ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES SECTION DES SCIENCES RELIGIEUSES

THÈSE

pour obtenir le grade de

DOCTEUR

Discipline : Archéologie

présentée et soutenue publiquement

par

Mireille BÉLIS

le

LES TEXTILES DE QOUMRÂN

Archéologie, technologie et histoire

Directeur de thèse :

M. Francis SCHMIDT

JURY

M. , Président

M.

M.

 \mathbf{M}

 \mathbf{M}

 \mathbf{M}

REMERCIEMENTS

Aucune recherche ne se mène à bien sans l'aide et le soutien d'autrui. La thèse que nous présentons ne fait pas, loin de là, exception à la règle.

Ce travail concrétise une passion pour l'archéologie qui remonte à l'enfance. Engagée dans l'enseignement des Lettres Classiques, j'ai failli me résigner à oublier ma vocation. Il aura fallu bien des circonstances heureuses, toute la bienveillance de mes maîtres et les encouragements de mes proches, en particulier l'intervention décisive de ma sœur Annie, pour que j'atteigne enfin au but et que je présente aujourd'hui une recherche sur les textiles de Qoumrân.

Ma reconnaissance va tout d'abord à Monsieur Francis Schmidt, directeur d'Études à l'École Pratique des Hautes Études, qui a bien voulu assumer la direction de mon doctorat et dont le séminaire à l'École Pratique des Hautes Études m'avait subjuguée, lorsque je préparais mon Diplôme d'Études Approfondies sous la direction de Monsieur Pierre Vidal-Naquet.

M. Francis Schmidt a fait bien plus que diriger mon travail avec une rigueur pleine de compréhension. Il a suivi pas à pas la progression de ma réflexion, m'a prodigué conseils et soutien, dans les moments de doute que connaît tout chercheur. Il s'est rendu disponible pour me guider en toutes circonstances et sur son invitation, j'ai eu le privilège de présenter trois exposés sur les textiles de Qoumrân à son séminaire. Les discussions que nous avons eues et les questions qu'il m'a incitée à aborder ont largement étendu le champ de ma recherche et précisé mon propos. Ma gratitude envers lui est infinie.

C'est encore à lui que je dois mon sujet lui-même. M. Francis Schmidt m'a manifesté assez de confiance pour m'inviter à présenter en 1995 un modeste exposé sur la technologie des textiles de Qoumrân, dans le cadre de la Table Ronde organisée à Paris par L'EPHE et le CNRS sur les Manuscrits de la mer Morte et l'archéologie des sites qui leur sont rattachés.

Si mes connaissances sur Qoumrân se limitaient alors à bien peu de choses, les teintures et les textiles m'étaient plus familiers. En 1990 j'ai consacré mon Diplôme d'Études Approfondies à *la pourpre dans l'Antiquité*, (École des Hautes Études en Sciences Sociales) sous la direction lumineuse de M. Pierre Vidal-Naquet, à qui tout étudiant voue admiration et reconnaissance. Pour ma part, je ne saurais assez le remercier de son indéfectible soutien et de l'amitié dont il m'honore. Je reste son élève et il reste mon maître, au sens le plus noble, comme M. Francis Schmidt.

Mon DEA était un travail essentiellement philologique, mais il ne s'était pas borné à l'étude de textes littéraires, puisque les *mots* recouvrent des *choses*. J'ai donc voulu aborder les réalités d'atelier, avant de traiter de la valeur symbolique de la pourpre dans les mondes grec, romain et juif.

Le Père Jean-Baptiste Humbert o.p. participait à cette Table Ronde et il m'invita à Jérusalem pour y examiner les tissus inédits de la collection Qoumrân de l'École biblique et archéologique française. Dès mon premier séjour, il s'est avéré que bien d'autres devraient lui succéder afin de mener à bien les tâches requises pour sauvegarder et publier le matériel textile. Avec l'appui du Père Marcel Sigrist, alors directeur de l'École, qui fit appel à Madame Malika Berak, conseiller culturel au Consulat de France (Jérusalem Est) pour apporter un soutien financier à ma recherche, j'ai bénéficié d'une Bourse Lavoisier accordée par le Ministère des Affaires Étrangères pour l'année 1996-1997. Les sommes allouées me permirent de résider à l'École biblique et archéologique française durant neuf mois. L'aide que j'ai trouvée auprès de M. Sigrist et de Madame Bérak a été déterminante et m'a permis de travailler sur place et dans la durée, sans les contraintes de calendrier auxquelles est soumis un professeur en exercice.

J'exprime ma gratitude la plus profonde à l'École biblique et archéologique française de Jérusalem, institution dont tout chercheur résidant sur place fréquente l'extraordinaire bibliothèque, accessible jour et nuit. À un titre ou à un autre, chacun de ceux que j'ai côtoyés lors de mes multiples séjours à l'École

mériterait d'être remercié ici. Auprès des religieux et des laïcs, j'ai trouvé le meilleur accueil. Ils ont répondu à mes questions et encouragé ma recherche, et j'ai eu le privilège de recueillir auprès du père Raymond Tournay, aujourd'hui disparu, un précieux témoignage sur la toute première reconnaissance que R. de Vaux et lui-même firent à la Grotte 1Q, avec ses péripéties.

Qu'il me soit permis de dire combien je dois à l'École biblique et archéologique française, à son directeur, et au Prieur du Couvent Saint Étienne. Le Père Jean-Michel de Tarragon m'a continuellement épaulée, dans la vie quotidienne et dans le travail. Il m'a donné accès aux archives inédites, qui m'ont aidée à clarifier des questions ardues, au fonds photographique de l'Ébaf, et grâce à sa compétence, notre texte est illustré des clichés de textiles jusqu'ici inédits, ou introuvables. Il a, sur ma demande, consenti à ajouter à la série des vues de la falaise de Qoumrân.

Les étudiants de l'École présents en 2003 m'ont suivie sur le site et ont, par les questions qu'ils m'ont posée, incitée à relancer ma réflexion sur les ateliers de Feshkha et sur l'histoire de Qoumrân après le dépôt des manuscrits dans les grottes. Leur intérêt éclairé et leur stimulante vivacité d'esprit n'ont jamais faibli.

Certains fragments de lin ont failli disparaître. Le savoir-faire de Madame Glenda Friend, de l'American School, le matériel gracieusement donné par celle-ci et par Madame Tamar Schick, de L'Israel Antiquity Authority, m'a permis de sauver le matériel menacé. Notre recherche a bénéficié des généreuses contributions de Madame Juliette de la Genière, aujourd'hui membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. L'association qu'elle anime a apporté une partie des ressources nécessaires pour conduire les études archéométriques sur les textiles. Madame de la Martinière a également soutenu financièrement le projet.

Depuis avril 1996, Madame Avigail Sheffer, spécialiste des textiles devenue une amie, m'a manifesté sa confiance et apporté un appui essentiel. Elle m'a

consacré son temps, m'a aidée, m'a fait partager les connaissances liées à son immense expérience. La reconnaissance que je lui voue est sans limites.

Madame Marie-Hélène Thuillier a été une assistante vigilante et précieuse. Elle a participé à toutes les tâches, partagé mes voyages, et m'a relue avec tout le soin possible. Les erreurs qui subsistent sont donc les miennes.

Enfin, constamment, Jean-Baptiste Humbert a été auprès de moi, m'a assisté de ses conseils, épaulée et soutenue en toutes circonstances. Je lui dois plus que de la gratitude pour son inlassable patience, et pour les longues discussions au cours desquelles il m'a transmis son savoir.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

BASOR Bulletin of the American Schools of Oriental Research, New Haven, Connecticut.

BAR Biblical Archaeology Review, Hershel SHANKS ed., Biblical Society Review, Washington, DC.

QC The Qumrân Chronicle, ed. Z. J. KAPERA, The Enigma Press, Kraków/ Cracow.

DJD Discoveries in the Judaean Desert, The Clarendon Press, Oxford.

DSD Dead Sea Discoveries,

PEQ Palestine Exploration Quarterly, London.

RQ Revue de Qumrân, Éditions Letouzey et Ané, Paris.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Quelle contribution un doctorat consacré aux textiles de Qoumrân peutelle apporter à l'archéologie du site, à son histoire et aux difficultés que soulève le dépôt des manuscrits dans les grottes de sa falaise? L'établissement du corpus en lui-même constitue un nouveau point de départ puisque la plus grande partie des textiles de Qoumrân est jusqu'ici inédite et même insoupçonnée.

Si la publication des textes retrouvés dans les grottes de Qoumrân peut être considérée comme achevée, le travail qui revient aux archéologues est loin d'être terminé. Les volumes de la collection *Discoveries in the Judaean Desert*, ainsi que les articles parus dans la *Revue biblique*, et l'ouvrage majeur de Roland de Vaux sur Qoumrân traitent des sites, de leur morphologie et de leur mobilier archéologique, mais ils demandent aujourd'hui une révision et ils ne reflètent que partiellement l'abondance et la diversité du matériel recueilli sur les sites, à commencer par les textiles.

Notre travail porte sur des témoins archéologiques dont l'existence même n'était pas connue et qui n'avaient laissé que d'allusives traces dans les publications. À ce titre, reprendre le dossier des vestiges du textile et de son artisanat, l'étendre de l'archéologie stricto sensu à l'interprétation de quelques tissus particuliers afin de mesurer leur signification pour l'histoire du site s'inscrit dans une démarche qui innove. Certes, le projet qui est le nôtre s'écarte des habitudes propres aux spécialistes de notre discipline. Il ne nous semble pas suffisant d'en rester à la seule description du matériel que l'École biblique et archéologique française nous a confié depuis la fin de 1995. L'étude technique est utile. Elle s'en tient à l'objet qu'elle présente à notre connaissance sous forme de mesures et de caractéristiques

dont les implications sont pourtant rarement exploitables sinon par des experts. Penser le vestige textile comme un témoin au sens le plus large du terme, le penser comme un véritable document, c'est-à-dire le décrire, dans son état de conservation et dans son état primitif, lorsque c'est possible, mais aussi et surtout, considérer qu'il a eu sa fonction et qu'il appartient à un type, considérer qu'il est simultanément un objet singulier parce qu'il a évolué d'une manière qui lui est exclusivement propre, mais représentatif d'un ensemble de même type, et enfin, le replacer dans son contexte géographique et historique, tels sont les principes qui ont commandé le travail dont le premier bilan est présenté ici.

La question des textiles se pose avec plus d'acuité à Qoumrân qu'ailleurs parce qu'elle ne peut et ne doit pas être dissociée des manuscrits. Elle s'intègre dans le champ qu'ont à explorer tous les scientifiques qui s'interrogent sur le dépôt de tant de rouleaux dans les grottes proches de Qoumrân. Les toiles de lin retrouvées en même temps que les manuscrits imposent aux archéologues d'expliquer la fonction des premières et leur relation avec les seconds, et en conséquence, d'aborder avec méthode et prudence le sujet des liens possibles entre les grottes, leur matériel et les sites avoisinants, Qoumrân et Aïn Feshkha.

LES TEXTILES:

ÉTAT DE LA QUESTION EN 1995

Depuis la disparition en 1971 de Roland de Vaux et celle des fouilleurs qui l'ont assisté, une nouvelle génération d'archéologues a étudié les sites de Qoumrân et plusieurs ont publié une interprétation qui, paradoxalement, repose sur les résultats obtenus et s'en écarte radicalement. Cependant, sur quelles données se sont-ils appuyés ? Celles que de Vaux et ses équipes ont enregistrées. Ils ont examiné les objets conservés dans les réserves de différents musées, et ont utilisé leur connaissance du site, mais du site tel

qu'il se présente après la fin des fouilles. On ne peut revenir en arrière et refaire la fouille, et encore moins la refaire autrement. Les nouvelles hypothèses dérivent donc d'un travail que nul ne peut reprendre au point où de Vaux l'avait entrepris. Les spécialistes dépendent donc d'un matériel qu'il est légitime de considérer comme complet. Or, ce n'est pas le cas et l'exemple des textiles en fournit une illustration particulière.

Qu'on en juge. Jusqu'à présent, quel était le corpus sur lequel on pouvait raisonner et comment s'inscrivait-il dans une interprétation générale de Qoumrân et de ses grottes?

Il comptait en tout et pour tout soixante-quinze étoffes¹ ou fragments d'étoffes, en lin à l'exclusion de toute autre fibre, provenant de la seule Grotte 1Q, la première des onze cavités à avoir livré des manuscrits (1Q à 11Q). Le corpus semblait remarquable par son homogénéité : les vestiges étaient des toiles de dimensions modestes, trop petits pour avoir été des vêtements, sans autre ornement que des franges ou des rayures de lin teint en bleu. Leur publication tient en vingt pages; dans DJD I (1955), Grace Crowfoot les décrit un par un. Les notices de son catalogue sont courtes, précises, leur longueur variant selon le degré de conservation et le type de décoration propre à chaque pièce : deux lignes (numéros 67, 68, 70, 71, 74 à 77), à deux pages (numéro 1). Les notices sont précédées d'un texte introductif (pages 18 à 27) qui expose les circonstances de la découverte, le travail accompli pour étudier le lot, les caractéristiques générales des étoffes. Comme l'indiquent leur titres, des paragraphes traitent ensuite de leur décoration, des franges, des lisières de début (Starting-borders), de l'origine du lin, du type de métier à tisser, des fonctions des étoffes (The uses of the cloths), et de leur date.

Bien que, lors des fouilles ultérieures, du textile ait été découvert, jamais il n'a été confié à un spécialiste, même du vivant de G. Crowfoot.

9

.

¹ Soixante-quinze et non pas soixante-dix-sept, puisque deux fragments (numéros 11 et 12) ont été enregistrés dans le catalogue mais évincés du corpus parce qu'ils étaient en coton, et donc considérés comme modernes.

Les publications ne donnent aucune idée de la quantité de tissus retrouvée. Tout au plus en signale-t-on la présence, non sans un certain désintérêt.

Ainsi, jusqu'en 1995, le petit corpus des textiles de Qoumrân avait toutes les raisons de passer pour complet. Quelques étoffes presque entières, provenant du lot Crowfoot, circulaient d'une exposition à une autre, à titre de curiosité pour les visiteurs mais sans susciter d'étude plus poussée chez les spécialistes. De leur côté, les historiens de Qoumrân reprenaient quelques notions fondamentales que G. M. Crowfoot avait données pour certaines : les toiles trouvées dans la première grotte à manuscrits servaient à protéger les manuscrits ou, pour les plus petites, à obturer l'ouverture des jarres. C'est encore le cas dans les ouvrages les plus récents.

À ma connaissance, seul Y. Yadin a émis une hypothèse s'appuyant sur le travail de G. Crowfoot. Dans la décoration en rectangles concentriques bleus du numéro 1, il a reconnu un schéma qui rappelle le plan du Temple, avec ses parvis successifs. Il faut donc le reconnaître : à l'exception de l'interprétation proposée par Yadin, on n'a guère tiré parti de la publication des textiles de 1Q. Personne ne semblait avoir tiré parti des paragraphes techniques rédigés par la spécialiste ni donné des prolongements à ses résultats. Occasionnellement, tel textile de Qoumrân a été rapproché d'un autre, provenant de Murabba'at (sans doute parce que les textiles de ce site ont aussi été publiés par Grace Crowfoot ²) et une comparaison systématique a été menée entre la housse de Torah trouvée à Masada et les enveloppes à manuscrit de Qoumrân, pour en montrer les caractères divergents.

Sans que nul ne l'ait formulé, le bilan concernant les textiles de Qoumrân suggérait qu'une seule des onze grottes à manuscrits avait contenu de l'étoffe. Pourquoi? Parce qu'on n'avait pas signalé de trouvailles du même type dans les autres, ni dans les petites grottes qui n'avaient pas livré

de texte. Or la perspective se trouvait faussée par une simple lacune dans l'information, qui semblait faire de la grotte 1Q un cas particulier, en raison des textiles qu'on y avait retrouvés. Fort heureusement, personne n'a tiré argument de l'absence de toiles dans les dix autres grottes, sauf H. Stegemann³ et J. Magness:

Although no textiles belonging to garments were found at Qumran, the textiles from Cave 1 seem to support Josephus's testimony. All 77 textile fragments from this cave were made of linen belonged to scroll wrappers and jar covers. Other linen fragments were found in Cave 1 and pieces of an unspecified cloth were discovered in Cave 24⁴. The exclusive use of linen seems to be deliberate, as a well-preserved, embroidered wool wrapper, perhaps for a scroll, was found at Masada⁵.

Les textiles déjà connus valaient-ils la peine d'une nouvelle étude? Certainement, pour trois raisons fondamentales. En cinquante ans, de nouveaux moyens d'investigation permettent d'obtenir en laboratoire des résultats utiles. L'examen scrupuleux des particularités que présentent certains textiles a fait surgir des questions qui méritaient réflexion, dans la mesure où les détails observés ne tenaient pas aux aléas de la destruction par les parasites et aux dommages des siècles. Enfin, une question essentielle restait désespérément sans réponse : quels étaient les manuscrits que l'on avait voulu protéger en les enveloppant dans du lin? Appartenaient-ils à un corpus littéraire particulier? L'ornementation propre

2

² CROWFOOT, G. M., et CROWFOOT, E., « The Textiles and Basketry », *in P. BENOIT*, J. T. MILIK, et R. DE VAUX, ed., volume de texte, Discoveries in the Judaean Desert II – Les Grottes de Murabba'ât, Clarendon Press, Oxford, 1961, pp.51-62.

³ Nous reviendrons sur la chronologie des dépôts dans les grottes, dans la partie consacrée aux nouvelles données tirées des résultats obtenus en laboratoire sur les échantillons prélevés en 2000 et 2001.

⁴ J. Magness désigne indiscutablement la grotte **1Q**, et non la petite grotte 1, qui n'a livré ni tissu ni manuscrit, tandis que Cave 24 désigne bien la petite grotte 24.

⁵ MAGNESS, Jodi, *The Archaeology of Qumran and the Dead Sea Scrolls*, Grand Rapids/Cambridge, 2002, p. 197. L'auteur traite des textiles jusqu'à la page 202.

à chaque étoffe relevait-elle d'un code dont les clés sont oubliées, en rapport avec le texte que la toile contenait?

AXES ET LIMITES DE LA RECHERCHE Le nouveau matériel et ses caractéristiques

L'étude archéologique et ses prolongements historiques s'imposaient d'autant plus que l'École biblique et archéologique française avait entrepris en 1994 la publication finale des fouilles de Khirbet Qoumrân et de 'Aïn Feshkha. Le premier volume devait être suivi de ceux que demandait le matériel dont l'inventaire avait été complété après la mort de R. de Vaux en 1971. En charge de l'archéologie et éditeur en chef de la collection consacrée à Qoumrân, Jean-Baptiste Humbert avait identifié dans les réserves du Rockefeller Museum ⁶ un ensemble abondant de tissus regroupés au cours des différentes campagnes de fouille menées dans le bassin de la mer Morte sous l'égide de R. de Vaux. Les lots n'avaient pas été touchés depuis leur découverte. Aucun spécialiste n'avait encore été sollicité pour les cataloguer.

À la demande de J.- B. Humbert, un premier inventaire a été dressé en août 1995. D'une façon générale, les vestiges s'étaient bien conservés, même si aucune mesure particulière n'avait été prise pour assurer leur préservation. Le matériel se présentait dans l'état où ils avaient été trouvés, chiffonnés, encrassés, contenant parfois des parasites animaux, par exemple des chrysalides, et des débris végétaux tels que des noyaux de datte et des brindilles. Les emballages variaient en contenance et en nature; les restes textiles avaient été isolés lorsqu'ils présentaient aux yeux du fouilleur un intérêt particulier ou lorsqu'un morceau d'étoffe était indissociable d'un

12

-

⁶ Telle est la dénomination la plus usuelle de la Rockefeller Foundation (dénomination initiale du Palestine Archaeological Museum, le PAM). Nous adoptons l'appellation de Rockefeller Museum, sauf lorsque nous évoquons les clichés *PAM*.

matériau hétérogène. C'est le cas d'un fragment collé à un bloc noir qui paraît être de l'asphalte plutôt que les restes décomposés d'un manuscrit⁷.

Une série de conclusions ressortait de leur premier examen:

- 1. Les textiles inédits étaient tous dans leur état d'origine (1949 et les années suivantes).
- 2. D'importantes quantités avaient été stockées en vrac dans des emballages cartonnés.
- 3. Apparemment, rien n'indiquait qu'un des lots provienne de la Grotte 1Q.
- 4. Le textile inédit provenait de tous les types de sites : grottes, cimetière, établissement principal, et Aïn Feshkha.
- 5. Un ensemble tranchait sur le reste du matériel: le groupe provenant de Christmas Cave comprenait quarante-neuf lots, conservés dans des sacs qui contenaient chacun plusieurs fragments, dont le total dépassera sans doute deux cents vestiges distincts, une fois accompli leur tri. Seule Christmas Cave avait livré des restes de vêtements, qui rappellent dès l'abord ceux des grottes-refuges de la seconde Révolte; les motifs en gamma et les bandes teintes en étaient les témoins. Les étoffes avaient été mises dans des couleurs inconnues dans le corpus de Qoumrân. À côté du lin, la laine prédominait.
- 6. Le corpus pesait en tout plus de deux kilos et il exigerait un travail de longue haleine en raison de son abondance et de sa diversité. Le nouveau corpus ajouterait plusieurs centaines de fragments aux soixante-quinze étoffes de la Grotte 1Q.

Tâches à accomplir

1. Le travail inhérent aux textiles retrouvés

Les tâches ne manquaient donc pas. Le tri, le catalogage, les mesures de conservation, le nettoyage en urgence des fragments les plus vulnérables, le

13

⁷ Le bloc noir est aussi dur que de la pierre. L'hypothèse qu'il s'agisse de peau n'est pas à exclure dans la mesure où les analyses réalisées pour la publication de DJD I ont indiqué que la substance d'abord identifiée comme de l'asphalte était en réalité du cuir devenu visqueux sous l'effet de la décomposition.

prélèvement d'échantillons, l'enregistrement et la description technique (même sommaire) de chaque lot ne constituait qu'une tâche technique. En revanche, une difficulté particulière tenait au fait que les textiles avaient été découverts un demi-siècle plus tôt, et que les informations essentielles faisaient défaut. Y avait-il moyen de combler les lacunes sur les provenances respectives de chaque lot, provenances en l'absence desquelles toute tentative d'interprétation était d'avance condamnée? L'indigence des données était parfois telle qu'elle risquait de faire perdre toute signification à l'objet concerné, en dehors des caractéristiques purement techniques de chaque étoffe. La priorité consistait donc à tout mettre en œuvre pour déterminer l'origine des tissus et leur contexte archéologique.

Dès le moment où venait d'être constatée l'étendue du matériel et où l'on ne faisait que soupçonner la contribution qu'il pourrait ajouter à l'archéologie de Qoumrân, la recherche s'engageait dans des directions inhabituelles, qui dépassaient le cadre strict d'une étude des seuls textiles. Chacune d'entre elles conduisait à des résultats indispensables pour comprendre la signification du nouveau corpus. Il est rapidement apparu que nous ne pourrions pas encore mener notre tâche à son terme et rendre compte de tous ses aspects. Il présente des résultats partiels et ne prétend donc pas à l'exhaustivité, puisque le travail se poursuit. Le nombre de fragments à étudier était trop élevé pour envisager d'en avoir terminé l'étude à la fin de l'année 2003. Le catalogue établi ne constitue encore qu'une partie du corpus à publier.

2. Objectif: relier les textiles aux manuscrits

Néanmoins, si nous poursuivions des objectifs clairs et inhérents à la spécificité du textile, répertorier, décrire et interpréter les tissus sauvegardés, avec le souci constant de ne jamais penser isolément les témoins archéologiques dont nous avions la charge, le but plus lointain était de rattacher l'ensemble du mobilier textile au reste du matériel retrouvé, les

objets, mais aussi, plus largement, aux sites et aux manuscrits, en d'autres termes, de s'appuyer sur l'archéologie pour atteindre l'histoire du dépôt.

En effet, s'il existe un témoin en relation étroite et durable avec les textes, c'est bien la toile qui a entouré le rouleau qu'il contenait, l'a protégé et préservé de la destruction.

Nous avons gardé présente à l'esprit cette idée directrice tout au long du travail. Par ce biais, en apparence mineur et insignifiant, et pendant cinquante ans considéré comme quantité négligeable, l'étude du matériel déjà connu et des inédits entendait aussi renouveler l'approche d'une question qui, elle, occupe une place centrale dans la réflexion des chercheurs et donne son assise à leur lecture du site et de son histoire: quel est le sens du dépôt de manuscrits dans les grottes avoisinant Qoumrân? De la généralité, découlent plusieurs questions. Dans quelles conditions les préparatifs se sont-ils déroulés, combien de temps ont-ils demandé, qui y a contribué, et sous quelle autorité? Enfin, une interrogation liée à la caractéristique mécanique des toiles de lin (sauvegarder et protéger leur contenu) s'est fait jour et a fini par dominer les autres, parce qu'elle en était l'aboutissement: que comptait-on faire des manuscrits placés dans les grottes? Les y abandonner ou bien retourner les y chercher au moment opportun? En d'autres termes, qu'est-il advenu du dépôt, une fois les manuscrits mis en sûreté? Le tissu, et à un moindre degré, le rouleau qu'il enveloppait, conservent nécessairement des traces de leur destin commun, traces qu'il était loisible d'examiner dans cette optique et que l'on solliciterait afin qu'elles livrent des éléments propres à élucider la question. Encore fallait-il au préalable identifier le rouleau et l'étoffe qui l'avait contenu et pour y parvenir, élaborer une méthode qui jusqu'alors, n'avait pas été construite, parce que le besoin ne s'en était pas fait ressentir. Mais pour les grottes de Qoumrân, il en allait tout autrement. Aucun indice n'était négligeable.

ARCHEOLOGIE ET IMPLICATIONS HISTORIQUES

Les textiles et leurs manuscrits, témoins de la Période III

Dans l'archéologie de Qoumrân, les objets textiles (et peut-être les jarres dont le format semble les destiner à receler des rouleaux) se distinguent en ce qu'ils appartiennent aux moments qui précèdent l'exécution du projet de cacher les manuscrits dans des cavités de la falaise. Par précaution, la formulation adoptée ici évitera d'assimiler l'entreprise de dissimulation et l'abandon des bâtiments, parce que les textiles et d'autres témoins archéologiques militent en faveur d'une chronologie qui ne suspend pas l'histoire de Qoumrân et des grottes en 68 de notre ère.

Tout laisse à penser que les étoffes, et en particulier, les plus petites, aussi les plus épaisses et les moins soignées, ont été tissées dans le cadre du dispositif conçu pour la sauvegarde des textes à cacher. Les toiles carrées faisant bâche n'ont pas de fonction, du moins dans une grotte inhabitable, sauf placées entre le couvercle et l'embouchure d'une jarre dont l'on protège le contenu de l'humidité et des insectes. Les autres linges sont de facto aux mesures voulues pour le rouleau qu'elles ont enveloppé. Logiquement, les tisserands ont travaillé pour tel ou tel manuscrit. À ce titre, les tissus restés en contact avec leur contenu constituent des témoins privilégiés des événements postérieurs au dépôt dans les caches, qu'il s'agisse d'intrusions, de pillages ou tout au contraire, de visites dépourvues de malveillance dans les grottes. La plupart des étoffes sont restées in situ. Notre connaissance de ce que R. de Vaux appelait la Période III dérive complémentairement de la stratigraphie des fouilles du khirbeh et de l'examen des textiles. Sont-ils fiables? Ils le sont, dans la mesure où les pilleurs modernes ont laissé les restes de tissus sur place et ne leur ont guère causé de dommages. Nous en donnerons un exemple avec le tissu N° 30 du catalogue de G. Crowfoot.

Les avancées de la présente recherche dépendent en grande partie d'une caractéristique intrinsèque aux textiles provenant des grottes, quelles qu'elles soient: les tissus ne peuvent être dissociés des manuscrits, non en tant que textes, mais en tant que vestiges plus ou moins bien conservés. Les uns et les autres ont été assemblés à l'extrême fin de la Période IIb, et ont

traversé les mêmes épreuves. Ils se rattachent foncièrement à l'histoire de la Période III, pendant laquelle ils ont subi leurs premières atteintes solidairement. Les années et les décennies qui suivent le dépôt ont laissé moins de traces archéologiques que les périodes qui les précèdent. Aucun document ne conserve de témoignage sur l'entreprise dont les archéologues ont retrouvé les vestiges. Les textiles et les manuscrits, eux, se rattachent donc à la période la plus obscure du site et des grottes de Qoumrân. Elle est d'un abord ardu, parce que les historiens d'aujourd'hui doivent s'appuyer sur les témoins archéologiques pour retracer le cours des événements des premier et deuxième siècles de notre ère. Or R. de Vaux, suivi par une majorité de spécialistes, ouvre la phase ultime de l'occupation du site en juin 68, sans trouver des signes suffisants pour donner au site une fonction continue et bien inscrite dans l'histoire du reste de la contrée. Qoumrân n'évolue plus que vers sa ruine, après le passage de quelques occupants puis son abandon définitif. Cependant, les spécialistes des textes comme les archéologues n'ignorent pas qu'autour de l'établissement principal et des grottes, le mouvement de l'histoire a laissé des traces considérables, et cela, en des temps où le dépôt de manuscrits, encore assez récent, ne semblait pas affecté par les révoltes juives. Aux indices archéologiques qui abondaient dans les grottes de réfugiés et aux documents bien datés qu'elles contenaient, rien ne paraissait répondre dans les sites rattachés à Qoumrân. Notre tâche s'est donc assigné un nouvel objectif: rechercher ce qui, dans les tissus, pouvait porter témoignage d'actions qui se seraient déroulées audelà du moment où, les manuscrits une fois déposés, ils étaient censés être tombés dans l'oubli et n'avoir plus été touchés par quiconque. La démarche s'est appuyée sur un fait bien précis: le rouleau de cuivre a été placé dans la Grotte 3Q à une date postérieure à celle où Qoumrân est abandonné et à celle du dépôt des rouleaux dans les grottes, y compris la Grotte 3Q. Le fait intrigue. Si jamais l'on s'était souvenu des manuscrits et à supposer que l'on ait voulu en récupérer, les objets les plus susceptibles d'en conserver la trace étaient au premier chef les toiles enveloppant les rouleaux. Il fallait s'en assurer. L'étude des textiles en offrait la possibilité.

Interprétation du dépôt en fonction des textiles

Les spécialistes s'accordent à dire que les manuscrits retrouvés ne représentent qu'une partie du dépôt d'origine. La Grotte 1Q a livré des fragments d'environ soixante-dix manuscrits, et la Grotte 4Q contenait les vestiges de cinq cents rouleaux et plus⁸. Ils s'accordaient encore à croire que, selon toute vraisemblance, outre les onze grottes à manuscrits reconnues entre 1949 et 1956, d'autres avaient pu être des cachettes, mais vidées par le pillage ou par le simple passage du temps. On ne pouvait guère dépasser le stade de la conjecture et l'essentiel du débat se porta sur des sujets moins aporétiques.

Par la force des choses, notre travail se concentre sur un matériel qui n'existait pas (ou pas encore) à Qoumrân avant que le dépôt ait été effectué et qui a commencé à évoluer seulement à partir du moment où le dernier individu venu cacher le dernier manuscrit a quitté les lieux en ayant, dans quelques cas, dissimulé l'entrée de la grotte. Que suggère donc l'état des toiles, que signifie leur ornementation? Les questions que nous soulevons imposent de repenser le dépôt sans considérer seulement son passé, mais en se plaçant dans la perspective de ce à quoi il était destiné, selon les intentions qui animaient ceux qui ont caché les textes.

Une tentative de typologie des housses à manuscrits ferait-elle éventuellement émerger un corpus cohérent, techniquement hiérarchisé, spécifique ou non à chaque site? Si les indices devaient y aboutir, une typologie nouvelle donnerait du sens à la présence de telle ou telle sorte de toile dans les différentes grottes, à côté de jarres et de couvercles, pour envelopper telle ou telle catégorie de manuscrits. S'il n'était pas homogène,

18

⁸ GARCÍA-MARTÍNEZ, Florentino, *The People of the Dead Sea Scrolls, Their Writings, Beliefs and Practices*, Leiden, 1995, pp. 4-5.

le corpus assignerait à l'une ou l'autre des grottes un caractère spécifique. Enfin, les textiles subsistants recelaient-ils les indices nécessaires et suffisants pour éclairer des aspects aussi divers?

Dans son état actuel, la recherche sur les étoffes a mis en évidence des données qui ne relèvent pas de la seule technologie textile. Les objectifs que nous lui avons assignés demeurent parce qu'ils ont produit des résultats.

NATURE DES TACHES RELEVANT DE L'ARCHEOLOGIE : SAUVEGARDE DES TEXTILES

Sauvetage du matériel menacé

Tels étaient les objectifs définis et les voies théoriques qui avaient été tracées. Cependant, les circonstances ont plus d'une fois entravé la poursuite de la recherche. Celle-ci a cédé le pas à la priorité que donne tout archéologue à la sauvegarde de son matériel, lorsqu'il est mis en danger. C'est une banalité de rappeler la fragilité du textile antique. Intact et immobile pendant le demi-siècle qui a suivi son exhumation, le tissu reprend vie une fois soumis aux variations de température saisonnières et aux manipulations à des fins d'étude, si grandes soient les précautions prises. Les conditions matérielles dans lesquelles a été conduite l'étude des caractéristiques de chaque vestige, pour son catalogage et afin de lui assurer la meilleure conservation possible, ont objectivement accentué la vulnérabilité des fragments. Les lots initiaux (avant que leur soient attribués de nouveaux numéros dans les catalogues textiles de l'École biblique et archéologique française) se présentaient tous dans leur état d'origine, tels qu'ils étaient au moment de leur sortie de terre. Ils étaient le plus souvent froissés, repliés sur eux-mêmes, couverts de dépôts, encrassés et cassants. Quant à leurs contenants, ils n'étaient pas adaptés aux exigences en la matière. Certains cartons s'étaient déchirés ou dégradés. Le lot de Christmas Cave avait été conservé dans des sacs en plastique. Une fois étudié et enregistré, chaque fragment a reçu un emballage adéquat pour les matériaux

organiques, c'est-à-dire une feuille de papier de soie sans acide, repliée largement et rabattue aux quatre angles afin que le vestige ne puisse accidentellement glisser hors de son enveloppe. Sur le rabat extérieur figure le nouveau numéro du lot, sa provenance (lorsqu'elle est identifiée) et la date de sa découverte (lorsqu'elle est disponible). Ainsi protégé, le tissu peut attendre son nettoyage.

Or, comme toute matière vivante, le textile est vulnérable à l'excès de chaleur, au souffle, à l'humidité. L'Ébaf ne dispose pas d'un local climatisé. En dépit des précautions à prendre pour ne pas contaminer les textiles, par exemple le port d'un masque et de gants, ou l'emploi de pinces dépourvues de micro aspérités, quelques tissus ont réagi à leur déplacement hors des réserves archéologiques du Rockefeller Museum. Un textile appartenant à Christmas Cave, Qcc 143, déjà endommagé, s'est couvert de moisissures et le traitement qu'il a reçu a suffi pour le sauver d'une destruction certaine⁹.

Création des archives relatives aux textiles

La recherche engagée s'est ainsi trouvée ralentie par des manipulations indispensables mais inhérentes à la nature même du matériel de Qoumrân et aux aléas que le temps écoulé depuis son exhumation lui a fait connaître; ces aléas vont de pair avec la spécificité des textiles de Qoumrân. Y parer était un devoir qui primait sur tout le reste. Comment travailler sur un corpus sans auparavant assurer sa conservation?

Devant l'abondance des témoins archéologiques qui entraient dans les inventaires et la multiplicité des axes que prenait le travail, il s'est avéré présomptueux d'espérer couvrir en quelques mois la totalité du nouveau

_

⁹ La procédure est la suivante : on construit un cadre de bois sur lequel on cloue un tissu de gaze stérile. On place le fragment endommagé au centre de la gaze, on le recouvre d'un second tissu de gaze un peu plus grand que le fragment. Afin d'immobiliser le vestige, on assemble les deux épaisseurs de gaze par une couture au fil de soie. Autant de fois que nécessaire, on verse de petites quantités d'eau distillée sur le tissu encrassé ou moisi. Plusieurs rinçages emportent les souillures qui passent au travers de la gaze. Après chaque série de lavages, le tissu doit sècher. On répète l'opération jusqu'à ce que le fragment soit nettoyé ou assaini. Ensuite, on démonte et on refait un cadre aux dimensions voulues pour un autre textile menacé.

corpus. En effet, le simple enregistrement des vestiges était promis à durer bien au-delà de l'année 1996-1997, pendant laquelle les fonds de la bourse Lavoisier accordée par le ministère des Affaires Étrangères me permirent de résider à l'École biblique et archéologique française de Jérusalem. Le matériel archéologique ne s'exportant pas, seuls de courts séjours compatibles avec les calendriers scolaires de l'enseignement secondaire pourraient être consacrés à la poursuite du travail à mener sur les fragments proprement dits. Deux ans plus tard, ma santé m'a permis de revenir à Jérusalem à partir de juillet 2000 et de poursuivre l'entreprise, bien que l'interruption des relations nouées avec les responsables israéliens de l'IAA ait eu des répercussions sur le sort de certains textiles, dont la trace a été perdue entre 1997 et 2000, au moment de leur transfert du Rockefeller Museum vers les locaux de l'IAA¹⁰. L'architecture de notre étude ne s'en trouvait pas modifiée, mais l'extension du corpus en était incontestablement limitée. Le travail archéologique a ses exigences et chaque fragment textile requiert des soins plus ou moins longs. S'il fallait évaluer le rythme du travail qui aboutit à l'examen des pièces et à l'établissement d'une fiche complète qui permette de distinguer chaque pièce d'une autre, nous l'estimerions à une demi-journée par vestige. L'inventaire a lentement progressé. En revanche, dès avant le catalogage de leurs éléments, tous les lots ont fait l'objet d'observations générales qui en déterminent d'ores et déjà l'identité et les particularités dominantes. Ainsi, la prédominance de la laine et d'une riche palette de teintures caractérise clairement les lots de Christmas Cave comme appartenant à des vêtements, tandis que dans le matériel fourni par les grottes de Qoumrân, le lin abonde et la couleur reste

Non seulement les responsables n'étaient plus les mêmes, mais les lots restant introuvables, j'ai multiplié les démarches pour déterminer par quelles mains ils étaient passés et quel département des Antiquités avait pu les récupérer. Leur localisation n'est toujours pas connue (automne 2003) et leur absence nous oblige à présenter dans notre texte une notice qui les décrit en détail, parce qu'ils présentent un intérêt majeur pour la question de la relation entre les toiles de lin et les manuscrits.

exceptionnelle ¹¹. En opposition, les textiles « de Qoumrân », falaise et khirbeh, ne se laissent pas aussi aisément ranger dans une catégorie, parce qu'ils sont dépourvus de toute particularité distinctive, par exemple une couture, ou une frange, ou une lisière, ou trois angles, et surtout en lambeaux parfois si minuscules, qu'ils pourraient avoir appartenu aussi bien à un pan de tunique qu'à une toile unie pour un rouleau.

CRITERES RETENUS POUR LA PRESENTATION DU NOUVEAU CORPUS

Dans ces conditions liées à la richesse de la documentation, notre recherche ne pouvait couvrir que partiellement l'étendue des données. Nous avons donc choisi de l'articuler sur les aspects les plus spécifiques du travail accompli, lequel s'est de lui-même adapté au matériel que nous avons étudié et en quelque sorte réglé sur lui. Il reflète les réalités concrètes de l'archéologie des textiles, mais sort de ce cadre pour essayer d'en comprendre la fonction, de l'inscrire dans l'histoire du site et aussi d'ajouter sa contribution à cette histoire, sous un angle qui lui est propre et avec une méthode construite à partir des témoins textiles.

Quels critères retenir pour présenter les résultats obtenus? Fallait-il progresser dans l'étude des nouveaux témoins textiles et s'arrêter lorsque l'échantillonnage serait représentatif de l'ensemble ou, plus arbitrairement encore, en se fixant une échéance? Comme la représentativité relève de la subjectivité, elle ne peut servir de principe directeur. En revanche, la nature même du site de Qoumrân incitait à opter pour une sélection de textiles retenus en raison de leur provenance, de leur singularité et des avancées que leur examen a permises. Les inventaires, construits selon le site d'où provient chaque pièce, présentent ce qui formera le corpus des textiles de Qoumrân.

22

¹¹ Deux séries d'échantillons ont été prélevées, à un an d'intervalle (2000 et 2001) afin de préciser la nature de certaines fibres et de déterminer la teinture employée. Les analyses destinées à dater les fragments des divers sites (y compris et surtout le khirbeh et le



1. Relation entre étoffes et manuscrits

Fallait-il revenir sur les textiles déjà connus par leur publication dans DJDI en 1955, pour l'affiner? Nous l'aurions fait si le lieu de dépôt des soixante-quinze étoffes était aujourd'hui connu. Ce n'est pas le cas. Sur le total, à peine une demi-douzaine est pour l'instant accessible dans différents pays: deux en Israël, un à Amman, un au British Museum, à Londres. Ce dernier musée en conserve un deuxième dans ses réserves. Mais nous disposons de clichés en noir et blanc que Grace Crowfoot a utilisés comme documents de travail; nous les avons étudiés, faute de pouvoir examiner les tissus eux-mêmes. Nous en donnons la liste dans la partie documentaire, accompagnée des notes de Grace Crowfoot¹². La publication princeps reste une référence à laquelle ne s'ajouterait qu'un supplément de mesures techniques, densité du fil, calibre : des précisions de cette nature affineraient notre connaissance du filage et du tissage, sans modifier le fond sur lequel s'appuie une réflexion tendue vers la relation entre les tissus et les rouleaux. C'est pourquoi seuls deux textiles « Crowfoot », le n° 1 et le n° 30 constituent une exception au principe suivi, donner la priorité aux textiles inédits et de provenance nouvelle. Les deux toiles présentent en effet des particularités telles qu'elles demandaient à être expliquées : elles ont donné lieu à deux études dans la partie technique : le N°1, un beau rectangle orné d'indigo, parce que nous avons cherché à comprendre en quoi il avait gardé les stigmates du rouleau qui a partagé avec lui les mêmes dégradations, si bien qu'il nous a paru possible de les comparer pour déterminer quel était le texte que la toile avait contenu. Le N° 30, malgré la banalité apparente de son tissage, parce que c'était le seul qui n'ait pas intéressé les bédouins, de sorte que les archéologues l'ont retrouvé plié, vide de tout manuscrit, au fond de la grotte 1Q. Une encoche en triangle avait été ouverte dans une longueur. De si curieux détails méritaient d'être

_

¹² Dans la série consacrée à la publication finale des fouilles de Khirbet Qumrân et de 'Aïn Feshkha, le volume Textiles présentera les photographies, puisque ce sont les seuls témoins de pièces que G. Crowfoot a étudiées et dont la trace est perdue, du moins tant que

examinés. Une fois esquissée, la méthode employée dans chacun des deux cas a été étendue pour comprendre la fonction des textiles; elle varie selon qu'il s'agit d'un carré robuste pour obturer les jarres, d'une bâche enveloppant le manuscrit, ou d'une couverture du rouleau, peut-être cousue à la page de garde ou reliée à celle-ci par une courroie.

2. Nouvelle typologie des étoffes

Une typologie s'est peu à peu dessinée. Recherchant avant tout les points communs à plusieurs toiles, susceptibles de former une série, G. Crowfoot n'avait envisagé que trois usages possibles pour les toiles qu'elle avait étudiées. Elle n'avait pas exploité les indices de manipulations postérieures au dépôt dans les grottes, et négligé la signification à donner aux découpes observées sur le bord de certaines étoffes. Nous avons adopté une démarche tout autre, consistant à fonder la réflexion sur les détails spécifiques à certains tissus, et les rechercher sur d'autres, fussent-ils très dissemblables, voire rangés par G. Crowfoot dans une catégorie différente.

3. Le couple étoffe-rouleau

Quant à rapprocher une toile et un rouleau, la cause paraissait désespérée, puisque tout un chacun savait que les bédouins avaient séparé les étoffes des manuscrits. Mais la conviction que leur longue solidarité avait forcément laissé des traces communes au lin et au support du texte l'a emporté sur les objections et les difficultés que rencontrait l'entreprise. À long terme, une étude systématique pour reconstituer les couples formés par les textes et leur toile augmentera les chances de déterminer la hiérarchie selon laquelle les manuscrits ont reçu leur housse, de la plus fonctionnelle à la plus raffinée et la plus ornée, et de savoir si les responsables du sauvetage ont opéré une distinction entre les textes communautaires et les textes bibliques, par exemple. La comparaison entre les rouleaux et les textiles demande persévérance et minutie, si bien que nous sommes encore

l'enquête menée pour les retrouver n'aura pas abouti. La question de leur dispersion est abordée dans le chapitre traitant du corpus et de ses vicissitudes. loin de toucher à une conclusion même provisoire, avant que trois ou quatre couples aient été identifiés.

4. L'archéologie dit l'histoire

Tout en mesurant que rien n'est préférable à l'exhaustivité d'un catalogue, qui n'est qu'une question de temps, la série des fragments inventoriés, les notices consacrées à plusieurs vestiges et les données fournies par les analyses en laboratoire entendent compléter la publication de G. Crowfoot et ajouter à la documentation connue sur les sites relevant de Qoumrân. L'étude des textiles ne saurait être isolée du contexte. Elle s'appuie sur lui, en tire argument et s'efforce d'éviter tout cloisonnement entre archéologie et histoire. Au contraire, puisque les sources sont muettes sur l'épisode essentiel qu'a constitué le dépôt des manuscrits dans des grottes, l'archéologue travaillant sur Qoumrân est donc confronté à un dilemme: rester confiné dans les limites de sa discipline ou récuser l'idée trop simple selon laquelle il serait impossible de les dépasser sans empiéter dans le champ historique. Serait-on condamné à ne jamais approcher l'histoire des objets alors qu'ils en témoignent? Il est nécessaire de prendre conscience que les vestiges retrouvés sur place disent l'histoire à leur manière. Il est de la responsabilité de l'archéologue d'aller au-delà du recensement des objets et de leur description. Notre recherche s'est d'ellemême partagée entre histoire et archéologie. Elle a dû se fonder sur l'histoire de la fouille, pour identifier la provenance de plusieurs lots inédits. L'enregistrement des vestiges relevait de l'archéologie, et les observations faites à cette occasion ont suscité une réflexion historique qui en dérive strictement.

Notre plan s'est adapté à notre matériel. Il convenait d'abord de présenter les inventaires dans leur état actuel, puisqu'il sera complété ultérieurement et que seront éventuellement précisées les provenances si elles venaient à être connues. Le tout récent nettoyage des tissus de

Christmas Cave ¹³ va permettre une évaluation que l'encrassement et la fragilité des textiles interdisaient jusqu'ici. L'inventaire particulier aux lots regroupés provisoirement sous le nom de « SPI » ne figure pas ici. Il est prématuré de l'inclure dans le présent pour la bonne raison que SPI ne correspond pas à une provenance mais n'est qu'une appellation par défaut. L'enquête destinée à identifier le site où l'amas de textiles a été retrouvé a échoué. Dans ces conditions, il est exclu d'avancer plus que des hypothèses plausibles et la réflexion sur les étoffes de Qoumrân ne concerne donc pas SPI. L'abondance des tissus, leur ressemblance avec ceux des grottes de Qoumrân exigeaient de ne pas éluder la difficulté et de consacrer une notice à l'ensemble, ne serait-ce que pour poser les problèmes existants. Elle se limite à décrire le lot et la démarche suivie pour de lever les obscurités dont la question est entourée.

UNE ÉTAPE INDISPENSABLE : L'HISTORIQUE DES FOUILLES

Le recours aux archives pour élucider la question des provenances a constitué une étape fondamentale pour l'interprétation des vestiges à intégrer dans les inventaires. Les chapitres consacrés à l'historiographie des fouilles sont le reflet de l'enquête menée pour déterminer à quel site tel ou tel tissu appartenait.

1. Spécificité de Qoumrân

Le matériel de Qoumrân pose des problèmes qui se rencontrent rarement ailleurs. Dans la plupart des sites les trouvailles conservées figurent dans l'inventaire effectué au moment de la fouille. Une fiche établie pour chacune porte le numéro sous lequel il est enregistré, sa provenance, le niveau dans lequel il a été exhumé, si la stratigraphie a été réalisée; la fiche précise de quel matériau il est fait (poterie, métal, cuir, textile, etc.) et décrit l'objet dans ses grandes lignes. Le matériel de Qoumrân a été enregistré selon les principes en usage à l'exception notable des trouvailles textiles. Or, la signification d'un témoin archéologique,

.

¹³ Il date de l'été 2003.

surtout celle d'un tissu, et surtout d'un tissu trouvé dans une grotte de Qoumrân, n'est déchiffrable que si la provenance en est connue. Son ignorance suffit à évincer l'objet du champ de la réflexion, au même titre que s'il s'agissait d'une trouvaille fortuite ou clandestine. Le corpus textile rassemblé en 1995 était remarquable par sa variété et son abondance, mais on ne pouvait se contenter de savoir qu'il appartenait au fonds Qoumrân du Rockefeller Museum, appellation à la fois exacte et vague, puisque le terme recouvre cinquante-six sites différents, répartis en sept catégories distinctes: le khirbeh, les grottes à manuscrits, les petites grottes, Aïn Feshkha, les cimetières, « SPI » et « Christmas Cave ».

2. Principes de l'interprétation des vestiges textiles

Un tissu se comprend en fonction du lieu dont il provient, tout spécialement à Qoumrân. La morphologie du site et le reste du matériel archéologique ou littéraire qu'il contenait expliquent en partie l'usage auquel l'étoffe a été employée. Il va de soi qu'une toile de petite dimension n'a pas la même signification selon qu'elle provient d'une grotte à manuscrit, d'un atelier ou d'une casemate. Le vestige devient insignifiant s'il lui manque les éléments qui indiquent ses dimensions originelles et s'il est dépourvu d'ornementation. À la différence des céramologues qui peuvent restituer la forme d'une jarre à partir de quelques tessons, l'archéologue travaillant sur les textiles rencontre les plus grandes difficultés à reconstituer les tissus et à en déterminer la fonction, lorsque n'en subsistent que des lambeaux. Le compte des points de tissage est susceptible de varier à l'intérieur d'une même pièce, de telle sorte que, s'il est déchiré en plusieurs morceaux, le nombre de fils au centimètre ne fournit pas un critère suffisant pour rapprocher un fragment d'un autre¹⁴.

Pour les textiles inédits de Qoumrân, déterminer si un lot provenait des grottes, du cimetière ou de l'établissement principal pouvait conduire à des résultats importants, puisque selon le cas, le tissu pouvait être une housse à manuscrit, un linceul, ou un fragment de vêtement, l'un excluant les autres.

¹⁴ Rares sont les tisserands capables d'une parfaite régularité.

L'indigence de la documentation concernant les tissus devait être contournée et compensée par tous les moyens. À la fin des années quatrevingt dix, les témoins et les participants aux fouilles avaient presque tous disparu. Ceux dont nous avons sollicité la mémoire ne gardaient aucun souvenir des trouvailles textiles¹⁵. Quant aux ouvriers que R. de Vaux avait employés, un doute légitime pèse sur leur témoignage, un demi-siècle après les fouilles¹⁶.

Aucun des clichés pris pendant les campagnes archéologiques ne montre de tissu *in situ* ¹⁷. À l'intérieur des grottes, la pénombre et la poussière ont dissuadé les fouilleurs de prendre des clichés, sauf ceux du rouleau de cuivre. Elles empêchent de distinguer un éventuel vestige, d'autant plus que le textile qui en provient prend la couleur du sol. Les photographies d'ouvriers au travail ont un intérêt documentaire et n'ont que très rarement figuré dans les publications érudites.

3. Point de départ : les inscriptions sur les emballages

Sans une recherche approfondie, les tissus resteraient à peu près muets. Les textiles ont été recueillis dans les contenants les plus divers. Les emballages cartonnés portaient parfois encore des indications sans rien de systématique, le plus souvent une date, exceptionnellement le nom de 'Aïn Feshkha ou le numéro d'une grotte.

Mais dans la majorité des cas, les boîtes ne livraient guère les informations souhaitables. Contrairement à la poterie, sur laquelle on peut inscrire un numéro d'inventaire, les restes textiles ne peuvent être surchargés¹⁸.

¹⁶ Leur récit a été recueilli plus d'une fois, surtout celui de l'inventeur de la grotte 1Q, ed-Dhib. Quant au bédouin qui a pris sa relève, il paraît bien jeune pour avoir participé à la découverte de la première grotte à manuscrits.

¹⁵ Raymond de Tournay o. p., en 1996, et E.-M. Laperrousaz en 1999.

¹⁷ Sauf un lot de monnaies conservant les traces d'un tissu, exhumé à Feshkha, bien que le détail ne soit pas visible sur les photographies au moment de la découverte.

¹⁸ Le Victoria and Albert Museum de Londres conserve cependant des toiles sur lesquelles une étiquette a été cousue (voir ci-dessous le chapitre "Vicissitude de la collection des textiles – les textiles de Grande-Bretagne").

Les boîtes à cigarettes contenant du textile étaient annotées de manière incohérente. Les réserves du Rockefeller Museum en contenaient douze, auxquelles s'ajoutaient deux cartons d'un emploi plus répandu sur les chantiers de fouilles. En avril 1996, les informations (en caractères gras cidessous) portées sur les boîtes se récapitulaient ainsi:

- 1 Boîte "Major": **E4**, sur l'intérieur du couvercle
- 2 Boîte "Sport": 3 jar sur l'intérieur du couvercle
- 3 Boîte "Gold Star" I: **Ech tissus 1** sur l'intérieur du couvercle
- 4 Boîte "Gold Star" II: 3 tissus sur l'intérieur du couvercle
- 5 Boîte "Gold Star": **F5** sur l'intérieur du couvercle
- 6 Boîte "Master": Qumrân 56 Cimetière sud T1-2
- 7 Grande boîte "Ilford": Qumrân 56 21/3 grotte A=Q2
- 8 Grande boîte en carton brun ouverte: G11Q
- 9 Petite boîte sans couvercle, renforcée de quatre coins en métal:

Échantillons de tissus 1 [en surcharge, 2 ? ou plutôt: 2

surchargé 1]

- 10 Boîte sans aucune mention
- 11 Boîte avec une mention au crayon noir, presque illisible.
- 12 Boîte Master: **KhQ 12/4/56**

Deux autres petites boîtes entourées d'une bande de papier portaient respectivement les mentions:

- 1 Gr.8Q1
- 2 Gr.8Q-4 étoffes et ficelles
- ☐ Un tiroir de bois contenait une douzième boîte: C-1 (ou I) 13 3 52
- ☐ Un tiroir à trois compartiments portait (en anglais) la mention *4 objects* à laquelle s'ajoutait: 'Ain Feshkha (en hébreu).

4. Méthode pour comprendre le sens des annotations

Les lacunes sautent aux yeux. Comment les combler, sinon par une enquête poussée? Les informations étaient fragmentaires dans la majorité des cas. La provenance du fragment de tissu mis au jour dans le cimetière méridional a été confirmée par un cliché archivé dans les albums photographiques de l'École biblique et archéologique française, qui le montre à côté des objets de parure qu'il avait préservés de la corrosion. Puisque les bijoux figurent dans l'inventaire, sans que le textile soit mentionné, la provenance de l'ensemble ne faisait plus le moindre doute.

Sans doute, les lettres suivies d'un chiffre (E4, F5, C-1) renvoyaientelles à un système de numérotation. On essaierait donc de le reconstituer. En revanche, "3 jar" n'évoquait rien à première vue.

Puisque plusieurs fois, des dates ¹⁹(13 3 56) donnaient un point de départ fiable pour des lots abondants, la logique exigeait de savoir sur quels sites les fouilleurs avaient travaillé au jour indiqué. La lecture systématique des notes de chantier laissées par R. de Vaux a fait apparaître en particulier que l'année 1952 faisait difficulté, parce que l'urgence était partout à la fois, et que, devant les progrès des fouilleurs clandestins, les autorités avaient mis sur pied, en mars, une expédition chargée de mener l'exploration de la falaise.

Plus l'information manque, plus elle oblige le chercheur à lui donner de valeur et à en tirer le maximum. Les mentions E4 et F5 semblaient renvoyer à une série qui devait à l'évidence avoir été élaborée à l'aide des lettres A à F (au moins), chaque lettre pouvant être suivie d'un chiffre entre 1 et 5 (au moins). La liste des sites identifiés par une lettre suivie d'un chiffre allait de A à G et les numéros attestés étaient : 3, 4, 5, 6, 7, 8, 12 et 14.

Or, de telles dénominations ne correspondaient certainement pas à du matériel textile sorti de sites divisés en loci. Elles excluaient l'établissement principal et Aïn Feshkha, ainsi que la nécropole, dont le numéro de tombe est toujours spécifié. Par élimination, restaient les grottes. Il paraissait plausible que

_

¹⁹ On s'est assuré que la série de chiffres ne correspondait à rien d'autre.

les grottes à manuscrits ne fussent pas concernées²⁰. En tout état de cause, pour authentifier les lots, il fallait les rattacher à un site.

5. Exploitation des archives

Les archives inédites ne manquaient pas. Elles ont été dépouillées les unes après les autres, exhaustivement, de même que les publications remontant à l'époque des fouilles, et les témoignages de toute origine. Les trois volumes de la Revue de presse (1949-1951), les rapports et la chronique archéologique parus dans la Revue biblique, les articles du BASOR, de PEQ, et des publications érudites, la collection DJD, la synthèse des Notes de chantier de R. de Vaux figurant dans le volume édité par J.-B. Humbert et A. Chambon en 1994, tout a contribué à reconstituer la chronologie, détaillée au jour près, du travail archéologique mené sur tous les chantiers reliés à Qoumrân. Ce n'était d'abord qu'un ensemble de notes personnelles, une collection d'informations ténues, un simple document de travail. Par la suite, une fois mis en forme, le texte et ses tableaux rendirent service à d'autres chercheurs, si bien que j'ai formé le projet de compléter l'historique des fouilles et d'éclairer les obscurités qui subsistaient dans la chronologie. C'est pourquoi une annexe présente une « Tentative de chronologie, 1947-1971 », qui part de la trouvaille de la grotte $1Q^{21}$ et s'arrête à la mort de R. de Vaux. Elle doit se lire en complément au tableau qui traite de la nomenclature définitive des grottes, qu'il importait de réviser: l'existence de plusieurs systèmes de numérotation ont suscité des erreurs persistantes et des confusions entre des sites pourtant distincts. Même si E.-M. Laperrousaz a ouvert la voie pour clarifier la question²², sa mise au point demandait à être poussée jusqu'au bout. Le travail a fini par porter ses fruits.

La mention peu intelligible « 3 jar », d'après nous, renvoie à une petite grotte qui a livré au moins trois jarres, dont une contenait sans doute du tissu. Dix grottes répondent au critère. Ce sont les « petites » grottes 2, 12 (ou E6), 17,

²⁰ L'hypothèse que l'on n'aurait pas laissé passer un matériel archéologique qui en provenait sans l'enregistrer a été démentie par la suite.

²¹ La date exacte de la découverte n'est pas connue. On s'accorde à considérer que 1947 serait plausible.

²² LAPERROUSAZ, E.-M., Qoumrân, l'établissement essénien des bords de la mer Morte,-Histoire et archéologie du site, *Paris*, 1976, p. 10 et note 2.

18, 21, 28 (ou B12), 29 et 39, et les grottes à manuscrits 3Q (A3 ou Gr8) et 7Q. En l'absence d'indication précise sur le nombre de jarres ou de fragments de jarres différentes retrouvées dans les grottes 4, 11Q, et A (GQA2 ou Q2), le lot de textile peut aussi appartenir à ces sites. Ajoutons que dans la grotte 22 se trouvait un fond de jarre rempli de restes de lin noirci, que montrent deux photographies prises à proximité de l'entrée. Toutefois, la cavité ne semble pas avoir contenu d'autres jarres.

La date du 13 mars 1952 figurait sur un carton contenant de la fibre avant filage. Si l'on considère qu'elle correspond au jour de la découverte, et non à celui de son enregistrement puisque la filasse n'a pas été inventoriée, les possibilités se restreignent à cinq grottes: les grottes 6, 15 et 21, ont été fouillées le 13 mars ; la petite grotte 29, entre le 15 et le 18 mars; la grotte 2Q, du 12 au 14 mars 1952.

Tels ont été les premiers jalons de la présente recherche. Le corps du texte se divise donc en six parties: la première est documentaire, en ce sens qu'elle présente le corpus et le matériel inventorié site par site ; la seconde revient sur l'historique de la fouille des sites qui ont livré du textile, parce que les conditions dans lesquelles les missions se sont déroulées expliquent plus d'une fois la dispersion des textiles et que la connaissance de ces conditions m'a permis de retrouver leur localisation. La troisième partie, intitulée "Progrès de l'enquête", s'intéresse aux vicissitudes de la collection textile, d'abord aux pièces retrouvées en 1995, qui appartiennent à notre catalogue, mais dont la trace s'est perdue depuis leur sortie des réserves du Rockefeller Museum. Ce sont des témoins inaccessibles et précieux. Quant aux textiles présents dans la publication de Crowfoot, la plupart restent introuvables. Où sont-ils déposés actuellement? La question pouvait être élargie : des textiles de Qoumrân sont-ils conservés ailleurs? Que sont devenues les toiles passées entre les mains de Plenderleith, du Pr. Libby, de G. Lankester Harding? Tout le matériel a-t-il gagné le Rockefeller Museum? Les guerres et les conflits ont pesé sur le sort des objets archéologiques, que l'on a parfois déplacés dans la précipitation, sans que les archives en conservent la trace. La dispersion actuelle des tissus exigeait de se mettre en quête d'inédits. Nous présentons les premiers résultats obtenus.

La quatrième partie porte sur le lin et l'indigo. L'un et l'autre sont caractéristiques du matériel des grottes de Qoumrân. Leur alliance défie le bon sens, puisque les sources historiques, que nous avons récapitulées, témoignent de la difficulté que rencontraient les artisans pour fixer l'indigo sur le lin. Or, il fallait s'expliquer la prédilection pour le bleu d'indigo. Les fils teints de Qoumrân offrent une palette de nuances qui va jusqu'au bleu le plus intense et le plus profond, comme n'en obtiennent que les professionnels qualifiés, disposant d'ateliers perfectionnés, ce qui permet de fabriquer un indigo de qualité bien supérieure à celle que l'on produit localement. Comment les commanditaires des toiles ont-ils échappé aux falsifications courantes que dénoncent les sources? Remplacer les fils de lin à teindre par des fils de laine aurait induit de facto une impureté majeure, ce dont la clientèle des teinturiers se méfie. En milieu juif, il ne s'agit plus de fraude, mais d'un manquement sérieux à l'interdiction de mélanger une substance végétale et une substance animale. Comment se fait-il que ni les teinturiers, ni les tisserands travaillant pour la protection des manuscrits de Qoumrân n'ont pas failli ? Faut-il y voir la volonté expresse d'une autorité qui ne transigeait pas en matière de pureté, au point d'exiger que le lin soit teint avec le plus beau des indigos, dont l'origine est également végétale? Les érudits de l'Antiquité ignorent de quoi est tiré l'indigo. Le terme hébreu qui le désigne semble indiquer que les juifs, bons teinturiers répandus dans le pourtour de la Méditerranée, en connaissaient la nature végétale. Mais la Loi ne défend nullement qu'une teinture végétale imprègne une fibre animale, ou l'inverse. Où s'est-on procuré le coûteux indigo des housses à manuscrits ? Dans quel atelier? Nous proposons une interprétation minutieuse des installations de Feshkha comme l'indigoterie qui aurait travaillé à l'ornementation des fils de lin teints en bleu. La reprise récente de la fouille consolide notre hypothèse.

La cinquième partie traite de cas particuliers. Elle revient sur des textiles publiés par G. Crowfoot, pour en étudier des détails singuliers. Enfin, la dernière partie donne un prolongement aux analyses des laboratoire sur les

fibres et les pigments d'échantillons prélevés dans les textiles inédits. Les résultats donnent lieu à une interprétation qui ouvre des perspectives sur l'histoire de Qoumrân au-delà de la date supposée de son abandon en 68 de notre ère. Non seulement l'archéologie, mais aussi l'archéométrie, apportent ainsi leur contribution à l'histoire encore mal connue de la Période III, particulièrement au moment des révoltes juives.

L'étude approfondie des textiles sollicite la collaboration des plusieurs disciplines. Notre travail s'est donné le but d'ajouter à la connaissance archéologique des sites reliés à Qoumrân mais surtout, de susciter l'intérêt des historiens et des philologues. Elle permet en effet de mesurer les implications de chaque cas particulier sur la question cruciale du dépôt de manuscrits dans les grottes. Conjointement avec les analyses scientifiques menées depuis 2000, l'étude des textiles commence seulement à montrer que l'histoire de Qoumrân s'est prolongée au-delà de 68 de notre ère et à nous faire discerner comment elle s'est inscrite dans celle de toute la région.

PREMIERE PARTIE: DOCUMENTATION

LE CORPUS TEXTILE ET LES SITES

CHAPITRE 1

PRESENTATION DU CORPUS

L'École biblique et archéologique française de Jérusalem m'a chargée en 1995 de la publication finale des textiles de Qoumrân, c'est-à-dire de ceux qui proviennent du site lui-même, de Aïn Feshkha, des cimetières, des grottes à manuscrits et des autres cavités. C'est à ce titre que j'ai séjourné à Jérusalem pour étudier les vestiges d'étoffe, certains déjà publiés, d'autres inédits, alors déposés au *Palestine Archaeological Museum, Rockefeller Foundation*.

I. QUESTIONS DE METHODE.

La présentation du corpus est un préalable aux inventaires. Les textiles de Qoumrân composent un ensemble dont personne ne soupçonnait l'étendue. Jusqu'à présent, aucun inventaire complet des textiles trouvés dans les grottes et dans les sites reliés à l'établissement principal de Khirbet Qoumrân n'a encore été publié. Grace Crowfoot a dressé dans *DJD I* une première liste de 75 étoffes de lin récupérées dans la première grotte à manuscrits en dépit des ravages exercés par les fouilleurs clandestins avant le passage des archéologues.

Le matériel textile est cependant beaucoup plus abondant qu'on ne l'avait soupçonné. Au catalogue de G. Crowfoot viennent en effet s'ajouter de très nombreux vestiges, encore inédits, dont l'intérêt réside dans le fait qu'ils sont bien plus diversifiés que les 75 toiles publiées dans *DJD I*. Ils proviennent non pas de la seule Grotte 1Q, mais aussi des autres sites, grottes, cimetière, établissement principal, Feshkha. Nous allons décrire ici le matériel, en commençant par les conditions de stockage dans lesquelles il a été retrouvé en 1995.

II. CONSERVATION ET ETAT DU MATERIEL INEDIT (1949-1998)

Concrètement, le matériel se présentait en lots conservés jusqu'en 1998, pour la plupart au *Palestine Archaeological Museum, Rockefeller Foundation*, de Jérusalem. Aucun changement n'avait été apporté depuis que les ouvriers des fouilles avaient ramassé les restes de tissu et les avaient déposés dans leurs boîtes. Les vestiges textiles n'avaient pas été enregistrés dans les inventaires des objets archéologiques dressés par les archéologues. La lacune est à la source des grandes difficultés rencontrées au cours de leur étude pour en déterminer la provenance exacte, chose qui n'a pas toujours été possible. Les emballages d'origine (aujourd'hui disparus) dans lesquels les tissus ont séjourné près d'un demi-siècle n'avaient rien que de très ordinaire ; ils étaient à l'image de ce que l'on trouvait à utiliser dans les années de l'après-guerre, particulièrement dans une contrée où l'on manqua durablement du superflu comme du nécessaire.

De banales boîtes à cigarettes arabes ou à cigares étaient réutilisées sur place, une fois vidées, à des fins moins prosaïques, ou des emballages cartonnées ayant contenu du matériel photographique Kodak ou Ilford, et des boîtes en carton fort, le plus souvent dépourvues de leur couvercle, comme il s'en trouve pour stocker les enveloppes encore aujourd'hui dans les papeteries de Jérusalem Est. Les lots plus volumineux ou plus pondéreux avaient été placés, eux, dans de grands tiroirs oblongs, en bois, compartimentés au besoin, sans précaution particulière pour isoler le matériel organique du contact direct avec le fond : le papier de soie sans acide ou le papier aluminium n'étaient pas encore en usage et l'on faisait avec les moyens dont on disposait.

Enfin, un groupe de textiles particulièrement abondant, celui de Christmas Cave, avait quant à lui déjà été trié par lots, réparti dans des sacs et inventorié de façon exhaustive par Jean-Baptiste Humbert et Alain Chambon avant que je les examine. Le plastique risquant d'endommager les contenus, en raison des moisissures qu'il peut déclencher sur les matières organiques, je les ai placés dans du papier de soie sans acide.

III. DIFFICULTES PARTICULIERES

La question des publications et des sources n'aurait pas lieu d'être abordée sauf dans le cas présent, où elle est de première importance pour déterminer la provenance de chacun des tissus que nous appellerons désormais « de Qoumrân », pour désigner l'ensemble des textiles, qu'ils proviennent du site principal, des grottes de sa falaise, des cimetières ou de Aïn Feshkha, mais sans préjuger du lieu exact où ils ont été trouvés. Il n'existe pas d'archives ni de documentation spécifique concernant les vestiges de textiles « de Qoumrân ». Les archéologues en charge des fouilles n'ont que trop rarement et incidemment mentionné leur présence parmi les trouvailles qu'ils ont faites. Les carnets de fouille de Roland de Vaux et les catalogues sont quasiment muets sur la question. Lorsqu'ils en parlent, il faut croire que leur abondance était telle que ces restes méritaient d'être signalés.

L'objectif premier des campagnes n'était pas en effet dans ces modestes découvertes, difficiles à interpréter sans des moyens particuliers ; l'attention se concentrait prioritairement sur la poterie et les monnaies, qui seules étaient susceptibles de fournir des indications plus précises que celles données par la poterie sur la date des manuscrits. Si au cours des expéditions, les menus ustensiles de fileur et de tisserand, en particulier les fusaïoles, ont été soigneusement inventoriés, décrits, mesurés, dessinés et photographiés, les textiles, eux, sont des vestiges dont la structure et la facture peut se retrouver telle quelle à des siècles d'intervalle et sous des latitudes différentes. Ils ne tenaient donc qu'un rôle très secondaire dans l'ordre des recherches, alors que tant d'autres paraissaient prioritaires. De plus, à la fin des années quarante, ni l'École biblique et archéologique française ni le service des Antiquités jordaniennes ne disposaient de spécialistes sur place. Les trouvailles textiles étaient plutôt l'affaire d'égyptologues servis par la sécheresse des sables et par les embaumements, ou celle des orientalistes qui avaient travaillé à Palmyre, si riche en textiles ; jusqu'alors, il n'existait pas au Proche-Orient de site où des tissus aient pu résister au passage du temps. La Grotte 1Q était donc la première à en livrer, grâce à des conditions climatiques et géologiques bien particulières.

IV. Premieres mesures de stockage

Les boîtes, remplies par les ouvriers ou les responsables des fouilles, ne portent que de rares indications sur les circonstances des découvertes de fragments textiles ; aucune méthode particulière n'a été appliquée : une main anonyme a écrit, sur le flanc du carton, ou à l'intérieur d'un couvercle, une date, plus rarement encore, une lettre suivie d'un numéro, ce qui peut correspondre, par exemple, à une « petite » grotte, ainsi que l'on a pris l'habitude de qualifier les cavités qui n'ont livré aucun vestige de manuscrit. Jamais le moindre renseignement sur le niveau dans lequel ont été récupérés les fragments. Et pour cause : compte tenu de la quantité parfois rassemblée, - jusqu'à environ une demi livre de textiles en vrac-, il est fort probable que les vestiges, découverts dispersés dans un site donné, ont été placés, à mesure que le chantier progressait, dans un seul et unique emballage. Ce fut le cas lorsque la Grotte 11Q a été fouillée en 1956.

Pour rendre possible la publication du matériel, il était donc indispensable de puiser à toutes les sources possibles afin d'exploiter les moindres éléments d'information existant. Et ils existaient, très fragmentaires et épars, mais ils existaient. Les tableaux (I et II) sont le fruit d'un travail documentaire destiné initialement à élucider la provenance de textiles dont on ne savait rien, sauf qu'ils étaient là. Plus d'une fois, leur site d'origine a pu être défini sans marge d'erreur.

V. ÉTABLISSEMENT DES PROVENANCES

La méthode ne permet cependant pas de venir à bout de toutes les difficultés : il arrive qu'il soit impossible de déterminer une provenance à partir d'une date inscrite sur la boîte, parce que, ce jour-là, plusieurs chantiers étaient en cours simultanément dans le *khirbeh* et dans les grottes qui le surplombent. La réserve s'impose d'autant plus que cette date peut correspondre aussi bien à la fouille proprement dite qu'à la journée consacrée à l'enregistrement des trouvailles de la

semaine en cours. Le plus souvent, le tri et l'inventaire se faisaient le vendredi, jour de congé des ouvriers bédouins. Si la date tombe un vendredi, il est donc impossible de déterminer de quel site proviennent les fragments ; on peut dire seulement qu'ils appartiennent aux sites où l'on a travaillé entre le vendredi de « tri des tessons » précédent et celui dont la date figure sur l'emballage.

Dans certains cas, heureusement les plus rares, la seule information portée sur la boîte consistait en une mention manuscrite apposée sur la face intérieure du couvercle : « 3 jar ». Lue telle quelle, l'annotation ne présentait pas de signification mais il suffit d'un peu de bon sens pour tirer profit de l'information : sans doute le textile a-t-il été recueilli dans ou sur une jarre, la troisième d'un locus, ou plutôt d'une grotte qui en contenait au moins trois. L'ouvrier arabe qui a écrit en anglais a simplement placé le chiffre à gauche, là où il aurait dû suivre l'usage occidental en indiquant : « jar 3 », pour « troisième jarre ».

VI FIABILITE DES PROVENANCES

La marge d'erreur varie en fonction du type de renseignements que l'on a pu recueillir et du nombre de recoupements possibles entre les uns et les autres. Il a fallu renoncer, parfois, à opter, les informations manquant désespérément. Il est hasardeux de risquer une hypothèse pour tous les petits fragments de dimensions trop réduites pour leur supposer un usage plutôt qu'un autre, et par conséquent, leur provenance restera indéterminée. Il faudrait d'autres moyens pour l'établir, et en particulier, une analyse systématique des dépôts qui encrassent la surface des textiles inédits pour les comparer avec le sol des grottes. La falaise est creusée de grottes qui ne sont pas de la même nature que les cavités artificielles de la terrasse marneuse du *khirbeh*.

VII. EXPLOITATION DES ARCHIVES PHOTOGRAPHIQUES

Les clichés de textiles pris au moment de la fouille sont trop rares pour être d'un utile secours. Il en existe, mais ils ont été réalisés en Grande-Bretagne, hors de

leur contexte, en vue de la publication dans *DJDI*. En revanche, l'École biblique et archéologique française a constitué des albums de photographies tirées sur plaques de verre. L'un d'entre eux porte la légende : « fragment de fumier » ; l'objet est en effet un coprolithe, ou plutôt, un amas d'excréments, de graviers fins et de terre desséchée pris qui a permis de conserver des fragments très nets d'une étoffe déchirée. Traité par ordinateur et agrandi, le cliché permet une analyse technique de la toile effilochée après déchirure que l'on y distingue, et le compte des fils au centimètre est faisable, en raison de la qualité remarquable du négatif.

Une fiche établie pour les bijoux découverts dans une tombe du cimetière est illustrée d'une photographie qui montre des vestiges textiles, qui ne sont pas décrits par l'archéologue chargé de rédiger la notice. Les deux fragments (initialement solidaires) ont pourtant été conservés avec les objets de parure inventoriés, dans une boîte *Master*. Ils figurent par conséquent dans notre catalogue sous le numéro B.003. Enfin, comme l'American School for Oriental Research de Jérusalem (ASOR), devenue entre temps l'Albright Institute, a été associée à la fouille de la « petite » Grotte 12, O. Sellers a pris in situ deux clichés d'un fond de jarre rempli de ce qui paraît être un épais dépôt noirâtre. Il semble que des restes de tissu y soient visibles, mais rien n'est sûr sans vérification. Je n'ai pas retrouvé ce dépôt, et l'article du BASOR ne commente pas le détail du cliché publié, dont l'Albright Institute n'a pas pu me communiquer le négatif. Aucun traitement informatique de l'image n'a donné de résultat. C'est donc la seule photographie qui montre du textile (et non pas un textile) in situ. Bien entendu, les trois photographies sont en noir et blanc. Plus récemment, en 1996, Jean-Michel de Tarragon a effectué une série de clichés qui, n'étaient pas primitivement destinés à la publication. Les meilleurs seront cependant retenus ici, afin de donner une idée de la forme et de l'état du matériel textile, tel qu'il se présentait lorsque j'en ai entrepris l'étude en 1995.

CHAPITRE 2

METHODOLOGIE DU CATALOGUE

Introduction

Contrairement à l'usage établi en matière de publication pour les tissus, qui présente les trouvailles d'un site en les ordonnant par type de fibres (fibres végétales : lin, coton ; fibres d'origine animale : laine, soie), et par type de vêtements si l'état de conservation permet de le déterminer, on adoptera pour les textiles « de Qoumrân » une nomenclature spécifique. En effet, la diversité et les particularités du matériel archéologique concerné l'exigent. Les étoffes et les fragments de tissus retrouvés au cours des fouilles ont été dispersés au fil des ans dans différentes institutions, musées, fondations, instituts, et sans doute, collections privées, sans qu'il m'ait toujours été possible de savoir où ils sont conservés.

Le catalogue présenté ne prétend donc nullement à l'exhaustivité. Bien au contraire : il se conçoit comme un état provisoire de la question, qui sera actualisé au fur et à mesure que seront localisés les lieux dans lesquels les textiles manquant ont été stockés. Ce travail est en cours. Il s'agit aussi de fournir à la communauté scientifique un outil de travail, qui n'est pas la seule affaire des spécialistes du textile : la relation matérielle qui solidarisait les housses à manuscrits et les rouleaux ayant fait l'objet d'une étude particulière, elle sera reprise dans un chapitre de ce volume. Elle pourra, espérons-le, contribuer à la discussion qui s'est développée entre les scientifiques au début de l'année 2001 à propos des rouleaux et de leur hypothétique placement à l'intérieur des jarres.

I. LES INEDITS

Les tissus inédits proviennent de plusieurs sites, et non plus de la seule 1a Grotte 1Q, comme ceux que Grace Crowfoot avait expertisés ; celle-ci n'avait pas

livré de vestiges de vêtements, contrairement aux grottes de refuge ayant servi pendant la Révolte de Bar-Kokhba, ou à Masada. Les archéologues et les historiens pourront donc trouver de l'intérêt à comparer le matériel présenté ici avec celui des autres sites de la mer Morte. Une partie importante des inédits figurant au catalogue provient de grottes, aussi bien de grottes à manuscrits que de « petites grottes ». Ils donneront une idée plus précise des housses protectrices employées pour envelopper les rouleaux, des toiles plus robustes qui ont servi à les empaqueter selon une technique de pliage qui sera décrite en appendice, et des petites bâches utilisées pour obturer les jarres.

C'est pourquoi le catalogue rompra délibérément avec les usages et présentera les tissus site par site : il va de soi que le cimetière n'a pas livré un matériel textile de même nature que celui des grottes habitables ; à supposer par exemple, qu'il s'agisse dans les deux cas de lin, tissé selon une technique approchante, les deux pièces n'ont pas eu le même usage. L'ordre adopté devrait servir la clarté du propos, pour ceux qui ne sont pas familiarisés avec les publications spécialisées, parfois très techniques et donc absconses.

Un tel choix, conforme à l'objectif visé entend offrir ici un bilan de l'état des recherches, si provisoire soit-il. Les analyses déjà menées en laboratoire complèteront progressivement nos connaissances sur le matériel concerné : datation, nature des fibres employées, teintures identifiées.

II. CARACTERISTIQUES DES TEXTILES DU NOUVEAU CORPUS

Une description, même fragmentaire et partielle, devrait cependant suffire à montrer que les sites reliés à Qoumrân ont livré un matériel textile d'une richesse insoupçonnée. Les soixante-quinze étoffes récupérées en 1949, après le passage de pilleurs, dans la première grotte à manuscrits, formaient un lot homogène : aucun vestige de vêtement, uniquement des restes de housses, d'enveloppes et de bâches de lin, toutes de petites dimensions, suggérant une connexion avec les manuscrits. Les pièces, pour les mieux conservées, n'excédaient pas une soixantaine de centimètres de largeur sur 73 centimètres de longueur au plus, exclusivement en lin sans le moindre mélange prohibé ; la plupart des toiles ne portent aucune ornementation, et

sont simplement ourlées. Le tissage était d'une facture sobre, presque austère, puisque le « point » le plus fréquent est l'armure dite « toile » ; cependant, il existe des toiles à franges, pendant librement au bas de la largeur. Un autre groupe d'étoffes est ajouré, dans le tiers inférieur : il s'agit de nappes de fils de chaînes laissés nus, c'est-à-dire par-dessus lesquels le tisserand n'a pas fait passer de trames sur une hauteur variable, de 2 à un peu plus de 7 centimètres, le tissage des trames reprenant normalement après l'interruption.

Seule une petite proportion d'étoffes présente une décoration réalisée à l'aide de fils bleus, teints avant le tissage : il s'agit de rayures (deux trames successives) se répétant à intervalles réguliers deux ou trois fois ; l'espacement peut aussi être délibérément irrégulier, au contraire. Dans un tout petit nombre de cas, des rectangles (formés de deux trames perpendiculaires à deux chaînes) inscrits les uns dans les autres. G. Crowfoot avait remarqué, à juste titre, que le mauvais état de conservation de certaines étoffes empêchait de déterminer si, dans leur intégralité, elles avaient comporté ce type de décoration. Jamais ces deux types de décorations ne coexistent sur une même toile, pour autant que l'on puisse en juger, certains fragments étant minuscules.

La caractéristique la plus remarquable des décorations à l'indigo réside dans le fait que l'on ne trouve pas deux fois le même motif d'une étoffe à l'autre. Elles sont toutes différentes, et en faisant varier le thème de la rayure bleue, les tisserands s'ouvraient un champ de possibilités presque infini, tout en obéissant à une contrainte initiale qui constitue pour ainsi dire une « signature », et fait de chaque étoffe ainsi ornée une création particulière à l'intérieur d'une structure imposée.

Enfin, une troisième catégorie d'étoffes, toujours exclusivement de lin, se distingue des précédentes en raison de leur facture plus grossière et de leurs dimensions plus réduites. Elles ne portent aucun ornement, les fils sont plus robustes et les tisserands leur ont donné l'apparence et la résistance de petites bâches. À peu près carrées, elles ont été décrites dans les premières publications comme ayant servi à recouvrir l'ouverture des jarres dans lesquelles on avait disposé les rouleaux, puis prises sous leur couvercle. Les bâches auraient alors eu pour fonction d'isoler le contenu des atteintes de l'air et de l'humidité. Les propriétés isolantes du lin sont

bien connues et attestées depuis la plus haute antiquité. C'est pourquoi les tentes militaires étaient faites de lin.

Lors des premières expertises, les spécialistes avaient remarqué que les toiles étaient encrassées de dépôts noirâtres et de taches de poix, de goudron et de cire qui auraient servi à maintenir scellés les couvercles sur les jarres, interdisant par là toute effraction.

Certaines des petites toiles en question présentent à l'un des angles au moins une cordelette prise dans les ourlets de coin, ou seulement son vestige. L'hypothèse de Grace Crowfoot était que ces liens allaient rejoindre les oreillettes qui subsistent sur l'épaule de plusieurs jarres trouvées alors et ultérieurement aussi bien dans les grottes que dans le *khirbeh*.

III. LES NOUVELLES DIRECTIONS DE LA RECHERCHE

Le matériel qui vient s'ajouter aux soixante-quinze étoffes déjà connues étend donc le champ de la recherche : l'emploi d'indigo sur du lin dans le respect des lois de pureté, qui interdisent le mélange de substances hétérogènes, exigeait le contrôle de tous les processus menant à la fabrication, depuis le filage, la mise en teinture des fils, jusqu'au tissage, dont les textiles retrouvés sont le résultat concret et impeccablement licite du point de vue religieux.

L'étude technologique des artisanats impliqués fera donc l'objet d'un exposé particulier. Quant à la fonction des grottes proprement dites, cachettes ou *genizah*, la discussion reste ouverte; elle divise toujours les spécialistes; l'observation des textiles devrait ajouter des éléments nouveaux au dossier, dans la mesure où elle permet de déterminer si l'emballage des rouleaux à l'intérieur de toiles avait été conçu comme une protection aussi efficace et aussi durable que possible, ou bien si, au contraire, il ne s'agissait que d'un abandon n'ayant pas nécessité de précaution particulière.

L'interprétation historique concluant l'étude ne saurait cependant être qu'une esquisse prudente : il faudra attendre des recherches plus poussées et mener à son terme le travail entrepris, pour tirer des conclusions plus assurées.

CHAPITRE 3

LA DOCUMENTATION: INVENTAIRES

I. LE NOUVEAU CORPUS TEXTILE DE QOUMRAN

L'inventaire présenté n'est qu'un état provisoire du corpus à venir : il reste à examiner et à évaluer de nombreux vestiges qui viendront compléter ceux qui figurent ci-dessous. Pour l'instant, étant donné l'abondance du matériel et des différentes tâches qu'il fallait effectuer de front, pour en établir les provenances par exemple, le bilan peut décevoir. Priorité a été donnée aux textiles de l'établissement principal, des petites grottes et des grottes à manuscrits dont il était possible d'assurer la provenance. En effet, la comparaison entre ceux-ci et les étoffes de la Grotte 1Q (et les autres sites contemporains ou avoisinants) fait partie des données les plus importantes pour interpréter Qoumrân dans son contexte le plus large. La comparaison avec les trouvailles textiles rattachées à Masada et à la seconde révolte juive fera l'objet d'une présentation ultérieure : le rapprochement avec les textiles de Christmas Cave ouvre une large perspective ; Qoumrân reste un cas à part, parce que les housses à manuscrits n'existent que là, mais le matériel textile issu de Christmas Cave ne l'exclut nullement des pratiques de tissage et d'ornementation en usage aux deux premiers siècles de notre ère, bien au contraire.

II. LES TEXTILES « SPI »

1. Le matériel

Sont regroupés sous cette appellation des lots abondants de textiles, une centaine, encore en cours d'étude et d'enregistrement. Initialement, ils appartenaient à un ensemble de tissus stockés en vrac. Comme les autres tissus qui sont décrits ici, ils proviennent des fouilles menées par R. de Vaux dans Qoumrân et ses environs.

Toute la question est de savoir d'où exactement. Ils ont été entreposés jusqu'en 1996 dans les réserves du Rockefeller Museum ; en effet, les textiles jusque-là inédits se trouvaient dans la pièce où sont conservés les manuscrits,. La plupart d'entre eux avaient été regroupés dans des boîtes portant quelques indications utiles pour en définir la provenance, par exemple, la mention « G11Q » pour une boîte du même type.

« SPI » ne faisait pas exception, à ceci près que le déchiffrage de l'indication écrite au crayon à papier sur le côté du carton résistait à tous les efforts. Faute de mieux, nous avons adopté « SPI » comme dénomination provisoire, en espérant améliorer notre lecture ultérieurement. L'écriture était en tout cas bien celle du Père de Vaux – mais les certitudes s'arrêtaient là. Plus tard, Jean-Baptiste Humbert et moi-même avons cru pouvoir reconnaître dans ces signes « KhQ » – pour « Khirbet Qoumrân ». L'hypothèse était tentante : à condition que les textiles aient été à 1,50 mètre au-dessous de la surface du tell²³, il était possible qu'ils se soient conservés malgré les infiltrations saisonnières des eaux. De plus, le site, au cours de ses occupations successives, pouvait avoir recelé une quantité de textiles qui cadrerait avec le lot « SPI »; comme on l'avait fait pour la Grotte 11Q, les trouvailles de tissu auraient été collectées au fur et à mesure de la fouille.

-

²³ G. ROCHE-BERNARD et A. FERDRIÈRE, *Costumes et Textiles en Gaule Romaine*, « Découvertes de textiles », p. 152 : « La conservation, et donc la découverte de textiles lors de fouilles archéologiques dépend des conditions d'enfouissement et demeurent, malgré certaines découvertes remarquables, encore rares ; toutefois, on les décèle de mieux en mieux. Le terrain environnant est un agent important de conservation, puisque les fibres d'origine animale (laine de mouton ou autres poils) se conservent dans un milieu acide, tandis qu'un terrain de type basique favorise la conservation des fibres végétales (lin, chanvre…)

Un milieu humide, combiné aux éléments précédents, permet également une bonne conservation : tourbières du Danemark, de l'Allemagne du Nord, site marécageux des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), environnement portuaire comme à Lattes (Hérault), Marseille, ou lit antique d'un fleuve, comme à Chalon-sur-Saône.

Un autre facteur éventuel de conservation des fibres est la proche présence d'un élément métallique; les produits de corrosion de ce dernier peuvent intervenir comme protection contre les bactéries et conserver ainsi les fils; dans d'autres cas, les oxydes métalliques les ont remplacés complètement. Il s'agit donc là d'un phénomène de minéralisation, dans la

Nous l'avons constaté, Russell Adams²⁴ et moi-même, lorsque nous avons vidé les deux grandes boîte « SPI » et « G11Q ». Elles ont manifestement été remplies sur place tout au long de la fouille, au fur et à mesure que l'on y trouvait des restes de textiles. C'est pourquoi certains vestiges rassemblés en vrac se sont révélés appartenir, une fois triés, à une seule et même étoffe, autrefois mise en pièces. Il faudra plus de temps pour déterminer combien de tissus ont connu un tel sort et pour en reconstituer les différents éléments sur la base de leurs caractéristiques techniques. En l'état de la question, il est impossible d'aller plus loin.

Entre 1996 et 2000, la collection « SPI » a été divisée en plusieurs lots affectés d'un numéro encore provisoire ; chacun d'entre eux a été enveloppé dans du papier sans acide. Le volume était tel qu'on ne pouvait les remettre dans leur emballage primitif, par ailleurs impropre à leur bonne conservation²⁵.

2. Tentative d'identification de « SPI »

- 1) La boîte cartonnée ne fournissait guère d'indices sur la provenance des tissus. Outre la mention manuscrite rendue ici par « SPI » sous toutes réserves, elle portait l'indication : « 1933, fouilles de Jéricho ». Le tout avait été biffé.
- 2) Toutefois, les signes « SPI » sont bien de la main de R. de Vaux, et la boîte a été entreposée au Rockefeller Museum dans la réserve dite « de Qoumrân », au sens le plus large du terme.

Il ne fait donc pas de doute que les tissus proviennent de l'un ou l'autre des sites relevant de Qoumrân et fouillés sous l'égide de l'École archéologique française. Mais lequel?

3) En bonne méthode, c'est encore en partant des trois signes identificateurs que l'on peut resserrer les possibilités. Premièrement, l'indication n'est pas d'une date, laquelle comporterait 4 signes. Deuxièmement, l'indication ne peut concerner le cimetière, pour deux raisons : l'absence de tout linceul a frappé les fouilleurs ; et

mesure où les fils textiles sont fossilisés par la présence de métal. Enfin, la surface métallique a pu garder seulement l'empreinte de l'armure du tissu. »

²⁴ Department of Archaeology and Prehistory, University of Sheffield, Grande-Bretagne.

²⁵ Parallèlement à l'enregistrement dans le catalogue général des textiles de Qoumrân, nous avons entrepris un inventaire séparé pour les textiles « SPI ». Il est inachevé et sera publié le moment venu.

l'abréviation « C » ne cadre pas avec la graphie « SPI ». Troisièmement, il peut difficilement s'agir d'Aïn Feshkha désigné comme AF dans tous les documents de fouille. Il figurerait dans l'inventaire suivi de son numéro de catalogue. Or AF1 est une série de perles, AF2 à 6, des monnaies, AF7, une cruchette, AF8, une lampe, AF9 et AF10, des monnaies. SPI désignerait-il le *khirbeh* lui-même? Il est tentant de lire, comme nous l'avons d'abord fait, « KhQ » au lieu de SPI. Mais il faudrait beaucoup forcer la lecture du dernier signe, qui ressemble plutôt à une haste, pour y reconnaître l'initiale Q de Qoumrân. Qui plus est, comment aurait-on passé sous silence une telle trouvaille à l'intérieur même de l'établissement principal ? De Vaux a sauvegardé un petit fragment de lin très noir, sorti du locus 96 au sud des bâtiments. Pourquoi n'aurait-il pas pris soin d'assurer d'autres trouvailles textiles, qui auraient permis de recouper ce que les sources antiques disent du vêtement essénien ?

En effet, Philon, Pline l'Ancien et Flavius Josèphe font tous grand cas des particularités vestimentaires auxquelles se reconnaissaient les esséniens ²⁶. Si ce n'était le seul, c'était un moyen de poids pour consolider l'hypothèse essénienne de Qoumrân. Qui aurait laissé échapper pareille aubaine? Ni la multiplicité des autres tâches, à commencer par la fouille du khirbeh, ni l'absence de spécialistes en textiles, ne suffiraient à expliquer un tel désintérêt.

Restent donc les grottes. Au moins deux ont livré une quantité de tissus aussi abondante : 1Q, la toute première, et 11Q, découverte en 1956. Dans les deux cas, les rapports préliminaires et les publications définitives mentionnent la présence de textiles. Ils ont fait l'objet d'une étude (1Q) ou sont enregistrés dans le catalogue du matériel archéologique (11Q) sous le numéro G11Q. Le mobilier provenant des grottes est répertorié par exemple sous la dénomination GQ12- suivi du numéro de chaque objet, pour ce qui provient de la Grotte 12 (nomenclature des 'petites grottes' de Qoumrân, incluant certaines grottes à manuscrits, identifiées comme telles ultérieurement). Enfin, la Grotte 4Q²⁷ et ses environs contenaient des vestiges de

_

²⁶ Voir *infra*.

²⁷ SCHICK, T., « An exhibition of Scrolls and Archaeological Objects From the Collection of the Israel Antiquities Authority », published by the Art Gallery of New South Wales, 2000, p. 104.

tissus qui n'ont guère retenu l'attention des fouilleurs, mais que l'on a conservés à part.

A défaut de pouvoir déterminer plus précisément ce à quoi correspond « SPI », un certain nombre d'hypothèses peuvent au moins être résolument éliminées. Le plus probable est que « SPI » désigne l'une des grottes explorées en 1952, ou la Grotte 1Q elle-même, parce que la haste finale ressemble bien à un 1 ou à un I, ou encore le *khirbeh* lui-même²⁸. Une étude plus poussée des textiles et l'examen d'échantillons pourront aider à consolider l'une ou l'autre des hypothèses envisagées.

_

²⁸ Selon Jean-Baptiste Humbert, « S » pourrait être l'abréviation de *survey*. En ce cas, Q désignerait Qumrân. Quant au I restant, serait-ce « One »? ou bien l'indicatif de l'équipe *İ*, *1*, *ou I*? Rien n'a permis de trancher en faveur d'une hypothèse plutôt que d'une autre.

III. LES TEXTILES DE CHRISTMAS CAVE

1. La grotte et les circonstances de sa fouille

Le nom de « Christmas Cave » ne correspond à aucune dénomination dans la nomenclature officielle des sites liés à Qoumrân. Aucune revue archéologique n'a publié de rapport sur une opération de fouille dont on ne sait à peu près rien, sinon qu'elle a été menée par John M. Allegro en 1960-1961 dans les falaises occidentales, surplombant la mer Morte. La diatribe s'est engagée après la découverte du Rouleau de Cuivre (3Q15) entre J. Allegro et l'Équipe internationale. Allegro a donné sa publication du texte avant Milik, qui en était officiellement chargé. La rupture une fois consommée avec ses collègues, Allegro a cherché et trouvé d'autres voies pour se mettre en quête des trésors énumérés dans le Rouleau de cuivre. Soutenu financièrement par un grand journal anglais, devenu conseiller personnel du souverain jordanien, alors très jeune, il a mis sur pied une expédition archéologique dont il n'a jamais rendu publics les résultats. La mission disposait d'une logistique convenable et le roi Hussein en personne a rendu visite au camp de base de l'expédition, sur les flancs de la falaise que l'on explorait. Des étudiants ont pris quelques clichés d'amateurs lors de visites à la grotte qui avait livré le matériel le plus abondant.

2. Le matériel archéologique de « Christmas Cave »

Le *PAM*, ou *Rockefeller Foundation*, a conservé dans ses réserves l'ensemble des trouvailles rapportées de l'expédition. Jean-Baptiste Humbert et Alain Chambon ont procédé en 1994 à leur inventaire et mis en sacs les lots dûment catalogués. Certains d'entre eux contenaient des demi-pages de carnet sur lesquelles ont été rédigées au moment de la fouille quelques indications relatives au secteur de la grotte d'où ils avaient été dégagés. Pour sommaires qu'elles soient, elles ont leur utilité et

je les ai fait figurer dans le tableau ci-dessus²⁹. Dans la perspective de la présente recherche, j'ai examiné en 1995, puis en 1996/1997, les lots contenant du tissu. J'ai retiré les vestiges d'étoffes des sacs en plastique dans lesquels ils se trouvaient afin de les emballer dans du papier sans acide, indispensable à la préservation des fibres textiles. Chaque lot a reçu un numéro précédé du préfixe Qcc pour Q[o]umrân³⁰ Christmas Cave.

3. Enquête menée à Manchester

Jean-Baptiste Humbert m'a incitée à relancer l'enquête sur la grotte. Un séjour à Manchester s'imposait.

En février 1996, le Dr. George Brook et le Dr. John Prag m'ont donné accès au fonds Allegro, conservé à l'Institut d'archéologie, et en particulier aux archives photographiques personnelles qui y ont été déposées. Les recoupements effectués entre différentes sources confirment que « Christmas Cave » appartient à la falaise de Qoumrân, au sens extensif du terme. Quant au nom qui lui a été attribué, il tranche sur les autres ; son choix relève de l'anecdote : J. Allegro a en quelque sorte repris la tradition des grands navigateurs qui, découvrant une île, lui donnaient le nom de la fête la plus proche de la date à laquelle ils y avaient abordé. Néanmoins, rien ne dit que « Christmas Cave » ait été découverte le jour de Noël. En fait, il se trouve que, ce jour-là, Hussein de Jordanie a rendu visite à l'expédition. Un repas et une fantasia ont solennisé l'événement et, pour honorer le roi, J. Allegro a voulu associer à la grotte la date de sa visite au camp³¹.

4. Catalogue de « Christmas Cave » et éléments de discussion

Le catalogue ne peut donner qu'un aperçu du matériel textile. L'abondance des lots est telle qu'elle requiert une étude complète. Il serait prématuré d'anticiper sur l'examen de chaque pièce et sur quelque bilan que ce soit. Néanmoins, il ne fait pas

²⁹ La conclusion de la première partie (Inventaires) récapitule les données que l'on peut en retirer à propos de la morphologie de cette grotte.

³⁰ Depuis le début des fouilles, les archéologues de l'École biblique et archéologique française ont adopté dans tous les documents et toutes les publications l'orthographe *Qumrân*. Dans un souci d'harmonisation, mes inventaires respectent la tradition.

Les archives contiennent une série de clichés pris pendant la fête avec sa date précise.

de doute que les textiles de Christmas Cave se rapprochent fort peu de ceux qu'ont livrés les grottes explorées dans les années 50 dans la falaise environnant immédiatement Qoumrân. Ils évoquent plutôt les vestiges trouvés dans les grottes-refuges de la seconde Révolte et ceux de Masada. À l'évidence, la plupart d'entre eux sont des restes de vêtements. La laine abonde, alors qu'elle est très rare dans les grottes à manuscrits. Beaucoup sont teints et malgré l'encrassement des lots, les couleurs vont du jaune au noir, en passant par du rouge, du vert, du bleu, du marron. Quelques étoffes présentent des bandes cousues en tapisserie. Tant que les tissus ne sont pas séparés et dépliés, la forme des ornements reste à déterminer. Cependant, j'y ai repéré quelques motifs en gamma (gamma patterns).

Pour autant qu'on puisse en juger à un stade aussi préliminaire de l'étude, les lots ne contiennent pas de tissus comparables aux housses de lin employées pour protéger les manuscrits des Grottes 1Q à 11Q. Une caractéristique constante mérite d'être signalée : l'ensemble des tissus est recouvert d'un épais dépôt cristallisé, si abondant qu'il s'est formé une croûte qui fait scintiller les vestiges à la lumière et les a durcis au point de les rendre cassants. Il faudra évidemment procéder à des analyses pour déterminer la composition du dépôt avant d'en expliquer la présence; aucun autre textile « de Qoumrân » n'en contient une telle quantité. Les étoffes semblaient avoir été saturées d'eau de la mer Morte, ou encore, avoir été détrempés sans rinçage ultérieur. Jan Gunneweg m'a suggéré que Christmas Cave (la localisation reste incertaine) s'est peut-être trouvée sous le niveau de la mer Morte pendant un certain temps. La parole est aux géologues qui préciseront les variations que les eaux ont connues depuis l'époque où les vêtements ont été abandonnés dans Christmas Cave. Cela restait une hypothèse à valider par les recherches appropriées; les premiers résultats concernant les textiles sont en partie disponibles et figurent dans le présent volume. Plusieurs échantillons seront soumis à des tests au C14, d'autres, qui sont colorés, serviront à l'identification des pigments et des teintures employés.

INVENTAIRE DES TEXTILES DE LA CHRISTMAS CAVE³²

et en collaboration avec l'Université de Manchester

TABLEAU II

élaboré à partir de la documentation rassemblée par l'École biblique en 1994

³² Une étiquette correspondant au matériel de Christmas Cave ne porte aucune autre indication que *Christmas Cave 1961/1962*, *material noted but not drawn or* [sic] *photographed*.

CHAPITRE 4

SYNTHESE PAR SITE

des archives relatives aux tissus et à l'artisanat des fibres et des pigments d'après les archives de l'École biblique, catalogues et fichiers. État en 2003.

1. Méthode et difficultés

Il n'existait pas encore de catalogue méthodique concernant le sujet. Les informations étaient dispersées dans les archives. La masse de fiches à exploiter est considérable et la première difficulté consiste à reconnaître dans la description sommaire de chaque objet sa destination première. Les renseignements s'en tiennent à l'apparence de l'objet sans l'interpréter ; par exemple, « rondelle de pierre percée d'un trou au centre ». Sans prétendre avoir identifié tous les objets répertoriés qui relèveraient de l'artisanat des textiles, la synthèse indiquera (en italiques) les identifications certaines et de la même manière avec un point d'interrogation, celles qui sont hautement probables tant que l'on aura pas systématiquement examiné les objets en question.

Ainsi, la « rondelle de pierre percée d'un trou au centre » est une *fusaïole* mais la liste proposera avec les réserves de rigueur une interprétation de l'objet lorsque et ses caractéristiques et les archives photographiques ne laissent plus guère planer le doute ; « un disque d'argile percé d'un trou au centre » a les plus grandes chances d'avoir servi à filer ; pour la clarté du propos, nous la qualifierons de *fusaïole* ?

Depuis les années cinquante, l'inventaire s'est enrichi et précisé. De nouveaux objets provenant surtout du khirbeh ont trouvé leur place dans les archives. Leur nombre est trop considérable pour qu'il ait été concevable d'en faire l'évaluation et s'assurer de leur emploi possible dans l'artisanat textile. Le travail reste à faire et sera publié le moment venu. La première section (Khirbet Qoumrân) et la troisième (Feshkha) ne présenteront donc que les objets enregistrés aussitôt après la fouille.

Enfin, dans la section grottes, la synthèse mentionne occasionnellement des objets qui ne sont pas textiles, lorsqu'ils ont un lien attesté ailleurs avec l'existence de toiles à manuscrits. Le textile a disparu mais le contexte indique en creux que la grotte en a forcément contenu à un moment ou à un autre.

2. Catalogue par site

1^{ère} section: Khirbet Ooumrân

Locus 34: KhQ 621, au 31-3-1953

Jarre inscrite: Johanan Hatla, peinte au doigt en rouge.

Vraisemblablement le nom du teinturier.

Locus 52: KhQ 960, amas métallique.

Objet **g** ; une paire de forces pour tondre les moutons.

2ème section: les grottes

(ordre suivant un axe nord – sud)

GROTTE X (GQX), du 27/3/1952 : *poteries*

GROTTE 1-2: *rien*

GROTTE 3= A8: poteries

GQ 3-9, du 14/03/52 : parure. Anneau de bronze à filets. diam. : 43 mm, ép. 7 mm; intact.

PAM 42.653.

GQ 3-10, du 14/03/52. Fusaïole?

Rondelle de pierre dure percée au centre (dessin 1/1).

Intacte, diam.40, ép. 5. Il y a aussi 2 lames de silex blond.

PAM 42.658.

GROTTE 4 : Bols, une cruchette piriforme, jarres à oreillettes.

[Les fiches vont directement à la Grotte 7]

Cependant, DJD III ajoute au mobilier archéologique du fichier :

GROTTE 5: aucun tesson.

GROTTE 6, du 13/3/52, chambre 4 x 4 m. Habitable. 30 cm de cendres.

Poteries, rien que du genre Qoumrân.

GROTTE 7 = D 14. *Jarre inscrite : le mot RWM(A) est répété deux fois*

GROTTE 8Q, du 21/02/55

Gr.8Q-1: une datte avec peau et plusieurs noyaux, un noyau d'olive, une figue.

PAM 42.656.

Gr.**8Q-2**, du 21/02/55, une boîte contenant des lanières et des pattes de cuir. *PAM 42.656*.

Gr.**8Q-3**, du 21/02/55

cuir et fragments de peau non-inscrits (?).

Gr.8Q, du 21/02/55

Fragments de linges et d'étoffes et de ficelles, « linges et » (sic).

Nids de rats chambre suivante.

GROTTE 9Q = B9

Gr.**9Q**, du 22/3/52, une lampe hérodienne.

Gr.9Q-1, des 24 et 26/02/55. *Dattes* (7) et noyaux de dattes ; 13 + un noyau dans une datte écornée.

Gr.9Q-2, des 24 et 26/02/55. *Prov.*: sol. 3 bouts de corde et de ficelle (torsion Z).

PAM 42.657.

GROTTE 10Q

Gr.**10Q-**1, du 01/03/55.

Escalier : tesson inscrit de jarre en terre rose portant deux lettres hébraïques :

XY encre violette . Dim : 66×40 .

Gr**10Q-**2, du 01/03/55. *Vannerie*, prov. : sol. Fragment d'une grande natte. [mention au crayon noir : non retrouvée].

Gr.**10Q-**3, du 01/03/55. Prov. : sol.

Fragments de grande lampe romaine tournée avec anse et décor en zigzags à la roulette.

Terre rose, fine.

PAM 42.924.

GROTTE 11Q

S'ajoute aux objets répertoriés une grande boîte de tissus dont certains à rayures bleues, associés à des vestiges de cuir. Leur publication est prévue ultérieurement.

Stockage : réserve Qoumrân, Musée Rockefeller (jusqu'en août 1998), puis salle des textiles, Israel Antiquities Authority.

11Q-9, du 11/03/56

Prov. : grotte intérieure, à droite de l'entrée. Deux fragments de cuir (?) très durci dans lesquels une corde est passée plusieurs fois. Dessin original, 2/5ème. On n'y voit plus de corde, sauf un bout qui en sort. Il faut comprendre que la corde est prise dans le cuir.

[Les archives passent directement à la Grotte 12 = E6]

GROTTE 12 = E6, du 14/03/52

La boîte contenant des *fibres* avant filage, marquée « CI », photographiées *in Album Qoumrân O*, p. 95 *ASOR* 1 et *ASOR* 2, porte la date du 13 mars. Le catalogue a pu n'être rédigé que le lendemain de la trouvaille proprement dite.

[Les archives passent directement à :]

GROTTE 15 = B3, du 13/03/52.

Grotte 16, camp de l'expédition.

GROTTE 17 = F6, *habitat douteux*.

Léger écart entre les dates : enregistrement du matériel au 13/03/52.

DJDIII, 1, indique le 15/03/52.

1. Jarre type 12 (prototype). Ht. const. 145. Diam. ouvert. 90.

2. *idem*

GQ17-3, Grotte 17 = F6, du 13/03/52.

Cinq poteaux de bois dont 2 à fourche.

- 1. 145 cm; 2. 160 cm; 3. 159 cm; 4. 149 cm, fourche
- 5. 145 cm, fourche brisée en 3 morceaux.

[Les archives passent directement à la]

GROTTE 19 = F5 = 2Q, du 12/03/52:

[mss: La Nouvelle Jérusalem] 3 fragments de 2 jarres (type 2 et 8) et un couvercle type 9

Le fichier passe directement à la Grotte 26. *DJD III* permet de combler la lacune.

GROTTE 21, du 13/03/52

Fissures dans le roc. Tessons entraînés par le ruissellement. Habitat : non.

GROTTE 26

Bol et jarre achetés des [sic] Bédouins.

GROTTE 27 : Âge du Fer.

GROTTE 28 : *3 poteries*.

GROTTE 29 = **E4**, *entre les 15 et 20 mars*.

[Les archives passent directement à la]

GROTTE 31 = B6, du 18/03/52. *Bol*.

[Les archives passent directement à la]

GROTTE 32 = B5, du 15/03/52

GROTTE 34, sans date.

[Les archives passent directement à la]

GROTTE 37, sans date.

[Les archives passent directement à la]

GROTTE 39 = A7, du 16/03/52

GROTTE 40, sans date

GROTTE A= GQA1, au 21/03/56, cuillère

À la synthèse, s'ajoutent plusieurs lots décrits :

cf.: « Vicissitudes » infra et 'les tissus « SPI »' supra.

Provenance indéterminée à ce jour :

« Boîte 7 »: tissus stockés jusqu'en 1997 au PAM, (Rockefeller Foundation). Non retrouvée.

3^{ème} Section : Aïn Feshkha

NB: la dénomination initiale « Feshkha 1 12. 3. 1956 » concerne en fait le matériel archéologique du cimetière et celui qu'a livré la tranchée ouest. Les objets signalés par l'astérisque * ont été vérifiés par l'auteur.

Feshkha 22: Tranchée ouest, au 29/01/58. Bille d'argile percée de 6 trous incomplets; diam.: 20 mm.

PAM 42.869.

*Feshkha 24: Tranchée ouest, du 30/01/58

B. d'argile percée de 4 trous incomplets. Haut entamé. Percement à côté; diam: 24 mm.

PAM 42.869.

Sur un même feuillet du catalogue allant des N°s 22 à 35 : billes d'argile.

*Feshkha 22 : bille d'argile percée de 4 trous incomplets ; diam. : 24 mm.

*Feshkha 23 : bille d'argile percée de 6 trous incomplets ; diam. : 20 mm.

*Feshkha 128, *locus 4*, *au 12/02/58*. *Niv.* : *nettoyage*.

Grosse aiguille de fer à chas, manque la pointe. Long. : 134 ; diam. max : 11

PAM 42.869.

*Feshkha 198, locus 18, au 25/02/58.

Fusaïole de calcaire tendre ; diam. : 22 mm, ép. : 12 mm.

CONCLUSIONS DE LA PREMIERE PARTIE

1. Inventaires

Le nouvel inventaire des textiles de Qoumrân et celui de Christmas Cave ne constituent pas seulement un apport quantitatif au catalogue établi par G. M. Crowfoot. Certes, cent-neuf fragments et quatorze lots supplémentaires s'ajoutent aux soixante-quinze textiles répertoriés. Le corpus a donc plus que doublé.

Il s'agit d'un ensemble qui modifie profondément ce que l'on entendait jusqu'ici en parlant des *textiles de Qoumrân*. L'abondance et la diversité du matériel enregistré ces dernières années créent un nouveau corpus, foncièrement différent de celui que l'on connaissait et qui s'enrichira encore au fur et à mesure que nous le complèterons.

Le premier enseignement à tirer des nouveaux vestiges figurant dans les inventaires réside dans la variété du matériel : la première grotte fouillée, 1Q, contenait un lot manifestement homogène d'étoffes en étroite relation avec les manuscrits, housses, enveloppes, petites bâches pour les jarres ; le bleu d'indigo y tient une place privilégiée et exclusive. En l'absence de tout matériel intrinsèque aux sites de Qoumrân, il n'était pas interdit de supposer que des conditions particulières avaient permis leur conservation dans la seule Grotte 1Q, et que, si des textiles avaient existé ailleurs, ils avaient pu obéir aux mêmes schémas de fabrication mais que, pour des raisons inconnues, ils s'étaient perdus.

Christmas Cave pose problème, nous l'avons dit, parce que sa localisation par rapport à Qoumrân reste à déterminer. Néanmoins, les indices que nous avons réunis donnent tout lieu de penser que le site est une grotte importante, comportant plusieurs chambres et qui a connu une série d'occupations depuis le chalcolithique jusqu'à l'époque romaine. Lorsqu'elle sera approfondie, la comparaison avec les tissus provenant des grottes habitées par les réfugiés

des révoltes juives confirmera que Christmas Cave entre dans la même catégorie. Les textiles de la Grotte des Lettres, de Murabba'at et ceux de Masada dont une petite partie est publiée ³³ offrent des parallèles qui demanderont à être approfondis³⁴.

Tel qu'il se présente en 2003, le corpus lève toute l'incertitude que pouvait susciter la publication de tissus ne provenant que de la Grotte 1Q. D'autres sites enrichissent l'ensemble des vestiges textiles, à savoir les Grottes 2Q³⁵, 3Q³⁶, 4Q, 8Q, 9Q, 11Q, autrement dit, sept des onze grottes à

3 0 1 4 1 11 01 00 1

Se reporter aussi aux chapitres X et XI, Woollen Textiles et XII, LinenTextiles, et Appendix, pp. 169-279, pour les textiles de la Grotte des Lettres, in YADIN, Y., The Finds from the Bar Kokhba Period in the Cave of Letters, Jerusalem, 1963.

Avigail SHEFFER et Hero GRANGER – TAYLOR in Masada IV, The Yigael Yadin Excavations 1963 – 1965, Final Reports », section Textiles from Masada – A Preliminary Selection, pp. 153-256, Zvi C. KOREN (KORNBLUM), Analysis of the Masada Textile Dyes, pp. 257-264, Israel Exploration Society, The Hebrew University of Jerusalem, Jérusalem, 1994.

Précisons encore que la tombe 2 de Engeddi ont livré deux fragments de linceul dont l'un présente la même bordure (*corder starting border*) que sur un textile de la Grotte 1Q et un vestige retrouvé à Murraba'at, SHEFFER, A., *Textiles from Tomb 2 at 'En Gedi*, in '*Atiqot* XXIV, The Israel Antiquity Authority, pp. 9* (*en anglais), 1994.

Je dois des remerciements particuliers à Guy Stiebel, archéologue qui vient de fouiller une citerne à Masada et à Tal Vogel, spécialiste du tissage, qui m'ont fait permis d'examiner au printemps 2003 un lot de toutes récentes découvertes. Leur publication offrira un matériel précieux pour mener des comparaisons avec les textiles des sites habités pendant les deux révoltes, Christmas Cave entre autres.

³⁵ JULL, A. J. T., DONAHUE, D. J., BROSHI, M., and TOV, E., « *Radiocarbon Dating of Scrolls and Linen Fragments from the Judaean Desert* », *Radiocarbon* », volume 37, N° 1, 1995, pp. 11-19. L'un des deux fragments de lin, le N° 749 de l'inventaire du Rockefeller Museum, comporte une broderie de soie qui semble médiévale. La datation confirme qu'il est tardif et ne saurait figurer dans les catalogues de Qoumrân : « AD 1279 – 1376 (1s) et

³³ Selon Avigail Sheffer, plus de dix mille fragments textiles ont été retrouvés à Masada. De plus, Guy Steibel, de l'Université Hébraïque du Mont Scopus, qui vient de fouiller à Masada, m'a permis d'examiner au printemps 2003 un lot de tissus d'époque romaine tout récemment découverts dans une citerne - dépotoir de Masada. Madame Tal Vogel, spécialiste des textiles anciens, a souligné les singularités remarquables de certaines étoffes. Leur publication donnera accès à un matériel précieux pour la comparaison avec les textiles des sites habités pendant les deux révoltes, Christmas Cave entre autres.

³⁴ Les publications majeures en la matière concernent Murraba'ât et les grottes de la Révolte de Bar-Kokhba. Trois ouvrages parus après *DJD I* ont permis aux auteurs de signaler les similarités entre les sites concernés et Ooumrân:

P. BENOIT, J. T. MILIK, et R. DE VAUX *Discoveries in the Judaean Desert II – Les Grottes de Murabba'ât*, volume de texte, avec la contribution de Mrs. G. M. CROWFOOT et Miss E. CROWFOOT, *I. Archéologie, IX. The Textiles and Basketry*, pp. 51-66, The Clarendon Press, Oxford, 1961.

manuscrits à la notable exception des Grottes 5Q, 6Q, 7Q et 10Q, quoique cette dernière contînt une natte « en partie conservée » ainsi que « des noyaux et des fruits de dattes » ³⁷.

Les grottes les plus riches en vestiges d'étoffes se trouvent toutes au nord de Khirbet Qoumrân, et sont, par ordre décroissant, 1Q, 11Q, et 3Q³⁸. Dans la terrasse marneuse, 8Q et 4Q ont livré des toiles à manuscrits qui rappellent celles de 1Q, sous réserve de l'étude ultérieure des autres fragments accessibles.

L'absence de vestiges dans les grottes 5Q, 6Q 7Q et 10Q

Un doute légitime subsiste dès que l'on évoque l'absence d'un matériel, surtout textile, dans les grottes de Qoumrân. Par ailleurs, le problème ne doit pas être éludé. Supposons donc que les quatre grottes n'aient jamais contenu de textiles.

Y a-t-il lieu d'en tirer une conclusion? Les avis sont partagés. Selon H. Stegemann, le degré de soin mis à entreposer le dépôt reflète la chronologie de l'entreprise. Plus le danger se rapprochait, plus le temps manquait pour donner aux rouleaux la protection la plus complète et la meilleure. La Grotte 1Q aurait ainsi été la première à être remplie³⁹. L'hypothèse avancée pouvait convaincre tant que l'on ignorait que d'autres grottes tout aussi riches (particulièrement 4Qa) contenaient des restes de toiles de lin, écrues ou ornées des mêmes rayures bleues que celles de 1Q. Il est donc possible que

AD 1270 – 1392 (2s), selon les analyses, détaillées pp. 16-17. Le textile n'a pas été publié. *Non vidi*.

³⁶ La fusaïole qui y a été retrouvée consolide l'hypothèse d'un artisanat textile à Qoumrân ou dans ses environs immédiats.

³⁷ DE VAUX, R., Discoveries in the Judaean Desert of Jordan III, - les 'Petites Grottes' de Qumrân. Exploration de la falaise- Les grottes 2Q, 3Q, 5Q, 6Q, 7Q à 10Q, Le rouleau de cuivre, volume I, texte, I. Archéologie, III. Les grottes 7Q à 10Q, The Clarendon Press, Oxford, 1962, p. 31.

³⁸ L'estimation s'affinera une fois achevé l'enregistrement des textiles inédits.

du tissu ait survécu dans des grottes à manuscrit sans que rien en atteste la découverte. Mais il est risqué de tenir un raisonnement reposant sur des bases aussi fragiles.

La Grotte 5Q est connue pour être la seule à ne pas avoir été pillée avant l'arrivée des archéologues. Tirer une conclusion de l'absence de tissus ne se justifie pas, puisque la grotte ne contenait pas de manuscrit sinon « des débris de manuscrits », que de Vaux juge « en très mauvais état », et « un petit tas de fragments un peu moins abîmés mais toujours très fragiles » ⁴⁰. Si des tissus ont jamais servi à y protéger des manuscrits, ils ont disparu les premiers et dès lors, les textes, plus vulnérables, étaient promis à des destructions majeures voire à l'anéantissement.

R. de Vaux décrit non sans embarras le « trou » qui a reçu « l'indicatif 6Q » et son matériel, « offert » par les bédouins au PAM dès le 12 septembre 195⁴¹. La morphologie et le contenu de 10Q expliquent aisément l'absence de tout reste textile : la moitié ouest de la petite grotte avait été emportée. Seul un ostracon portant deux lettres hébraïques y a été retrouvé⁴².

Les Grottes 7Q et 10Q n'ont livré que peu de fragments de manuscrits et pas le moindre textile. Toutes deux contenaient des vestiges de natte⁴³.

Enfin, la quantité de textiles venant de la Grotte 11Q égale presque celle de la Grotte 1Q, à cette nuance près (elle est de taille) que le matériel de 11Q se répartit en deux lots bien distincts :

Le premier rappelle le lin et l'indigo des toiles à manuscrits de 1Q ; le second, lui, semble propre à 11Q, qui est la seule à offrir un fragment tissé

³⁹ STEGEMANN, H., *The Library of Qumran*, - *On the Essenes, Qumran, John the Baptist, and Jesus*, William B. Eerdmans Publishing Company, Grand Rapids, Michigan, Brill Academic Publishers, Leiden/ New York/ Köln, 1998, p. 61.

⁴⁰ DE VAUX, R., *DJD III*..., p. 26.

⁴¹ DE VAUX, R., *DJD III*..., p. 26.

⁴² DE VAUX, R., *DJD III*..., p. 31.

⁴³ Le 26 juillet 2001, l'archéologue israélien H. Eshel a indiqué à une petite délégation de l'École biblique et archéologique française qu'un fragment tissé de poil de chèvre venait d'être ramassé sur l'escalier menant à la Grotte 8Q et qu'un morceau de natte avait été retrouvé à l'intérieur de la grotte elle-même.

orné de fibres teintes en violet⁴⁴. J. Patrich a repris la fouille de la grotte et récupéré des fragments textiles qui complètent ceux qui figurent dans le corpus Ébaf. Même un examen rapide permet de relever les similitudes entre les lots. Un vestige de lin orné de fils bleus appartient même à une étoffe dont l'autre morceau se trouve dans la collection enregistrée dans les catalogues de l'École biblique.

Les lots textiles de 11Q soulèvent des questions de fond : quelles étaient les teintures employées, et sont-elles identiques à celles des Grottes 1Q et 4Q? Pourquoi le Rouleau du Temple n'est-il pas orné de rayures ou de rectangles bleus? Les fragments complexes ⁴⁵ et ornés de lignes bleues évoquent un tallit moderne, tandis que certains vestiges de franges comportent des nœuds mais sans qu'il y subsiste apparemment de teinture ⁴⁶; enfin, la couleur violette observée sur deux restes de textiles rappelle plus un vêtement raffiné que la tunique d'un essénien ou une enveloppe de rouleau. La présence de pourpre, s'il s'avérait que c'en est, demanderait à reconsidérer le lien entre les grottes de Qoumrân et celles des insurgés des Révoltes.

Petites grottes

Parmi les 'petites grottes', en revanche, la présence de textiles n'a paradoxalement rien d'inattendu. D'abord parce que rien ne prouve qu'elles

_

⁴⁴ Le pigment n'est pas encore identifié. La présomption qu'il s'agisse de pourpre rend le specimen particulièrement intéressant. Le chapitre consacré aux résultats des analyses menées sur nos échantillons revient sur les implications qu'aurait la présence de pourpre de murex ou d'un mélange à base de bleu et de rouge, par exemple de garance ou de kermès pour le rouge et de pastel ou d'indigo pour le bleu. Le dossier de la Grotte 11Q est loin d'être clos. La toile enveloppant le Rouleau du Temple constitue la pièce la plus remarquable du lot. La photographie qu'en a prise l'abbé J. Starcky est reproduite par Farah MÉBARKI et Émile PUECH, Les Manuscrits de la mer Morte, Éditions du Rouergue, p. 31.

⁴⁵ En termes de tissage, du moins; l'un des fragments est un assemblage de plusieurs tissus (cousus l'un sur l'autre, comme des poches, mais aussi l'un à un autre), au bas desquels pend un étroit rectangle oblong, refermé en cylindre creux par une série de points verticaux.

⁴⁶ Sur ma demande, le rabbin Johanan Lederman, de Jérusalem, a officieusement examiné au printemps 1997 le vestige le mieux conservé : les nœuds encore présents répondent à l'agencement normal de franges rituelles. Qu'il trouve ici l'expression de ma reconnaissance pour la contribution qu'il a apportée à ma recherche et les références sur l'indigo qu'il m'a signalées et commentées. Nos multiples discussions ont nourri ma réflexion.

n'aient jamais contenu des manuscrits avec leurs toiles, dont il se peut que des restes subsistent alors que les rouleaux auraient disparu. Dans le nouvel inventaire, figurent des objets liés à la vie de tous les jours qui à côté des textiles, attestent d'une présence humaine : en particulier les fruits et leurs noyaux, une lampe et sa mèche, une fusaïole.

Les vestiges étudiés diffèrent de ceux que la Grotte 1Q a livrés. Le nouveau corpus met en lumière la singularité de la Grotte 1Q, comme la grotte dans laquelle le lin et l'indigo sont intimement liés aux textes qu'elle contenait. Là plus qu'ailleurs, les signes qu'une hiérarchie ou un code distinguait les manuscrits les uns des autres. Si l'on en jugeait selon les critères en vigueur aujourd'hui, le degré d'élaboration correspondrait à la valeur du texte auquel la toile a été attribuée. Le rouleau contenu dans le tissu N° 1 du catalogue Crowfoot y occuperait donc la première place, puisque son étoffe est de loin la plus savamment ornementée. En termes techniques, c'est l'enveloppe qui a demandé le plus de temps et surtout, exigé le plus de virtuosité et d'application au maître tisserand qui l'a confectionnée. Cependant, tant que la toile N° 1 ne sera pas localisée, aucune confirmation ne pourra être donnée à une telle hypothèse. En effet, avant de se hasarder audelà des simples constations, il y a lieu d'établir la date du tissage et celle du manuscrit. Le lin vit longtemps et il est possible que la pièce ait été tissée bien avant qu'elle serve à envelopper un manuscrit. À l'inverse, un artisan a pu en recevoir commande pour le rouleau⁴⁷. Il est souhaitable qu'une datation par le Carbone 14 détermine si la toile a été tissée avant ou après l'achèvement de la copie, autrement dit, pour elle en ce dernier cas. Des données scientifiques serviraient l'histoire du dépôt et éclaireraient d'un jour nouveau les intentions des hommes qui ont choisi les grottes pour y cacher les rouleaux et la façon dont s'est déroulée l'entreprise. Deux textiles de la Grotte 1Q recèlent des indices propres à suggérer une récupération

_

⁴⁷ Les publications témoignent des variations que présentent les dimensions respectives des rouleaux : l'épaisseur des feuilles, la longueur du manuscrit, sa hauteur, le serrage plus ou moins accentué de l'enroulement, tout semble indiquer que les toiles n'étaient nullement

postérieure à l'abandon de Qoumrân : ils font l'objet d'une étude dans deux chapitres de la cinquième partie.

L'annotation *C-1* relevée sur une boîte de fragments textiles résiste apparemment à l'interprétation. Mais elle rappelle le système de désignations temporaires adopté pendant l'exploration de la falaise de Qoumrân en 1952. Sans exclure que les deux signes soient l'abréviation de *chambre intérieure*, qui se rencontre fréquemment sous la plume de R. de Vaux, remarquons que la précision n'a aucune utilité sans le numéro d'une grotte comportant deux chambres. *C-1* renvoie plus probablement à une cavité explorée par l'équipe C, restée la seule à avoir livré des objets, puisqu'il n'existe pas de grotte C2.

Deux petites Grottes, la 24 et la 37 s'ajoutent aux sites contenant du textile fouillés par les équipes de 1952. La Grotte 24 n'appartient pas à la nomenclature de 1952 :

« The number was given by us during the survey that preceded the excavations. The cave is ca. 50 m to the north of 11Q. It faces north, being located at the southern area of a 70 m long terrace that served until recently as a sheepfold. The finds belong to the three main periods⁴⁸ ».

Lorsque J. Patrich y a poursuivi les recherches, il en a sorti des vestiges textiles qu'il m'a autorisée à examiner en avril 1996⁴⁹. La courtoisie et le respect des bons usages exigent que matériel qui m'a été présenté ne soit

interchangeables et qu'un manuscrit allait une fois pour toutes avec une étoffe qui lui était propre.

⁴⁸ Néolithique B, chalcolithique et romaine. J. Patrich ne renvoie pas aux trois Périodes de Qoumrân telles que de Vaux les définissait.

⁴⁹ Les tissus se trouvaient alors à l'Université de Haïfa. Un fragment textile de 11Q présente un nœud d'où part une ficelle mise en teinture bleue, comparable à ce qui se trouve dans le matériel de l'Ébaf (cf. Planche des textiles de la Grotte 11Q, fascicule séparé). Deux publications mentionnent les trouvailles textiles :

PATRICH, J., and ARUBAS, B., « A Juglet Containing Balsam Oil(?) From a Cave Near Qumran », Israel Exploration Journal, 39 (1989), pp. 43-59 et Planches 5 et 6.

PATRICH, J., « Khirbet Qumrân in Light of New Archaeological Explorations in the Qumrân Caves », in WISE, M. O., GOLB, N., COLLINS, J. J., and PARDEE, D. G., ed., Methods of Investigation of the Dead Sea Scrolls and the Khirbet Qumran Site, Present Realities and Future Prospects, Annals of the New York Academy of Sciences, volume 722,

qu'évoqué et ne figure pas dans le catalogue actualisé de l'Ébaf, bien qu'il complète les fragments déjà connus de la grotte.

2. Synthèse par site

Le bilan à tirer de la synthèse du matériel relié à l'artisanat du textile tient en peu de mots : les témoins archéologiques montrent que l'on a filé et teint sur place, à Qoumrân comme à Feshkha. Des fusaïoles ont été retrouvées aussi bien dans les grottes, que dans l'établissement principal et à Feshkha.

S'il faut tirer un bilan de l'ensemble des inventaires et des catalogues révisés, la conclusion se dessine particulièrement bien à l'aide d'une carte de Qoumrân et de sa falaise : les documents archéologiques se concentrent dans trois secteurs. Au nord du khirbeh, les Grottes 11Q, 3Q et A constituent l'ensemble le plus riche en vestiges textiles. La mention initiale « étoffes et ficelles » suffit à elle seule pour suggérer l'abondance des lots conservés, actuellement sous inventaire.

Le second regroupement concerne deux grottes à manuscrits : 1Q, 2Q et la petite Grotte 12 ; le troisième se concentre aux abords immédiats du khirbeh : 4Q, 8Q, 10Q et l'énigmatique petite Grotte 29. Celle-ci se trouve cependant sur le contrefort méridional du wadi Qoumrân, si bien que, tout en étant proche du site à vol d'oiseau, le ravin l'en sépare réellement⁵⁰. Enfin, la paire de petites forces employées pour la tonte des moutons⁵¹ se range dans ce qui constitue une série artisanale dont subsistent assez de vestiges pour

published by the New York Academy of Sciences, New York, New York [sic], 1995, pp. 73-95. Les vestiges textiles de la Grotte 11Q sont décrits p. 77 et p. 90.

⁵⁰ Le chapitre consacré aux fibres et les Conclusions historiques reprendront les questions que soulève cette grotte, particulièrement bien dissimulée dans le relief et restée impossible à localiser malgré les efforts déployés.

Les forces font l'objet d'une notice dans le volume HUMBERT, J. B., et GUNNEWEG, J., ed., « Fouilles de Khirbet Qumrân et de Aïn Feshkha, II, Novum Testamentum et Orbis Antiquus, Series Archaeologica 1, Éditions Universitaires, Fribourg, Suisse (sous presse). Une photographie en est donnée dans le catalogue de l'exposition A Day at Qumran - The Dead Sea Sect and Its Scrolls, Adolfo ROITMAN ed., The Israel Museum, Jerusalem, 1997, p.33 (section en hébreu) et surtout p. 34 (section en anglais), avec un dessin, sous le titre : « Sheep-shearing scissors with reconstruction ».

montrer que les sites étaient autonomes et capables d'assurer le traitement des fibres de lin et de laine, de les filer, de les teindre, et de les tisser.

La répartition des trouvailles incite à élargir la réflexion concernant l'artisanat, à le replacer dans un contexte géographique et historique plus étendu. Si les poteries sont de provenance diverse, il ne semble pas que les textiles aient été confectionnés ailleurs. Du moins, les toiles à manuscrits forment un ensemble homogène, de bonne facture, qui obéit strictement au code de pureté le plus sévère, y compris dans le tissage, au-delà même des exigences en la matière⁵². La densité des fils et les variations à l'indigo sur le lin suggère, le mot n'est pas trop fort, une école de tisserands prêts à suivre l'ordre de ne pas s'écarter du schéma imposé pour préparer les enveloppes destinées à protéger les rouleaux.

Avant de pouvoir aborder les particularités qui singularisent certaines toiles de la Grotte 1Q, la seconde partie de notre recherche aborde la délicate question de l'authenticité des textiles et des vicissitudes que la collection étudiée par Grace Crowfoot a connues. Les inventaires ont montré que les annotations portées sur les emballages d'origine du nouveau corpus ne se laissaient pas aisément déchiffrer et interpréter. Pour mener à bien l'enquête nécessaire pour retrouver les tissus et en établir la provenance, il nous a fallu établir minutieusement l'historique des fouilles et exploiter les archives. La recherche s'est élargie jusqu'à l'histoire politique du Proche-Orient lorsque nous avons voulu reconstituer les chemins tortueux suivis par tel ou tel lot textile impossible à localiser si l'on ne comprenait pas dans quel contexte la fouille s'est effectuée et quels en étaient les enjeux. La deuxième partie s'écarte donc de l'archéologie des textiles mais rend compte de résultats qui devaient être acquis avant d'entreprendre l'étude de ces mêmes textiles, à commencer par la nomenclature des différents systèmes de numérotation qui se sont succédé pour désigner les grottes de Qoumrân.

⁵² L'interdiction des mélanges hétérogènes ne porte que sur les fibres et ne concerne pas la teinture dont on les imprègne.

DEUXIÈME PARTIE

HISTORIQUE DES FOUILLES

CHAPITRE 1

DE 1948 À LA DÉCOUVERTE DE LA GROTTE 3Q

La découverte de la grotte 3Q et de ses rouleaux de cuivre a pris place dans un contexte historique particulier, celui qui prévalait en 1952 dans la région, encore marquée par les difficultés de l'après-guerre et par le remaniement des frontières consécutif au premier conflit israélo-arabe.

Toute une réorganisation des responsabilités et des autorités en matière d'antiquités avait eu lieu entre 1948 et 1952. Les rapports annuels de l'École archéologique française font état de ces changements et des répercussions qu'ils ont eues, très concrètement, sur la conduite et les décisions des institutions impliquées dans les fouilles autour de Qoumrân.

L'expédition de mars 1952 le long du rivage occidental de la mer Morte constitue un palier important dans le processus de retour à une légalité encore très précaire.

Un bref rappel des événements éclairerait donc utilement le contexte politique dans lequel se sont inscrites les découvertes successives des grottes, à telle enseigne que l'on comprendra mieux pourquoi les institutions concernées ont eu tant de mal à conjuguer leurs efforts pour sauver le matériel archéologique et en assurer la conservation et l'étude.

Après le chaos de 1948, les Écoles française et américaine avaient lentement repris leurs activités et recevaient à nouveau des étudiants. Les déplacements dans les territoires redessinés restaient difficiles, pour ne pas dire dangereux.

Le Musée Archéologique de Palestine (fonds Rockefeller) avait été occupé militairement sans subir de dommage, et était devenu à l'expiration du Mandat Britannique, une institution privée, administrée par un comité international dont l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres faisait

partie. Son représentant était, assez naturellement, le Directeur de l'École archéologique française de Jérusalem : Roland de Vaux. Le Comité se réunit pour la première fois à Amman le 12 décembre 1949. Les salles et la bibliothèque étaient rouvertes au public, mais aucun conservateur en titre n'avait été nommé ; Joseph Saad, désigné comme secrétaire du Musée Palestinien, en assurait la direction de fait. Il agissait en coordination avec le directeur des Antiquités de Jordanie, Gerald Lankester Harding, et toutes les années suivantes, il épaula l'action des Écoles française et américaine, situées l'une et l'autre dans le secteur jordanien de Jérusalem, jusqu'à ce que Awni Dajani prenne ses fonctions d'Inspecteur des Antiquités.

En effet, depuis le moment où la Palestine arabe avait été annexée de fait par la Jordanie, le Service jordanien des Antiquités avait établi un Inspectorat pour la Palestine. Les problèmes de tous ordres que rencontraient les entreprises liées à l'archéologie ne pouvaient cependant pas se régler du jour au lendemain dans un climat de pénurie et de lente remise en place des administrations. Les rivages de la mer Morte n'étaient pas sûrs et les bédouins en restaient les maîtres malgré les efforts déployés.

R. de Vaux avait pressenti que le retour à la normale prendrait du temps :

« L'avenir reste très incertain, mais, quelles que soient les conditions nouvelles qui nous seront faites, l'École Archéologique Française de Jérusalem s'efforcera de continuer à mériter la confiance que lui témoigne l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres », écrit-il pour conclure son rapport annuel, le 21 juillet 1948.

L'armistice signé en mars 1949 met un terme presque complet à la précarité de l'existence quotidienne. Cependant, l'occupation militaire du jardin de l'École biblique et de ses environs continue, même si elle n'a plus été ensuite qu'un symbole. Le rapport rédigé en fin d'année par R. de Vaux en témoigne : « Le danger a disparu, mais les entraves à notre activité sont restées les mêmes : la barrière qui sépare les zones arabe et juive de

Jérusalem passe à 100 mètres de l'École et n'est franchie que difficilement, la frontière provisoire d'Israël ne laisse au territoire arabe, dans lequel nous pouvons circuler librement, qu'un tiers de l'ancienne Palestine; les communications avec l'extérieur, pour les échanges postaux et monétaires, sont lentes et précaires; les commodités de la vie, comme l'électricité et le téléphone, ne sont pas encore rétablies dans la zone arabe. »⁵³.

Toute l'activité de l'École, qui a suspendu ses cours, se concentre donc sur les domaines qui lui restent ouverts, en premier lieu, l'archéologie et les publications.

La découverte des premiers manuscrits de la mer Morte incite Harding, Directeur du service des Antiquités de la Transjordanie, à solliciter l'École archéologique française pour mener la fouille de la grotte. Ces liens « cordiaux et utiles » ⁵⁴ avec l'Inspectorat et le Musée Palestinien devaient durer, ainsi que l'étroite collaboration entre Lankester Harding et de Vaux.

L'École américaine (American Schools of Oriental Research) avait eu plus de difficultés pour retrouver sa pleine activité. Réduite à la présence de son seul directeur, Ovid Sellers, en 1948-1949, elle n'avait hébergé que trois étudiants en 1950. Les relations entre les Écoles avaient ensuite été renouées au point que l'ASOR fut associée ultérieurement à plusieurs des missions archéologiques conduites au bord de la mer Morte.

Le Père de Vaux ne cessant de gagner en prestige et en autorité, il fut porté par ses pairs, pour trois ans⁵⁵, à la tête du Comité International gérant le Musée Palestinien, en novembre 1950. L'École archéologique française avait pris l'initiative de trois expéditions qui, entre 1950 et 1952, avaient largement prouvé que le rivage occidental de la mer Morte n'avait jamais été le désert inhospitalier que certains imaginaient : on avait découvert Khirbet Qoumrân, les grottes de Murabba'at et la prospection de 270 cavités de la falaise surplombant Qoumrân, au nord et au sud des ruines.

٠,

⁵³ Archives inédites, collection Ébaf, dans le compte rendu rédigé pour les organismes de tutelle par R. de Vaux.

⁵⁴ Même source que note 1.

⁵⁵ Voir note précédente.

Il fallait toujours enrayer l'inlassable activité des bédouins. Toute nouvelle offre de manuscrits suffisait à conjecturer qu'ils avaient mis la main sur de nouvelles grottes. Mais lesquelles ? Les interroger ne donnait évidemment pas grand chose. Pour se réserver les fruits d'un pillage toujours plus lucratif, leur intérêt était d'égarer les Institutions.

Celles-ci ont donc usé de deux méthodes pour vaincre les réticences des Ta'amrés : le musée palestinien et les Antiquités de Jordanie se sont servis des pressions et des moyens coercitifs auxquels l'appui de la police leur permettait d'avoir recours si nécessaire.

Le Père de Vaux ne souhaitait ni ne pouvait adopter la même attitude. Un principe constant a guidé son action, complémentaire de celle des Autorités jordaniennes: négocier, conserver à tout prix le contact avec les bédouins, user à la fois de fermeté et de diplomatie. Il était le premier à savoir qu'il n'existait pas de meilleur moyen pour que les pilleurs s'adressent à lui et ne cherchent pas à vendre leur butin à d'autres. R. de Vaux n'hésitait pas à les embaucher comme contremaîtres et comme ouvriers sur les chantiers que les fouilleurs ouvraient lorsque les sites avaient été identifiés. En participant aux campagnes qui se sont succédé le long de la mer Morte entre 1949 et 1956, les Ta'âmrés ont acquis quelques rudiments d'archéologie et surtout, ils ont pris conscience de la valeur que revêtaient leurs trouvailles. Les gratifications que leur accordait le responsable de la fouille (R. de Vaux en tenait un compte exact à la fin de ses notes de chantier⁵⁶) leur donnait une idée précise de ce à quoi leurs employeurs attachaient de l'importance. Sa méthode, conjuguée avec celle de Joseph Saad et Lankester Harding, a fait la preuve de son efficacité au moment où il devint certain que les bédouins cherchaient à

⁵⁶ Par exemple, pour la campagne menée dans les grottes de Qoumrân en 1952, le rapport financier (en dinars jordaniens) indique :

[«] Transports : 4.950 « Ouvriers :69.430

[«] Matériel dessin et photo : 1.750

[«] Ravitaillement: 10.825

[«] Rachat de fragments trouvés par les clandestins : 110.000 ».

négocier du matériel archéologique provenant d'un site nouvellement mis au pillage, à l'automne 1951 : les grottes de Murabba'at.

Les bédouins s'étaient, une fois de plus, présentés au Musée palestinien avec des objets à vendre : un fragment de sandale et un échantillon de rouleau. Comme les démarcheurs n'étaient pas les inventeurs de ce nouveau matériel, Joseph Saad exigea de les rencontrer en personne. Quarante-huit heures plus tard, personne n'était revenu le voir, si bien que Saad décida de prendre seul les initiatives qu'imposait le pillage en cours. Le Père de Vaux étant en France, il s'adressa d'abord à un spécialiste dominicain qui lui confirma l'authenticité des trouvailles. Il reprit aussitôt contact avec le brigadier Ashton, officier anglais qui avait épaulé les archéologues pour localiser la première grotte. Il en obtint une lettre pour s'adjoindre le renfort du poste militaire jordanien le plus voisin de la zone où devait se dérouler la recherche, une Jeep et des soldats, ainsi qu'un garde du corps personnel.

De Bethléem, le groupe gagna le camp le plus proche des Ta'amrés. D'infructueuses négociations s'ouvrirent : si Joseph Saad venait chasser, pourquoi donc n'avait-il pas de fusil ?

On en resta là. Mais Saad était convaincu que cette défiance alerterait les bédouins de toute la région. Après avoir, en vain, sillonné tout le secteur, l'expédition retourne à Bethléem. Le hasard fit que Saad reconnut dans la rue un des Arabes qui, précisément, lui avaient apporté la sandale et le fragment de rouleau.

Interrogé, le bédouin refusait de divulguer quoi que ce soit. Il tenta même de fuir, mais Saad, intraitable, le fit monter de force dans la Jeep. Résigné, il accepta alors des les conduire au site.

Avec d'autres renforts pris à un poste militaire voisin, la Jeep repartit vers le wadi Ta'amireh. La route s'arrêtait et tandis que le bédouin le conduisait dans les gorges vers Murabba'at, Saad se demandait s'il ne cherchait pas à l'égarer. La marche dura sept heures, et Saad finit par apercevoir, au fond de la gorge, la colonne de poussière qui signalait que le pillage était en cours dans grottes surplombant le wadi. Les guetteurs poussaient des cris pour

prévenir leurs congénères : une douzaine de bédouins sortirent des grottes et escaladèrent l'à-pic pour échapper à l'arrestation.

Saad divisa alors ses forces pour rattraper les fuyards, et fit tirer deux coups de semonce pour sommer les pilleurs de se rendre. Pendant que la poursuite s'engageait, Saad et son garde du corps achevèrent leur ascension, pour constater que le sol de la caverne avait été entièrement bouleversé. Quant à ceux que les soldats avaient rejoints, on les fouilla sans rien trouver; à coup sûr, ils s'étaient débarrassés de leur butin. Comme toujours, lorsque Saad voulut savoir ce que contenait la grotte, il n'obtint que les réponses décourageantes auxquelles il s'attendait : oui, de « magnifiques trouvailles » avaient été faites, mais « par d'autres ».

Malgré son épuisement, Saad, son bédouin et les militaires repartirent le soir même pour Bethléem, et ils y laissèrent leur otage aux mains du commissaire de police. Sa détention ne manqua pas de déclencher une effervescence considérable dès le lendemain, jusqu'à Jérusalem : les autorités civiles demandaient à savoir à quel titre l'armée traitait de la sorte un respectable sujet du royaume.

Pendant que le calme revenait, l'Inspecteur des Antiquités – devenu ensuite Directeur – Awni Dajani, se rendit à Murabba'at en compagnie de membres de l'American School. Un rapport fut adressé à R. de Vaux et à Lankester Harding pour confirmer l'importance de la découverte mais les choses n'allèrent pas plus loin⁵⁷.

Le relais fut pris par R. de Vaux, qui craignait plus que jamais que les pressions et la manière forte ne finissent par dissuader les bédouins de s'adresser aux responsables de l'archéologie en cas de nouvelles découvertes. Le principe qui ne cessa d'inspirer son comportement vis-à-vis des Ta'amrés était simple et limpide : « Il était urgent d'arrêter le pillage des fouilleurs

79

⁵⁷ Pour le récit détaillé de cette expédition, voir John ALLEGRO, « *The Dead Sea Scrolls, a reappraisal* », Londres, 1990, pp. 37-41.

clandestins » ⁵⁸. La meilleure façon d'y parvenir consistait, à ses yeux, à conserver à tout prix les meilleures relations possibles avec eux. Puisque le pillage était lucratif, et qu'il était presque impossible de devancer les bédouins sur leur terrain, il valait mieux négocier avec eux, leur acheter ce qu'ils trouvaient, et les rétribuer pour le travail qu'ils feraient comme ouvriers sur les fouilles ⁵⁹ : il marchandait le prix qu'on lui demandait pour les fragments de manuscrits ; comme de juste, les bédouins argumentaient en sens contraire, en invoquant «l'éloignement du lieu, le nombre de chercheurs, et les difficultés du travail ». Devant le scepticisme rencontré, les bédouins, non sans une certaine naïveté, lui proposèrent alors de venir sur place se rendre compte par lui-même du bien-fondé de leurs exigences. De Vaux fut assez fin pour manifester quelque réticence ; le pouvait-il vraiment ? On lui assura qu'il n'aurait rien à craindre :

«On mettrait des sentinelles sur les hauteurs voisines et, si la police se montrait dans les environs, on se cacherait dans des trous et la maréchaussée n'y verrait rien! Assuré de leur confiance, je poussai plus loin: si j'obtenais du Service des Antiquités la permission de les faire travailler, là-bas, sans qu'ils aient à craindre la prison? Ils applaudirent. Et si je demandais une escorte de police – non pas pour moi – car j'étais leur frère!—, mais pour les protéger eux-mêmes contre la jalousie de leurs contributes? Ils jugèrent que l'idée était excellente. » ⁶⁰.

Cette fois, les derniers obstacles étaient levés et l'on ne perdit pas de temps :

« Le 21 janvier 1952, Gerald Lankester Harding et le Père de Vaux, conduits par deux Bédouins et accompagnés par l'officier de police de Bethléem et deux soldats, gagnèrent le wadi Murabba'at. Leur

⁵⁸ Archives inédites, Rapport à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

De Vaux raconte la négociation menée avec les bédouins dans *Revue Biblique*, avril 1953, « Les grottes de Murabba'at et leurs documents », pp. 245-246.

première découverte fut celle de la présence de trente-quatre clandestins dont la moitié allaient être embauchés comme ouvriers. ⁶¹ ».

Ces clandestins étaient au travail au moment même où de Vaux arrivait avec huit bédouins déjà engagés. « Gardés à vue par la police, ils furent soigneusement fouillés, d'ailleurs sans résultat appréciable. 62 ».

La mission archéologique dura quatre semaines; elle fut menée en commun par le Service Jordanien des Antiquités, le Musée Archéologique Palestinien et l'École archéologique française, agissant, pour la première fois, au nom de la Commission des Fouilles (Direction Générale des Relations Culturelles), qui subventionna la participation que leur donnait l'École.

En effet, en ce début des années cinquante, la multiplication des trouvailles sauvages et l'enchérissement des fragments proposés vidaient les caisses du P.A.M. et des Institutions qui se portaient acquéreurs. Kando, l'antiquaire de Bethléem qui, dès le début, avait servi d'intermédiaire entre les bédouins et les acheteurs, faisait sans cesse monter les prix et ne reculait devant rien pour tirer tout le profit possible de ses bons offices. Geza Vermès en témoigne dans un paragraphe rédigé en 1953 :

« J'ai vu arriver un lot au Musée [Archéologique Palestinien], vers le début de novembre de l'an dernier. Les fragments étaient parfois maladroitement recollés, l'antiquaire sachant fort bien que plus ils étaient grands, plus ils valaient cher. » ⁶³

Inversement, tout afflux de fragments ne pouvait conduire qu'à l'effondrement, tout relatif, des cours en vigueur. Ce fut le cas lorsque les bédouins mirent en vente le produit de leur exploration dans la grotte 4Q. Mais, cette fois, le matériel était d'une telle abondance que les acheteurs habituels étaient incapables de rassembler les fonds nécessaires. Il leur fallut faire appel à des donateurs et aux institutions universitaires, qui en échange

-

⁶¹ VERMES, Geza, Les manuscrits du Désert de Juda, Louvain, 1953, p. 24.

⁶² R. de Vaux, *Revue Biblique*, 1953, N° 2, avril, «Les grottes de Murabba'at et leurs documents », p. 246.

⁶³ VERMES Geza, Les manuscrits..., p. 23

obtinrent les droits de publication sur les lots dont leur contribution avait permis l'acquisition.

Tout au long des années où des grottes furent trouvées, pillées ou non, puis fouillées, il finit par exister une communauté scientifique, d'abord restreinte, qui eut affaire avec les bédouins et leurs intermédiaires, et mena de front expéditions archéologiques et travail sur les manuscrits ; le circuit était à peu près toujours le même : offre de matériel, tractations, fouille, et dépôt des pièces conservées au Musée Archéologique Palestinien. Venaient ensuite les publications : rapports préliminaires des fouilles dans la *Revue Biblique* et autres revues savantes, puis dans la collection des *Discoveries in the Judaean Desert*, qui présentait l'archéologie du site et reproduisait les textes qui y avaient été trouvés ; le présent volume s'inscrit dans la même perspective.

Mais depuis des années déjà, la situation instable de toute la région occasionnait des modifications de fond qui retentissaient sur le travail des scientifiques et altéraient parfois les relations entre eux. Réciproquement, certaines découvertes (en particulier celle des Rouleaux de cuivre de la grotte 3Q) déclenchèrent dissensions et polémiques, qui décidèrent l'un ou l'autre des érudits à se séparer de l'équipe initiale et à se choisir une voie distincte. C'est le cas du Britannique John M. Allegro, dont il sera question plus loin : il finit par mener de son côté des fouilles pour le compte exclusif du royaume jordanien.

Avec la crise de Suez, en septembre 1956, les relations entre les institutions savantes et les gouvernements locaux se modifièrent, ou plutôt traversèrent une crise grave. Le premier touché fut Gerald Lankester Harding, collaborateur précieux de R. de Vaux, en raison de ses responsabilités comme Directeur du Service jordanien des Antiquités. Limogé de son poste, Harding ne reparut plus dans les équipes archéologiques, et c'était un lien important entre École Biblique et autorités jordaniennes qui disparaissait.

L'un des derniers gestes de Harding, comme Directeur des Antiquités, avait été de prendre les mesures appropriées pour assurer le déplacement des collections de manuscrits sous plaque conservés au P.A.M. vers Amman. Il avait fait fabriquer

« des caisses de bois dans lesquelles les fragments de rouleaux existants devraient être placés sous leurs plaques de verre en cas d'urgence, et expédiés hors de Jérusalem. »⁶⁴

Les collections ne regagnèrent Jérusalem qu'au printemps 1957. Mais certains fragments, mal protégés et conservés dans un coffre de banque, subirent d'irréversibles dommages et furent ainsi perdus.

Le nouveau Directeur des Antiquités jordaniennes, le Dr. Abdul Karim al-Gharaybeh, s'éloigna sensiblement des responsables des Écoles étrangères de Jérusalem et devint l'interlocuteur privilégié de John Allegro. Celui-ci venait de faire sensation en faisant ouvrir et en publiant le premier le texte du Rouleau de cuivre. Il prenait ainsi de vitesse l'éditeur officiellement désigné, J. T. Milik.

Il est délicat d'évaluer l'effet que la sécession d'Allegro eut sur la suite des événements. Toujours est-il qu'il gagna personnellement la confiance du jeune roi Hussein au moment même où la monarchie hachémite souhaitait manifester le plus largement possible les signes de sa souveraineté. Depuis 1953, le gouvernement jordanien avait autorisé quelques rares institutions à fournir des fonds d'appoint pour l'achat des manuscrits mis en vente par lots considérables en ces années de découvertes à répétitions et d'intense trafic. En retour, ces institutions s'attendaient à ce que, en fin de compte, les lots de manuscrits leur reviennent. Il n'en fut rien : la découverte de la Grotte 3Q et du Rouleau de Cuivre déclencha une série d'événements dont les conséquences pèsent encore aujourd'hui, et que le conflit de juin 1967 (connu sous le nom de « guerre des Six Jours ») viendrait rendre encore plus complexes.

83

⁶⁴

Découverte le 14 mars 1952 pendant la prospection menée le long de la falaise surplombant Qoumrân, la Grotte 3Q avait livré une quantité infime de textes sur peau, mais deux rouleaux de cuivre, séparément enroulés sur euxmêmes et gravés, avaient résisté aux ravages du temps au fond de la cavité⁶⁵. John Allegro faisait encore partie de l'équipe d'Occidentaux auxquels il revenait de travailler à l'édition des fragments découverts dans les grottes. Les érudits se voyaient attribuer un lot, et l'éthique commandait à chacun de ne pas empiéter sur le domaine spécifiquement confié à ses collègues.

Or, les rouleaux de cuivre posaient un problème purement technique. Avant que J. T. Milik, leur éditeur désigné, puisse y travailler, encore fallait-il les dérouler sans les endommager. Entre 1952 et 1955, aucune procédure n'avait été jugée assez satisfaisante pour être retenue. Mais, de son côté, John Allegro avait noué des contacts avec des spécialistes en métallurgie travaillant à l'université de Manchester, dont il était lui-même originaire. Il persuada Roland de Vaux et Gerald Lankester Harding de leur confier ce travail difficile entre tous, alors que le Père de Vaux avait déjà demandé au Professeur A. H. Arwin, de la John Hopkins University à Baltimore, de rechercher

« un nouveau procédé pour rénover le cuivre de ces rouleaux oxydés sans changer leur forme et en les rendant assez ductiles pour être déroulés (...) Si la rénovation du cuivre s'avère impossible, il ne restera qu'à découper les rouleaux en bandes pour lire le texte qu'ils contiennent » ⁶⁶.

C'est ainsi que les rouleaux quittèrent le Palestine Archaeological Museum pour Manchester; le professeur H. Wright-Baker adapta une machine pour exécuter le découpage du cuivre en 23 bandes, puisque le degré de corrosion et d'oxydation du métal interdisait toute autre tentative de déroulement. Cette

_

⁶⁵ Nous ne mettons pas de majuscule ici lorsque les rouleaux sont considérés comme des objets archéologiques, tandis que le Rouleau de cuivre désigne le document et son texte. Pour ele choix de cette orthographe, voir le texte de R. de Vaux cité *infra*.

besogne ⁶⁷ dura pendant l'automne et l'hiver. Allegro était aux côtés du professeur Wright-Baker. Par la force des choses, il fut le premier à découvrir le texte sur lequel on n'avait pu jusque-là faire que des « constations matérielles », comme l'écrivait de Vaux en 1953. ⁶⁸ Celui-ci avait accordé une importance particulière au fait que, pour cette seule et unique fois, le texte était écrit sur des feuilles de métal, chacune des trois rivetée l'une au bout de l'autre. De Vaux hasardait alors une hypothèse inspirée par le bon sens et conforme à la nature de l'objet, qui empêchait

« de penser que ce texte était ordinairement roulé et qu'on le déroulait pour le lire, comme on faisait d'un manuscrit sur peau ou sur papyrus. Dans son état originel, c'était une longue bande, qui était appliquée à plat sur un mur ; elle n'était certainement pas destinée à la grotte où les rouleaux ont été trouvés et elle ne pouvait être apposée que dans l'une des salles du bâtiment central de la communauté, dont les ruines se trouvent à Khirbet Qumrân. La grandeur des lettres – elles ont un centimètre – s'accorde avec cet affichage dans un lieu public. (...) Les courts paragraphes, les signes numériques, les abréviations et les formules répétées font supposer que cette section [visible de l'extérieur avant le déroulement] est une sorte de catalogue ou de tarif ».

Pour Roland de Vaux, la nature du texte ne fait pas de doute : il s'agit bien d'un « document », comme il l'écrit lui-même, par opposition à un texte littéraire, « quelque loi ou règlement de la communauté. »⁶⁹.

Telle est l'hypothèse que Roland de Vaux s'apprêtait à soutenir en 1953, et qu'il allait combattre, ainsi que son collaborateur, J. T. Milik, trois ans plus tard.

⁶⁶ R. de VAUX, *Revue Biblique*, 1953, tome LX, N° 4, « Exploration de la région de Qumrân, rapport préliminaire », p. 557.

⁶⁷ Le récit qu'en a fait ALLEGRO a été publié, augmenté du déchiffrement du texte, Treasure of the Copper Scroll, The Opening and Decipherment of the Most Mysterious of the Dead Sea Scrolls, A Unique Inventory of Buried Treasure, Routledge and Kegan Paul Ltd, Doubleday, New York, London, 1960.

⁶⁸ DE VAUX, R., Revue Biblique, 1953, « Exploration..., ibid.

Ce revirement est en soi trop radical et trop paradoxal pour qu'une publication archéologique concernant la grotte d'où proviennent ces rouleaux n'y revienne pas : le matériel textile ne saurait être évalué indépendamment de son contexte archéologique, et hors du cadre dans lequel on a été conduit, après 1956, à interpréter la présence des rouleaux de cuivre dans la grotte 3Q et la nature de leur contenu. Il est, au contraire, opportun de situer dans l'époque ce qui est loin de n'avoir été qu'une controverse entre savants.

Le 1^{er} juin 1956, J. T. Milik avait établi rapidement une « traduction provisoire » qui avait servi à élaborer « un communiqué de presse qui a paru simultanément en Jordanie, en Angleterre, aux États-Unis et en France. ». Elle préfigurait l'axe d'interprétation adopté dans les publications ultérieures, et satisfaisait l'intense curiosité suscitée par la découverte de ce texte qu'on avait qualifié de « mystérieux », «énigmatique », « unique », « intrigant », « sans parallèle ». ⁷⁰

Mais, à Manchester, John Allegro avait pris connaissance du texte avant tout le monde. Le 16 janvier 1956, le déroulement s'était achevé sans trop de dommages pour le texte⁷¹. Comment aurait-il pu résister à la tentation de se pencher sur le contenu du document si longtemps inaccessible ?

⁶⁹ DE VAUX, R., Revue Biblique, 1953 « Exploration..., p. 558.

⁷⁰ Cette liste ne prétend pas être exhaustive.

⁷¹ Le Professeur H. Wright-Baker, *DJD III*, «*Notes on the Opening of the Copper Scrolls From Qumrân* », pp. 203-210, et plus particulièrement p. 206 : *It is believed that no letter has been made unrecognizable by the sawing*, formule quelque peu inattendue de la part du spécialiste le mieux à même d'en juger. Il a dû cependant y avoir quelques dommages lors du nettoyage et du remontage de menus fragments, *with only a trifling loss of letters*.

On lira l'avis divergent de F. F. BRUCE in l'Encyclopedia Judaïca, s.v. « Copper Scroll », 5, 957, qui estime que l'ouverture du rouleau a causé la perte de 5% du texte original, et que 2% supplémentaires ont été rendus illisibles. Voir aussi une allusion à un NOUN final que la scie aurait altéré, in A. C. WOLTERS, « History and the Copper Scroll », in Methods of Investigation of the Dead Sea Scrolls and the Khirbet Qumrân Site: Present Realities and Future Prospects, Michaël O. WISE ed., (New-York, Academy of Sciences, 1994), « Discussion of the Paper », p. 296.

J. T. Milik précise explicitement que les rouleaux ont été endommagés à plusieurs reprises : « Un certain nombre de petits fragments étaient détachés du premier rouleau au moment de la découverte. D'autres, en général minuscules et non inscrits, tombèrent lors du découpage à l'Institut Technologique de Manchester. Au mois de mai 1956, j'ai réussi à joindre au rouleau la plupart de ceux qui contenaient des lettres complètes ou des parties de lettres ; (...) j'en ai pris la transcription mais les ai laissés à part, sans les recoller. Entre temps, ils

Tout en suivant de près les opérations menées par le professeur Wright-Baker, il avait élaboré sa propre transcription et sa traduction du rouleau. Jusque-là, rien de répréhensible, du moment que l'éthique scientifique était encore respectée. Il s'était donc peu à peu construit une opinion qui rejoignait celle du Père de Vaux et l'hypothèse, encore plus avancée, que le savant allemand Karl Georg Kuhn avait publiée en 1954, sans connaître, évidemment, autre chose que le peu de texte visible de l'extérieur du rouleau.

Cet érudit avait considéré que le document était un catalogue de trésors, et que les richesses y figurant avaient à voir avec la communauté de Qoumrân.⁷²

Ce n'était pas un mystère qu'à l'inverse, J. T. Milik défendait et défendrait toujours une thèse opposée. Dans « The Copper Scroll from Cave III, Qumrân ⁷³ », il repousse « la réalité de ces histoires » au-delà des frontières de la fiction. Le texte n'est plus un document au sens moderne du terme, mais un produit littéraire relevant du folklore religieux juif, donnant une liste de « trésors imaginaires » ⁷⁴, comme il l'écrit en 1959 dans la prépublication à *DJD III*.

Entre 1953 et 1956, le divorce s'était donc consommé entre l'Équipe internationale des éditeurs et le chercheur britannique, dès l'instant où celui-ci avait commis l'irréparable erreur de devancer la publication officielle confiée à J. T. Milik pour faire paraître sa propre étude du Rouleau de cuivre. Allegro s'était déjà attiré les foudres de ses collègues en déclarant que les rouleaux de la mer Morte pourraient faire référence à un Messie crucifié. La fureur des érudits se porta à un degré tel qu'ils désavouèrent Allegro dans une lettre

se sont égarés et je n'ai pu les retrouver au printemps de 1959 », *DJD III*, note liminaire, p. 212.

⁷² KUHN, K. G., « Les rouleaux de cuivre de Qumrân », *Revue Biblique* 61, 1954, pp.193-205. Notons que W. L. REED, « *The Qumrân Caves Expedition of March 1952* », *BASOR* 135, 5^e fascicule, October 1954, p. 12, n'était pas aussi certain que de Vaux l'était de la connexion entre Qumrân et les rouleaux. Selon lui, seule la lecture du texte permettrait de savoir si les rouleaux avaient été exposés dans le Temple de Jérusalem ou dans l'établissement de Qumrân.

⁷³ MILIK, J. T., *The Biblical Archaeologist* 19, 1956, pp. 60-64.

⁷⁴ MILIK, J. T., *Revue Biblique* 1959, 66, « Le rouleau de cuivre de Qumrân (3Q15), traduction et commentaire topographique », p. 322.

parue le 16 mars 1956 dans le *Times*. Dès ce moment, Allegro se retranche de la communauté scientifique et de ses pairs pour suivre son chemin propre, en se rangeant résolument du côté des autorités jordaniennes. Le temps est pourtant à une radicalisation du nationalisme arabe, en raison de la nationalisation du canal de Suez décidée par Nasser. Radio Le Caire déverse en direction de tous les pays arabes une virulente campagne anti-occidentale et ses effets se font sentir jusque dans les institutions que dirigeaient les étrangers européens depuis de longues années : le 2 avril 1956, le Roi Hussein de Jordanie démet de son commandement militaire l'officier John Bagot Glubb « Pacha », soldat illustre s'il en fut⁷⁵.

Ce climat exacerbait fatalement la revendication de pleine souveraineté sur le sol national et sur ses richesses archéologiques. La question s'étendait en particulier aux trouvailles faites dans la région de Qoumrân et ses inestimables rouleaux, dont la valeur marchande ne cessait de croître. Toutes les conditions étaient donc largement réunies pour que la configuration primitive des institutions scientifiques et leur bonne collaboration avec les soient irréversiblement autorités jordaniennes compromises, bouleversées. L'action individuelle et les choix personnels de John Allegro déclenchèrent une série de réactions en chaîne qui se conjuguèrent avec l'évolution des équilibres politiques vers une guerre, celle du Sinaï. John Strugnell continue à nourrir aujourd'hui une rancœur virulente contre le renégat et n'a pas hésité à en parler comme d'un « caillou dans le potage » 76. Les dissensions théoriques ont commencé avec l'affaire du rouleau de cuivre,

⁷⁵ C'est la date de ce limogeage, selon A. C. WOLTERS, « *History and the Copper Scroll* », p. 286. Neil Asher SILBERMAN, *The Hidden Scrolls*, p. 144, situe l'événement dès le 1^{er} mars 1956, en précisant que tous les autres officiers britanniques de la Légion Arabe ont eux aussi été démis puis exilés. Ali Abu Nuwar, un Jordanien, fut placé à la tête de l'armée.

Dans son livre autobiographique, le monarque explique qu'il souhaitait avant tout former des cadres jordaniens, leur offrir une carrière et moderniser l'armement, alors que Glubb avait des vues plus conservatrices, cf. HUSSEIN de JORDANIE, *Mon métier de roi*, Éditions Robert Laffont, Paris, 1975.

⁷⁶ SHANKS, Hershel, in *L'Énigme des Manuscrits de la mer Morte*, p. 49 (interview de John Strugnell par l'auteur, Cambridge, Mass., le 12 janvier 1994), Desclée de Brouwer, Paris, 1999.

puisque, dès l'instant où des spécialistes reconnus et capables de toucher le grand public, comme l'a fait Allegro, affirmaient que le document était une liste authentique de trésors authentiques eux aussi, il en découlait qu'il valait la peine de les chercher. Or, c'était précisément ce que Harding et de Vaux avaient presque réussi à empêcher, en lançant l'exploration de la falaise de Qoumrân et en se conciliant les bédouins. Il n'est pas déraisonnable de penser qu'en classant le Rouleau de cuivre parmi les œuvres folkloriques⁷⁷ relevant d'un «genre» purement littéraire, les éditeurs officiels aient espéré décourager les amateurs et les fouilles sauvages, que l'avidité n'aurait pas manqué de susciter. Allegro avait donc, en jouant inopportunément les francstireurs, ruiné l'édifice si patiemment construit. Milik avait été soutenu par R. de Vaux, et avec quelle véhémence, pour contrecarrer Allegro et faire pièce à la dangereuse publicité qu'il donnait aux trésors à retrouver dans la région, déjà bien instable ; il vaut la peine, avec l'arrière-fond qui vient d'être décrit et les enjeux qui s'y attachaient, de citer quelques passages des articles dirigés contre Allegro, et ce que les deux membres de l'École archéologique considéraient comme une prise de position irresponsable et inadmissible, venant d'un universitaire qui n'ignorait rien des événements en cours ; le livre d'Allegro⁷⁸ est dénoncé comme ce qu'il faut bien appeler une imposture et un travail d'amateur; outre ses inexactitudes, Allegro se voit reprocher d'avoir outrepassé les responsabilités qui lui incombaient et surtout, de mentir sciemment pour donner la légitimité voulue à sa publication :

⁷⁷ « Un catalogue de trésors imaginaires relevant du folklore », selon De Vaux, *Revue Biblique*, LXVIII, 1961, p. 147; Milik, lui, avait déjà écrit à peu près la même chose *in Revue Biblique*, LXVI, 1959, p. 322 : « Je maintiens ma première impression, à savoir que le catalogue de bronze ne décrit que des trésors imaginaires relevant du folklore juif de l'époque romaine. »

⁷⁸ La référence complète figure dans la notice bibliographique : « ALLEGRO, J. M., *The Treasure of the Copper Scroll*, In 4° de 191 pp., 9 pl. et 18 figures. Londres, Routledge et Kegan Paul, 1960 – Prix : 35 shil. ». R. de Vaux lui consacre deux pages, dans le « Bulletin » de la *Revue Biblique*, LXVIII, 1961, à la rubrique « Manuscrits de Qumrân », pp. 146-147.

« Dans sa Préface, il dit qu'il a été invité à publier ce texte par trois Directeurs successifs du Service des Antiquités de Jordanie, le Dr. Gharaibeh, Mr. Saïd Durra et le Dr. Dajani, actuellement en charge. Croyons-le puisqu'il le dit. Malheureusement, aucun de ces fonctionnaires n'avait le droit de l'inviter à publier, ni de lui permettre de publier, un texte dont l'édition était réservée à ceux qui l'avaient découvert.

La seule mission dont Mr. Allegro ait été légitimement chargé par le Service des Antiquités (...), la seule mission qu'il ait légitimement remplie fut d'assister au découpage du rouleau dans le laboratoire du Prof. H. W. Baker à Manchester et de faire des transcriptions provisoires, qui subsisteraient si un accident survenait au cours de l'opération. »

Tout au long de la recension, griefs, attaques personnelles et critique dépassionnée du livre d'Allegro alternent et se suivent sans transition : Allegro utilise deux clichés pour en faire la couverture de son livre ; or « ces photographies ont été prises au Palestine Archaeological Museum ; la direction de ce Musée me demande de déclarer qu'elle n'a pas autorisé leur reproduction. » Ce paragraphe n'a qu'un but et une conclusion : « Tous ces procédés disqualifient un auteur et sont contraires à la simple honnêteté. »

Le grief majeur vient en fin d'article. De Vaux s'en prend à l'estimation faite par l'auteur des richesses énumérées dans le Rouleau de cuivre — en lui reprochant au passage d'admet[tre] « contre toute raison, que, dans ce texte, « talent » signifie « mine », c'est-à-dire soixante fois moins, et que « mine » signifie « sicle », c'est-à-dire cinquante fois moins. »

Pire : malgré cette réduction des richesses supposées, qu'Allegro chiffre à un million de dollars (de 1960), il ajoute :

Unless it were removed soon after its deposit, there is every possibility that, in the desert locations at least, it is still there.

Commentaire de R. de Vaux :

« Voilà de quoi exciter les chercheurs de trésors et c'est apparemment pour les guider qu'[Allegro] a reproduit dix-sept plans à la fin de son livre. »

Mais enfin et surtout, ce que de Vaux trouve inacceptable, c'est qu'Allegro devienne lui-même l'un de ces « chercheurs de trésors », sans avoir « attendu d'avoir rassemblé toutes [1]es compétences ni d'avoir [1']argent » nécessaires : pour parvenir à ses fins, Allegro a tourné le dos au monde des érudits en faisant appel au « support financier d'un grand journal anglais en quête d'un reportage sensationnel » et monté « deux expéditions de recherche » – et non scientifiques, donc, avec l'aide de

« coéquipiers agissant sans aucun contrôle archéologique sérieux, [qui] ont éventré les sols et les murs de Khirbet Qumrân et les abords des grandes tombes juives de la Vallée du Cédron ; ils n'ont été empêchés qu'au dernier moment d'étendre leurs déprédations à l'esplanade de la Mosquée d'Omar. »

Bref, il tombe lui-même sous l'accusation qu'il avait dirigée contre les bédouins d'avoir causé des dommages irréparables aux sites archéologiques durant leur *amateur scroll hunting* prolongée (p. 131) – précise de Vaux.

Dans le même temps, puisqu'il terminait alors sa contribution à Discoveries in the Judaean Desert III, Milik ne réagit guère, et patienta jusqu'à la publication (1962) pour consacrer en tout et pour tout dix lignes, dans le troisième de ses Addenda à 3Q15 à ce qui était devenu l'affaire Allegro. Qu'on en juge: il ne s'agit que de simples remarques bibliographiques et il n'attaque pas Allegro, puisqu'il ne lui accorde même pas l'honneur du débat:

« Je ne tiens pourtant pas compte du livre de J. M. Allegro (...) et cela pour des raisons qu'on pourra deviner en lisant les remarques de R. de Vaux dans la *Revue Biblique*, LXVIII, 1961, p. 146 et s.⁷⁹. Cela

-

⁷⁹ Cf. note précédente.

rappelle une histoire, vieille d'un demi-siècle, racontée, entre autres par G. Dalman « *The Search for the Temple Treasure at Jerusalem* », *Palestine Exploration Fund Quarterly Statement*, 1912-13, pp. 35-39. A propos d'autres « recherches », signalées par le P. de Vaux, répétons la phrase citée à la page 279 : « Cet ouvrage [catalogue des trésors d'Egypte, en Arabe] a plus ruiné de monuments que la guerre ou les siècles » ⁸⁰.

Paradoxalement, et pour en terminer sur les passes d'armes qui eurent lieu entre Milik/de Vaux et Allegro, chacun d'entre eux finit par proposer son interprétation personnelle du texte du Rouleau : Allegro persista à y voir le catalogue des richesses du Temple, mises en sûreté par des Zélotes qui contrôlaient Jérusalem en 68 de notre ère. Milik, poussé par des arguments paléographiques, déplaça sa première datation aux alentours de 100 de notre ère. Dès lors, il rejoignait (partiellement) Allegro, puisque, si l'on voulait, avec de Vaux, fixer en 68 l'abandon définitif de l'« établissement essénien », il devenait impossible que le « catalogue de bronze » ait quelque lien que ce soit avec une communauté qui n'existait plus au moment de sa rédaction. C'est pourquoi R. de Vaux n'accepta qu'avec les plus grandes réticences les conclusions de J. T. Milik⁸¹.

En d'autres temps, sans doute les dissensions qui venaient de s'élever entre les chercheurs autrefois solidaires n'auraient pas autant tiré à conséquence. La déloyauté reprochée à Allegro avait pour effet direct de consommer la rupture entre des institutions appelées à collaborer pour

⁸⁰ Discoveries in the Judaean Desert of Jordan III « Les 'petites grottes' de Qumrân », – « IV. Le Rouleau de Cuivre provenant de la grotte 3Q (3Q15) », p. 299.

⁸¹ De VAUX, Roland, *Archaeology and the Dead Sea Scrolls, The Schweich Lectures of the British Academy, 1959*, published for the British Academy by the Oxford University Press, 1973, p. 109. Pour un rappel très clair de toute l'affaire du Rouleau de cuivre, voir WOLTERS, pp. 285-298, avec la discussion de l'article.

Nous ne reviendrons pas ici sur les six théories différentes qu'ont suscitées les Rouleaux de cuivre : voir WOLTERS, p. 290, « (the) six basic paradigms of interpretation, four of which accept the historicity or authenticity of the scroll, two which do not ».

sauvegarder le patrimoine archéologique déjà bien assez dévasté par le pillage continuel des bédouins.

En 1956, pourtant, les Ta'amrés avaient évolué et abandonnaient progressivement leur mode de vie ancestral; contrairement aux récits pittoresques évoquant un jeune pâtre qui découvre une grotte en allant y rechercher un chevreau, ou un chasseur vénérable qui raconte à la veillée sa trouvaille de la Grotte 4Q parce qu'il avait tiré une perdrix qui s'y était abattue, l'époque de la poétisation des nomades était devenue un simple stéréotype, sans grand rapport avec la réalité. On a avancé un certain nombre d'arguments plus ou moins convaincants pour rectifier le cliché de bédouins illettrés incapables de mesurer la valeur (au moins marchande, sinon scientifique) de leurs découvertes. De Vaux⁸² le premier doute qu'ed-Dhib ait su lire et écrire, ce qui lui donne à penser que son témoignage, publié et commenté par Brownlee n'est pas fiable⁸³. De son côté, Neil Asher Silberman récuse avec tout autant de fermeté l'idée que les bédouins aient jamais pu envisager de tirer du cuir des rouleaux le matériau nécessaire pour réparer les lanières de leurs sandales : ils avaient forcément remarqué que le cuir des rouleaux était trop fin et trop cassant pour être utilisable. Qui plus est, s'ils l'avaient jugé sans intérêt ou inutilisable, ils l'auraient jeté (ce qu'ils ont fait pour les vestiges textiles, notons-le au passage).

L'idéalisation des hommes du désert par les œuvres de fiction ⁸⁴, inspirées dans les années trente et quarante à des aventuriers occidentaux ou

_

⁸² VAUX, R. (de), « Les manuscrits de Qumrân et l'archéologie », *Revue Biblique* LXVI, N° 1, Librairie Lecoffre, Éditions Gabalda, Paris, janvier 1959, pp. 87-110.

⁸³ BROWNLEE, W. H., « *Muhammad ed-Deeb's Own Story of His Scroll Discovery* », *Journal of Near Eastern Studies*, volume XVI, N° 3, *ed*. University of Chicago Press, July 1957, pp. 236-239.

⁸⁴ L'orientalisme était en vogue : on connaît le goût romantique du « voyage en Orient ». Les récits de pèlerinages et d'aventures exotiques (Pierre Loti, Renan, Jérôme et Jean Tharaud *etc.*) « Les pages colorées de Maurice Barrès » (Paul Pic, p. V, voir *infra*) rencontraient la faveur du public ; on se souvient du prestige que connut la figure historique de Lawrence d'Arabie et de son passage à la fiction.

Des Européens gagnèrent le Proche-Orient pour fuir leur mal de vivre. Le désenchantement qui attendait ces déracinés s'exprime tout particulièrement dans *Orient Exils* d'Annemarie SCHWARZENBACH, Petite Bibliothèque Payot, Paris, 2000. Dans la

des littérateurs fuyant vers le mirage de l'Orient a fini par cristalliser une version flatteuse et moins prosaïque de ce qui s'est passé, entre 1947 et 1949, au bord de la mer Morte. Une si grande découverte méritait un peu de merveilleux, et il valait mieux substituer un chevreau égaré à l'âne transportant des marchandises de contrebande.

En réalité, donc, le sens pratique des Ta'amrés était plus aigu que ne le laissèrent supposer ces broderies pittoresques. La Légion Arabe du roi Hussein a eu fort à faire pour contrôler leurs mouvements, mettre un terme aux attaques et aux rançons exigées des étrangers ; par la suite, leur semi-sédentarisation se concrétisa par l'abandon des migrations saisonnières, l'édification de maisons (surtout à Bethléem), et leur recrutement comme ouvriers dans les manufactures qui se développaient dans le voisinage, loin des troupeaux⁸⁵.

Si le processus prit quelques décennies, leur adaptation à la recherche archéologique se fit beaucoup plus rapidement. C'est tout simple : dans la mesure où de Vaux et Harding avaient saisi l'intérêt supérieur qu'il y avait à se concilier les Ta'amrés et à transformer en contremaîtres et en ouvriers les pillards qui dévastaient les sites au lieu de les préserver, les hommes du désert comprirent assez vite où était leur intérêt. Certes, le pillage ne se ralentit pas. Loin de là. Frank Cross s'alarme encore en 1954, qu'il y ait en permanence 700 bédouins exclusivement occupés nuit et jour à sillonner le désert à la

Préface à l'ouvrage *Syrie et Palestine* de Paul Pic (Paris, 1924), le Général Gouraud commence par ces mots :

[«] Syrie et Palestine »! Mots magiques dont l'appel évoque aussitôt un passé prestigieux de tradition et de légende...Terre bénie que nos imaginations enfantines, captivées par les récits bibliques, couvraient de montagnes bleues et d'un ciel étincelant... But merveilleux et lointain des Croisés et des pèlerins errant sur la vaste mer!...

Aujourd'hui, ces contrées légendaires se sont rapprochées. Beaucoup de nos compatriotes les ont visitées. Les autres en découvrent la vision saisissante à travers les impressions d'une pléiade d'écrivains, venus sur les pas des Chateaubriand, des Lamartine, et des Vogué [sic], pour conter tour à tour la splendeur des horizons d'Orient », page I.

Par ailleurs, la montée des périls en Europe avant la Seconde Guerre Mondiale avait aussi poussé vers la Palestine les Juifs qui se sentaient en danger ou les pionniers du sionisme.

recherche de nouvelles grottes⁸⁶. Ce ratissage ne se faisait sans doute pas au hasard. Il fallait s'organiser, et l'on sera peut-être surpris d'apprendre que ce fut bien le cas : plus d'une fois, ils s'aperçurent que le travail n'avait plus le caractère sauvage et destructeur qu'ils avaient observé au début ; chacun avait son rôle : des guetteurs surveillaient l'approche d'intrus ou de la police montée ; des équipes se relayaient pour fouiller ; enfin, sous les ordres d'un responsable, le dégagement du terrain s'effectuait couche après couche, tandis qu'un bédouin prenait des notes sur le travail en cours et les découvertes mises au jour⁸⁷. Tant de méthode n'a guère frappé les contemporains : quelqu'un a-t-il songé à récupérer, à exploiter et à publier ces notes ? À ma connaissance, personne.

Parfois les archéologues ont recueilli les témoignages des clandestins, pour n'en tirer qu'un parti souvent très limité; si les choses n'allèrent pas plus loin, c'est peut-être parce qu'on redoutait obscurément l'incompétence et les approximations des bédouins, qui avaient déjà tant menti et n'avaient pas hésité à user de tromperie pendant les tractations avec leurs acheteurs :

« J'ai vu arriver un lot au Musée vers le début de novembre [1952]. Les fragments étaient parfois maladroitement recollés, l'antiquaire [Kando, servant d'intermédiaire et de négociateur aux bédouins] sachant fort bien que plus ils étaient grands, plus ils valaient cher »⁸⁸.

Les pilleurs étaient donc moins loin des réalités qu'on a bien voulu le croire, malgré la naïveté dont il fallait être doté pour espérer abuser les spécialistes par un recollage purement mercantile. Qu'on ne s'y trompe pas : les Ta'amrés commerçaient depuis longtemps avec leurs trouvailles fortuites. Dans les années trente, ils avaient déjà vendu des poteries et des monnaies

⁸⁵ COUROYER, B., « Histoire d'une tribu semi-nomade de Palestine », *Revue Biblique* LVIII, janvier 1951, pp. 75-91.

⁸⁶ CROSS, Frank M., « *The Manuscripts of the Dead Sea Caves* », *The Biblical Archaeologist*, volume XVII, N° 1, February 1954, pp. 2-21.

⁸⁷ SILBERMAN, Neil Asher, *The Hidden Scrolls*, p. 33.

⁸⁸ VERMES, Geza, Les manuscrits du Désert de Juda, Louvain, 1953, p. 23.

antiques aux ouvriers qu'employait l'usine de potasse au bord de la mer Morte. Ils leur avaient même offert, moyennant finance, de les conduire à des grottes qui, disaient-ils, contenaient « des livres datant de l'époque de vos rois »⁸⁹.

De même qu'ils surent assez vite à qui s'adresser, en 1947, pour vendre les premiers manuscrits de la mer Morte, ils parvinrent à se faire employer par René Neuville, consul de France et préhistorien bien connu, lorsqu'il entreprit l'exploration des grottes de Wadi Khareitum, au sud de Bethléem. Ils avaient ainsi acquis une expérience bien utile pour leurs prospections ultérieures.

Les articles publiés après 1949 dans les revues archéologiques, ainsi que les archives existant à l'École biblique ou les carnets de fouilles du Père de Vaux ne font qu'aller dans le même sens ; si, dans leurs débuts, les pilleurs n'accordaient pas grande importance à leurs trouvailles, en dehors des monnaies et de la céramique, leurs compétences s'étendirent au fil du temps. Un exemple suffira à l'illustrer : les grottes de Murabba'at. Les Ta'amrés les connaissaient depuis des années. En effet, ils en exploitèrent l'engrais accumulé sur le sol pour le vendre, dans les premières années du Mandat Britannique, à des colonies juives. De Vaux apprit ces détails lorsqu'il dirigea la fouille, et voulut savoir si, au cours de leur travail, les Bédouins n'avaient pas déjà découvert des manuscrits. Quoique personne n'ait pu alors se rappeler en avoir jamais trouvé, de Vaux commente avec son habituel sens des réalités : « Il n'est pas exclu que des fragments de papyrus ou de peau aient alors servi à fumer les orangeraies ».

Dans l'inquiétante nébuleuse du Moyen Orient en pleine mutation et sous la menace d'une nouvelle guerre, tous ces faits nouveaux se conjuguaient pour que la crise de 1956 déclenche d'irréversibles bouleversements.

⁸⁹ SILBERMAN, Neil Asher, *The Hidden Scrolls*, London, 1995, p. 32. L'auteur précise qu'à sa connaissance, personne n'a donné suite à la proposition des bédouins.

⁹⁰ De VAUX, Roland, *Revue Biblique* 1953, tome LX, « Les grottes de Murabba'at et leurs documents », p. 247.

Après s'être adjoint les services des Européens pour mettre sur pieds leurs institutions, l'heure de l'émancipation était venue pour les états comme la Jordanie. L'Egypte de Nasser rejetait ce qu'elle considérait comme une tutelle de type néo-colonial et toute la propagande de Radio Le Caire poussait à rejeter partout les conseillers et les responsables européens des postes qu'ils occupaient. Après le limogeage de John Bagot Glubb, la démission forcée de G. Lankester Harding n'était pas un choix surprenant. Rendue publique en juillet 1956, elle devint effective à l'automne et Harding quitta la Jordanie.

Celle-ci avait pris en 1952 une décision qui allait peser lourd sur l'actuelle localisation du matériel archéologique trouvé sur les rives occidentales de la mer Morte : il attribua les rouleaux au Palestine Archaeological Museum (dont il était le conservateur) plutôt qu'au Musée d'Amman. Sur le coup, ce choix pouvait se comprendre : les deux institutions se trouvaient en territoire jordanien et le P.A.M. était tout proche des Écoles archéologiques associées aux fouilles et chargées de l'édition des textes. Le travail à la « Scrollery » se déroulait donc dans des conditions excellentes pour les chercheurs de l'École biblique, qui pouvaient ainsi profiter des immenses ressources de sa bibliothèque, l'une des plus riches qui soient. Les recherches et le travail d'édition des manuscrits se poursuivaient néanmoins. Le matériel archéologique avait déjà été exploité⁹¹ et faisait l'objet d'analyses en laboratoire avec les techniques les plus évoluées du temps. C'est que l'on avait besoin de déterminer, par tous les moyens disponibles, la date de rédaction des textes et celle de leur dépôt dans les grottes⁹².

⁹¹ La série *Discoveries in the Judaean Desert, (DJD)*, commença à paraître en 1955 : *DJD II* : « Qumrân Cave 1 » ; *DJD II* : « *Les grottes de Murabba'at* » (printemps 1961) ; *DJD III* : « Les petites grottes de Qumrân » (automne 1962) ; *DJD IV* : « *The Psalms Scrolls of Cave 11* » (1965) ; *DJD V* : « Qumrân Cave 4.I (4Q158-186) », c'est-à-dire le lot attribué à John Allegro (juin 1967) ; *DJD VI* : « Qumrân Cave 4 II : I. Archéologie. II. Tefillim, Mezuzot et Targums (4Q 128 - 4Q157) » ne paraît qu'en 1977, et *DJD VII* : « Qumrân Cave 4 III (4Q482-4Q520) » seulement en 1982. La collection a repris et les parutions se sont succédé à un rythme plus soutenu depuis : le volume XXXVIII est paru (fin 2000) et Emanuel TOV, *ed.*, a clos la série avec le volume XXXIX : *The Texts from the Judaean Desert Indices and an Introduction to the* Discoveries in the Judaean Desert *Series*, at the Clarendon Press, Oxford, 2002.

⁹² Rappelons encore une fois qu'aucune monnaie n'a jamais été découverte dans les grottes.

En 1950, le professeur Libby avait soumis à des tests au radiocarbone (Carbone¹⁴⁾ quatre onces de lin provenant de la grotte 1Q; son procédé venait d'être mis au point et il lui valut le prix Nobel. Les ossements du cimetière avaient été expertisés sur place, pendant la quatrième campagne de fouilles à Qoumrân, par le professeur Zeuner (1955). Enfin, croyant avoir découvert les installations qui auraient pu servir à préparer les peaux des manuscrits dans le site de Aïn Feshkha, le Père de Vaux s'était minutieusement renseigné sur les procédés encore employés dans les ateliers d'Hébron pour préparer les peaux et en faire du cuir :

« J'ai visité une tannerie de la banlieue d'Hébron, dont l'installation est restée primitive. Les peaux sont lavées, puis passent par deux bains de chaux et de sulfate de soude, un bain faible et un bain fort. Les poils sont arrachés à la main, l'épilage final et l'écharnage se font sur une pièce de bois placée obliquement contre un mur ou contre un pilier avec un couteau en forme de croissant. Les peaux sont purgées de la chaux dans un bain de son et sont raclées plusieurs fois sur une grande pierre plate avec un racloir droit. Elles sont mises ensuite dans un bain de fiente de poule et surtout de pigeon; naguère, on employait aussi les figues sèches. Après rinçage, elles passent dans deux bains de tannage pour lesquels on employait, il n'y a pas longtemps, l'écorce de chêne ou de grenadier; on emploie maintenant le sumac et un produit importé d'Afrique du Sud. Ces bains de tannage sont faibles pour les peaux de chèvres et de moutons, fort pour les peaux de vaches ou de chameaux. Les peaux sont mises à sécher sur les murs de l'enclos ou sur le rocher qui affleure ; elles sont ensuite portées à Hébron pour être battues et lissées. Entre chaque opération les peaux sont raclées avec un grand couteau en forme de croissant, sur un chevalet constitué par un gros tronc d'arbre. Toutes ces opérations ont pu être effectuées dans les bassins et sur la plate-forme dallée de Feshkha, les grosses pierres cylindriques servant de chevalets. La principale différence est que, dans cet atelier d'Hébron, comme dans les tanneries citées plus haut, les cuves à pelain et à tan sont petites, environ 1,50 mètre de côté, et qu'elles sont multipliées. À Feshkha, on ne cherchait pas une production en masse, et il suffisait que le nombre des fosses correspondît au nombre des opérations par où passaient les peaux. »93

Pour s'assurer de son hypothèse, le père de Vaux avait envoyé pour analyse des échantillons de dépôts prélevés dans les bassins de l'installation à trois laboratoires différents : le laboratoire gouvernemental d'Amman, le Département des Industries du Cuir de l'Université de Leeds, et l'Institut d'Archéologie de Londres. Toutes les analyses concordaient ; rien n'étayait l'hypothèse de la tannerie, et les spécialistes de Leeds étaient les plus formels : les bassins de Feshkha n'avaient jamais été une tannerie, en raison de l'absence de tanin et des éléments organiques spécifiques dans les échantillons 94. Depuis, la question n'a pas trouvé de réponse définitive, quoique des hypothèses intéressantes aient été formulées⁹⁵.

⁹⁵ L'analyse chimique de 78 fragments de cuir (non inscrit) provenant de la grotte 4 n'a pas été concluante. Il s'agissait pourtant, pour seize d'entre elles, de peaux préparées pour

^{93 «} Fouilles de Feshkha », Revue Biblique 1959, tome LXVI, pp. 235-236.

⁹⁴ En post-scriptum de son article, « Fouilles de Feshkha », Revue Biblique 1959 (signé le 1^{er} janvier 1959), p. 255, R. de Vaux livre les résultats qui viennent de lui parvenir au moment de la parution: «Le professeur D. Burton, chef du «Department of Leather Industries » de l'Université de Leeds, m'informe, à la date du 30 avril, du résultat final des recherches effectuées par son département sur les échantillons provenant des bassins de Feshkha. Ces résultats sont négatifs et la réserve avec laquelle j'ai exposé ci-dessus l'hypothèse d'une tannerie doit être accentuée. Le professeur Burton m'écrit : 'Whilst there is nothing to suggest that the scrolls and the Feshkha installation are not connected, there is nothing to establish unambiguously that they are. We have been unable to find any trace of the residual materials we would have expected in pits formerly used for tanning... Thus chemically we conclude there are no grounds for believing that 'Ain Feshkha is where the skins were processed. Any identification of the installation as a tannery, we feel, would have to rest on the siting (near a perennial spring and well removed from Khirbet Qumran) and on certain features as the cobbled pavement and stone « beams' ». L'hypothèse de la tannerie n'est donc pas écartée mais elle a peu de soutien; je souhaite qu'on en propose une meilleure ». Voir aussi DE VAUX, R., Archaeology and the Dead Sea Scrolls, The Schweich Lectures of the British Academy, 1959, published for the British Academy by the Oxford University Press, London, 1973, p. 81 et dans la version française, L'archéologie et les manuscrits de la mer Morte, The Schweich Lectures of the British Academy 1959, published for the British Academy by the Oxford University Press, London, 1961, pp. 61-67). Malgré ces résultats négatifs, de Vaux ne renonça jamais définitivement à son hypothèse de départ.

Malgré ces progrès incontestables, les temps avaient changé : depuis 1953, la Jordanie tendait à s'assurer le contrôle et la possession des manuscrits de la mer Morte. Le 23 décembre 1953, le Premier Ministre jordanien déclara que les institutions qui avaient contribué à l'achat de fragments devraient à l'avenir obtenir un permis pour l'exportation des manuscrits, une fois terminés leur restauration et leur étude au Palestine Archaeological Museum. C'était le tout début d'un processus qui ne cesserait de se radicaliser pour la revendication de la propriété sur les textes. Or, beaucoup de groupes se la disputaient à des titres divers. Par groupes, il faut entendre aussi bien les institutions savantes que les états, Israël et la Jordanie, qui les uns comme les autres, avaient consacré des fonds considérables à l'achat des manuscrits trouvés par les bédouins – et dont Kando s'adjugeait 33%. Pour l'état d'Israël, dès 1948, l'acquisition des rouleaux de la mer Morte n'était pas uniquement une affaire commerciale, mais une mission hautement idéologique : il s'agissait de récupérer le patrimoine fraîchement découvert du jeune État. On a même écrit que les manuscrits constituaient le « titre notarié » de propriété des Juifs sur la terre d'Israël ⁹⁶. L'ouvrage écrit par Yigaël Yadin, The Message of the Scrolls, reflète bien l'état d'esprit qui

l'écriture, puisque des lignes y étaient tracées. Voir J. B. POOLE et R. REED, « The preparation of Leather and Parchment by the Dead Sea Scrolls Community , » Technology and Culture, An Anthropology, M. Kranzberg et W. H. Davenport ed., Schocken Books, New York, 1975, pp. 143-168 et « A study of some Dead Sea Scroll and leather fragments from Cave 4 at Qumran. Part I — Physical examination », Proceedings of the Leeds Philosophical and Literary Society 9 (1962) 10. Hartmut STEGEMANN in Die Essener, Qumran, Johannes der Taüfer und Jesus : Ein Sachbuch, Freiburg u. a., Herder, 1998, a de son côté soutenu la thèse selon laquelle on aurait employé à Feshkha une méthode de tannage originale. F. RÖHRHIRSCH réfute ce point de vue, in Dead Sea Discoveries, volume 6, N° 3, novembre 1999, « Die Geltungsbergsgründungen der Industrie-Rollen-Theorie zu Chirbet Qumran und En Feshcha auf dem Methodologischen Prüfstand : Relativierung undWiderlegung », pp. 267-281. J'exprime ici ma gratitude à Madame Éliane Béal, dont la traduction m'a permis d'utiliser cette référence.

⁹⁶ BAYER, William, *Voir Jérusalem et mourir*, roman, traduit de l'anglais par Bertrand Michel (édition originale américaine Pattern Crimes, 1987 [sans nom de ville]), Éditions Albin Michel, Paris, 1988, p. 298: «(...) ils se rendirent au sanctuaire du Livre pour y regarder les Manuscrits de la mer Morte. 'C'est notre acte notarié, expliqua David. La preuve que nous sommes les propriétaires légitimes de cette terre.' ». Il s'agit pourtant d'un simple roman policier.

habitait son père, Eliezer Sukenik, lorsqu'il s'employa à acheter les rouleaux que Mar Samuel mettait en vente dans Jérusalem assiégée⁹⁷. Le journal tenu par l'érudit ne cesse de rapprocher l'époque de la composition des rouleaux et celle de la création de l'état d'Israël⁹⁸.

Ces échos profonds, ces harmoniques entre passé et présent ont joué et jouent encore un si grand rôle dans la question des manuscrits de la mer Morte, dans la revendication de leur possession matérielle et dans celle des territoires qui les recelaient, qu'il est impensable d'éluder la difficulté⁹⁹. Bien au contraire, c'est l'occasion de faire le point sur les aspects idéologiques et les enjeux symboliques qui sont à l'œuvre, même lorsqu'ils sont imperceptibles, dans le discours que l'on tient sur l'histoire des découvertes et leur contexte.

⁹⁷ Par exemple: « I cannot avoid the feeling that there is something symbolic in the discovery of the Scrolls and their acquisition at the moment of the creation of the State of Israel. It is as if these manuscripts had been waiting in caves for two thousand years, ever since the destruction of Israel's independence, until the people of Israel had return to their home and regained their freedom. This symbolism is heightened by the fact that the first three scrolls were bought by my father for Israel on 29th November, 1947, the very day on which the United Nations voted for the re-creation of the Jewish state in Israel after two thousand years ». Y. YADIN, *The Message of the Scrolls*, (1957) edited by James H. CHARLESWORTH, New York 1992, *in Preface*, p. 14.

⁹⁸ Il est assez surprenant que dans son analyse des thèmes occultant l'histoire palestinienne, Keith W. WHITELAM, dans « *The Invention of Ancient Israel, The Silencing of Palestinian History* », ///////////Londres, 1996, ne mentionne qu'en passant, p. 62, la place prépondérante prise par les manuscrits de la mer Morte dans la conscience collective en Israël comme ciment de l'identité nationale. Il privilégie un autre angle d'approche, en particulier pour mettre en évidence le rôle d'intellectuels et d'archéologues israéliens, surtout Yohanan Aharoni, comme artisans d'une histoire en quelque sorte judéo-israélienne. Pourtant, une visite au Musée du Livre fait partie des programmes éducatifs et des sorties en famille, à en croire le Premier Ministre B. Netanyahou dans son allocution inaugurale au Congrès de Jérusalem « The Dead Sea Scrolls, Fifty Years after the Discovery », le 20 juillet 1997.

⁹⁹ Non seulement la souveraineté sur le site, mais aussi et surtout, la propriété intellectuelle des textes. La *Houston Law Review*, a consacré 236 pages aux questions juridiques que posent les manuscrits de la mer Morte : *volume 38*, *Spring 2001*, *N° 1*, « *The Fifth Annual Frankel Lecture* » - NIMMER, D., *Address - « Copyright in the Dead Sea Scrolls*, *Authorship and Originality »;* OAKES, J. L., *Commentaries – « The Dead Sea Scrolls : A Live Copyright Controversy » ;* WOODMANSEE, M., « *Response To David Nimmer »*, The Houston Law Review, 2001. Voir aussi l'article du Dr. Talia EINHORN, T., « *Whose Scrolls are They Anyway ? The Arab-Isareli aspect of restitution of cultural objects according to international law »*, in *Eretz Magazine, The Geographic Magazine from Israel, The Saga of the Dead Sea Scrolls*, N° 53, July-August 1997, p. 67.

Lorsque Yadin, parachevant l'œuvre que son père n'avait pu mener à bien, eut acheté en 1954 les rouleaux que détenait le métropolite Samuel, c'est le Premier Ministre israélien, Moshé Sharett, qui annonça à la Knesset leur acquisition et leur retour à Jérusalem. Un industriel de New York, Samuel Gottesman, avait avancé les sommes nécessaires, et ses enfants firent construire le musée du Livre qui abrite aujourd'hui les manuscrits.

Dans le même temps, la Jordanie élevait ses prétentions sur les trésors archéologiques de la mer Morte. C'est bien sous cet éclairage qu'il faut interpréter les encouragements personnels dispensés par le roi Hussein à John Allegro lors de sa prospection des rives occidentales de la mer Morte au début des années soixante : par hélicoptère, il rendit visite au camp de l'expédition et mit à la disposition du Britannique tous les moyens logistiques dont il pouvait avoir besoin.

En 1960, la Jordanie fait quelques pas de plus dans son escalade; les circonstances rendaient d'autant plus critique la situation de l'Equipe Internationale travaillant sur les manuscrits : jusqu'alors, elle avait vécu sur les fonds alloués pour six ans par John D. Rockefeller J^{r100}. Sans ressources, les chercheurs quittèrent Jérusalem en juin 1960¹⁰¹. Le 27 juillet suivant, le Conseil des Ministres jordanien décida de conserver les rouleaux de la mer Morte au Département des Antiquités et de rembourser les institutions qui les avaient achetés. Tout concourait donc à ralentir, voire à compromettre le

¹⁰⁰ Les subsides obtenus par G. Lankester Harding s'élevaient à 30 000 dollars. John D. Rockefeller mourut en 1960. Fondateur et principal bienfaiteur du PAM, il l'avait aussi doté d'une subvention spéciale d'un million de dollars.

La famille Rockefeller est, paraît-il, d'origine juive ; cependant, Ibrahim WARDE écrit dans son article : « Les riches entre philanthropie et repentance », in *Manière de voir* 53, *Le Monde Diplomatique*, septembre - octobre 2000, p. 19 : « Le baptiste John D. Rockefeller, qui pourtant n'hésita pas, dans la conduite de ses affaires, à utiliser les méthodes les plus répréhensibles des « barons voleurs », pouvait dire en toute conscience : « *Le Seigneur, dans sa bonté, m'a fait don de l'argent que je possède.* »

¹⁰¹ Les Français Milik et Starcky, membres de l'équipe, dépendaient du CNRS et n'étaient donc pas concernés.

travail entrepris depuis 1949 et à ruiner les équilibres trouvés pour faire subsister les liens indispensables entre les institutions condamnées à coopérer si elles voulaient conserver un quelconque contrôle sur les fruits des pillages clandestins.

Les dernières fouilles à Qoumrân avaient eu lieu en février - mars 1956^{102} , et depuis, les archéologues avaient bien compris qu'il restait beaucoup à découvrir dans la région : Roland de Vaux conduisit encore une sixième campagne de fouilles dans les environs de Qoumrân, entre le 25 janvier et le 21 mars 1958. Il dégagea en particulier les ruines de 'Ain Feshkha, qu'il mit aussitôt en relation avec l'établissement de Qoumrân.

Cette année-là, les Ta'amrés changent sensiblement de stratégie dans leurs activités illégales. D'abord, ils déplacent leurs recherches en territoire israélien, et les étendent au nord de Jéricho. Visiblement, ils délaissent les environs de Qoumrân, probablement parce qu'ils sont les mieux à même de juger qu'il n'y a plus rien à y trouver, ou bien parce que cette zone est trop bien surveillée. Par ailleurs, toujours par l'intermédiaire de l'antiquaire Kando, ils commencent à prendre des contacts avec les Israéliens et cessent progressivement de proposer leurs trouvailles aux Écoles Française et Américaine (celle-ci est devenue l'Albright Institute). Les Ta'amrés auraientils perçu les changements qui se dessinaient dans les relations entre états et institutions? Toujours est-il que c'est en septembre 1958 qu'ils vendent pour la dernière fois des manuscrits à l'École biblique (ceux de Murabba'at), tout en continuant à en apporter au P.A.M.

Par voie de conséquence, le contrat tacite d'impunité au regard de la législation sur les antiquités que de Vaux et G. Lankester Harding avaient passé avec les Ta'amrés dans la décennie précédente semble bien avoir été reconduit par les Israéliens. Kando s'enrichit, ouvrit un magasin à Jérusalem Est, à mi-distance entre l'Ecole biblique et l'Albright Institute, et, pour autant

. .

¹⁰² Cinquième et dernière campagne à Qoumrân même.

qu'on le sache, il continuera ses bons offices sans jamais être inquiété, même en 1967¹⁰³.

À leur tour, les Israéliens lancent une vaste exploration du désert de Judée : entre le 25 janvier et le 2 février 1960, les bédouins avaient mis en vente des documents qu'ils prétendaient avoir trouvé dans le Nahal Se'elim. L'expédition archéologique déclenchée alors dans cette vallée, conduite par Y Aharoni, n'est que le prélude aux deux grandes campagnes aboutissant à la découverte des grottes de Bar-Kokhba, du 23 mars au 6 avril 1960, puis du 14 au 27 mars 1961. Dans le Nahal Hever, Aharoni fouille la «Grotte de l'Horreur», et Yigaël Yadin, la «Grotte des Lettres».

Parallèlement, en Jordanie, s'intensifie la campagne de presse destinée à empêcher l'exportation des manuscrits de la mer Morte sur lesquels les universités de Manchester et Heidelberg, le Mac Cormick Theological Seminary de Chicago et la bibliothèque du Vatican avaient acquis des droits. Cette levée de boucliers émanait des politiciens et des éditorialistes opposés à la monarchie hachémite, qui jusqu'alors n'avaient pas manifesté le moindre attachement patriotique à des manuscrits rédigés en hébreu ancien et en araméen. Le quotidien *al-Difa* 'a de Jérusalem se distingue en titrant à la une du 30 mai 1960:

The Scrolls at the Jerusalem Museum are the Property of the Government and Should Not Be Allowed to Leave the Country¹⁰⁴.

Les effets ne se firent pas attendre : le ministre jordanien des Affaires Etrangères, Saïd Mussa Nasser, déclara qu'en effet

« le gouvernement jordanien considér[ait] ces rouleaux comme un trésor de prix qui ne devrait être ni dispersé, ni mis en danger par leur expédition à l'étranger pour quelque raison que ce soit ».

_

¹⁰³ Voir ci-dessous, à propos du Rouleau du Temple.

¹⁰⁴ Sur la campagne de presse menée contre l'exportation des manuscrits, voir SILBERMAN, Neil Asher, *The Hidden Scrolls, Christianity, Judaism, and the War for the*

A la mi-juillet, cette prise de position devient officielle. Le Conseil des Ministres décrète que tous les rouleaux découverts dans la région de la mer Morte étaient propriété inaliénable du Royaume hashémite et que pour conserver les manuscrits sur le sol national, le trésor rembourserait les institutions étrangères dont les fonds avaient permis le rachat de textes aux bédouins.

En 1961, John Allegro, plus que jamais en position de force, reçoit le titre honorifique de « Scroll Adviser to His Majesty's Government ». Il encourage les revendications jordaniennes, et plus généralement, toute action susceptible de porter atteinte à l'Equipe Internationale. L'occasion se présente le 28 novembre 1966 : le Conseil des Ministres prononce la nationalisation du Palestine Archaeological Museum et dissout son conseil d'administration international.

Désormais, l'Équipe internationale serait donc directement supervisée par le Département Jordanien des Antiquités, dont le directeur, Awni Dajani, était un vieil ami personnel de John Allegro et qui était devenu son allié politique.

Le jour même, les collections, les équipements et les bâtiments du P.A.M. passèrent officiellement aux mains du gouvernement jordanien, et son nouveau directeur général, Aref al-Aref, mit la réorganisation du musée à l'ordre du jour de la première réunion du nouveau conseil d'administration, qui devait siéger le 3 juillet 1967. Cette réunion n'eut jamais lieu, la guerre des Six-Jours ayant éclaté en juin de la même année.

*

1. La guerre des Six Jours

Ce nouveau conflit ne surprenait personne. Les signes avant-coureurs s'étaient multipliés au cours des deux années précédentes, et la Jordanie en particulier s'était préparée à entrer dans une guerre qu'elle n'avait pas

Dead Sea Scrolls, (first published in Great Britain 1995), Mandarin Paperback, London, and Auckland, Melbourne, Singapore and Toronto, 1995, pp. 150-151.

souhaitée, entraînée par les pressions de sa propre opinion publique comme par celles du monde arabe.

Ce n'est pas ici le lieu de revenir sur les causes lointaines et immédiates de la guerre de 1967, ni d'entrer dans le détail des opérations militaires 105. Cependant, dans la mesure où le conflit a eu pour résultat de faire passer Jérusalem Est et, par suite, le Rockefeller Museum sous contrôle israélien, ; dans la mesure aussi où, parmi les protagonistes, figurait Yigaël Yadin, dont le père avait acquis les rouleaux qu'on lui avait proposés, et qui, lui-même, avait acheté les autres au métropolite syrien, il est indispensable de récapituler deux séries d'événements : la prise du Rockefeller Museum et la récupération du Rouleau du Temple chez l'antiquaire Kando à Bethléem. Enfin, il en découla un fait majeur : avec le déplacement des frontières, Qoumrân allait changer de mains et passer sous contrôle israélien.

Si les prodromes de la guerre n'avaient échappé à personne, la soudaineté de son déclenchement et sa brièveté étonnèrent. Le premier enjeu des combats était Jérusalem. Les images en noir et blanc du Général Dayan arrivant devant le Mur Occidental font partie de la mémoire collective.

Le 5 juin 1967, au terme d'un mois de gesticulation militaire et de menaces venant de Syrie et d'Egypte, Israël lança une attaque massive contre la R.A.U. Le 6, des incidents de frontière sporadiques opposent Jordaniens et Israéliens.

C'est à l'aube du 7 juin que commença la bataille pour Jérusalem.

106

¹⁰⁵ Une copieuse bibliographie traite du conflit israélo-palestinien, sous les angles militaire, juridique, politique et géopolitique. En ce qui concerne la « montée des périls » et les origines de la guerre des Six Jours, cf. LAURENS, Henry, *Le Retour des Exilés*, Collection Bouquins, Robert Laffont, Paris, 1998, pp. 891-925. Les opérations militaires sont minutieusement décrites par Chaim HERZOG, *The Arab-Israeli Wars*, *War and Peace in the Middle East from the War of Independence through Lebanon*, Vintage Books, A Division Random House, New York, 2nd edition, 1982, pp. 145-191. Pour les enjeux géopolitiques, lire ENCEL, Frédéric, *Géopolitique de Jérusalem*, Flammarion, Paris, 1998.

La première histoire ¹⁰⁶ du Rouleau de Cuivre avait trouvé son épilogue provisoire après la guerre du Sinaï. Curieusement, un autre texte majeur, le Rouleau du Temple, trouvé 11 années plus tôt grotte 11, est indissociablement lié à la guerre des Six Jours.

2. L'affaire des Psaumes, du Rouleau du Temple et la guerre des Six jours

Mais l'histoire avait commencé longtemps auparavant. On ne saura jamais rien des circonstances exactes de sa trouvaille, puisqu'elle est le fait de bédouins dont le témoignage n'a pas été consigné, ce qui a eu pour premier effet de jeter un doute sur la provenance des manuscrits censés appartenir à la grotte 11¹⁰⁷. On suppose que les pilleurs vendirent leur butin à Kando en 1956 – date à laquelle il n'éprouva pas le besoin de le mettre sur le marché : ses affaires étaient florissantes, grâce au trafic des rouleaux de la mer Morte et des profits pharaoniques qu'il en avait retirés. Il avait une maison à Bethléem et avait ouvert une deuxième boutique d'antiquités, à Jérusalem-Est, entre l'Ecole Biblique et l'Albright Institute, ses clients réguliers.

Or, en 1955, le révérend Joseph Uhrig entre en scène. Ce pasteur de Virginie n'a rien qui le prédispose particulièrement à jouer un rôle quelconque dans l'histoire du Rouleau du Temple. Il s'était fait un nom aux Etats-Unis comme l'un des télévangélistes les plus populaires ¹⁰⁸, et entreprit cette année-là un pèlerinage en Terre Sainte. Lors de son périple, il entendait

^{1.0}

¹⁰⁶ Le Rouleau de Cuivre redeviendra un centre d'intérêt majeur après sa restauration par ÉDF et la fabrication de sa réplique, présentée officiellement en 1997 à l'École biblique et archéologique française de Jérusalem.

Voir PATRICH, Joseph, «Khirbet Qumran in Light of New Archaeological Explorations en the Qumran Caves», in Annals of the New York Academy of Sciences, volume 722, «Methods of Investigation of the Dead Sea Scrolls and the Khirbet Qumran Site, present realities an future prospects», New York, 1994, pp. 77sqq., et pour les doutes émis sur la provenance du Rouleau du Temple, FITZMYER, J. A., The Dead Sea Scrolls. Major Publications and Tools for Study, Atlanta, 1990, pp. 68-75.

L'une de ses émissions, *Hand to Heaven*, battait des records d'écoute dans les années 50, à tel point que le Président Eisenhower l'invité à la Maison-Blanche. Il vit maintenant en Floride.

visiter Beyrouth, la Jordanie et pour finir Israël. Rien que de très banal en somme.

Mais à l'aéroport de Beyrouth, il fit la connaissance de Marcos Hazou, employé comme guide par son agence de voyages. Comme cet Arabe chrétien souhaitait émigrer avec sa famille aux Etats-Unis, il fit appel au révérend l'année suivante, pour obtenir de cet influent personnage le cautionnement nécessaire pour son immigration, celle de sa femme et de leurs deux filles. Ce fut chose faite et le 4 juillet 1956, la famille Hazou arriva aux Etats-Unis. Le révérend Uhrig s'employa, conformément à ses engagements, à louer une maison pour eux, financer l'achat de nourriture et de mobilier, et employa l'ancien guide à des tâches de bureau.

La gratitude de Hazou se concrétisa en 1960 : il informa son bienfaiteur que son frère Aboud, fixé à Bethléem, connaissait un certain Kando (Khalil Iskander Shahin) qui détenait des manuscrits d'une grande ancienneté provenant de grottes proches de la mer Morte.

Uhrig ne douta pas un instant de ce qu'il venait d'apprendre. Il faut bien le croire, puisqu'il entreprit le voyage jusqu'à Bethléem pour rencontrer Kando et entamer avec lui des tractations si jamais il s'avérait que l'information donnée était fiable. Ses intentions étaient claires. Il les avait dévoilées à Hazou : « Les [manuscrits] dont dispose Kando, quels qu'ils soient, appartiennent à Israël. Peut-être quelque chose pourrait-il être arrangé pour les faire entrer en Israël » 109.

Rappelons que Bethléem se trouvait alors en territoire jordanien, et que l'entreprise du pasteur se présentait donc assez mal. En quelque sorte, il rééditait – toutes proportions gardées- l'équipée du professeur E. Sukenik qui

108

¹⁰⁹ Propos reproduits dans « Intrigues autour des manuscrits », H. SHANKS, *in L'Aventure des manuscrits de la mer Morte*, sous la direction d'Hershel SHANKS, Paris, 1996 pour l'édition française, p.158. Dans le texte américain d'origine : « Whatever Kando has belongs to Israël. Maybe something can be worked out to get them to Israël. », *Understanding the Dead Sea Scrolls*, *A Reader from the Biblical Archaeology Review*, Vintage Books, A Division of Random House Inc., edited by H. SHANKS, New York, 1993, p. 121.

s'était rendu, lui aussi, place de la Mangeoire, dans ce qui n'était alors que l'échoppe du petit cordonnier Kando.

Il élut domicile, juste retour des choses, chez Aboud, le frère de son protégé. Les liens d'Aboud et de Kando tenaient à ce qu'ils étaient tous deux de même obédience religieuse (le rite jacobite syrien), et Kando se présenta un dimanche chez Hazou. Lors d'une seconde visite, l'antiquaire apporta un fragment du rouleau qu'il détenait. On l'identifia plus tard comme appartenant au livre des *Psaumes*. On en resta là.

De retour aux États-Unis, le pasteur téléphona à William F. Albright, celui-là même qui avait félicité John Trever d'avoir cru à l'authenticité des manuscrits à vendre en 1948 et qui avait tant fait pour obtenir les droits photographiques sur les rouleaux. Le spécialiste ne put que recommander à Joseph Uhrig de contacter Yigaël Yadin.

C'est à partir de ce moment que l'historien est confronté à deux versions différentes des événements : celle de Y. Yadin lui-même¹¹⁰ et celle que H. Shanks tient du pasteur américain. Mais fondamentalement, le différend ne porte que sur des aspects secondaires et des considérations financières. En aucun cas, leurs divergences ne remettent en question les grandes lignes de leurs témoignages respectifs ou l'authenticité des textes retrouvés ; en comparaison avec les incohérences que présentent, par exemple, la relation de la découverte de la première grotte à manuscrits, ce ne sont là que des péripéties, avec les variantes personnelles que l'on s'attend à trouver dans tous les récits croisés d'une même expérience.

Je n'opterai donc ni pour l'une ni pour l'autre version, puisque, dans le fond, elles se rejoignent, me bornant à constater que Yigaël Yadin n'a jamais fait mystère des difficultés qu'il a rencontrées sa vie durant, chaque fois qu'il

¹¹⁰ Outre le chapitre « Intrigues autour des manuscrits », on se reportera, dans le même ouvrage, à l'article posthume de Y. Yadin, *ibid.*, « Le Rouleau du Temple : le plus long rouleau de la mer Morte », particulièrement aux pp. 127 à 131 de ce chapitre dans lesquelles l'archéologue récapitule l'histoire de ses contacts avec le pasteur.

a été impliqué dans la recherche et l'achat de manuscrits de la mer Morte. Comme son propre père, il n'a reculé devant aucun obstacle pour les acquérir par tous les biais possibles. Son récit ne comporte aucune trace de polémique et fidèle jusqu'à sa mort à la parole donnée, il conserve son anonymat au révérend Uhrig, qu'il désignera sous le nom de Mr.Z, tout comme son père l'avait fait pour « l'ami arménien » (Nasri Ohan, propriétaire d'un magasin d'antiquités en Vieille Ville, près de l'Eglise Luthérienne) qui lui avait servi d'interlocuteur dans ses négociations avec le métropolite Samuel 111 .

Le révérend Uhrig était lui aussi un personnage public, dans un tout autre domaine que l'archéologie. Lorsqu'il s'est décidé à s'engager dans une voie à quoi rien ne le prédisposait véritablement, et à se mettre en quête de nouveaux manuscrits de la mer Morte, il entame à proprement parler une double vie : celle d'un prédicateur médiatique dans le Nouveau Monde, et celle d'un semi-clandestin immergé en Orient dans une société qu'il aura toujours le plus grand mal à cerner faute d'en connaître les codes et les habitudes culturelles ; sa maladresse fera obstacle à l'aboutissement de ses tractations avec Kando.

Dans son témoignage (recueilli en 1984), il n'indique pas quelle connaissance il avait des manuscrits de la mer Morte. En 1955, son départ pour la Terre Sainte n'a rien d'une équipée laissée au hasard : c'est un banal voyage organisé, bien encadré par des accompagnateurs d'agence.

En ce qui concerne les motivations auxquelles il a obéi en suivant la voie que lui avaient ouverte les frères Hazou, elles n'étaient certainement ni aussi

Yadin donne sa version de l'histoire dans *The Temple Scroll*, 3 vol., Israel Exploration Society, Jerusalem, 1983.

L'indiscutable loyauté dont fit preuve l'archéologue envers son contact américain allait de pair avec une préoccupation d'ordre scientifique, qui rappelle le souci qui guidait l'action du père de Vaux dans ses relations avec les fouilleurs clandestins : ne rien faire qui puisse rompre le dialogue avec ceux qui détenaient des manuscrits. Yadin s'exprime en ces termes : « Je veux que toutes ces personnes [demandant à rester anonymes] – qu'il s'agisse ou non de voleurs (et c'est une véritable aventure de cape et d'épée) – sachent que, en ce qui me concerne, si elles me demandent de ne pas révéler leur identité, je ne la révélerai pas. Sinon, nous n'avons aucune chance d'obtenir d'autres rouleaux. Et je crois qu'il pourrait encore se trouver un autre rouleau ou quelques fragments par-ci par-là. » [C'est nous qui soulignons] YADIN, Y op.cit., note 1, page 130.

simples ni aussi hautes qu'il veut bien l'admettre. à bien y réfléchir, elles appartiennent à trois registres : l'envie de s'impliquer dans une aventure qui lui donnerait un rôle flatteur (quitte à rester dans l'ombre le temps voulu pour réussir son ambition) dans la recherche de textes dont le contenu ne peut laisser indifférent un homme de foi, et faire en sorte qu'ils gagnent Israël. Partager quelque chose de l'existence de ses amis arabes, séjourner à Bethléem, y vivre des heures palpitantes pouvait aussi présenter des charmes. Enfin, il rencontrait une occasion providentielle de renflouer la trésorerie chancelante de son église, qu'il venait d'hypothéquer; si l'entreprise réussissait, il pouvait espérer une gratification substantielle qui valait la peine d'engager quelques frais.

Le pasteur Uhrig s'est attiré quelques jugements négatifs, en fonction du rôle que lui attribuent les commentateurs. C'est le cas de Silberman, qui souligne sa cupidité et l'exagération fallacieuse du matériel qu'il prétendait vendre en tant qu'« agent international exclusif » de Kando¹¹².

En tout état de cause, il n'a pas ménagé sa peine et a consacré deux bonnes années de son existence à voyager, rédiger des dizaines de lettres, démarcher, négocier avec Kando. Puis il abandonne brusquement la partie, sans même le dire à Yadin. Il invoque sa lassitude et la désespérante inutilité de ses efforts pour acquérir le rouleau. Alors que Yadin le décrit plutôt comme un escroc qui lui a extorqué dix mille dollars sans la moindre contrepartie, Uhrig se défend d'avoir tiré le moindre bénéfice personnel de toute cette affaire.

A l'en croire, c'est lui qui se serait fait manipuler et rouler par Y. Yadin¹¹³, et lui qui aurait englouti à fonds perdus le prix de ses allées et venues entre les Etats-Unis et Bethléem. Rétrospectivement, il reconnaît avoir été « naïf », mais à propos d'une négociation particulièrement laborieuse avec

111

_

¹¹² A en croire Silberman, Uhrig parlait de dix rouleaux sur peau de chèvre et de gazelle, un rouleau de bronze et un d'or. Dans la mesure où je n'ai pas pu consulter moi-même les sources qu'utilise Silberman puisqu'il ne les cite qu'en bloc, en fin d'ouvrage, l'information (si c'en est bien une) est à prendre avec toutes les réserves possibles.

Kando et d'un morceau de manuscrit qu'il finit par déchirer pour pouvoir le montrer à Yadin. Ce jugement a quelque chose de sibyllin : fait-il comprendre ainsi qu'arracher un fragment de rouleau n'était pas le fait d'un homme cultivé et lucide ? Ou plutôt, que Yadin n'avait nullement besoin de cette preuve pour se convaincre de l'authenticité du texte ? Croit-il aujourd'hui que de toute façon, les jeux étaient déjà faits, et que Yadin ne lui accordait plus assez de confiance pour le laisser mener à leur terme les négociations avec le vendeur ? Toujours est-il qu'il cessa tout à coup de s'intéresser à ce qui, dès lors, devenait une parenthèse dans son existence, au point de l'effacer de sa mémoire. Il va même jusqu'à reconnaître, lors de son entrevue avec H. Shanks, qu' « il n'est pas sûr des dates et ne dispose pas de courrier pour se rafraîchir la mémoire » 114. Il invoque enfin sa lassitude physique : « Parvenu à ce point-là, j'étais épuisé [exhausted]. Au Moyen-Orient, à cette époque, comme vous le savez, le voyage était terriblement éprouvant. Et j'étais épuisé. 115 »

Que s'est-il donc passé exactement entre 1960 et 1962 ?

Le révérend Uhrig ne connaissait apparemment que le professeur Albright pour le conseiller sur la voie à suivre, et par la suite, il n'aura pas d'autre interlocuteur israélien que Y. Yadin. Dans une lettre du 1^{er} août 1960, le pasteur lui affirme « être en mesure de négocier la vente de découvertes authentiques et importantes de manuscrits de la mer Morte ». Selon Yadin, le pasteur s'adressait à lui parce qu'il connaissait le rôle qu'il avait joué dans le rachat des manuscrits de Mar Samuel en 1955. On sait qu'il n'en est rien.

Yadin prend l'offre au sérieux. Une nouvelle lettre lui apprend que le vendeur demande un million de dollars pour le rouleau qu'il détient, et qui ne semble pas être le livre des *Psaumes* dont Uhrig avait vu un fragment lors de son premier séjour à Bethléem. Yadin, rappelons-le, avait acquis quatre rouleaux pour le quart de cette somme, et répond donc à Uhrig que cette

¹¹³ Nous y reviendrons dans l'exposition chronologique des événements.

¹¹⁴ SHANKS, H., Understanding the Dead Sea Scrolls..., p.160

proposition est insensée. C'est bien ce que les frères Hazou et leur ami américain pensent de leur côté : entre eux, ils affublent Kando du sobriquet de « fou ».

Nouveau voyage du pasteur à Bethléem : pour la première fois, il achète un fragment, celui qu'il avait déjà vu, pour 2500 dollars. Kando en connaissait le prix : il avait consulté le directeur du Département des Antiquités de Jordanie, qui avait précisé qu'il s'agissait d'un fragment du livre des *Psaumes*. C'est que le Rockefeller Museum possédait déjà le reste de ce rouleau¹¹⁶. Uhrig paya sans discuter, et remporta son bien aux États-Unis où il le garda quelques mois dans un tiroir, avant de se décider à l'envoyer à Yadin. Il entendait bien lui administrer ainsi la preuve qu'il avait bien accès à des textes authentiques; si l'archéologue racheta bien le fragment reçu le 7 octobre 1960, il ne rate cependant pas l'occasion de préciser un détail révélateur : Uhrig lui envoya ce fragment « entouré d'une petite serviette en papier dans une enveloppe de papier bulle »¹¹⁷.

Selon Uhrig, quelque temps plus tard, Yadin lui aurait envoyé 7000 dollars pour le fragment en question, et qui plus est, de sa propre initiative. On veut bien croire le pasteur, lorsqu'il affirme encore, une bonne vingtaine d'années plus tard, pour excuser son geste désinvolte : « [cette méthode d'envoi] n'était pas très orthodoxe, mais je n[e]connaissais pas la nature exacte [du fragment] » - ou plutôt sa valeur? On peut en douter, puisqu'il savait depuis des mois que Kando demandait un million de dollars pour le rouleau entier. Mais le pasteur n'en est pas à une contradiction près et il met

¹¹⁵ SHANKS, H., *Understanding the Dead Sea Scrolls...*, p.161

Le livre des *Psaumes*, provenant de la Grotte 11, pillée en janvier 1956 par les bédouins, avait été acheté pour 48 000 livres jordaniennes par le Palestine Archaeological Museum.

¹¹⁷ Ce n'est pas le seul exemple d'un emballage de fortune enveloppant un texte si précieux. Rétrospectivement, on peut frémir du risque pris en confiant à la poste un tel fragment. Mais on doit se garder de juger la situation de 1960 avec un regard rétroactif : on lira par exemple les railleries de Silberman, op.cit., contre la très ingénieuse machine élaborée par le professeur Wright-Baker pour scier le Rouleau de cuivre : « On reading Allegro's description of the opening of the Copper Scroll at the Manchester College of Technology and looking at the photos he took to record the process, it is hard not to laugh », (p. 146). Cette dérision a quelque chose de gratuit si l'on considère qu'en 1956, le laser n'existait pas.

ses incohérences sur le compte d'une mémoire défaillante : il affirme ne pas avoir conservé d'archives personnelles – tout en citant parfois les propos ou les lettres de Yadin. Ce dernier, lui, donne une chronologie autrement plus fiable.

A compter d'octobre 1960, les deux récits sont incompatibles. Sauf à les juxtaposer, ce qui n'aurait guère de sens, il n'y a pas moyen d'exposer le déroulement des faits sans y rétablir un semblant d'ordre au nom de la bonne logique, qui veut qu'une conséquence ne puisse précéder sa cause. Il arrive que le pasteur Uhrig inverse les épisodes et il n'est même pas besoin du témoignage de Yadin pour s'apercevoir de la confusion.

Entre octobre 1960 et mai 1961, le pasteur s'est une nouvelle fois rendu à Bethléem, à une date impossible à préciser. Par le truchement d'Aboud Hazou, qui servait de traducteur, les négociations reprirent avec Kando; Uhrig insiste constamment sur les atermoiements du trafiquant, partagé entre l'envie de trouver un acquéreur au prix le plus élevé possible, et la peur de s'attirer des ennuis en vendant sans savoir exactement à qui. Pourtant, Uhrig ne cessait de le rassurer, et de lui redire à satiété que les manuscrits iraient en Israël, grâce à Yigaël Yadin. « Kando se berçait de l'illusion qu'il trouverait quelque multimillionnaire aux États-Unis » ¹¹⁸, précise Uhrig.

C'est cette fois-là que Kando apporte à Uhrig ce que le pasteur décrit comme « un rouleau étroitement enveloppé formant une sorte de bâton de vingt centimètres de long », le tout, dans une boîte à chaussures.¹¹⁹

finit par céder à Uhrig contre 2500 dollars.

¹¹⁸ SHANKS, *Understanding the Dead Sea Scrolls...*, p. 159. Kando redoutait certainement d'avoir affaire à Yadin, qui avait obtenu les rouleaux de Mar Samuel pour le quart de la somme demandée. Ce ne sont certainement pas les poursuites jordaniennes qu'il craignait : depuis des années, il vendait en toute impunité des fragments de manuscrits au Palestine Archaeological Museum, et y avait même fait expertiser le fragment des *Psaumes* qu'il

¹¹⁹ Y. YADIN estime que la hauteur originelle du rouleau devait atteindre 24 à 26 cm. La hauteur conservée ne dépasse pas 20 centimètres, *The Temple Scroll*, volume 1, The Israel Exploration Society, The institute of Archaeology of the Hebrew University of Jerusalem, the Shrine of the Book, Jerusalem, 1983, pp. 13-15.

Bien qu'Uhrig se dise incapable de dater l'épisode, ce ne peut être qu'à l'occasion de cette entrevue où Kando lui a montré le rouleau du Temple qu'il a pu en détacher un fragment dans les conditions suivantes : une fois de plus, Kando faisait traîner en longueur les négociations et ne cessait de modifier le montant des sommes qu'il demandait :

« Frustré et fâché, Uhrig vit qu'un petit morceau du rouleau était en partie déchiré. Il acheva de le détacher. « C'est moi qui ai déchiré ce morceau de rouleau, confesse-t-il. En le voyant, j'ai dit : « Kando, je veux montrer ceci à Yadin », et avant qu'il ait pu proférer un mot – il s'énerva passablement – je l'ai détaché. Et j'ai dit : » Je veux l'emporter. C'est le seul moyen de prouver à Yadin son authenticité. Il faut qu'il sache ce que c'est. (…) Kando le laissa emporter le fragment. Sans demander d'argent. » 120

Il est plausible que ce soit après avoir vu le rouleau entier que le pasteur a écrit à Y.Yadin pour le lui proposer moyennant 100.000 dollars, le 29 mai 1961.

Le 1^{er} juin 1961, sans perdre une minute, Yadin répond pour donner son accord. Dans la correspondance échangée, Uhrig donne des précisions sur le rouleau : il aurait entre quatre mètres cinquante et cinq mètres cinquante de long. Yadin s'emploie alors à rassembler les fonds.

Cet été-là, Yadin est à Londres en congé sabbatique et c'est là, affirme-t-il, qu'il reçut du révérend Uhrig une lettre, en date du 9 août, pour l'informer qu'il avait réglé « tous les détails de la vente avec le marchand et qu'il s'agissait d'un grand rouleau « vingt-trois centimètres de large, quatre mètres cinquante à cinq mètres cinquante de long ». Un acquéreur se soucierait bien évidemment de l'authenticité du manuscrit, ajoutait M. Z., il joignait donc à sa lettre un fragment qui s'en était détaché. »¹²¹.

Uhrig prétend ne jamais avoir envoyé ce fragment par la poste. En réalité, il soutient là une position indéfendable pour au moins deux raisons :

_

¹²⁰ SHANKS, Understanding the Dead Sea Scrolls..., p. 161.

¹²¹ En anglais : « that had broken off from the scroll. »

tout d'abord, il avait grande confiance dans l'acheminement postal, auquel il avait déjà recouru pour transmettre un fragment des *Psaumes* à l'Israélien, fin 1960. De plus, comment pouvait-il demander à Yadin d'estimer la valeur d'un fragment sans le lui avoir fait parvenir?

La petite histoire retiendra que « le petit morceau de manuscrit <était> emballé dans le papier d'aluminium d'un paquet de cigarettes, <et que> l'envers du parchemin était renforcé avec un morceau de timbre anglais » 122.

Si l'on peut hasarder une remarque de bon sens, c'est que le timbre anglais a pu servir, non pas à renforcer le morceau arraché, mais à empêcher le fragment de se détacher du rouleau avant qu'Uhrig ne s'en saisisse.

Détacher d'un rouleau un de ses fragments, comme l'a fait le pasteur, n'est pas une compulsion isolée. À ma connaissance, Uhrig est au moins le troisième à y avoir cédé; avant lui, le métropolite Samuel avait délibérément coupé un bout de cuir du rouleau d'Isaïe (1QIs^a) pour le brûler, afin de pouvoir évaluer l'ancienneté du fragment. Peu de temps après, c'est John Trever, constatant qu'il est impossible de se faire une idée du texte contenu dans un rouleau cylindrique très dégradé et écaillé, qui n'a pu résister à la tentation 123.

La nature du fragment était suffisante pour emporter la conviction de Yadin. Il se conforma à la requête du pasteur, et lui renvoya le fragment, « l'informant que ce fragment semblait appartenir à un rouleau du type de ceux de la mer Morte et qu'il était écrit par un bon scribe » 124.

Selon Yadin, le 29 août de la même année, Uhrig lui fait savoir que les prix ont monté jusqu'à 750000 dollars, ce qui eut le don de lui attirer une

116

¹²² Détails donnés par Yadin, *in* SHANKS, *Understanding the Dead Sea Scrolls...*, p. 128. Cette technique très rudimentaire trahit l'amateurisme, cela va sans dire. Pourquoi un timbre britannique? C'est une de ces bizarreries comme on en rencontre à profusion lorsqu'on examine en détail les vicissitudes que les manuscrits ont essuyées.

¹²³ « As I gently lifted the thin brown leather at the point where the two cracks met, the leather at the other end of the vertical crack suddenly gave way, and a fragment 2 inches wide by 31/2 inches long broke loose from across the entire width of the scroll. » [10 mars 1948], et Trever explique sa maladresse par son affaiblissement et le surmenage dont il souffrait. TREVER, John, « *The Dead Sea Scrolls, a personal account* », *Revised Edition*, Grand Rapids, Michigan, 1977, p. 74.

¹²⁴ YADIN, in SHANKS, Understanding the Dead Sea Scrolls..., p. 129

réponse furieuse de l'archéologue, prêt à rompre toute négociation : « Je crains que vous ne puissiez plus me compter comme client ». Néanmoins, les tractations « fastidieuses et minutieuses » reprirent, avec assez d'efficacité pour que les deux parties trouvent enfin un terrain d'entente, et qu'un avocat prépare un contrat de six pages, que Kando devrait signer.

La seule et unique rencontre entre Yadin et l'Américain eut lieu à Londres, fin 1961, chez Leonard Wolfson, dont la Fondation avait soutenu financièrement les projets de Yadin. Uhrig croit avoir remis à ce moment-là le fragment du Rouleau du Temple que Yadin dit avoir reçu par la poste, mais il est peu probable qu'un document ait pu être élaboré avant que l'archéologue ait expertisé un échantillon. Cependant, le pasteur décrit avec les couleurs du vraisemblable la réaction de Yadin devant le fragment en question :

« ses yeux s'écarquillèrent. Il prit un air très calme et détendu avec moi, mais ses yeux s'écarquillèrent tout rond. Puis il fit « oh, hmm », en bégayant un peu. »

Shanks poursuit:

« Yadin lui rendit le fragment et déclara – faussement – qu'il s'agissait d'un simple acte de propriété. ' Il dit : « c'est un acte pour une propriété quelconque » et me [Uhrig] le rendit.' » 125.

L'accord prévoyait que le rouleau serait acheté pour 130 000 dollars. Le manuscrit (complet) serait examiné afin d'en confirmer l'authenticité et de vérifier qu'il correspondait bien au fragment expertisé, celui du second envoi, réexpédié par Yadin en août 1961.

Lors de cette rencontre, Yadin remit à Uhrig 10 000dollars en liquide et un reçu bancaire attestant le dépôt de 120 000 dollars à la Chase Manhattan Bank, afin que le pasteur puisse assurer à Kando que les fonds, en liquide,

Il n'était évidemment pas dans les intérêts de Yadin d'insister sur sa valeur scientifique, ce qui n'aurait eu pour effet que de faire monter son prix.

¹²⁵ SHANKS, *Understanding the Dead Sea Scrolls...*, p. 162. Dans son récit, Yadin ne fait aucune allusion à la teneur du texte qu'il avait eu entre les mains. SILBERMAN, *The Hidden Scrolls...*, p.163, laisse entendre que Yadin avait largement de quoi comprendre que le texte du fragment présentait un intérêt extraordinaire puisqu'il évoquait « a specific Temple sacrifice and the proper role of the High Priest. ».

avaient bien été rassemblés. Enfin, Uhrig reçut 1500 dollars pour couvrir les frais d'un voyage au Proche Orient et le pasteur repartit vers Bethléem, « emportant les 10 000 dollars en liquide dans ses chaussettes. »

Uhrig se rendit compte que les négociations n'iraient pas loin et que l'accord trouvé ne serait jamais signé parce que Kando n'avait aucune confiance dans un document bancaire :

« Uhrig se revoit jetant les 10 000 dollars en billets aux pieds de Kando. Le marchand n'avait aucune idée de ce que représentait le dépôt bancaire de 120 000 dollars. 'Il voulait voir l'argent en liquide devant lui. Et chaque fois qu'on parlementait, il changeait le montant', se souvient Uhrig. Il s'évertua à persuader Kando de le laisser remporter le rouleau. »¹²⁶

S'ensuivit un dialogue de sourds¹²⁷, chacun campant sur ses positions. Toute l'éloquence d'Uhrig resta sans effet, et à bout d'arguments, Uhrig abandonna définitivement la partie ; dans son langage coloré et quelque peu libre, pour un homme d'église, il aurait chargé Aboud de transmettre à Kando le message suivant :

« Dites-lui qu'il est fou. Dites-lui d'aller se faire voir. A quoi bon m'enfoncer encore plus dans le pétrin pour un banal acte de propriété ? (...) Yadin m'a totalement induit en erreur. Il m'a dit que c'était un acte pour la propriété d'un terrain. J'ai cru que Kando m'avait roulé. Maintenant, je comprends pourquoi Yadin a agi ainsi : il ne voulait pas payer un prix exorbitant. Mais, la mort dans l'âme, j'ai perdu courage. J'ai pensé : quel imbécile j'ai été, Kando m'a berné. »¹²⁸

Avant de se tarir définitivement, l'échange épistolaire continua encore pendant six mois entre les deux correspondants. Le 1^{er} décembre 1961, Yadin

¹²⁶ Ce serait alors seulement, selon lui, qu'Uhrig aurait déchiré le fragment, faute de pouvoir emporter le rouleau entier.

¹²⁷ Voir SHANKS, Understanding the Dead Sea Scrolls..., p. 161.

¹²⁸ La traduction française édulcore la vigoureuse familiarité des propos tenus : « He is crazy. Tell him to drop dead. What's the use of me going into the hole further for a deed to some land ? (...) I was heartsick. And I lost heart. What a fool I've been. Kando has fooled

reçut une lettre l'informant que Kando réclamait 200 000 dollars et que le pasteur conservait les 10 000 dollars déjà versés, « afin de travailler en toute bonne foi des deux côtés puisque vous [Yadin] avez la pièce capitale ».

Début 1962, tandis qu'Uhrig réclamait encore « d'autres avances », Yadin essayait, en vain, de récupérer les 10 000 dollars « pour une fraction de toutes les dépenses entraînées par ces multiples voyages » précise Uhrig à Shanks, sans s'apercevoir, dirait-on, qu'il est censé les avoir « jetés aux pieds de Kando ».

Uhrig pouvait sortir étrillé et démoralisé de son inutile épopée. Matériellement, il avait échoué sur toute la ligne. Son église hypothéquée avait fini par être saisie. Il avait accumulé les maladresses vis-à-vis de Kando, qui en avait vu d'autres et savait gérer au mieux ses affaires. Etait-il bien judicieux de répéter à l'antiquaire que le rouleau devait aller en Israël alors que le métropolite Samuel avait tout fait pour empêcher que « ses » manuscrits tombent aux mains des juifs? Uhrig ne s'est jamais posé la question, au contraire : il croyait pouvoir en faire un argument de poids pour convaincre le marchand qu'il y avait, en Yadin, un client sérieux.

Uhrig n'a retiré aucune notoriété ni aucune gratitude de ce qui n'a été qu'un immense et ruineux fiasco: »Personne n'a jamais rien su de cette histoire, sauf les gens du pays. J'étais désespéré. Penser que j'avais couru après un acte de propriété! »¹²⁹

Et le 17 mai 1962, arriva la dernière lettre qu'il envoya à Yadin. Ce dernier considéra l'affaire comme close et ne se manifesta plus.

L'affaire du Rouleau du Temple n'en était pourtant qu'à ses débuts, et recommença en mars 1967 – par une seconde série de négociations désastreuses, menées en coulisses depuis Beyrouth : « Frank Cross et le Dr James Swauger, du Carnegie Museum de Pittsburg se rendirent secrètement au Liban pour négocier l'achat de quelque vingt rouleaux de la mer Morte, à

me. », in SHANKS, H., *Understanding the Dead Sea Scrolls*, New York, 1993, p. 124. Le pasteur affectionne les répétitions, qui très probablement, reflètent le style du prédicateur.

119

ce qu'on leur avait dit. En fait, ils passèrent le plus clair de leur temps à attendre dans leurs chambres d'hôtel, un appel téléphonique d'un fantomatique courtier. Cross finit par rencontrer Kando en personne; le marchand se contenta de lui montrer quelques fragments, rien de plus, tant que le spécialiste n'aurait pas accepté au préalable de conclure l'affaire pour plusieurs millions »¹³⁰.

3. Le Rouleau du Temple

L'avant-guerre des Six Jours concerna aussi les autorités civiles. On se doutait que Jérusalem serait l'enjeu principal du conflit qui menaçait et chacun de son côté, on prit les mesures appropriées pour sauvegarder le matériel archéologique.

Le Rouleau de Cuivre était en sûreté à Amman. Cependant, la majeure partie des collections de manuscrits de la mer Morte, y compris les innombrables fragments de la grotte 4, se trouvaient au Palestine Archaeological Museum, autrement dit, militairement parlant, à un endroit hautement stratégique, face à l'angle nord-est de la Vieille Ville de Jérusalem. Comme en 1956, on replaça les manuscrits dans les caisses qui devaient les protéger lors de leur transfert à Amman. Un camion devait venir en prendre livraison. Il n'arriva jamais : mal aiguillé ou incapable de lire ses instructions, le conducteur s'égara en route. Cet incident mineur eut d'immenses conséquences, puisque toute la collection passa sous contrôle israélien dans les jours qui suivirent.

Côté israélien aussi, le conservateur du musée du Livre agit au matin du 5 juin 1967 : malgré le début de l'Opération « Drap Rouge » et de l'Opération « Focus », Jérusalem et la Judée ne s'attendaient pas à une attaque. Le quartier de Rehavia est pourtant touché par des obus de mortier, et au zoo

¹³⁰ SILBERMAN, *Understanding the Dead Sea Scrolls....*, p. 163.

¹²⁹ SHANKS, *Understanding the Dead Sea Scrolls....*, p. 162.

biblique, un babouin et un lion de mer sont les premières victimes de la guerre. Plusieurs obus tombent près de la Knesset. Mais lorsque le musée national fut à son tour atteint par les tirs, des éclats fracassant plusieurs vitrines et leur contenu, dans la salle consacrée aux Philistins, les manuscrits de la mer Morte venaient d'être déménagés¹³¹.

Le lendemain, mardi 6 juin, les troupes israéliennes s'emparent successivement de positions suivant un axe nord-sud qui les rapprochent de la Vieille Ville : l'École de la Police, la Colline aux Munitions, Sheikh Djarrah, l'American Colony et le Rockefeller Museum. Motta Gour venait de transférer son P. C. dans ce musée aux allures de forteresse, tout proche des remparts. Trois civils avaient été affectés à sa 55ème brigade. Uzi Narkiss, commandant de la zone Centre-Israël, a raconté les « circonstances bizarres » de leur affectation :

« Le mardi matin, très tôt, on avait sonné chez le professeur Yadin à Rehavia. Son épouse, Carmélia, trouvait devant sa porte un parachutiste, noir de suie, épuisé. C'était un de ceux qui avaient conquis le musée Rockefeller. Originaire de Jérusalem, l'homme était père depuis la veille. Son commandant, sachant à quel point il s'inquiétait de la santé de sa femme, lui avait donné une permission d'une heure pour aller la voir à l'hôpital. Mais le parachutiste avait autre chose en tête : il s'était précipité chez le professeur Yadin et, à Carmélia qui lui ouvrit, il lança :

- Il y a des choses fantastiques au Musée Rockefeller. Tant que nous y serons, nous les protégerons. Mais nous allons sûrement être déplacés. Il faut quelqu'un sur place pour les surveiller...

Puis il repartit pour l'hôpital.

Carmélia téléphona à son mari à l'Etat-Major général ¹³². Le professeur Yigaël Yadin espérait trouver au musée Rockefeller d'autres éléments des manuscrits de la mer Morte ; il se mit immédiatement en

-

¹³¹ CUAU, Yves, *Israël attaque*, Paris, 1968, p. 187.

¹³² Yigaël Yadin était alors conseiller militaire auprès du Premier Ministre, Levi Eshkol.

rapport avec les trois archéologues et les pria de trouver le moyen d'arriver au musée. » 133

Ces trois civils étaient le Dr. Avraham Biran, alors directeur du Département des Antiquités, le Professeur Nahman Avigad, de l'Université Hébraïque, qui avait été l'assistant du Professeur Sukenik, et Joseph Aviram, de l'Israël Exploration Society. Sous escorte militaire, ils gagnèrent ce qui n'était plus tout à fait le Palestine Archaeological Museum, et se rendirent aussitôt dans la « Scrollery », qu'avaient montrée tant de clichés célèbres pris alors qu'y travaillaient les membres de l'Équipe internationale. Mais les tables étaient vides, et ce n'est que plus tard dans la journée qu'ils découvrirent les caisses contenant les manuscrits sous plaque.

Puisque le musée passait sous contrôle israélien, Magen Broshi, conservateur du Musée du Livre, et Joseph Naveh, du Département des Antiquités, furent ultérieurement chargés de dresser un inventaire exhaustif des collections de manuscrits¹³⁴, et le P.A.M. reprit le nom de son fondateur, « Rockefeller » Museum.

Au plus fort de la bataille pour Jérusalem, Yadin assurait ses fonctions militaires et se trouvait ramené à penser aux manuscrits de la mer Morte, sous la pressions des circonstances. Outre les trésors de la Scrollery, l'affaire manquée en 1960-1962 lui revint en mémoire lorsqu'il apprit la prise de Bethléem, le 7 juin 1967.

« Au milieu de la nuit qui suivit, Y. Yadin raconte qu'il se réveilla en sursaut, frappé par cette pensée : 'Nous tenons le manuscrit'. L'armée israélienne occupait Bethléem. Un coup de téléphone, des ordres donnés ; avant l'aube, le marchand Kando se retrouvait au milieu de sa cuisine entouré

¹³³ NARKISS, Uzi, « La bataille pour Jérusalem, (juin 1967) », Paris, 1978, pp. 258-259.

de soldats¹³⁵. Où était le manuscrit ? Il lui serait payé un prix raisonnable. De guerre lasse, Kando finit par soulever un carreau du sol de sa cuisine et par produire le manuscrit qui avait passablement souffert de l'humidité. C'était le rouleau du Temple, le plus long des manuscrits de Qumrân »¹³⁶.

Depuis le moment où Uhrig l'avait vu, le rouleau était resté caché dans d'exécrables conditions à l'intérieur d'une boîte à chaussures « Bata » que Yadin fit photographier en l'état avant de procéder à son déballage. Une boîte à cigares contenait les vestiges qui s'en étaient détachés. Enfin, l'antiquaire livra par la suite d'autres vestiges de manuscrits, qu'il avait dissimulés derrière des photos de famille conservés chez lui et chez son frère. Malgré toute l'expérience qu'il avait acquise au fil du temps dans le trafic et le recel d'antiquités, il y avait une chose qu'il n'avait manifestement pas apprise : c'est que si les manuscrits se conservaient bien dans les conditions climatiques et le sol des grottes de la mer Morte, voire sous les tentes des nomades, il n'en allait pas de même à Bethléem. Tous les textes récupérés chez lui en 1967 avaient été gravement endommagés, en particulier la partie supérieure du rouleau du Temple (11QT^a). Les fragments emportés à Amman en 1956 et conservés dans les coffres de l'Ottoman Bank avaient connu les mêmes vicissitudes : la moisissure les avait dégradés.

L'ironie du sort voulut que le gouvernement militaire se donna le droit de confisquer les textes détenus par Kando en invoquant la législation jordanienne sur les antiquités. Pourtant, on l'a déjà constaté et c'était bien connu dans le cercle fermé des spécialistes, les autorités n'avaient jamais rien ignoré des activités frauduleuses du marchand et de ses fournisseurs, à commencer par les responsables du PAM qui avaient longtemps figuré parmi les plus fidèles clients de l'antiquaire et lui avaient même fourni une

.

¹³⁵ YADIN est plus précis : « Je signalai aussitôt l'affaire au Premier Ministre, Levi Eshkol, qui mit à ma disposition un lieutenant-colonel du service des renseignements de l'armée de Terre. Muni de mes informations sur l'hypothétique manuscrit et sur le fragment en ma possession, il se rendit au magasin du marchand. », SHANKS, p. 130.

¹³⁶ Jean PERROT, avec la participation de Magen BROSHI, « La découverte », in Les Dossiers d'Archéologie, N° 189, Janvier 1994, « Les Manuscrits de la mer Morte aux

estimation du fragment acquis par Yadin grâce aux bons offices du révérend Uhrig.

Mais, pour faire cesser le trafic et la détention clandestine qui nuisaient tant aux textes retrouvés, et surtout pour encourager les receleurs de manuscrits à en révéler l'existence, les autorités israéliennes acceptèrent de négocier avec Kando. Il leur fallut à peu près un an pour s'entendre sur le montant du dédommagement à verser : il fut fixé à 105 000 dollars, dont 75 000 furent acquittés par Leonard Wolfson, et le reste, par le gouvernement israélien.

Lorsque, le 8 juin 1967, Yadin tint enfin entre ses mains le rouleau du Temple, dix-sept ans s'étaient écoulés depuis que le pasteur Uhrig l'avait mis sur sa piste.

4. Après 1967 : répercussions du conflit sur la question de Qoumrân

Le rattachement des territoires de la Cisjordanie à l'État d'Israël eut du retentissement sur le sort des manuscrits de la mer Morte et même sur celui des sites d'où ils provenaient et sur ceux qui y étaient historiquement rattachés. La partie arabe de Jérusalem et toute la région s'étendant jusqu'aux rives occidentales de la mer Morte n'étaient plus en Jordanie, mais venaient de passer sous contrôle israélien. Les grandes figures qui avaient jusque-là joué un rôle de premier plan, à commencer par les chercheurs de l'École biblique, étaient donc confrontés à une situation inédite. Toute la question était de savoir si et combien de temps la souveraineté israélienne durerait. De l'analyse qu'on en faisait, des réponses qui y étaient apportées dépendaient des décisions lourdes de conséquences. C'est que les choses n'étaient pas simples : la réunification des deux parties de Jérusalem (ou l'annexion de Jérusalem Est, selon les terminologies adoptées) avait été tenue pour un coup de force que l'on ne reconnaissait pas à l'échelon international. La question

origines du christianisme », pp. 35-36. Les auteurs retracent en détail et avec une grande clarté l'historique des événements, depuis la trouvaille jusqu'à la situation en 1994.

du droit des Palestiniens à créer leur propre état dans un avenir encore indéterminé commençait à se poser. Or, par voie de conséquence, elle rouvrait celle de la propriété des manuscrits et du matériel archéologique déposé au Rockefeller Museum.

Il fallait négocier. Et en effet, l'on négocia, sans jamais signer le moindre document officiel¹³⁷. L'un des points les plus litigieux porta sur l'intitulé de la collection dite « DJD » c'est-à-dire Discoveries in the Judaean Desert of Jordan dont les Israéliens souhaitaient voir disparaître la mention finale dans les publications ultérieures. L'Équipe internationale pouvait continuer son travail, mais il n'y figurait toujours pas de chercheur juif ou israélien; autre difficulté, certains de ses membres se refusaient à revenir travailler sur place, que ce soit au Rockefeller ou à l'École biblique, située dans la partie annexée de Jérusalem. Ce fut le cas de J. T. Milik, qui ne revint jamais en Israël après 1967.

Les manuscrits de la mer Morte et le reste du matériel archéologique provenant des fouilles françaises restèrent au Rockefeller Museum, sous la responsabilité de la nouvelle administration mise en place après juin 1967.

Quant au travail de terrain naguère confié à l'École biblique et archéologique française, il ne reprit que des années plus tard, et sans connaître, dans un premier temps, l'ampleur qu'il avait prise dans les années fastes. D'autres fouilles étaient conduites dans le reste du pays. Les sites de Qoumrân et des environs reçurent des visiteurs en nombre toujours croissant, d'autant plus que Massada devenait un pôle touristique de première importance et que les activités balnéaires se développaient le long du rivage de la mer Morte. Aïn Feshkha fut le seul site à ne pas connaître d'affluence: elle fut aménagée en station touristique, les vestiges archéologiques furent cimentés pour servir de parking.

¹³⁷ Sur le détail des discussions entre Avraham Biran, directeur du Département des Antiquités, assisté de Y. Yadin, et le père de Vaux, voir SHANKS, «L'énigme des manuscrits de la mer Morte », Paris, 1999, pp. 56-58.

Pendant cette période de l'immédiat après-guerre, la dernière exploration importante qui eut lieu à Qoumrân se porta sur son cimetière. En 1967, S. H. Steckoll ouvrit une dizaine de tombes à l'est du locus 84, afin de donner la possibilité à des anthropologues d'étudier les restes humains qu'elles contenaient. Leur rapport parut en février 1968 et il apportait des résultats prometteurs : les restes étaient ceux de six hommes, de deux femmes jeunes (25 et 23 ans), la première ensevelie avec un enfant de 2 ans, et d'une fillette de 14 à 16 ans. Parmi les hommes, les anthropologues avaient examiné le squelette d'un homme d'environ 65 ans dont l'index droit présentait la déformation caractéristique du travail de scribe, celui d'un cavalier d'une quarantaine d'années (membres inférieurs modifiés), d'un ouvrier qui avait dû porter des charges lourdes sur ses épaules, et celui d'un homme de 22 ans, qui dès son plus jeune âge, avait accompli un travail manuel pénible et qui marchait pieds nus. Le scribe portait au front la cicatrice d'une profonde fracture, probablement causée par une fronde, une pierre ou un objet en métal; le coup avait été porté d'assez près; la cicatrice déprimant l'os pourrait aussi bien être due à une chute sur de la pierre; une seconde blessure à la clavicule avait entraîné une longue immobilisation du bras en position fléchie, cause de l'atrophie observée¹³⁸. Par la suite, les autorités israéliennes refusèrent l'autorisation de poursuivre ces fouilles. On ignore donc encore tout des 1150 autres sépultures qui n'ont jamais été ouvertes 139.

Après plusieurs années de flottement, pendant lesquelles les recherches archéologiques restèrent en sommeil dans la zone, l'attention se recentra presque exclusivement sur la publication des textes, de plus en plus

¹³⁸ Deux articles ont rendu compte de ce travail archéologique et anthropologique dans la *Revue de Qumrân*, N° 23, tome 6, fascicule 3, février 1968: S. H. STECKOLL, « *Preliminary Excavation Report in the Qumran Cemetery* », pp. 323-344; N. HAAS et H. NATHAN, « *Anthropological Survey on the Human Skeletal Remains from Qumran* », pp. 345-352.

¹³⁹ Un certain nombre de ces tombes ont été pillées. Le scrupule religieux des uns n'empêche nullement la cupidité des autres. Quant aux fouilles des tombes, Jean-Baptiste Humbert n'est pas persuadé qu'elles en apprendraient davantage sur les pratiques funéraires et la population qu'il abrite.

impatiemment attendues. Rares étaient en effet les quelques privilégiés à avoir accès aux manuscrits. Les inédits restaient toujours hors de portée pour une majorité de chercheurs.

La mort soudaine de R. de Vaux, survenue en 1971, décapita l'Équipe internationale de sa personnalité la plus remarquable. Des remaniements y furent apportés et le temps ayant passé, elle finit par s'ouvrir à des spécialistes juifs.

Le père P. Benoît succéda d'abord à de Vaux, de 1975 à 1984; John Strugnell prit ensuite la relève. Mais les années passaient et la série DJD prenait un retard considérable sur les délais de publications prévus, si bien que, dans les années 80, on commença à en parler comme d'un véritable « scandale » ; les plus radicaux voulurent y voir une manœuvre délibérée et une stratégie permettant de garder secrets des manuscrits susceptibles de révolutionner les études goumrâniennes; à l'intérieur même de la communauté scientifique, des voix de plus en plus fortes et nombreuses s'élevèrent pour protester contre la lenteur des parutions, et pour exiger en fin de compte la publication des textes inédits. La crise connut un paroxysme au Colloque de Mogilany (Pologne) en septembre 1989. Mais, l'année suivante, tandis que la polémique faisait rage, deux événements vinrent y mettre spectaculairement un terme en la rendant sans objet : deux chercheurs s'étaient servis d'une concordance des manuscrits provenant des grottes 2-10 pour reconstituer par ordinateur les inédits, et qu'ils publièrent dans un volume. Le même mois (septembre 1990), le directeur de la bibliothèque du Huntington College mit à la disposition des chercheurs le jeu complet des microfilms réalisés à partir des clichés appartenant à la collection privée d'Elizabeth Hay-Bechtel.

À la fin de la même année, John Strugnell accorda une interview au quotidien *Ha-Aretz* dans laquelle il tint des propos d'une telle virulence contre le judaïsme et contre Israël qu'elle déclencha un tollé général. On allégua son état de santé chancelant pour excuser ses débordements et il quitta Jérusalem pour suivre un traitement approprié. Ce fut Emanuel Tov qui lui

succéda à la tête de l'Équipe internationale. Les publications reprirent à un rythme soutenu et la collection *DJD* ne cesse de s'enrichir de nouveaux volumes¹⁴⁰.

Pour des raisons multiples, à commencer par des considérations liées au contexte politique et à la question palestinienne, il n'y eut pas de fouilles de grande ampleur engagées par des équipes israéliennes dans la région de Qoumrân et de Jéricho avant le milieu des années 80¹⁴¹. Avant de les évoquer, il s'impose de faire le point sur les revendications dont le site de Qoumrân et les manuscrits de ses grottes ont fait l'objet à travers les cinquante dernières années d'une bien tumultueuse histoire.

-

¹⁴⁰ Le volume XXXVIII a été publié fin 2000. Le dernier de la série

Seule exception, celle de P. Bar-Adon, qui découvrit à 'Ain Ghuweir des vestiges similaires à ceux de la « Période II » de Qoumrân ; à 800 mètres au nord du site, un petit cimetière contenait des sépultures d'un type comparable à celui des tombes de Qoumrân.

CHAPITRE 2

QOUMRÂN, « ENTRE » LA JORDANIE, ISRAËL ET LA PALESTINE

1. La terminologie et ses implications

La terminologie tend des pièges dont les auteurs ne sont pas toujours conscients, lorsqu'ils croient ne faire que de la géographie; c'est depuis fort longtemps le cas pour cette région qu'on hésite à désigner sous le nom de *Proche*- ou de *Moyen*-Orient, et plus encore pour l'actuel État d'Israël.

Pour le site qui nous occupe, les choses paraissent simples : Qoumrân se trouve sur le rivage occidental de la mer Morte, à quelques kilomètres au sud de Jéricho.

Mais Qoumrân appartient à un territoire qui est passé, depuis la fouille, sous des souverainetés successives, si bien qu'il a fait et fait toujours l'objet de revendications contradictoires, fondées sur des arguments disparates, qui méritent les uns et les autres d'être brièvement exposés.

Sous quels termes parler de cette région sans tomber dans l'ethnocentrisme et sans opter pour une terminologie sous-tendue par trop de connotations religieuses, ou par une laïcisation qui abolirait ce qui fait précisément une des spécificités de ce que l'on veut désigner ? Est-il seulement possible d'échapper à un point de vue au détriment d'un autre ?

Selon que l'on opte pour telle ou telle appellation –Palestine, Israël, Territoires occupés ¹⁴², Judée, Terre sainte, Cisjordanie, *etc.*–, on entrera *nolens volens* dans un système de pensée concurrent d'un autre.

Ainsi, du point de vue d'un Européen, quoi de plus évident que de parler du « Proche-Orient » pour désigner les pays riverains de la Méditerranée orientale ? Or, une polémique a surgi à ce propos, dès avant

¹⁴² Les accords d'Oslo II prévoient que l'on désigne la Cisjordanie et Gaza comme les « Territoires disputés » [disputed territories], en attendant le stade final des négociations et le règlement définitif de la question des souverainetés.

l'ouverture du premier congrès international des écrivains de Palestine à Bir-Zeit, du 22 au 26 mars 1997 :

« In the run-up to the Conference, the Arab Writers Union called for a boycott by Arab countries », au motif que « the invitation letters were full of expressions of the current settlement and the Israeli *status quo*, such as using the term *Middle-East* instead of *the Arab Bloc*. The Union said it regretted having to take such position, but that some Palestinian writers are 'leading this normalization process with the enemy'. The P.W.U. responded by criticizing the boycott call and insisting it opposed cultural normalization with Israel. The P. W. U. urged Arab writers and scholars to attend and break the 'cultural siege forced on Palestine in the last three decades, and that it had not invited any Israeli writers or scholars, even those who support the Palestinian cause', ¹⁴³.

Dans une perspective plus large et centrée sur l'histoire de la Palestine, K. W. Whitelam adopte des vues similaires en soulignant le rôle qu'ont joué les études bibliques dans la confiscation par les Occidentaux des spécificités palestiniennes :

«Biblical scholarship employs a bewildering array of terms for the region: 'the Holy Land', 'the Land of the Bible', 'Eretz Israel' or 'the land of Israel', 'Israel', 'Judah', 'Canaan', 'Cisjordan', 'Syro-Palestine', 'Palestine', and 'the Levant'. To the casual reader of many standard works on historical geography or studies of the history of the region, these many terms appear to be interchangeable or even neutral. Yet, the naming of land implies control of the land: designations such as 'Levant', 'Middle East', or 'Near East' betray a Eurocentric conception of the world. (...) Thus Palestine has no intrinsic meaning of its own, but provides the background and atmosphere

130

 $^{^{143}}$ The Palestine Report, volume 2, N° 42, 28 mars 1997, p.15.

for understanding the religious developments which are the foundation of the West 144

Ainsi, contrairement à ce que l'on a cru, parler de « Terre sainte » n'est pas une expression neutre, même si les juifs et plus encore les chrétiens pourraient accepter son emploi ; il n'est pas indifférent que les écrivains du 19^e siècle aient préféré donner à leurs récits des titres à tonalité moins religieuse et plus littéraire, comme *Itinéraire de Paris à Jérusalem* (Chateaubriand, 1811) ou *Voyage en Orient* 145. Cette formulation a connu des éclipses remarquables, comme le rappelle H. Laurens :

« L'espace géographique entre la Méditerranée et le Jourdain n'avait certes pas été négligé, depuis la fin des Croisades, comme lieux de pèlerinage, mais c'est bien la société industrielle du XIXème siècle qui lui restitue, pour le meilleur et pour le pire, le statut de Terre sainte.

Dès le milieu du siècle, l'interaction entre le politique et les imaginaires collectifs à fondements religieux s'est établie dans cette 'invention de la Terre sainte' si proche, finalement, des 'inventions' de peuples et de terres par les nationalismes, collectivités imaginaires ou plutôt imaginées »¹⁴⁶.

Entre 1789 et 1914, une spécificité palestinienne « exogène » apparaît : « Redevenue la Terre sainte des Occidentaux, la Palestine prend, dans l'action des Puissances, une valeur différente de celle des autres espaces syriens. Cette évolution est concrétisée par la constitution du *sandjak* autonome de Jérusalem. »

Elle devient plus tard « endogène » :

« L'échec du proto-état autour d'Acre signifie le recentrement de l'espace autour de l'axe Jaffa – Jérusalem. Cet éloignement du cœur de l'espace syrien (la ligne Beyrouth – Damas) et l'accession de Jérusalem

¹⁴⁴ WHITELAM, Keith W., *The Invention of Ancient Israel*, London and New York, 1996, pp. 40-41. On remarquera au passage que ce titre semble trouver son écho dans l'ouvrage de H. Laurens, *infra*.

¹⁴⁵) Lamartine (1836), Flaubert (1849-1851), et Nerval (1851).

¹⁴⁶ LAURENS, H., « La question de Palestine, tome premier, 1799 – 1922 - L'invention de la Terre sainte », L'invention de la Terre sainte », Fayard, Paris, 1999, pp. 60-61.

à la dignité de métropole régionale permettent l'émergence d'une identité spécifique.

L'appellation Palestine, qui n'avait jamais été totalement oubliée, au moins chez les lettrés, redevient dans la seconde moitié du XIXème siècle d'un usage courant chez les habitants arabes ».

Après 1909, enfin, « (certains) continuent à appeler à la restauration des droits des Arabes usurpés par les Grecs. Dans leurs documents, ils se mettent à utiliser, à la place du traditionnel « Terre sainte », le mot « Palestine » ¹⁴⁷.

Ces textes ne sont cités que pour mettre en évidence, au-delà des événements qu'ils évoquent et qu'il est superflu de détailler ici, la charge dont les glissements de mots sont porteurs.

Nous nous en tiendrons ici à un principe simple : nous désignerons l'espace dans lequel Qoumrân était ou est inclus en fonction de la période concernée :

Ainsi, nous dirons qu'entre 1948 et la guerre israélo-arabe de juin 1967, Qoumran se trouvait *de facto* en Jordanie¹⁴⁸; c'est que le royaume hachémite et sa mainmise sur la Cisjordanie et sur Jérusalem Est n'avaient pas été reconnus par le concert des nations, à deux exceptions près : le Pakistan et la Grande-Bretagne, laquelle avait œuvré en faveur de sa création. C'est dire qu'au moment de la trouvaille de la Grotte 1Q, en 1949 ¹⁴⁹, le site n'appartenait pas encore à autre chose qu'à la Palestine sous Mandat

¹⁴⁷. LAURENS, H., « *La question de Palestine*..., pp. 66-89 puis pp. 230 pour la seconde citation.

¹⁴⁸ C'est déjà une schématisation : l'émirat de Transjordanie, séparée en 1921 du Mandat britannique, est devenue la Transjordanie indépendante le 25 mai 1923 ; elle comptait alors 225 000 habitants dont 100 000 nomades. Son territoire s'est augmenté d'abord en 1924 de la région de Maan et d'Aqaba, puis de la rive occidentale du Jourdain annexée en 1930. En 1945, elle est l'un des sept états fondateurs de la Ligue Arabe. Le 28 mars 1946, le Mandat britannique expire, et le 25 mai de la même année, Abdullah est couronné roi de Transjordanie, laquelle prend le nom de « Royaume hachémite de Jordanie» le 17 juin 1946. En mai 1948, après la première guerre israélo-arabe, la Jordanie incorpore à son territoire les régions palestiniennes restées entre les mains de la Légion arabe (créée en 1923), en violation du plan de partage initialement prévu. L'annexion de la Cisjordanie devient définitive en 1950, et le 1^{er} décembre, Abdullah se proclame roi de l'unité palestino-jordanienne.

britannique, mais, qu'en revanche, à partir de 1950, ce même territoire était devenu jordanien grâce à la décision unilatérale du roi Abdullah d'annexer les territoires palestiniens situés à l'ouest du Jourdain¹⁵⁰.

Après 1967, le site passa sous administration israélienne et, parallèlement, dans les Territoires revendiqués par les Palestiniens. Que l'on veuille bien ne voir, dans l'adoption de ces termes, qu'un pis-aller, certes, mais avant tout, l'expression d'un souci d'exactitude au regard des réalités historiques et de leur évolution.

2. Revendications et légitimité des manuscrits et des sites

a. Les revendications jordaniennes

Si l'on s'en tient à la propriété foncière du secteur où ont été trouvés les manuscrits, il faut remonter à 1937; c'est l'année de la fondation du kibboutz Qalya, bien avant les accords de partition datant de 1947. Lorsqu'en 1952-1953, la Jordanie reçut la proposition d'adjoindre la zone à son territoire national, elle déclina cette offre. A ce titre, d'un strict point de vue juridique, Qalya et ses environs ne sauraient être revendiqués par les Palestiniens. C'est d'ailleurs en arguant de ce titre de propriété qu'Y. Rabin n'entendait pas laisser inclure le kibboutz et ses alentours (dont le site) dans la liste des zones destinées à passer sous contrôle palestinien autonome. Il considérait que tout le secteur adjacent, Qoumrân compris, appartenait au kibboutz¹⁵¹.

La Jordanie, en tant que nation, place ses revendications sur un double registre, idéologique et économique. Il n'est évidemment pas question pour le royaume de voir dans les manuscrits de la mer Morte un quelconque héritage qu'elle chercherait à se réapproprier, bien au contraire. Son histoire nationale a longtemps été caractérisée par sa lutte contre un État d'Israël qu'elle ne reconnaissait pas et qu'elle a combattu jusqu'à ce qu'une paix séparée apaise

¹⁴⁹ Voire des années plus tôt : dans ses témoignages, ed-Dhib n'a cessé de reculer la date de sa découverte.

¹⁵⁰ Décision entérinée par le vote du Conseil législatif palestinien réuni à Jéricho, mais dont la représentativité est contestée.

PRICE, R., Secrets of the Dead Sea Scrolls, Eugene, Oregon, 1996, p.406.

les tensions régnant entre les deux voisins. Mais, tout en consacrant une part considérable de son budget à l'acquisition des textes découverts par les bédouins, y compris lorsqu'elle se débattait dans des difficultés économiques d'une extrême gravité, la Jordanie n'avait aucun intérêt à servir ce qu'elle considérait comme une propagande sioniste de la part de ceux qui, de leur côté, ne manquaient pas de souligner le caractère juif des textes retrouvés. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, après que les Israéliens eurent fouillé les grottes de la seconde Révolte juive (132-135 de notre ère) les autorités jordaniennes refusèrent de contribuer à alimenter l'émotion soulevée par la découverte d'une lettre du chef rebelle, Simon « Bar Kokhba » : le Dr. Abdel Karim al-Gharaybeh, alors directeur des Antiquités de Jordanie, fit retirer des vitrines du PAM tous les manuscrits datant de la Révolte, au nom du principe qu'ils relevaient de « la propagande ouvertement menée par les Sionistes ». De leur côté, les Israéliens se sentirent de durables affinités avec le chef de la Révolte. Par exemple :

« Le Premier ministre Menahem Begin (....), l'homme de l'Irgoun, l'homme de la révolte contre les Britanniques, affectionne les symboles. (...) N'a-t-il pas exigé et obtenu que l'on accorde des funérailles nationales aux guerriers de Bar Kohba [sic], dont les restes retrouvés dans le désert de Judée par les archéologues israéliens, étaient publiés depuis des années dans les caves des musées de Jérusalem ? »¹⁵².

Cet état de choses ne fit que s'envenimer avec les fouilles de Massada et la découverte de nouveaux manuscrits.

¹⁵² L'anecdote est rapportée par PINTO, J., « Au-dessous du volcan », *Jérusalem – Sang, pierre et lumière*, *Autrement* Hors série N° 4 conçu et réalisé par Bernard David COHEN avec la collaboration d'Edwige LAMBERT – Autrement Revue, Paris, Octobre 1983, pp. 76-86, (citation tirée de la p. 79). M. Begin a été Premier ministre de 1977 à 1983. Bien que son initiative soit postérieure à la période traitée dans ce paragraphe, elle met en évidence la durée du phénomène.

À la question de savoir en qui il reconnaît les propriétaires légitimes des manuscrits de la mer Morte, John Strugnell donnait le point de vue suivant au journaliste israélien qui l'interrogeait 153 :

« La Jordanie... C'est là que les rouleaux ont été trouvés ; c'est le gouvernement jordanien qui a recueilli les rouleaux. J'ai travaillé avec les Jordaniens et j'ai appris à les connaître et à les apprécier. Je déteste [*I dislike*] les Israéliens en tant qu'occupants de cette partie de la Jordanie¹⁵⁴ ».

On se rappelle le scandale que suscitèrent les propos de Strugnell en général, mais ce point de vue précis ne fut nullement reproché à son auteur.

En toute honnêteté, il serait injuste d'accabler Strugnell; il ne viendrait à l'idée de personne de nier son hostilité envers l'État d'Israël. Cela dit, c'est lui qui mit fin à la défense expresse prononcée par les autorités jordaniennes que le moindre juif soit incorporé dans l'Équipe, à l'époque où la Jordanie était encore opposée à l'existence d'Israël et se trouvait en état de guerre avec elle.

J. Strugnell n'était pas le seul à pencher du côté jordanien, et plus largement, en faveur de la cause arabe¹⁵⁵. Pour ainsi dire, tous les membres de l'Équipe internationale étaient dans la même disposition d'esprit, qui devint encore plus radicale après la guerre des Six Jours :

« Strugnell me décrivit le sentiment général de l'École biblique, pendant les années qui suivirent la guerre de 67. La plupart des membres de l'équipe y résidaient et y prenaient leurs repas : 'Lorsque je résidais à l'École française, me confia Strugnell ; j'étais fasciné de constater à quel point ces gens faisaient la comparaison avec l'occupation

¹⁵⁵ Voir entre autres, SCHIFFMAN, Lawrence, *Reclaiming the Dead Sea Scrolls*, The Jewish Publication Society, Philadelphia and Jerusalem, 1994, p.11.

¹⁵³ André PAUL, dans *Les manuscrits de la mer Morte*, Bayard Éditions, Paris, 2000, en parle comme de « l'interview déconcertante que l'on perçut comme antisémite », et évoque tout en euphémismes « les problèmes personnels assez graves » dont souffrait alors l'érudit, en ajoutant même que « d'aucuns bien informés pensent qu'il serait tombé dans un piège », pp. 36-37.

Interview accordée au quotidien *Ha-Arets*, 9 novembre 1990, texte repris in PRICE, *Secrets...*p. 406, (c'est nous qui traduisons).

allemande de Paris. Vous savez, après l'avoir subie, ils savaient ce que cela représentait d'être occupé. C'est très dur*.'

Des années après la fin de la guerre des Six Jours, ces savants antisionistes, qui résidaient dans la partie est de Jérusalem, refusaient toujours de mettre le pied dans la partie ouest, la ville juive. Milik, par exemple, n'a pas remis les pieds en Israël ni à Jérusalem depuis la guerre des Six Jours. 156 »

Les membres de l'équipe étaient alors : R. de Vaux, Patrick Skehan, J. Starcky, J. T. Milik et J. Allegro. Mgr. Skehan ¹⁵⁷ refusa pour sa part de publier son lot de textes dans la collection *DJD* sous les auspices d'Israéliens et R. de Vaux prit une semi-retraite à l'École par mesure de protestation contre « l'occupation israélienne » ¹⁵⁸. Seule exception, Frank M. Cross, de Harvard, qui ne partageait pas cet état d'esprit.

La Jordanie ne tarda pas à faire entendre sa voix pour protester contre la main mise des Israéliens sur les rouleaux de la mer Morte restés au PAM. Israël venait d'ailleurs d'être condamnée par l'Unesco ¹⁵⁹ pour avoir mené des fouilles dans Jérusalem, au sud du mont du Temple (ou de l'Esplanade des Mosquées, selon le point de vue adopté) ¹⁶⁰. La Jordanie s'indignait de la capture par Y. Yadin du Rouleau du Temple, confisqué à Kando en 1967. Elle le considérait en effet comme un objet jordanien [a Jordanian artefact].

¹⁵⁶ SHANKS, H., *L'Énigme des Manuscrits de la mer Morte*, Desclée de Brouwer, Paris, 1999, p.57. *Interview de Strugnell, Cambridge, Massachusetts, le 12 janvier 1994. On passera sur les redites de l'auteur.

¹⁵⁷ Son aversion pour tout ce qui était israélien était telle qu'il refusa de se faire soigner dans la partie juive de Jérusalem lorsqu'il tomba malade en 1980; en toute connaissance de cause, il préféra les soins, inférieurs en efficacité, d'un hôpital arabe situé à l'est de la ville et y laissa la vie.

¹⁵⁸PRICE, R. *Secrets...*, p. 62. SHANKS, *L'Énigme...*, p. 56, parle de « la torpeur qui à l'époque, s'était emparée de l'équipe », privée du soutien financier dont elle avait bénéficié auparavant. Les archives inédites de L'École biblique et archéologique française infirment cette interprétation à sens unique. Les difficultés que R. de Vaux rencontra dans son travail d'archéologue à Jérusalem furent déterminantes.

¹⁵⁹ Otto BETZ et Rainer RIESNER, « Jesus, Qumran and the Vatican, Clarifications », SCM Press Ltd, Londres, 1994, p. 13: An international press campaign was provoked by the excavations on the western and southern Temple walls (from 1968), which led to a condemnation of Israel by UNESCO.

¹⁶⁰ Il s'agit de la fouille de B. Mazar, entreprise en 1968.

Enfin, elle proclama que toute fouille israélienne ultérieure dans le territoire qu'elle venait de perdre serait assimilée à « une tentative sioniste pour s'emparer d'antiquités jordaniennes » los lors, la Jordanie a renoncé à cette terminologie militante, en raison de l'assouplissement de ses relations avec l'Etat d'Israël.

b. Les revendications palestiniennes

L'entrée en scène des Palestiniens en tant que peuple ne pouvait qu'augmenter encore la confusion et la complexité de cette situation déjà passablement inextricable. Pendant les années précédentes, c'est-à-dire tant que la Palestine est restée soit une réalité historique, celle du Mandat britannique, soit un horizon lointain, parce qu'il n'existait pas encore de représentants palestiniens dans le concert des Nations, la question ne se posait qu'entre deux états, Israël et la Jordanie. Tout changea lorsque se profila dans l'avenir du Proche-Orient la création d'un État palestinien, à qui reviendraient des territoires qui n'avaient jamais existé comme tels, alors que le plan de partage de 1948 en prévoyait l'attribution aux Palestiniens, à côté du nouvel État d'Israël. Dans cette optique, qu'advenait-il donc du secteur où l'on avait trouvé les manuscrits de la mer Morte ? Au moment de la découverte de la Grotte 1, à qui appartenait le territoire? Que le bédouin ed-Dhib situe l'événement en 1947 ou des années auparavant, la zone relevait alors des autorités mandataires. Lorsque se crée l'État d'Israël, elle est incluse dans la Palestine, mais l'on sait que la Légion Arabe s'en empara aussitôt et que son annexion de fait justifie que la Jordanie réclame la possession de tout ce qui fut trouvé par la suite sur le rivage occidentale de la mer Morte, même s'il y avait là une violation du droit international. C'est donc à ce titre que les Palestiniens revendiquent aujourd'hui et le territoire concerné et le matériel archéologique qui en provient.

Le problème s'était déjà posé dans les années soixante ; il était bien connu de tous les intéressés que les bédouins ne se souciaient pas le moins du

-

¹⁶¹ PRICE, R., Secrets, p. 62.

monde de l'existence des frontières, qu'ils traversaient quand et comme bon leur semblait, en n'obéissant qu'à leurs habitudes ancestrales et au gré de leurs activités semi-nomades. L'idée même de frontière n'appartenait guère à leur vision du monde. C'est la raison pour laquelle révéler quel était le site qu'ils venaient de mettre au pillage avant d'en vendre les vestiges présentait parfois le risque de déclencher un imbroglio politico-diplomatique, de susciter des questions délicates et de soulever des protestations officielles contre la violation des frontières existantes et de raviver le litige concernant la propriété des trouvailles. C'est exactement ce qui arriva à la mi-juillet 1952, lorsque des bédouins apportèrent au Palestine Archaeological Museum un lot de nouveaux manuscrits qui provenaient manifestement d'un site encore inconnu. Le mois suivant, le Comité acheta cependant le tout sans faire de vagues¹⁶², tout en soupconnant que les fouilleurs clandestins avaient fait une incursion en territoire israélien. La provenance exacte de ces documents n'a jamais été officiellement reconnue par le PAM, si bien que lorsqu'ils firent l'objet d'une publication, on attribua les textes à un site indéterminé ¹⁶³.

En décembre 1993, pour la première fois, les Palestiniens revendiquent leur droit sur le patrimoine archéologique des territoires destinés à leur revenir ; le *Jerusalem Report* publia un article intitulé « *Palestinians Demand All West Bank Relics* », dans lequel les archéologues palestiniens réclamaient le transfert intégral des sites archéologiques fouillés par les Israéliens en Cisjordanie (« West Bank ») et à Gaza depuis 1967, ainsi que des objets qu'on y avait découverts ¹⁶⁴. Une exigence similaire est formulée le 19 septembre 1995 par Hamdan Taha, négociateur de l'O.L.P. : « We ask that all

_

¹⁶² « quietly », écrit John Allegro en évoquant l'épisode, « *The Dead Sea Scrolls*, *a reappraisal* », Londres, 1st edition, 1956, *repr*. 1990, pp. 187.

¹⁶³ ALLEGRO, J., *The Dead Sea Scrolls, a reappraisal...:* « The exact whereabouts of the documents has never been officially revealed by the Museum, although it was known to be south of the Jordan border with Israel and in fact the fragments were labelled as having come from the Wady Seiyal (Nahal Seelim)about three miles north of the ancient fortress of Masada. When part of the cache was subsequently published from the Museum, the documents were said to have come from 'an unidentified location' presumably for political reasons (the Trustees included then, as now, the U.S. and British ambassadors). »

archaeological activity in the West Bank be stopped. There is no reason to start excavations in a land that will be turned over to us »¹⁶⁵.

Les vestiges archéologiques ne sont pas seulement précieux pour les scientifiques ou pour ceux qui y recherchent leurs racines religieuses et culturelles, comme il s'en rencontre tant au Proche-Orient ; ils sont aussi une source de revenus appréciable pour l'État dont ils dépendent. Qoumrân fait partie des sites les plus visités et l'on y réalise un chiffre d'affaires impressionnant en produits dérivés vendus sur place aux touristes. Il ne fait pas de doute que, dès l'instant où des intérêts financiers s'ajoutent à la volonté politique de créer un État sur un territoire qui a déjà livré des richesses extraordinaires, on tienne à conserver la totalité de ce qui a été découvert et qu'on cherche à empêcher toute nouvelle exploration qui échapperait ainsi à l'administration palestinienne; les lois internationales interdisent d'ailleurs toute fouille dans les « territoires disputés » : faute de toute reconnaissance internationale sur les annexions obtenues au lendemain de la guerre des Six Jours, les Israéliens ont seulement la charge d'y préserver ce qui est appelé à former le patrimoine palestinien, qu'il s'agisse des sites ou des objets qui en proviennent¹⁶⁶.

_

¹⁶⁵ Cité par PRICE, *Secrets...*, p.405, qui reprend un texte de *l'Associated Press*, publié dans le *San Antonio Express and News*.

¹⁶⁶ La problématique de cette question particulièrement difficile est exposée avec clarté et dans son contexte le plus large par Monique CHEMILLIER-GENDREAU, « D'abord le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », *Manière de voir 54, Rebâtir le Proche-Orient*, *Le Monde Diplomatique*, novembre - décembre 2000, pp. 20-21 :

[«] Certains États contestèrent la compétence de l'Assemblée générale [des Nations unies] dans ce domaine [c'est-à-dire sa capacité à 'recommander' un plan de partage de la Palestine entre deux États, l'un juif et l'autre arabe, résolution 181 du 29 novembre 1947]. Il est vrai qu'elle *recommande*, car elle n'est pas habilitée à prendre une décision, encore moins à la rendre obligatoire. En substance, l'Assemblée générale énonce un plan de partage. Mais les destinataires ne disposent pas de la compétence pour l'exécuter. Les Nations unies, pas plus que la SDN, n'ont de compétence sur aucun territoire. Leur action doit garantir l'intégrité territoriale des États déjà existants et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

La logique juridique bute ici sur l'absence d'accord du peuple. L'Assemblée générale pouvait recommander à qui elle voulait un plan de partage. Sa validation ne pouvait venir que du véritable titulaire de la souveraineté. La recommandation n'est pas invalide. Ce qui est invalide, c'est le raisonnement par lequel on voudrait la transformer en une norme

Telles sont les circonstances dans lesquelles s'est effectué le travail des archéologues, des philologues et des historiens durant les années 1956-1967. Elles ont eu des répercussions sur le sort des fouilles et du matériel qu'elles ont mis au jour. Les documents de la collection textile en ont particulièrement souffert : ils ont été dispersés au gré des événements politiques ou devant la menace d'un conflit et jusqu'à présent, la trace des tissus de Qoumrân était, dans leur grande majorité, perdue. Nous avons donc tenté de retrouver le matériel manquant.

objective obligatoire pour tous. Israël la reconnut formellement, puisqu'elle était son acte de naissance, mais, par référence à ses droits historiques et naturels sur cette terre, chercha toujours le fondement de ses droits ailleurs que dans le texte de 1947. Les États arabes et le peuple palestinien le rejetèrent violemment, même si, aujourd'hui, ils l'invoquent pour base des négociations de paix. (...)

À partir de 1960, le colonialisme est condamné, le droit des peuples à disposer d'euxmêmes prend valeur normative, ainsi que l'interdiction de modifier avant leur accession à l'indépendance les territoires non encore émancipés. Il s'agit de normes de droit impératif général, catégorie placée au-dessus de toutes les autres (convention de Vienne du 29 mai 1969). (...) La validité en droit international de la création de l'État d'Israël dans les frontières de la résolution 181 dépend donc encore de l'acquiescement donné par les représentants du peuple palestinien, toujours détenteur d'un droit inaliénable. Celui-ci ne dispose pas pour autant d'une libre détermination illimitée. Le concept d'effectivité oblige à intégrer juridiquement les conséquences d'un certain nombre de situations de fait parmi lesquelles les cinquante ans d'Israël. Mais surtout, une fois certains signes d'acquiescement donnés, il n'est plus possible d'exprimer une volonté contraire à ces signes. Ainsi, la compétence des Palestiniens est-elle liée par les positions qu'ils ont prises eux-mêmes unilatéralement face à la résolution 181* [*Déclaration de M. Yasser Arafat au Parlement de Strasbourg du 13 septembre 1988 et paragraphe 7 de la déclaration d'indépendance de l'État de Palestine, 15 novembre 1988].

Pour le moment, néanmoins, la souveraineté n'a pas été formellement transférée et aucun acte unilatéral de quiconque ne peut en tenir lieu.

TROISIÈME PARTIE

LES TEXTILES DISPERSES: NOUVEAUXPROGRES

Chapitre 1

VICISSITUDES DES TEXTILES DE QOUMRAN DEPUIS 1947

I. VICISSITUDES DE LA COLLECTION INEDITE

Les trouvailles se sont échelonnées sur dix ans (1947 - 1956) et les lots, naguère regroupés par les soins des archéologues sont restés entreposés dans les réserves du *Rockefeller Museum* pendant de longues années à l'intérieur de leurs emballages d'origine. Tous inédits, les textiles font partie du matériel « Qoumrân » relevant de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem et en cours d'étude depuis 1995. Néanmoins, la trace de plusieurs lots s'est perdue entre 1997 et 2000.

1. Témoins inaccessibles

Il s'impose cependant d'apporter des précisions sur le déplacement des vestiges textiles de Qoumrân entre 1997 et juillet 2000. Après la fouille de la Grotte 1Q, campagne après campagne, les restes de textile ont été placés dans des boîtes cartonnées; un lot plus abondant provenant de la Grotte 8Q a été regroupé dans un sac de toile. Une autre boîte contenait celui qui a été ramassé dans la Grotte 11Q. La majeure partie du matériel a été entreposée au *Palestine Archaeological Museum*, qui reprit après juin 1967 son nom de *Rockefeller Museum*¹⁶⁷. Une autre partie des tissus a gagné Amman: le musée archéologique expose toujours dans une de ses vitrines une jarre complète, remontée, provenant des fouilles de Qoumrân, remplie de tissus jusqu'aux trois quarts; les vestiges textiles dépassent des lacunes laissées par la restauration.

Le premier travail sur le matériel textile inédit de Qoumrân a eu lieu en accord avec les responsables du *PAM Rockefeller Museum* en août 1995 ; la réserve « Qoumrân » abritant les manuscrits contenait deux tiroirs à compartiments et onze boîtes de taille variable, deux d'entre elles contenant plus de 500 grammes de vestiges : le lot « SPI » et le lot de la Grotte 11Q. Les textiles N° 15 et N°30 de la publication de G. Crowfoot, déjà placés sous plexiglas, avaient été rangés dans deux

¹⁶⁷ Quelques textiles de la Grotte 1Q placés sous plexiglas peuvent ainsi être présentés dans des expositions temporaires.

tiroirs de l'armoire métalliques cadenassée où sont également conservés les fragments de manuscrits. Dans la même salle, j'ai retrouvé une enveloppe sans référence, qui contenait les tirages sur papier en noir et blanc des étoffes confiées à G. M. Crowfoot. Au dos des photographies, les initiales « AF » correspondaient à « [grotte à proximité de] Aïn Feshkha »: avant la fouille du Khirbet Qoumrân, la future Grotte 1Q n'avait pas de nom fixé; on la désignait comme « la grotte près de Feshkha » ou « la grotte au sud de Jéricho », ou « la cachette des manuscrits hébreux ». Mrs. Crowfoot intitule même son rapport préliminaire sur seize des trente-six premiers tissus expertisés : « Linen textiles from the Cave of Aïn Feskhkha in the Jordan Valley »¹⁶⁸.

Certains des clichés ont illustré la publication de G. Crowfoot. Nous en publions ici la totalité, avec les courtes notices dactylographiées rédigées sur deux feuillets qui décrivent les 35 textiles photographiés, dont les meilleurs sont présentés ici [voir le fascicule séparé, Planches]. En revanche, le N° 22 de DJD I a été pour un temps rapporté de l'IAA au Rockefeller Museum et prêté à l'École biblique ; il était protégé par du papier de soie non acide, sous un carton fort. Un autre textile presque complet est exposé au British Museum. Ainsi, des 73 étoffes antiques expertisées par G. Crowfoot, une petite demi-douzaine seulement a été retrouvée 169. Étant donné que l'étude des textiles, connus et inédits, méritait d'être reprise, l'ensemble devait former le corpus textile de Qoumrân. Leur inventaire et leur étude une fois lancés, Jean-Michel de Tarragon, de l'École biblique, photographia aussitôt les lots les plus importants et les plus vulnérables. J'ai retrouvé le matériel, intact, en 1996, au début de l'année que j'ai passée à l'Ébaf. Initialement les clichés de J.-M. de Tarragon ne

¹⁶⁸ Palestine Exploration Quarterly, January-April 1951, pp. 5-31. C'est nous qui soulignons. G. Crowfoot connaissait néanmoins fort bien la Palestine et ses textiles antiques mais aussi modernes. Ses publications sur la flore et l'artisanat textile contemporain témoignent des recherches qui lui ont fait parcourir le pays. Cependant, elle n'était pas sur place au moment de la découverte de la grotte et Harding lui a fait parvenir en Grande-Bretagne dès juillet 1949 les tissus à expertiser. Rappelons que ni la grotte 1Q, ni l'oasis de Feshkha ne se trouvent dans la vallée du Jourdain, qui débouche dans la mer Morte quelques kilomètres au sud de Jéricho.

¹⁶⁹ Soixante-treize seulement, puisque deux spécimens de coton ont été considérés comme trop récents et évincés du catalogue, et deux autres fragments porteurs d'indigo ont servi à déterminer la nature de la teinture bleue.

devaient être que des exemplaires de travail; les circonstances ¹⁷⁰ en ont décidé autrement. En effet, lorsque le contact a été repris avec l'*Israel Antiquities Authority* en juillet 2000, le *Rockefeller Museum* ne détenait plus rien de la collection textile que l'Ébaf y avait rapportée : à la fin de 1999 et en janvier 2000, les Antiquités avaient organisé son transfert au siège de l'IAA à Jérusalem. Un inventaire en hébreu présente la liste des objets qui ont gagné le Département des Matériaux Organiques. Nombre d'objets provenant aussi bien de Murabba'at que de Qoumrân y sont décrits.

Le Département des Matières Organiques 171 avait récupéré la plupart des textiles dont j'avais dressé l'inventaire en vue de la publication. À l'exception des lots que j'avais moi-même enveloppés et numérotés selon ma nomenclature, les tiroirs, les onze boîtes d'origine, et surtout leur contenu, étaient introuvables. Aucune de mes démarches pour savoir ce qu'ils étaient devenus n'a donné de résultat tangible. Qui en a assuré la réception à l'IAA? Qu'est-il advenu du contenu des tiroirs? Il n'en resterait plus de témoins sans la description que j'en ai faite et les clichés pris en 1996. Se sont-ils perdus ? Les a-t-on reconnus, au contraire, comme dignes d'un intérêt majeur, méritant un traitement particulier? Si tel est le cas, ce que l'on espère, notre présentation des lots inaccessibles offrira l'occasion de résoudre cette affaire et de reprendre l'étude interrompue du matériel disparu. L'absence des boîtes d'origine serait moins regrettable si l'on ne perdait du même coup les indications manuscrites qu'elles portaient; elles sont irremplaçables puisque l'on ne dispose plus de la seule source d'information existante pour déterminer la provenance des textiles stockés à l'intérieur. Comme j'avais pris soin de les recopier, je les ferai figurer dans l'inventaire. Enfin, les analyses que l'on pouvait espérer mener sur les dépôts conservés à la surface des tissus avant leur éventuel nettoyage sont bien évidemment compromises pour les lots introuvables, sauf si les actuels détenteurs des lots ont pris soin de les sauvegarder. Le nouveau conditionnement des

La recherche se poursuit. Voir ci-dessous les chapitres consacrés à la dispersion de la collection provenant de la Grotte 1Q.

¹⁷⁰ Le chapitre « Témoins inaccessibles » expose et développe les raisons pour lesquelles les photographies de sauvetage doivent être aujourd'hui publiées.

¹⁷¹ Organic material dans la terminologie anglo-saxonne. Matériaux ou matières sont des équivalents dont on doit se contenter.

textiles dans un local approprié leur assure une parfaite conservation. La collaboration entre les responsables du Département des Antiquités et l'École biblique et archéologique française s'est renouée depuis juillet 2000. Elle est à présent régulière et fructueuse sous l'impulsion commune de Madame Orit Shamir, comme elle l'avait été avec Madame Tamar Schick, et de Jean-Baptiste Humbert¹⁷². Les inventaires avaient exhaustivement enregistré les indications portées par les fouilleurs sur les emballages ainsi que tous les numéros correspondants du catalogue des textiles de Qoumrân entrepris par mes soins depuis 1996 pour le compte de l'École biblique et archéologique française.

Ces informations, même fragmentaires, ont suffi dans près de 80 % des cas à établir avec un bon degré de certitude la provenance du matériel. La perte d'information deviendrait encore plus malencontreuse si le tri dissociait les vestiges et les numéros d'inventaire attribués dans les catalogues de l'École biblique par R. de Vaux et son équipe, ou encore les numéros figurant sur les clichés pris au moment de la fouille. La disparition des mentions relatives au contexte de la trouvaille et à l'état primitif dans lequel se trouvaient les textiles crée donc une rupture complète entre l'objet archéologique, à savoir le tissu proprement dit, — avec ses parasites, ses dépôts, les débris de végétaux qui l'ont recouvert — et ce qu'il devient une fois nettoyé, défroissé et rendu présentable au grand public; mais il n'est plus dès lors qu'un objet d'exposition, appauvri et muet. Il va sans dire que c'est précisément à la sauvegarde d'informations aussi fondamentales que ces quelques mots entendent contribuer, dans un esprit constructif; le catalogue restituera exhaustivement toutes les informations et tous les indices enregistrés dans les fiches établies pour chacun des objets examinés depuis 1995.

2. Un cas en suspens

Parmi les « témoins inaccessibles », le lot décrit dans les paragraphes qui suivent est sans aucun doute le plus important. Enregistré dans le nouvel inventaire, il n'est

_

¹⁷² Entre l'été 1997 et juillet 2000, des raisons personnelles m'ont tenue éloignée de Jérusalem.

toujours pas disponible. Consciente de son intérêt, j'ai donc apporté un soin particulier à le décrire aussi précisément que possible dans un texte conservé en plusieurs exemplaires sous des enveloppes scellées, le cachet postal faisant foi de la date à laquelle les plis ont été envoyés en recommandé avec accusé de réception.

La notice qui suit a été rédigée en avril 1996; je la présente presque intégralement, le début du texte ne constituant qu'un préambule.

« LE TIROIR ET SES OBJETS

Dans l'un des textiles inédits se trouve, selon toute vraisemblance, un rouleau de cuir qui compléterait la série déjà connue des manuscrits de la mer Morte.

(...)

L'ensemble étoffe-rouleau a été conservé dans les sous-sols du Rockefeller sans faire l'objet de soins particuliers, étant donné qu'on n'y a vu, jusqu'à présent, qu'un vestige de médiocre intérêt : il repose tel quel sur le bois d'un tiroir à côté de trois autres lots, le tout n'ayant jamais fait l'objet d'une publication, y compris dans le volume I de Discoveries of the Judaean Desert qui consacre un long article aux soixante-quinze étoffes trouvées dans la Grotte 1Q. Dans le contexte de l'époque, la fouille succédant à un pillage par les bédouins, les archéologues concentraient tous leurs efforts sur la poterie, et les restes de manuscrits, ainsi que sur les objets susceptibles d'éclairer l'usage des grottes. Comme les bédouins, eux, ne s'intéressaient qu'aux rouleaux proprement dits, et avaient, de leur propre aveu, arraché les étoffes qui les enveloppaient pour les jeter aussitôt, il n'y a rien d'étonnant à ce que les restes textiles n'aient guère retenu l'attention. La tâche prioritaire n'était pas là. Les grottes à manuscrits ont donc livré des vestiges d'étoffe qui n'ont pas reçu de numéros d'inventaire, ce qui explique que, près de cinquante ans plus tard, ils puissent s'être conservés dans l'état même où ils ont été trouvés. Le peu de cas que l'on en a fait les a en réalité protégés.

Le Rockefeller Museum décrit ainsi le tiroir et son contenu :

Drawer 4 objects $\mathbb{P} \mathcal{C} \mathfrak{P} \square \mathfrak{D} \Psi$ [sur le reçu 173 que j'ai signé à la réception des objets.

		מדינת ישראל			
		העתיקות והמוזיאונים שרד החינוך והתרבות			
		ירושלים 911 91 ת.ד. 586	-		
		ית תצוגה מס.	****		
		ונ ונבוגוו בוט.	ונעוו		
, , ,		210	7.66		
14/4/92	בקשתכם מיום		55. G. Pople	_ מועברים ל	הממצאים הריי
		י המקבל	שם המוסד		
	26/4/9/	של מנהל האגף	ר החלטה אחרת	ה ממושכת / עז	לתצוג
	8/5/	עד		ה זמנית מיום_	() לתצוג
		סם מוצג/ים צג/ים למוסד אחר	אין לצלם ולפר אין להעביר מו	זכ האגף	ללא אישור מנר
	The second second second				
	יפול כימי וכוי	צא/ים – רפאות, טי			
	יפול כימי וכוי	צא/ים – רפאות, טי	אין לטפל בממ ר לאגף העתיקוו:	ווצג⁄ו יש להחזי	מוצג/ים שלא ר
ם לפני תום מועד		צא/ים – רפאות, טי	ר לאגף העתיקוו	: ג/ים מבקש לה:	אם מקבל המוצ
ם לפני תום מועד		צא/ים – רפאות, טי ת	ר לאגף העתיקוו	: ג/ים מבקש לה:	
ם לפני תום מועד		צא/ים – רפאות, טי ת	ר לאגף העתיקוו	: ג/ים מבקש לה:	אם מקבל המוצ
ם לפני תום מועד תקופה		צא/ים – רפאות, טי ת	ר לאגף העתיקוו	ג/ים מבקש לה:	אם מקבל המוצ
	למנהל האגף שבועי	צא/ים — רפאות, ט ת גה, עליו לפנות בכתב מוצא	ר לאגף העתיקוו אריך משך התצו סימון בחפירה	מס. רישום מס. רישום מס. 3549	אם מקבל המוצ ההחזרה שנקבע מס. אגף
	למנהל האגף שבועי	צא/ים — רפאות, ט ת גה, עליו לפנות בכתב	ר לאגף העתיקוו אריך משך התצו סימון בחפירה אלא – 146	מס. רישום מס. רישום 2 3549 4 12.04	אם מקבל המוצ ההחזרה שנקבע מס. אגף
	למנהל האגף שבועי	צאיס – רפאות, ט ת גה, עליו לפנות בכתב גה, עליו לפנות בתב מוצא FeshuttA -	ר לאגף העתיקונ אריך משך התצו סימון בחפירה א' – 164 –	מס. רישום מס. רישום 2 3549 4 12.04	אם מקבל המוצ ההחזרה שנקבע מס. אגף
	למנהל האגף שבועי	ת צאיס – רפאות, ט ת פאות, ט ת ליו לפנות בכתב מוצא בכתב מוצא דבא בכתב מוצא דבא בכתב מצא בכתב	ר לאגף העתיקונ אריך משך התצו סימון בחפירה א' – 166 - 166 - 678 - 678 - 678	מס. רישום מס. רישום מס. 1 א מס. מס. 1 א מס. מס. 1 א מס. מס. 1 א מס. מס. 1 א מס.	אם מקבל המוצ ההחזרה שנקבע מס. אגף מץ. אגף
	למנהל האגף שבועי	ת ת גה, עליו לפנות בכתב גה, עליו לפנות בכתב מוצא FESHWHA - 3 BOXES "SAR3"	ר לאגף העתיקונ אריך משך התצו סימון בחפירה א' – 166 - 166 - 678 - 678 - 678	מס. רישום מס. רישום מס. 1 א מס. מס. 1 א מס. מס. 1 א מס. מס. 1 א מס. מס. 1 א מס.	אם מקבל המוצ ההחזרה שנקבע מס. אגף 34- & - 96
	למנהל האגף שבועי	ת צאיס – רפאות, ט ת פאות, ט ת ליו לפנות בכתב מוצא בכתב מוצא דבא בכתב מוצא דבא בכתב מצא בכתב	ר לאגף העתיקונ אריך משך התצו סימון בחפירה אר – 166 - 628 - 628 - 166	a 3579 te 12.04. 2 12671 2 4 te F5. 195	אם מקבל המוצ ההחזרה שנקבע מס. אגף מץ. אגף
	למנהל האגף שבועי	ת צאיס – רפאות, ט ת פאות, ט ת ליו לפנות בכתב מוצא בכתב מוצא דבא בכתב מוצא דבא בכתב מצא בכתב	ר לאגף העתיקוו אריך משך התצו סימון בחפירה אר - 164 אר - 168 אר - 168 אר - 168 אר - 168	מס. רישום מס. רישום מס. רישום מס. רישום מס. רישום 12.04. 2.671 2.4 14.75 14.7	מקבל המוצ ההחזרה שנקבע מס. אגף 54- læ 96 21/3 קשודב A
	למנהל האגף שבועי	ת צאיס – רפאות, ט ת פאות, ט ת ליו לפנות בכתב מוצא בכתב מוצא דבא בכתב מוצא דבא בכתב מצא בכתב	ר לאגף העתיקוו אריך משך התצו סימון בחפירה אר - 164 אר - 168 אר - 168 אר - 168 אר - 168	מס. רישום מס. רישום מס. רישום מס. רישום מס. רישום 12.04. 2.671 2.4 14.75 14.7	מקבל המוצ ההחזרה שנקבע מס. אגף 54- læ 96 21/3 קשודב A
	למנהל האגף שבועי	ת צאיס – רפאות, ט ת פאות, ט ת ליו לפנות בכתב מוצא בכתב מוצא דבא בכתב מוצא דבא בכתב מצא בכתב	ר לאגף העתיקוו אריך משך התצו סימון בחפירה אר - 164 אר - 168 אר - 168 אר - 168 אר - 168	מס. רישום מס. רישום מס. רישום מס. רישום מס. רישום 12.04. 2.671 2.4 14.75 14.7	מקבל המוצ ההחזרה שנקבע מס. אגף 54- læ 96 21/3 קשודב A
	למנהל האגף שבועי	ת צאיס – רפאות, ט ת פאות, ט ת ליו לפנות בכתב מוצא בכתב מוצא דבא בכתב מוצא דבא בכתב מצא בכתב	ר לאגף העתיקוו אריך משך התצו סימון בחפירה אר - 164 אר - 168 אר - 168 אר - 168 אר - 168	a 3579 te 12.04. 2 12671 2 4 te F5. 195	מקבל המוצ ההחזרה שנקבע מס. אגף 54- læ 96 21/3 קשודב A
	למנהל האגף שבועי	ת צאיס – רפאות, ט ת פאות, ט ת ליו לפנות בכתב מוצא בכתב מוצא דבא בכתב מוצא דבא בכתב מצא בכתב	ר לאגף העתיקוו אריך משך התצו סימון בחפירה אר - 164 אר - 168 אר - 168 אר - 168 אר - 168	מס. רישום מס. רישום מס. רישום מס. רישום מס. רישום 12.04. 2.671 2.4 14.75 14.7	מקבל המוצ ההחזרה שנקבע מס. אגף 54- læ 96 21/3 קשודב A
	למנהל האגף שבועי	ת צאיס – רפאות, ט ת פאות, ט ת ליו לפנות בכתב מוצא בכתב מוצא דבא בכתב מוצא דבא בכתב מצא בכתב	ר לאגף העתיקוו אריך משך התצו סימון בחפירה אר - 164 אר - 168 אר - 168 אר - 168 אר - 168	מס. רישום מס. רישום מס. רישום מס. רישום מס. רישום 12.04. 2.671 2.4 14.75 14.7	מקבל המוצ ההחזרה שנקבע מס. אגף 54- læ 96 21/3 קשודב A
	למנהל האגף שבועי	ת צאיס – רפאות, ט ת פאות, ט ת ליו לפנות בכתב מוצא בכתב מוצא דבא בכתב מוצא דבא בכתב מצא בכתב	ר לאגף העתיקוו אריך משך התצו סימון בחפירה אר - 164 אר - 168 אר - 168 אר - 168 אר - 168	מס. רישום מס. רישום מס. רישום מס. רישום מס. רישום 12.04. 2.671 2.4 14.75 14.7	מקבל המוצ ההחזרה שנקבע מס. אגף 54- læ 96 21/3 קשודב A
	למנהל האגף שבועי	ת צאיס – רפאות, ט ת פאות, ט ת ליו לפנות בכתב מוצא בכתב מוצא דבא בכתב מוצא דבא בכתב מצא בכתב	ר לאגף העתיקוו אריך משך התצו סימון בחפירה אר - 164 אר - 168 אר - 168 אר - 168 אר - 168	מס. רישום מס. רישום מס. רישום מס. רישום מס. רישום 12.04. 2.671 2.4 14.75 14.7	מקבל המוצ ההחזרה שנקבע מס. אגף 54- læ 96 21/3 קשודב A

¹⁷³ Document reproduit ci-dessous.

Le tiroir contient en effet quatre lots distincts: un sac de coton qui renferme des lambeaux textiles, étiqueté « G.8 - 24.3.52 »; une boîte rectangulaire en carton fort, portant la mention « Ech. tissus 3 »; une seconde boîte, contenant des fibres textiles, portant la mention « 13.3.52 C-1 »; posé directement sur le fond du tiroir, sans date, sans provenance ni description, l'amas textile avec son contenu encore invisible.

L'etoffe et son contenu. Description de l'ensemble $(4^{\text{eme}}$ lot)

Contrairement aux trois autres objets du tiroir, celui-ci forme un ensemble compact, volumineux, reposant sur une fine couche de poussières et d'impuretés qui se sont effritées au fil des années. Le tout est en effet pris dans une boue épaisse qui couvre une surface importante du tissu, lui-même visible à l'œil nu en plusieurs endroits. Parmi les débris observables, se trouvent des insectes, de très petits restes boiseux, du gravillon noirâtre, n'excédant guère la largeur du millimètre. L'objet a la forme d'un parallélépipède grossier, irrégulier, présentant des arêtes arrondies. Il mesure 13,3 cm dans sa plus grande largeur et 23 cm dans sa plus grande longueur, et atteint 4 cm d'épaisseur. Deux fragments, autrefois solidaires de cet objet principal, complètent le lot.

Le fragment principal pèse 181,6 grammes ; un fragment, de 11cm x 7 cm, pèse 19 grammes ; le plus petit, exclusivement constitué de textile, plié en 2, et moins chargé d'impuretés, ne pèse que 0,4 gramme pour une dimension de 5cm x 1 cm, soit un poids total de 201 grammes. Mon objectif n'étant pas de nettoyer ou de déplier le textile, il faudra attendre qu'un laboratoire se soit chargé de cette tâche pour donner une description exhaustive de l'étoffe, et en connaître les dimensions exactes. Pour l'instant, l'observation menée sous un microscope binoculaire grossissant 10 fois ou 20 fois permet de reconnaître plusieurs caractéristiques indiscutables. Il s'agit d'une pièce de lin, robuste, comptant entre 11 x 9 points au cm pour le fragment a, jusqu'à 12 x 12 points pour le fragment c, et 16 x 12 pour le fragment b. Le point adopté est le plus simple qui puisse exister, « l'armure toile » ; le fil de trame conduit par la

navette passe au-dessus des chaînes impaires, et au-dessous des chaînes paires. Pour autant que la «boue» n'ait pas dissimulé une zone ayant d'autres caractéristiques, le tissage est régulier, et le tissu est uni, peut-être écru.

Sur le fragment le plus important, l'étoffe a été repliée sur elle-même pour former un rabat. On distingue un coin et l'ourlet qui borde la pièce. L'ourlet a permis de protéger un bord coupé, que l'on a ensuite roulotté et cousu d'un gros fil en points espacés et penchés. Sur une section de 4 cm, je n'ai compté que 5 points. Mais surtout, le coin du tissu présente une particularité des plus intéressantes : il a été pris dans un nœud et porte les marques d'une traction exercée à l'aide du lien qui l'entourait. Cette technique se rencontre sur d'autres toiles de lin provenant de la Grotte 1Q de Qoumrân ; conjuguée avec les indices relevés à l'observation, l'hypothèse d'une housse à rouleau, MITPAHAT HA-SEFER, renfermant encore son contenu, semblait se préciser.

Trois indices visuels étayent l'hypothèse que cette toile contient bien un rouleau : le poids total de l'objet excède largement celui d'un tissu de lin si grossier soit-il. La comparaison entre le 0,4 gramme du morceau <u>c</u> et les 181,6 grammes du fragment <u>a</u> ne s'explique pas uniquement par le dépôt qui encrasse le second. Le coin noué et tiré se rencontre sur 8 textiles de la Grotte 1Q. Mrs. Grace Crowfoot imagine que la cordelette se fixait au coin des toiles utilisées comme dessus de jarre, et s'enroulait autour du col ou s'attachait aux oreillettes placées sur l'épaule. Cet usage existe encore dans la région¹⁷⁴.

Dans le cas présent, il ne s'agit manifestement pas d'une étoffe mise à plat sur l'orifice d'une jarre. La cordelette a assuré la fermeture du tissu, qui se

¹⁷⁴ CROWFOOT, G. M., « Linen Textiles from the Cave of Ain Feskhkha in the Jordan Valley », Palestine Exploration Quarterly, January - April 1951, qui cite G. LANKESTER HARDING, pp. 22-23:

[«] Mr Harding thinks that these cloths had been used to tie over the top of the jars. He writes: 'The squares themselves Hassan identified immediately he saw them as exactly similar to those used at present to seal up storage jars of food and semneh. The method is to tie the square over the mouth of the full jar, either round the neck or sometimes to the handles, cover that with a bowl, and seal up the whole with clay... This seems an almost exact parallel to our case except that we have so far no evidence of the use of clay or other sealing matter' ».

maintenait autour du rouleau. L'épaisseur de l'objet, environ 4 cm, excède la mesure attendue pour une toile de lin, même repliée. Le renflement observable allait, lui aussi, dans le sens d'un emballage renfermant un objet. Sous microscope grossissant 10 fois et 20 fois, le faisceau lumineux fait briller de menus fragments distincts des autres impuretés : ils sont extrêmement fins, plans, d'un brun rougeâtre et lisses. Il s'agit probablement de miettes de cuir effrité lorsque le bloc d'origine s'est cassé, et on peut en compter une dizaine au moins en explorant systématiquement la couche de débris sur lesquels repose l'objet. L'état de la toile, raidie par l'espèce de boue qui a séché autour d'elle, et qui rend les fibres cassantes, excluait de soulever le rabat dissimulant le contenu. Il fallait pourtant s'en assurer en évitant toute manœuvre dangereuse. Il a été possible d'entrevoir par le côté ce que le tissu contenait. Si cette observation n'est pas trompeuse, dans les conditions difficiles où elle a été menée, ce serait un rouleau assez petit et comptant cinq spires.

Dans les sept ou huit mois écoulés depuis l'identification du rouleau, j'ai poursuivi ma tâche et recherché tous les indices pour déterminer la provenance exacte de l'objet. La pièce de lin présente les caractéristiques techniques des tissus déjà trouvés dans la Grotte 1Q, ou, plus exactement, elle porte la *signature* technique des tisserands qui ont confectionné les étoffes publiées il y a quarante et un ans par G. M.Crowfoot: ce rouleau vient de Qoumrân. La tâche est loin d'être terminée: il reste à sauvegarder une découverte unique en son genre, puisque c'est la première fois que l'on va disposer d'un rouleau encore enveloppé dans son linge et protégé par la couche de boue nauséabonde qui a fait s'en désintéresser. L'histoire mouvementée des manuscrits de la mer Morte a donné lieu à de pénibles épisodes, et les *media* ont trop souvent tiré un parti abusif des lenteurs qui ont accompagné la publication des textes. Cette fois, une chance est donnée à la communauté scientifique d'apporter, chacun de son côté et dans l'intérêt général, sa contribution à la préservation, à l'étude

[La note ne fournit pas de référence au texte de G. Lankester Harding. Rien n'indique qu'il s'agisse d'une publication, plutôt que d'une citation puisée dans la correspondance échangée entre les deux archéologues].

et à la publication d'un rouleau qui, lui, n'est jamais passé dans d'autres mains que celles des archéologues ».

II. TISSUS DISPERSES DU CATALOGUE CROWFOOT

1. Le lot Plenderleith

Si les fragments de manuscrits restaurés sont allés enrichir la publication, il n'existe aucune trace du sort réservé aux échantillons textiles du lot Plenderleith. Tout au plus peut-on se demander si le N° 2b et le N° 3a n'ont pas été ensuite stockés dans les réserves du Palestine Archaeological Museum (Rockefeller Foundation) en l'état. Parmi les vestiges inédits entrés dans le catalogue entrepris par mes soins 175 figurent sous le numéro F.005 et F.008 deux lots qui correspondraient d'assez près avec la description de Plenderleith.; jusqu'à présent, leur provenance restait indéterminée. L'une de ces deux boîtes, devenue F.005, ne portait pas d'autre indication que « échantillons de tissus 1 », surchargé « 2 » : une petite pierre alourdit l'ensemble, 114 grammes, et j'ai dû renoncer à désolidariser le contenu de son contenant. Le lin y est réduit à l'état de fibres, prises dans un épais dépôt noir qui a fini par adhérer à la boîte elle-même¹⁷⁶. Le F.008, lui, est déposé dams une boîte Gold Star, et porte à l'intérieur de son couvercle la mention « Ech. tissu 3 ». Pesant 30,8 grammes, le lot se constitue d'un amas de terre marron foncé dans lequel se trouvent de menus fragments de lin et des parasites, ainsi que de très nombreux fragments de peau, bien plats, d'une finesse extrême, rappelant ceux que l'on trouve

¹

¹⁷⁵ Contrairement à l'usage et en raison des particularités du matériel archéologique à enregistrer, j'ai choisi d'adopter une nomenclature fondée sur la provenance des vestiges textiles et non sur la nature de la fibre dont ils sont constitués. Cette méthode permet de regrouper dans une même catégorie les tissus qui forment l'ensemble du corpus propre à chaque site. Il est ainsi possible de distinguer d'emblée les caractéristiques des lots en même temps que la spécificité du site qui les a livrés :

A.000 = le Khirbet Qumrân (orthographe en harmonie avec les usages de l'Ébaf).

B.000= les cimetières de Oumrân

C.000= Aïn Feskhkha

D.000= les Grottes de Oumrân

E.000= « Christmas Cave »

F.000= provenance indéterminée

¹⁷⁶ Si ces inédits proviennent bien, ainsi que je le crois, de la Grotte 1Q, il sera nécessaire de modifier leur catégorie, et de remplacer \underline{F} par \underline{D} , (suivi du code I pour le numéro de la Grotte 1Q).

au contact de certains autres vestiges textiles, eux aussi inédits. Les numéros attribués aux boîtes reçues par Plenderleith et ceux de celles que j'ai étudiées étant de surcroît identiques, la concordance ne semble pas fortuite. Leur provenance paraît désormais établie : ils appartiennent bien aux textiles de la première grotte à manuscrits et entreront dans l'inventaire définitif sous la numérotation de « D 1Q ».

2. Le cas particulier du tissu « AF N° 2 »

Il est probable que du lin appartenant au lot Harding est parvenu entre les mains de John Allegro. Les archives ne permettent pas d'élucider quand et dans quelles conditions il l'a obtenu, ni de qui il le tenait. On sait qu'il a participé au moins à une campagne de la fouille de Qoumrân, mais qu'il s'est ensuite séparé de l'équipe officiellement chargée du site pour agir en franc-tireur de 1959 à 1961. La communauté scientifique a préféré en ignorer l'existence. Il n'en a été évidemment rédigé aucun compte rendu officiel, et les chroniques de fouilles régulières de la Revue Biblique ou du Bulletin des Écoles Américaines (BASOR) n' y font même pas allusion. Tout ce que l'on peut néanmoins affirmer, c'est que dans le fond photographique personnel de ce chercheur, aujourd'hui déposé à l'université de Manchester, figure une diapositive montrant une étoffe que tient Madame Allegro, et qui se trouve également dans les « contacts » regroupés pour l'éditeur Brill sous la dénomination « D linen 2 ». C'est un rectangle de lin avec franges nues, bande tissée et franges flottantes, à trois bordures ourlées, le tout assez peu dégradé pour qu'on y reconnaisse le « AF N° 2 » des positifs en noir et blanc retrouvés dans les réserves du Rockefeller Museum de Jérusalem, dans le matériel de la Scrollery. Le cliché n'est pas repris dans son intégralité par G. M. Crowfoot et ces photographies sont donc inédites. Mais ses caractéristiques suffisent à l'identifier comme le N° 2 du catalogue textile¹⁷⁷.

_

¹⁷⁷ *DJD I*, p 29 ; la planche V, 6 ne présente que l'angle inférieur droit de cette toile. Dimensions : 63 x 52,2 cm. Les initiales « AF » désignent « Aïn Feshkha ». Cette appellation a prévalu faute de mieux pendant quelque temps pour localiser la Grotte 1Q et la falaise à laquelle elle appartient, jusqu'à ce que le lien soit explicitement établi entre les Grottes à manuscrits et le site de Qumrân, fouillé à partir de septembre 1952 (terrasse,

3. Le lot Libby

Une fois la connexion fermement établie entre les textes vendus et la Grotte 1Q, la question de la datation de son matériel devint de première importance : certains érudits mettaient en doute l'antiquité des manuscrits; l'étude paléographique et littéraire aboutissait alors à des évaluations allant de l'époque hellénistique à l'époque médiévale. D'autres les regardèrent même comme des faux. L'expertise de la céramique comme hellénistique tardive n'était pas remise en cause. Quant aux quelques objets romains retrouvés dans la grotte, on les considérait comme ayant été abandonnés là par des visiteurs passés au troisième siècle de notre ère. Informé d'un possible recours à la datation par le radiocarbone (ou C 14), G. Lankester Harding décida de recourir à cette technique pour resserrer la datation; G. M. Crowfoot ne signale que l'emploi de deux fragments, N° 9 et N° 10 pour effectuer les analyses de leur teinture; le catalogue n'en donne pas les dimensions. Toute recherche permettant de resserrer la datation par les procédés scientifiques les plus récents était précieuse dans un tel contexte. En 1949, G. Lankester Harding avait confié sur place à O. R. Sellers une étoffe qu'il emporta aux États-Unis en août de la même année. O. R. Sellers chercha d'abord à confier son étoffe à une spécialiste de renom : Louisa Bellinger, du *Textile Museum* de Washington, DC. L'article qu'elle rédigea aboutit à la conclusion suivante :

It would seem that [the] piece is native Palestinian linen. Save for the fact that the piece is antique, there is nothing that can be said about its date. Plain cloth weaving was done for centuries in the same way¹⁷⁸.

Le maigre résultat ne pouvait donc satisfaire les spécialistes. Le Pr. Rowley rend compte des incertitudes planant sur la date à attribuer aussi bien à la poterie qu'aux manuscrits et souligne que le cadre historique auquel les textes renvoient restait trop

Grottes 4Q, 5Q et 6Q) et de février 1956 pour le *khirbeh* proprement dit. Dès lors, c'est Qoumrân qui devient le noyau autour duquel les autres sites sont interprétés.

¹⁷⁸ BELLINGER, Louisa, *BASOR* N° 118 (avril 1951), pp. 9-11.

flou pour que l'on puisse trancher¹⁷⁹. Or en décembre suivant, lors d'une réunion de la *Society of Biblical Literature* à Cincinnati, Sellers entendit parler de la technique de datation par le C¹⁴, tout récemment mise au point par le professeur W. F. Libby et son équipe de *l'Institute of Nuclear Studies*, à l'Université de Chicago¹⁸⁰. Sellers comprit aussitôt l'intérêt d'appliquer la méthode à la pièce de lin rapportée de la grotte. On lui avait précisé qu'il fallait quatre onces de matière textile et la pièce n'atteignait pas ce poids de 114, 3 grammes. Bien conscient que la méthode était irrémédiablement destructive, Lankester Harding fit apporter *a quantity* (« un lot », ce qui ne préjuge pas de son ampleur) de tissu par le professeur J. L. Kelso, qui terminait son mandat de directeur de l'École Américaine de Jérusalem. Kelso le remit à Sellers, qui le confia au professeur Carl H. Kraeling, lequel octroya quatre onces de *scrap linen* (du « lin en lambeaux ») au professeur Libby, le 14 novembre 1950. Il faut bien reconnaître que malheureusement personne ne prit la peine de décrire plus amplement les vestiges qui allaient servir à l'expérience.

La dessiccation des textiles antiques est importante : elle peut amener une déperdition d'un tiers du poids originel. Les tissus de Qoumrân étaient généralement saturés de sels de la mer Morte ; lors des rinçages effectués par le Major G. O. Searle, les échantillons contenaient pour environ 30% de leur poids de matières solubles dans l'eau¹⁸¹. Les mesures effectuées sur les tissus de Masada donnent un ordre de grandeur pour le lin : 0,021 gramme par centimètre carré¹⁸². En toute

.

¹⁷⁹ ROWLEY, H. H., *The Historical Background of the Dead Sea Scrolls, The Expository Times, volume* LXIII, N° 12, September 1952, pp. 378-388. Il connaît déjà, à la date où il rédige, les résultats obtenus par le Pr. Libby.

¹⁸⁰ Le procédé est décrit dans un article écrit par Donald COLLIER dans le *Chicago Natural History Museum Bulletin*, volume XXIII, N° 1 (janvier 1951), repris dans le *Biblical Archaeologist*, vol. XIV, N°1, (février 1951), pp. 25 – 28. L'étude a été publiée par le scientifique : LIBBY, W. F., « *Radio Carbon Dates II* », *Science* 114, 1951, pp. 291-296.

¹⁸¹ Pour l'analyse de ce dépôt, cf. G. O. Searle, cité par G. Crowfoot *in DJD I*, note 2, p. 18 : « We did not do a quantitative analysis but we determined Iron – a trace ; Calcium, Magnesium, Sodium, Potassium – in quantity ; Phosphate – a trace ; Chloride – considerable amount ; Sulphate – fair amount. Sodium chloride, Magnesium chloride and calcium chloride are all very deliquescent ».

¹⁸² C'est le poids d'un tissu de lin uni trouvé à Massada, numéro 38 de la publication finale, provenant du locus 1065, panier 1450/1; voir la table I p.246, *Masada IV*, The Yigael Yadin Excavations 1963 – 1965 », section *Textiles*, Avigail SHEFFER et Hero GRANGER

hypothèse il fallait donc, pour pouvoir mener à bien l'expérience, un tissu de 5442,85 centimètres carrés, ce qui représente par exemple une étoffe de plus de 74 x 73 cm. En d'autres termes, il était indispensable de prélever ce poids de tissu en utilisant plusieurs fragments, puisque la grotte n'avait livré aucune étoffe atteignant cette dimension. C'est du moins ce que l'on pouvait supposer, surtout si l'on voulait préserver les pièces les plus étendues et ne sacrifier que des vestiges de moindre intérêt. Le tout était de choisir les critères définissant ce que l'on entendait par « de moindre intérêt ». Plusieurs fragments sans décoration, plutôt qu'une étoffe de grande dimension? Ce n'est pourtant pas la décision à laquelle sont parvenus les responsables : sauf erreur d'interprétation de ma part et jusqu'à plus ample informé, G. Lankester Harding a opté pour un choix qui ne sacrifiait pas un tissu à un autre, mais une housse entière aux manuscrits. Il comptait sur le lin pour dater sinon le rouleau, du moins le moment où la plante avait été récoltée, et partant, déterminer la date basse du dépôt lui-même.

Ce n'est certainement pas l'option qu'aurait suivie aujourd'hui un spécialiste. Certes, il est compréhensible que l'intérêt supérieur des textes ait conduit l'archéologue à choisir la plus grande des étoffes retrouvées. Après tout, il y avait une chance non négligeable que les différentes housses n'appartiennent pas à une même période. L'étoffe devait donc être authentifiée de façon certaine comme provenant bien de la Grotte 1Q et avoir, sans aucun doute possible, été employée comme enveloppe pour un des rouleaux qui en étaient sortis. Aucun compte rendu, aucune des archives accessibles n'abordent jamais la question de l'étoffe détruite par l'analyse de Libby. Seul son poids est précisé, mais pas sa provenance et encore moins le nom du rouleau auquel elle appartenait. Or, comme il n'existe, ou il n'existe plus, aucune étoffe pesant environ 114 grammes et mesurant à peu près 73 centimètres de côté 183, il en découle que la toile sacrifiée ne peut être que celle d'un très grand rouleau. Les sources contemporaines fournissent des indices indirects sur cette étoffe, le plus souvent à l'insu des auteurs. Parmi eux, le métropolite A.

⁻ TAYLOR, Jérusalem, 1994. Il est probable que la déperdition de poids est à peu près la même pour les tissus de lin de Qoumrân.

¹⁸³ Le plus grand tissu conservé, le n° 63 de *DJD I*, mesure 74 x 63 centimètres.

Samuel, qui ne se souciait guère de considérations autres que mercantiles : lors de son entretien de juillet 1947 avec Kando, il s'enquiert du tissu que son homme de confiance, le Père Boutros Sowmy avait vu le mois précédent, en même temps que les rouleaux mis en vente. De quels manuscrits peut-il s'agir au 21 juin 1947 ? Les témoignages des protagonistes de l'époque n'apportent pas de réponse directe à cette question pourtant simple, et l'on ne peut y répondre qu'à l'aide de déductions.

Peu après la découverte de la grotte et son fructueux pillage, les clandestins et leurs acolytes se sont réparti les lots de manuscrits. La distribution semble s'être faite entre chrétiens jacobites et musulmans, deux filières de contrebande et de trafic se créant ainsi. Si Kando, qui était jacobite, a disposé de rouleaux susceptibles d'avoir encore été enveloppés de leurs linges, il s'agit de ceux qui seront ultérieurement vendus au métropolite Samuel puis transportés à l'École américaine, après négociation des droits photographiques. C'est à ce moment que John Trever s'est aperçu, en prenant les clichés des rouleaux qu'il avait en main, que le manuscrit d'Isaïe (1QIs^a)¹⁸⁴ portait les traces d'une page de garde disparue, mais que des fils de lin subsistaient au début du manuscrit. Il est possible que J. Trever ait mal interprété ce qu'il croyait être de simples fils de couture assujettissant la page de garde au premier feuillet, et qui en réalité, était les vestiges de la housse de lin, arrachée entre le 21 juin 1947 et le 19 février 1948, date à laquelle 1QIs^a, 1QS, et 1QpHab avaient été remis à J. Trever¹⁸⁵.

Cette housse existait bien, mais dans ce cas précis, la dissociation d'avec le manuscrit n'a pas eu lieu au moment de la découverte, comme on l'a toujours supposé. Une fois séparé du texte, le lin devenait une marchandise de plus à négocier

1 1

¹⁸⁴ Photographie de la première feuille du manuscrit présentée par Donald W. PARRY et Elisha QIMRON, *The Great Isaiah Scroll (IQIsa^a) – A new Edition*, F. GARCÍA MARTINEZ and A. S. VAN DER WOUDE *ed.*, *Studies on the texts of the desert of Judah*, volume XXXII, E. J. Brill, Leiden, Boston, Köln, 1998, p. 3.

¹⁸⁵ Si 1QIs^a ne porte plus aucun vestige de lin dans sa présentation actuelle, et que les clichés de Trever n'en montrent pas, c'est aussi parce que ce rouleau était de loin le plus facile à manipuler : il a été déroulé et enroulé de très nombreuses fois au cours des pérégrinations que leur ont fait subir Kando puis le métropolite lorsque ce dernier cherchait à le faire expertiser à Jérusalem puis à Beyrouth. Il existe même une archive cinématographique qui le montre en train d'effectuer cette manœuvre sans la moindre difficulté (Animation *A000 2054. Mov* du CD-ROM qui se vend à Qoumrân).

avec d'éventuels preneurs. Kando a toujours manifesté un sens aigu des affaires et il possédait au plus haut degré l'opportunisme et la patience qui lui ont fait discerner le moment où il fallait attendre, ou au contraire, celui où il fallait saisir l'occasion. Voyant à quel point la question de la datation prenait une importance décisive, il a compris que les archéologues chercheraient un matériel susceptible de l'établir : il avait encore les toiles nécessaires, et c'est donc lui qui a fourni ce qu'il possédait, et qui n'appartient évidemment pas au catalogue de *DJD I*.

La résurgence on ne peut plus officieuse de ce lot était providentielle à tout point de vue : la provenance de la toile restait indéterminée pour tout le monde, sauf pour les archéologues impliqués dans la transaction, qui avaient au contraire la certitude que ce linge venait non seulement de la Grotte 1Q, mais entourait un rouleau bien précis, celui d'Isaïe. Sa destruction était donc inévitable. Voilà pourquoi il fallut recourir à des voies quelque peu détournées pour que le tissu gagne Chicago. Il existe cependant une unique publication qui va dans ce sens en toute ingénuité, d'ailleurs. Pour illustrer l'*Appendice I* « Les Manuscrits de la mer Morte », de *La Bible Arrachée aux Sables*, Werner Keller a utilisé une photographie montrant le Professeur Libby devant l'équipement qu'il a sacrifié pour dater le lin de la Grotte 1Q ; voici le texte de sa légende :

« Le professeur Willard F. Libby, occupé à rechercher à l'Institut de physique nucléaire de Chicago, l'âge de l'une des housses de lin qui enveloppait l'un des manuscrits de la mer Morte – celui du Livre du prophète Isaïe – découverts en 1947 par un berger dans une caverne proche. Soumis à la méthode du C ¹⁴, le lin se révéla avoir été récolté du temps de Jésus. ¹⁸⁶ »

III. TISSUS DE GRANDE-BRETAGNE

Le problème le plus épineux est posé par un ensemble assez important de textiles qui ont été étudiés au Musée d'Ethnologie et d'Archéologie de Cambridge. Lorsque j'ai cherché à déterminer où étaient aujourd'hui les textiles « de Qoumrân »,

158

¹⁸⁶ Werner KELLER, *La Bible Arrachée aux Sables*, Plon, Paris, (Presses de la Cité, Paris, 1962), 1975 et 1980, planche 53 et page 393; photographie Town and Country Photographers, Chicago.

Madame Tamar Schick, responsable du Département des Matériaux organiques à l'Israel Antiquity Authority, m'a donné copie de la correspondance échangée avec le Musée de Cambridge à ce propos. Le dossier contient les photocopies de la lettre adressée le 27 juillet 1951 par G. Lankester Harding au Dr. Bushnell:

Dear Dr. Bushnell

Mrs. Crowfoot has told me your great kindness and insistance [sic] in connection with the linen from the Dead Sea Scrolls Cave. On behalf of the Jordan Department of Antiquities may I send you my best thanks for this insistance [sic]; I hope that you will accept the small piece of material which I have left with Mrs. Crowfoot for you. May I have permission to acknowledge your kindness in the final publication which I hope to start on in the coming winter?

With very many thanks, yours sincerely,

G. Lankester Harding.

Les documents m'ont permis de retrouver la trace de plusieurs tissus.

Le Dr. Brushnell s'est en effet chargé de placer sous *perspex* les pièces les moins détériorées, G. M. Crowfoot précise explicitement qu'il s'agissait de certaines des soixante dix-sept étoffes de son catalogue ¹⁸⁷. Par ailleurs, y étaient jointes les photocopies de deux feuillets adressés par Sally BEALES le 17/1/1996 sous la référence « V/A 9/12/93 Linda 8414, L.2065, from notebook p.47, Qumran frags », qui décrit plusieurs vestiges textiles :

A. Harding loan

1 - "Harding loan (Part)" in glass

Natural, coarse, woody linen, threads distinct,

Pale blue line in the weft direction

Warp S-spun, c. 12-15 ppc [point per cm]

Weft S-spun, c.10 ppc.

Blue threads, in weft – continuous on these frags.,

c. 5 cm in from a rolled hem, then whipped

sewing threads S-spun, Z-ply \\\\\

turned up once?

2 – "4 plus frags"

I) c. 9 x13 c. 47 picks between inner edge of hem

and first blue lines

II) 11 x 13

III) 8.5 x 10

IV) 7 x 5

3 - B. "Harding loan 2 (Part)" in glass

A much more compact linen, featureless. Same rather woody appearance.

Warp? S-spun, c. 19

Weft? S-spun, c. 15

4 - C. "Harding 1" in Melanex

Frag. with selvedge rolled hem and 3 pairs of blue threads,

Blue v[ery] faint and uneven, at c. 5.5, 8 and 11 cms above hem

(intact 2-7 and 2-8 cms apart)

Warp S-spun, much more closely spaced towards (plain) selvedge,

away from selv[edge] c. 16 – 17 per cm.

Weft, S-spun, c. 10 pc. Hem as before

blue threads introduced as

hairpins

at selvedge from the other end c 40 picks between inner edge of hem and first blue line

"C" might be part of "A"

 $^{^{187}}$ DJD I..., III. The textiles, p.18.

6 - D "Harding 2" in Melanex

1 - Large frag. of an apparently worn cloth, rolled whipped hem along bottom,

Folded whipped hem at sides (near on back of hems)

Warp, S-spun, c.20

Weft, S-spun, c. 14

Whipped hems \\\\

S-spun, Z-ply thread

Presumably part of B

2 - Two frags.

I) c.20 x 29

II) c.7 x 11.5

7 - Qumran frags also one in B.M.

Dix vestiges textiles sont aujourd'hui encore conservés en Grande-Bretagne: « V/A » désigne le *Victoria and Albert Museum*, et « B. M. », le *British Museum*. Il paraît surprenant qu'aucune des notices de *DJD I* ne corresponde aux fragments décrits ici. Il n'en existe à ma connaissance ni publication ni photographie. Ont-ils pu parvenir à Londres ultérieurement, sans que l'éditrice en ait été informée, par exemple, après l'échéance de la publication? L'appellation « Qoumran » n'a prévalu, il faut le redire, que lorsque la connexion a été établie entre la Grotte 1Q et le Khirbet Qoumrân; le flottement a duré deux ans avant que soient définitivement abandonnées les désignations hésitant entre une approximation de toponyme et la caractérisation du matériel dominant que la « cachette » avait livré : grotte « des manuscrits hébreux » (de Vaux, 1949), « aux manuscrits du désert de Juda » (A.

Dupont-Sommer, 1949) « from the Neighbourhood of Jericho and the Dead Sea » (G. R. Driver, 1950), « de 'Aïn Feskhkha » (O. Sellers, 1951)¹⁸⁸. Cela signifie donc que la dénomination « Qoumran » des fragments de Londres est postérieure à la fouille de ce site, ce qui ne préjuge pas du délai qui a pu s'écouler entre l'arrivée des textiles à Londres et leur enregistrement. Il existe néanmoins une grande probabilité que les tissus ne proviennent pas de la Grotte 1Q, mais d'une autre, sans que l'on puisse préciser laquelle.

IV. LA JARRE DE AMMAN

Voir PHOTOGRAPHIE dans le fascicule séparé

Le musée archéologique de Jordanie possède une jarre restaurée mais complète, qui contient une quantité indéterminée de tissus de lin, sans décoration, semble-t-il, et de la couleur marron clair qui signe le lin antique, celui des grottes de la falaise de Qoumrân, en particulier. La photo a servi d'illustration dans au moins trois publications¹⁸⁹; il ne m'a jusqu'ici pas été possible de me rendre à Amman pour étudier ces vestiges. Ils restent donc inédits pour l'instant, et les archives consultées sont muettes sur les circonstances dans lesquelles le dépôt a été effectué. Pourrait-il provenir de la Grotte 1Q ? Rien n'est moins sûr : le cliché parut pour la première fois dans le *BASOR* N°135, en octobre 1954, pour illustrer un article écrit par O. R. Sellers à propos de la petite Grotte 12¹⁹⁰. Il ne s'agirait donc pas d'une grotte à

¹

¹⁸⁸ La liste n'est pas exhaustive. Ne sont cités ici que les titres adoptés par les spécialistes les plus éminents.

¹⁸⁹ Récemment encore, voir VANDERKAM, James, « Les Manuscrits de la mer Morte et le Nouveau Testament », in *Dossiers d'Archéologie*, N° 249, « Jésus au regard de l'histoire », décembre 1999-janvier 2000, p.143: « La grande majorité des manuscrits était conservée dans des jarres comme celle-ci », précise la légende (photo Garo Nalbandian).

¹⁹⁰ SELLERS, O. R., « *Excavation on the 'manuscript' Cave at 'Aïn Feshkha* », *BASOR* N° 114 (April 1949), pp. 5-9. La Grotte GQ12 est aussi connue sous le numéro E6 qui lui a été attribué lors de l'exploration de la falaise de Qoumrân sous la responsabilité de R. de Vaux. La capitale A à G correspond à chacune des sept équipes qui avait été chargée de mener la reconnaissance d'un secteur donné. La Grotte 12 a été explorée le 12 mars 1952. Pour clarifier la question, voir le tableau qui présente la nomenclature des grottes et le synopsis qui met en regard les différents systèmes de numérotation qui ont été en usage, même transitoirement.

manuscrits. Dans Cities of the Biblical World, Qumran, Philip R. Davies 191 renvoie à son tour au même document (planche 19, A Scroll Jar, photo de l'auteur) lorsqu'il retrace les circonstances dans lesquelles ed-Dhib découvrit la Grotte 1Q:

He saw that the floor was covered with broken earthenware. Then his glance fell upon a row of about ten jars, two to three feet high, stacked against the walls. All but two of these jars turned out to be empty; one of these two was fill of earth, but from the other Muhammad extracted two bundles wrapped in linen, and one leather roll $(plate 19)^{192}$.

Il y a tout lieu de penser cependant que ces textiles ont été entreposés dans une jarre qui ne provenait pas de la Grotte 1Q. Il serait encore plus absurde de supposer qu'ils étaient à l'origine dans une jarre retrouvée brisée. Le lot jordanien est un simple regroupement de vestiges textiles de provenance indéterminée et qui n'ont probablement aucun lien avec l'abri GQ12; en effet, rien ne laisse supposer dans la description que le père de Vaux en donne, qu'on y ait trouvé du tissu :

« Pas une grotte mais un abri sous roc qui avait été presque comblé par des cailloux avant le dépôt des jarres. Largeur : environ 5 m. Le plafond avait été étayé près de l'entrée par deux pierres mises côte à côte, déterminant un espace d'un mètre. Dans cet espace derrière les deux pierres, était la poterie. Quand les jarres étaient intactes, leur sommet devait presque toucher le plafond. Audessus et à côté de la jarre la mieux conservée, une natte, qui, primitivement, couvrait peut-être les jarres.

Possibilité d'habitat : non. - Poterie cataloguée : 5 jarres (1 du type 2 ; 2 du type 11, pl. VI; 2 de type incertain); 4 couvercles (1 du type 2; 1 du type 17; 1 du type 22); 1 bol (fig. 5.7, pl.V). - Autres objets : une natte en fibres de palmier, de 60 x 80 cm. (pl.II, 3) »¹⁹³.

¹⁹¹ SELLERS, O. R., cf. note précédente.

¹⁹² DAVIES, Philip R., Cities of the Biblical World - Qumrân, Lutterworth Press, Guildford, Surrey, 1982, p. 22.

¹⁹³ DE VAUX, Roland, « I. Exploration de la falaise de Qumrân » p.8, in *Discoveries in the* Judaean Desert of Jordan, III, « Les 'petites Grottes' de Qumran », Oxford, 1962.

Parmi ces « petites grottes », deux ont livré des vestiges textiles. La Grotte 15 (mentionnée aussi comme B3, explorée le 13 mars 1952) ne contenait pas de tissu mais de la filasse, c'est-à-dire des fibres de lin avant filage. La seconde, la Grotte A¹⁹⁴ dite aussi Q2, explorée du 21 au 24 mars 1956, n'a pas fourni les vestiges d'Amman. Les témoins de la Grotte A ont été collectés dans une grande boîte conservée au Rockefeller Museum, examinée et répertoriée en 1997 ; les textiles sont à présent enregistrés sous les numéros D016 à D020. En revanche, les grottes à manuscrits 4Q, 8Q et 11Q contenaient une importante quantité de textiles dont on ignore le nombre. S'il faut hasarder une hypothèse, les tissus d'Amman peuvent en faire partie. Ils ont pu être récupérés avec le lot transféré par G. Lankester Harding pendant que la rive occidentale de la mer Morte était encore jordanienne. Ils peuvent être enfin du matériel archéologique ramassé par J. Allegro. La Jordanie avait manifesté un vif intérêt pour le patrimoine de ce territoire en prenant différentes mesures pour en assurer le strict contrôle. Déjà en septembre 1956, la crise de Suez avait fragilisé l'Équipe internationale de publication des manuscrits. Le gouvernement jordanien avait déplacé à Amman les documents du Musée Archéologique de Palestine et les y a conservés jusqu'en 1957. Le Palais avait financé l'expédition connue sous le nom de Copper Scroll¹⁹⁵ confiée à John Allegro pour la région au sud de Qoumrân (1960-1961) pour localiser les trésors énumérés dans le Rouleau de Cuivre. En 1961, la Jordanie avait nationalisé les fragments de manuscrits trouvés de 1952 à 1956 et en avait interdit l'exportation. Les textiles

¹⁹⁴ Dans les notes de chantier en date du 21-22.3.1956, on lit : « Les bédouins avaient repéré les Grottes A et B sur l'autre versant du wadi où se trouve la Grotte 3Q un peu plus au nord-est et plus haut que la Grotte 3Q (=A8). Deux grottes, à 20 mètres l'une de l'autre, sont successivement A à l'est, B à l'ouest. Les bédouins avaient commencé le travail.

La Grotte A : l'entrée est basse dans cette Grotte basse[sic]. On récolte un peu de poterie de Qumrân accompagnée de fragments de tissu et de cuir, une épingle de lampe, un fragment de bol en bois. L'anfractuosité reste difficilement habitable. Quant à la lecture du matériel, il s'agit surtout de formes connues à Qumrân, mêlées de quelques tessons du Fer II. ». Cf. HUMBERT, Jean-Baptiste, et CHAMBON, Alain, « Fouilles de Khirbet Qumrân et de Aïn Feshkha, I, Novum Testamentum et Orbis Antiquus, Series Archaeologica 1 ", Éditions universitaires, Fribourg, Suisse, Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen, 1994, pp. 345-346.

¹⁹⁵ Cf. ALLEGRO, John, *The Dead Sea Scrolls, a reappraisal*, Londres, (1956), 3^{ème} édition, 1990.

incriminés ont-ils gagné Amman après cette date ? S'il y a une réponse, elle doit être consignée dans les registres du Musée d'Amman. En 1967, l'affaire était close.

QUATRIÈME PARTIE

LIN ET INDIGO HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE¹⁹⁶

¹⁹⁶ Il est impossible de présenter une bibliographie exhaustive des ouvrages anciens aussi bien que modernes consacrés au lin et à l'indigo. Les spécialistes du siècle dernier méritent toujours d'être cités aujourd'hui, parce que leur pratique et leurs connaissances sur les fibres restent proches de l'artisanat et qu'en matière de filage et de tissage, les réalités fondamentales ne changent pas. Les publications les plus importantes, auxquelles nous sommes redevable pour le présent chapitre, sont essentiellement :

-BALFOUR-PAUL, Jenny, Indigo, British Museum Press, London, 1998.

-BILLAUX, Paul, *Le lin, sa vie, ses techniques, son histoire*, éditions J.-B. Baillière et fils, Paris, 1969.

CHAPOT, V., in DAREMBERG, SAGLIO et POTTIER, ed., Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, d'après les textes et les monuments, contenant l'explication des termes qui se rapportent aux mœurs, aux institutions, à la religion, et en général à la vie publique et privée, 5 tomes en 9 volumes, plus un volume de tables, Paris, Hachette, 1877-1919 s. v. Tinctor, tinctoria, pp. 338-341; s. v. segmentum, pp. 1172-1175.

-CROWFOOT, Grace M., in BARTHELEMY, D, o.p. et MILIK, J. T., Discoveries in the Judaean Desert I, Qumran Cave I, part III, - The Linen Textiles, pp. 18-38, Oxford, 1953.

-DELAMARE, F., et GUINEAU, B., *Les matériaux de la couleur*, Découvertes Gallimard, N° 383, Techniques, Paris, 1999.

-ESTHAM, I., and NOCKERT, M., ed., Statens Historiska Museum, The Museum of National Antiquities / Stockholm, Studies 8: Opera textilia variorum temporum, To honour Agnes Geijer on her ninetieth birthday - 26 october 1988, Stockholm, 1988.

-FORBES, R. J., Studies in Ancient Technology IV, Leiden, 1956.

-GULLBERG, E., and ÅSTRÖM, P., « The Thread of Ariadne », A Study of Ancient Greek Dress, Studies in Mediterranean Archaeology, volume XXI, Göteborg, 1970.

JACQUEMART, P. et BOIS, J.-F.,

Notions de Technologie, quatrième partie, industries du vêtement et de la toilette, Librairie Charles Delagrave, 1909, pp.293-375.

-KOREN (KORNBLUM), Z. C., in SOREK C., et AYALON, E., ed., The Colors and Dyes on Ancient Textiles in Israel, Eretz Museum, Tel-Aviv, 1993, pp. 15*-31*(section en anglais) et 47-65 (section en hébreu).

-ROCHE-BERNARD, Geneviève, et FERDRIERE, Alain, *Costumes et Textiles en Gaule Romaine*, éditions Errance, collection des Hespérides, Paris, 1993.

SAGLIO, E., in DAREMBERG, SAGLIO et POTTIER, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines...*, s. v. *Chlamys*, pp. 1115-1116; s. v. *Cinctus*, pp. 1172-1182.

Chapitre 1

LE LIN

I. GENERALITES

Les textiles ne peuvent être considérés isolément de leur contexte, au sens le plus large : ils constituent le témoignage visible de la maîtrise qu'une société donne de son environnement. Chaque société identifie d'abord les matériaux naturels dont elle dispose, susceptibles d'être convertis en tissus et élabore des techniques propres à produire, à traiter correctement puis à utiliser les fibres textiles. Mais certaines sociétés se sont intégrées aussi dans un circuit économique qui leur fournissait d'autres fibres indisponibles chez elles, et qu'elles devaient acquérir. L'Antiquité connaissait deux groupes de fibres exploitées depuis que l'homme a cherché à se vêtir: le premier provient du règne animal, le second, du règne végétal. Les moutons, les chèvres, entre autres, pouvaient fournir leur viande aussi bien que leur toison à ceux qui en faisaient l'élevage. Pour les fibres d'origine végétale, il a fallu sans doute bien des tâtonnements et des essais infructueux avant de savoir si telle ou telle plante, convenablement traitée, présentait des fibres assez longues pour être filées, -c'est-àdire groupées pour former un seul et unique fil d'une longueur sans autre limite que la patience du fileur ou son choix-, et de quelle quantité de matière première on aurait besoin. En effet, autant il est aisé de comprendre que la fourrure ou le pelage des animaux les protège, et que l'on peut s'en revêtir en récupérant telle quelle la peau recouverte de la toison qu'elle portait lors du dépeçage, autant les vertus textiles

⁻SPANIER, Ehud, éditeur, "The Royal Purple and the Biblical Blue, Argaman and Tekhelet, The Study of Chief Rabbi - Dr. Isaac HERZOG on the Dye Industries in Ancient Israel and Recent Scientific Contributions", Jerusalem, 1987.

^{-«} *Tissu et vêtement*, 5000 ans de savoir-faire », catalogue d'exposition [sans nom d'éditeur ni date], 25 avril - 30 novembre 1986, Musée Archéologique Départemental du Val-d'Oise, Guiry-en-Vexin.

⁻VANOOSTEN, L., « Les matières textiles, traité succinct », éditions Plantyn, Anvers, 1969.

des plantes ne s'imposent pas au premier coup d'œil. Aucune ne s'emploie sans avoir préalablement subi des transformations plus ou moins complexes¹⁹⁷.

1. La plante et ses propriétés

C'est le cas des nombreuses plantes dont les cultures ont identifié les propriétés textiles, chanvre, jute, ramie, ortie, coton, et celui du lin en particulier. Pourtant le lin s'est largement imposé dans tout le monde méditerranéen comme la fibre reine. On l'a acclimaté sous toutes les latitudes et sur des sols très différents. On la retrouve partout, de l'Égypte à la Scandinavie, le Moyen-Orient et la Grèce, l'Italie, l'Espagne, la Germanie et la Gaule. Dans la recherche des ressources pour leur subsistance, les peuples qui avaient domestiqué le lin avaient compris que ses qualités dépassaient le seul domaine textile. À partir de la plante, on peut tirer de quoi se vêtir mais encore de quoi nourrir le bétail, de quoi se chauffer, de quoi s'éclairer. Le cycle du lin étant assez court entre le moment des semailles et celui de sa récolte, on peut consacrer les mois qui suivent à l'élaboration des produits que l'on en tire au cours des opérations artisanales qui transforment la plante en une marchandise ou une denrée de base.

2. Classification botanique

Le lin, comme le chanvre, le jute et la ramie, appartient à la catégorie des fibres libériennes, par opposition aux fibres de fruits, de feuilles et de racines. La famille des linacées comprend vingt-deux genres, presque tous répartis dans la zone tropicale. Mais seul le genre *Linum* a un habitat qui comprend les zones tempérées, et en particulier, l'Europe du Nord. Il en existe plus de deux cents espèces ¹⁹⁸. Comme souvent, on a primitivement utilisé la plante sous sa forme sauvage, le *Linum angustifolium* avant d'employer sa forme cultivée, le *Linum usitatissimum*, le « lin le

¹⁹⁷ PLINE L'ANCIEN, *H. N.*, XIX, 17 : « On ne tresse pas la plante intacte, mais brisée, broyée, et réduite par la violence à la souplesse ». Nous suivrons ici la traduction donnée par J. ANDRÉ, Paris, les Belles Lettres, 1964.

¹⁹⁸ L'identification de la variété utilisée dans les fragments « de Qoumrân » serait du plus haut intérêt ; à cette fin, on peut isoler l'ADN de la filasse, et les spécialistes français consultés (Linières du Pays de Caux) m'ont confirmé qu'une analyse génétique n'est possible qu'avant le filage de la plante ; ils avaient offert de réaliser l'analyse du lin non filé de Qoumrân. Il est donc regrettable que le lin teillé encore présent dans les réserves du Rockefeller en 1997 n'ait pas été retrouvé après le transfert du matériel à l'Israel Antiquity Authority.

plus utile », terme qui témoigne de l'estime qu'avait Linné pour cette plante, compte tenu des éminents services qu'elle a rendus à l'humanité ¹⁹⁹. Dans la préhistoire, l'habitat principal du *Linum angustifolium* paraît s'être situé « vers le Caucase et la Mésopotamie, entre le Golfe Persique, la mer Caspienne et la mer Noire. On le trouve encore à l'état sauvage dans l'ancienne Colchide et dans certaines hautes vallées des Alpes », aux dires de Paul Billaux ²⁰⁰. En plantant la variété sauvage, venue du Caucase, les Égyptiens auraient provoqué la mutation du lin vivace en lin annuel, qu'ils exposaient à un climat plus chaud et plus sec, et sous l'effet d'une culture intensive, qui remonterait à 5000 ou 4000 avant notre ère.

II. LE LIN ET SON TRAITEMENT SELON LES SOURCES ANTIQUES

1. La plante

Le lin employé à Qoumrân a été traité selon des techniques de culture qui ne variaient pas beaucoup d'un pays à l'autre. La production de lin est vitale et la plante était connue presque partout, y compris en Palestine.

a. Usage universel du lin

Parmi les sources antiques, Pline le Naturaliste apporte une confirmation à l'hypothèse d'un emploi très ancien du lin ²⁰¹. Toujours épris de morale, il

¹⁹⁹ De nos jours, le lin entre dans la fabrication des billets de banque, du papier à cigarettes, du fil chirurgical, des toiles de tableau, des tuyaux à incendie, du fuselage des avions, des coques de bateau de course, et dans le calfatage des ponts en bois des navires, le ballast du TGV, les litières etc. Pour les propriétés du lin et son identification, je puise dans une littérature abondante et spécialisée. Entre autres : HULLEBROECK, A., et LÉONARD, A., *Analyses des Tissus, Traité pratique*, Librairie Polytechnique Ch. Béranger, Paris et Liège, 1949.

²⁰⁰ BILLAUX, Paul, Le lin, sa vie, ses techniques, son histoire, Paris, 1969, p.60.

L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*. 8 des 37 livres de cette somme encyclopédique portent sur la botanique. La majeure partie du livre XIX (Nature du lin et faits merveilleux) est consacrée au lin. Le naturaliste utilise des sources variées, dont certaines sont aujourd'hui perdues. Il emprunte beaucoup à Théophraste, qui écrivait quatre siècles avant lui. L'ouvrage de Pline est précieux parce qu'il donne une vue large des connaissances et du savoir-faire au tournant de l'ère, et que l'auteur est donc un contemporain des tissus de Qumrân à une époque où la présence romaine en Palestine est bien attestée. Étant donné que les matériaux textiles qu'il passe en revue peuvent être considérés comme connus dans

s'émerveille sans réserve de voir certaines plantes surpasser, « par leur prix et leur usage dans la vie, les céréales » pourtant nourricières au point d'avoir été assimilées à deux déesses, Déméter et Cérès :

« Et, pour commencer par les produits dont l'utilité est reconnue et s'étend non seulement sur tous les continents, mais aussi sur les mers, le lin se sème et ne peut être classé ni parmi les céréales ni parmi les plantes potagères, et pourtant, dans quel domaine de la vie ne le rencontre-t-on pas ? Est-il plus grande merveille qu'une herbe qui rapproche l'Égypte de l'Italie au point que les deux préfets, Galérius et Balbillus sont arrivés du détroit de Sicile à Alexandrie, l'un le septième jour, l'autre le sixième (...)²⁰². Audace de l'homme, pleine de forfaits! on sème quelque chose qui reçoive les vents et les tempêtes ; ce n'est pas assez d'être porté par les seules vagues, et déjà des voiles plus grandes que les vaisseaux ne suffisent plus; mais, bien qu'il faille des arbres entiers pour l'étendue des vergues, on ajoute pourtant au-dessus d'elles d'autres voiles secondaires, et d'autres encore se déploient à la proue et à la poupe²⁰³, et on multiplie ainsi les provocations à la mort ²⁰⁴; enfin, ce qui porte le monde en tous sens naît d'une si petite graine et s'élève d'une tige si grêle, si peu au-dessus du sol! Et on ne tresse pas la plante intacte, mais brisée, broyée et réduite par la violence à la souplesse de la laine, elle est capable des pires audaces! Aucune malédiction n'est assez forte contre l'inventeur²⁰⁵ – nous l'avons nommé en son lieu – qui, non content de voir l'homme mourir sur la terre, voulut aussi qu'il pérît sans sépulture. (...) et

_

le monde qui est le sien, le Proche-Orient compris, son témoignage est de première importance pour la présente étude.

²⁰² Galérius était préfet d'Égypte sous Tibère et l'oncle de Sénèque ; Balbillus était préfet d'Égypte sous Néron. Suivent cinq autres trajets maritimes vitaux pour l'Empire : d'Alexandrie à Pouzzoles ; de Cadix à Ostie ; d'Ostie à l'Espagne, à la Narbonnaise, et à l'Afrique. Pline accorde une importance de premier plan à l'usage des voiles de lin, essentielles à la navigation commerciale et militaire.

Note de J. André: « Ces voiles supérieures sont les huniers ; la voile de proue correspond à un foc, celle de poupe à la brigantine ».

²⁰⁴ Les périls de la navigation sont bien connus ; l'épigraphie et les épaves apportent des témoignages éloquents de la fréquence des naufrages ; on estime qu'au 17^e siècle, un navire sur deux n'arrivait pas à destination. Il est vrai qu'ils transportaient d'Afrique en Europe le « bois d'ébène », trajet autrement plus risqué et plus long que celui des bateaux qui sillonnaient la Méditerranée.

²⁰⁵ Icare, PLINE, *H.N.*, VII, 209.

voici que la main de l'homme sème, que l'industrie de l'homme encore récolte ce qui souhaitera en mer le souffle des vents. Aussi, pour nous faire savoir que les déesses du Châtiment ont favorisé sa naissance, rien ne pousse plus facilement que le lin ; pour que nous comprenions que cette production est en violation de la nature, le lin brûle les champs²⁰⁶ et abîme le terrain » ²⁰⁷.

b. Le lin en Palestine

Les sources rabbiniques attestent que le lin était d'un usage courant en Palestine. De très nombreux traités du Talmud y font allusion, en ce qui concerne sa culture on permet une rangée d'essai dans un champ de blé.

c. Culture de la plante

La plante atteint au grand maximum 1,20 mètre de hauteur en trois mois : une fois semé, il lève huit à quinze jours et sa floraison commence soixante dix jours après la levée. Il est à maturité environ trente jours après le début de sa floraison. Les sources antiques donnent des indications divergentes sur la période des semis : Pline évoque le printemps pour une récolte à l'automne, tandis que Palladius, lui, préconise les semis en février, en raison de l'adoucissement des températures que connaissent les régions méridionales en cette période, à la faveur du *favonius*²⁰⁸. Mais, ajoute-t-il, on peut également semer dans le courant du mois de novembre²⁰⁹. Idéalement, un semis aussi dense que possible donne des fibres plus longues et plus fines car la plante s'allonge pour rechercher la lumière²¹⁰. À titre indicatif, à partir de douze grammes

²⁰⁶ Croyance répandue dans l'Antiquité: cf. VIRGILE, *Géorgiques*, 1, 77; « Le lin fatigue à ce point les sols qu'on ne le fait pas revenir sur la même terre avant huit ou dix ans, d'où la nécessité de l'assolement », HITIER, H., *Plantes industrielles*, [sans date], p. 21, cité en note par J. André.

²⁰⁷ PLINE L'ANCIEN, *H. N.*, XIX, 2-6. COLUMELLE, II, 10, 17, partage cet avis : « C'est la production la plus pernicieuse pour la terre. Tous les cultivateurs connaissent cet inconvénient. »

²⁰⁸ C'est le zéphyr, un vent d'ouest.

²⁰⁹ Il s'agit de l'agronome PALLADIUS (fin IV^e – début V^e siècle), *in De Agricultura*, III, 23 et XII, 1. Cf. cependant ROCHE-BERNARD, Geneviève, *Costumes et textiles en Gaule Romaine*, Paris, 1993, p. 42 : « On reconnaît actuellement qu'un lin semé au printemps (fin mars-début avril) donne une meilleure récolte que le lin semé fin avril ».

²¹⁰ « Jusqu'à 2000 plants au mètre carré », précise le fascicule *Le lin en France*, Septembre 1997.

de semences, correspondant à 2000 graines, on peut cultiver un mêtre carré de lin²¹¹. Pour faire de la plante un fil propre à être tissé, cinq opérations successives sont nécessaires : arrachage, rouissage, teillage, peignage, et filage²¹².

d. Récolte de la plante

Lorsque la plante semée a atteint sa pleine maturité, on ne doit pas en couper les tiges ²¹³, contrairement aux céréales, afin de conserver la plus grande longueur possible aux fibres en vue d'un filage optimal; il faut donc procéder à leur arrachage, et l'on dispose les tiges sur le sol, parallèlement les unes aux autres : « On lie [les tiges] en bottes qui tiennent dans la main, et on [les] fait sécher au soleil, pendu[es], les racines tournées vers le haut, pendant un jour, puis pendant cinq autres jours en opposant les têtes des bottes afin que la graine tombe en son milieu » ²¹⁴. Le traité *Moed Katan* l'évoque sans donner le détail de l'opération ²¹⁵. Même de nos jours, l'arrachage reste de règle.

e. Rouissage

Vient ensuite le rouissage, opération destinée à obtenir la fibre utile et qui peut se faire soit à terre, on l'appelle « rouissage à la rosée », soit par immersion dans de l'eau de rivière ou dans des bassins fermés, que les professionnels nomment « routoirs » et qui servent aussi bien au lin qu'au chanvre. Pour le rouissage à terre, les bottes sont étalées directement dans le champ où le lin a poussé ; le processus prend de trois à cinq semaines ; le rouissage à l'eau chaude ne dure que de trois à cinq jours. Dans les deux cas, le but de l'opération est de faire pourrir les gommes, appelées matières pectiques, qui collent les faisceaux de fibres entre eux et au *liber* de la plante, c'est-à-dire à son écorce externe. Leur décomposition est l'œuvre de

²¹¹ Source : AGPL/ La Maison du Lin, Association Générale des Producteurs de Lin, *Le Lin*, [sans date], p.62.

²¹² Une sixième peut éventuellement s'ajouter après le filage : la mise en teinture des fils. C'est le cas pour les textiles qui ont été retrouvés dans les Grottes à manuscrits de la falaise de Oumrân.

²¹³ Sauf pour le lin destiné spécifiquement à l'huilerie.

²¹⁴ PLINE, *H.N.*, XIX, 16.

²¹⁵ 12b : « Rab Yehouda permettait d'arracher du lin ou de couper du houblon ou d'arracher du sésame », toujours pendant les demi-fêtes, précise Rachi.

bactéries anaérobies qui existent à l'état naturel sur la paille de lin. Il va de soi que l'on a longtemps pratiqué dans l'empirisme le pourrissement indispensable et que le savoir-faire se transmettait d'une génération à l'autre sans que l'on comprenne que le rouissage résultait de l'action de micro-organismes, les enzymes. Le degré de rouissage s'appréciait grâce à des tours de main que connaissaient les teilleurs. À en croire Pline, les liniers de son temps et d'Italie²¹⁶ ou des contrées qu'il considère comme proches (*apud nos*, dit-il pour présenter tout son exposé sur le lin) préféraient le rouissage à l'eau, stagnante ou courante : « Après la moisson du blé (*messem triticam*), les tiges [de lin] elles-mêmes sont plongées dans l'eau attiédie au soleil et maintenues au fond par un poids, car rien n'est plus léger. On reconnaît qu'elles sont rouies à l'écorce plus lâche »²¹⁷.

Les vestiges archéologiques de routoirs font défaut, du moins en Gaule et en Europe ; des installations imposantes n'étaient pas nécessaires et l'on pouvait s'en passer en se servant des mares ou des cours d'eau. Le seul indice qui peut témoigner de rouissages répétés dans des sites naturels consiste en amoncellements anormaux et délibérés de pierres à proximité des berges : ces pierres auraient permis de caler les bottes en cours de rouissage²¹⁸. Au Proche-Orient, le climat favorisait ce type de rouissage. Asriel Siegelman²¹⁹ a repéré des sites susceptibles d'avoir servi de routoirs et en ce qui concerne Qoumrân, on est porté à s'interroger sur le système de bassins découverts à Aïn Feshkha²²⁰ : en février-mars, l'évaporation y serait médiocre, mais on pourrait cependant obtenir une eau dont la température monte spontanément à 40 degrés au soleil²²¹. Or, pour bien conduire le rouissage, il faut plonger les bottes dans une eau à une température allant de 18 à 30 degrés, puis, après vidange des bassins, à 37 degrés. Les fibres prennent alors un coloris caractéristique : il va du gris au brun,

,

²¹⁶ L'emploi du lin était moins répandu dans le monde gréco-romain que la laine, en tout cas pour la confection des vêtements.

²¹⁷ PLINE, *H.N.*, 17.

²¹⁸ ROCHE-BERNARD, 1993, p.44.

²¹⁹ « Flax Growing and Processing in Roman Palestine », in Israel Land and Nature, Quarterly Journal of the Society for Protection of Nature, Volume 9, N° 4, Summer 1984, pp. 144-147.

²²⁰ Voir le chapitre consacré à l'hypothèse concernant les ateliers du site. Pour un éventuel rouissage, on pourrait penser au bassin du locus 26.

²²¹ Je dois ces indications précieuses à Jean-Claude Picard, aujourd'hui disparu, et à David Zrihan, à qui j'exprime toute ma gratitude.

après rouissage à terre. Le rouissage à l'eau donne aux fibres une teinte moins régulière, comme celle que conservent certains des textiles « de Qoumrân ».

Les sources juives témoignent qu'en Judée, le procédé était également en usage :

« Nous avons une Baraïta conforme à l'opinion de Rab Chécha fils de Rab Idi : Voici les travaux que d'autres peuvent faire pour le compte d'une personne durant son temps de deuil : si les olives ont été 'retournées', on ira les mettre sous charge pour lui au pressoir. Si son tonnelet est en attente d'être scellé, ou si son lin doit être retiré du trempage, ou sa laine de la cuve de teinture [on peut le faire pour son compte] »²²².

Si le traité *Moed Katan* évoque surtout les tâches permises ou interdites durant les périodes de deuil, il a valeur de généralité; lorsqu'il aborde les techniques de traitement du lin, *a fortiori*²²³; le passage est sans équivoque : il n'y est pas fait mention d'une autre méthode pour rouir que dans l'eau. À supposer que les deux procédés aient été connus d'une même population, il y avait enfin une raison prépondérante pour abandonner le rouissage à terre, qui présente un inconvénient majeur : comme le lin est étalé sans avoir été égrené, des pertes de graines sont inévitables ; elles varient de 20 à 80% selon les cas, et l'on comprend que partout où c'était possible, on ait recouru au rouissage à l'eau. Pline et le Talmud témoignent de la faveur que connaissait ce dernier. Même de nos jours, malgré toute la maîtrise théorique que l'on a des mécanismes chimiques que le rouissage déclenche, il reste impossible de contrôler pleinement cette phase à risques dans le traitement du lin. De sa réussite, dépend en grande partie la qualité de la fibre que l'on obtiendra.

Après quelques jours de séchage au soleil, tiges la tête en bas, peut commencer le teillage qui se fait par battage et par broyage de la paille :

²²³ Îl n'y a aucune raison pour que les pratiques artisanales en période de deuil ne soient pas celles qui aient cours le reste du temps.

²²² Traité *Moed Katan*, *Le Talmud*, collection "Les Dix Paroles", Verdier, Lagrasse, 1988, chapitre II, 11b.

f. Broyage et teillage

« Une fois sèches, on broie [les tiges] sur une pierre avec un maillet à étoupe (*stuppario malleo*). La partie la plus proche de l'écorce s'appelle étoupe (*stuppa*); son lin est de qualité inférieure, plus propre d'ordinaire à faire des mèches de lampes »²²⁴.

Le teillage a pour finalité de séparer l'écorce de la plante et ses parties ligneuses, qui s'effritent alors en particules fines : les *anas*. Il se fait d'autant mieux que le rouissage a été bien conduit. Les « écorces » de plantes teillées constituent la filasse²²⁵, tandis que les déchets fibreux courts forment les 'étouffes de teillage' »²²⁶.

Tout l'intérêt d'un bon teillage vient de ce qu'il permet de faire le tri entre les sous-produits impropres à l'usage textile et la partie noble, c'est-à-dire les fibres longues qui, seules, seront filées. Pour cent kilogrammes de paille, on obtient en moyenne : 11 à 12 kilogrammes de lin teillé ; 6 à 8 kilogrammes d'étoupe. Ces deux groupes constituent la « filasse », seule partie de la plante propre à être filée. Il reste aussi 5 à 12 kilogrammes de graines à semer, 4 à 10 de paillettes, c'est-à-dire les coques des capsules qui contiennent les graines, et 30 à 40 kilogrammes d'anas²²⁷. Outre la filasse, l'étoupe, de médiocre qualité, ne peut guère que fournir les mèches de lampes ²²⁸; cependant, elle est aussi cardée avec des sérans de fer, jusqu'à ce que l'écorce en soit ôtée. Une partie des graines, les meilleures, étant réservée pour le semis, les autres servaient à fabriquer de l'huile. Les « paillettes » donnaient des aliments pour le bétail. Les anas sont combustibles. Bien que leur puissance calorifique soit de 3000 calories, soit les deux cinquièmes de celle du charbon, on les

⁻

²²⁴ PLINE, *H.N.*, XIX, 17.

²²⁵ P. BILLAUX, 1969, p. 28, conteste l'emploi abusif de ce terme : « Trop souvent, on dit 'filasse' au lieu de 'lin teillé' alors que les filasses, c'est l'ensemble des fibres qu'on extrait de la paille : longs brins et étoupes ».

²²⁶ Voir Michel SOTTON, "Les fibres textiles et leur transformation", *in Tissu et Vêtement, 5000 ans de savoir-faire*, catalogue d'exposition, Musée Archéologique Départemental du Val-d'Oise, 25 avril – 30 novembre 1986, pp. 19-20. Le terme « étoupe » est plus usuel.

²²⁷ BILLAUX, 1969, p.28.

²²⁸ Un usage inattendu du lin apparaît dans les sources rabbiniques, comme contraceptif féminin, *Nashim*, *Yeb*. 12b et 42a.

utilisait pour se chauffer: «Les écorces (*cortices*) ²²⁹ tombées au broyage s'emploient aussi pour le chauffage des tourtières et des fours (*clibanis et furnis*) ²³⁰ ». Cette utilisation s'est perpétuée. On le voit, le lin n'a pas usurpé son qualificatif de « très utile » ; toutes ses parties trouvent un emploi ; ses seuls déchets assuraient déjà les besoins les plus vitaux : nourriture du bétail, éclairage, huile, chauffage, et la graine entre dans des préparations culinaires. Pline leur prête également des vertus thérapeutiques.

Le « peignage » est destiné à dissocier les faisceaux teillés en fibres plus fines et bien parallèles. À cette étape du processus, les résidus laissent également des « étoupes » dites « de peignage ». « C'est un art de peigner et de séparer la filasse : normalement cinquante livres de bottes donnent quinze livres de lin peigné ²³¹ ». L'opération demande compétence et dextérité: le but est de rendre les fibres parallèles, en ne conservant que les plus longues et d'en éliminer tout ce qui nuirait à la qualité du lin, déchets ligneux, mauvaises herbes, fibres courtes et étoupes. Pour respecter la prohibition des mélanges entre produit animal et produit végétal, les cardeurs juifs n'utilisaient pas le même peigne pour la laine et pour le lin. Le traité *Nashim, Yebumot*, consacre un long développement au peigne à employer, et les rabbins ont minutieusement précisé les particularités qui le rendent impur, même si quelques dents abîmées ou cassées ne le rendent pas inutilisable.

2. Filage

Une fois récolté, le lin n'attend pas : il doit être filé et tissé dans l'année²³². Le plus souvent, le filage incombe aux femmes. La besogne est si monotone que le

_

En note 1 à ce paragraphe, J. André commente : « il faut entendre par *cortices* les débris de bois ou chénevottes [*sic*], et pas seulement l'écorce. Les fibres textiles sont en effet, dans le lin, enchevêtrées aux fibres ligneuses qui, réduites en petits fragments par le broyage, sont éliminées par le séran ». On écrit plutôt *chènevotte* pour désigner « la partie ligneuse du chanvre, dépouillée de la filasse », comme l'indique le *Dictionnaire des mots rares et précieux*, sans nom d'auteur, « Domaine français », Collection dirigée par J.-C. ZYLBERSTEIN, (Éditions Seghers, 1965), Union générale d'Éditions, collection 10/18, Paris, 1996, *s.v.*

²³⁰ PLINE, *H. N.*, XIX, 18.

²³¹ Cf. note précédente.

²³² Cette réalité comptera au moment où seront abordées les datations fournies par les plus récentes analyses au radiocarbone (C¹⁴).

pensum des Latins qui désignait le poids de laine à filer dans la journée, a pris en français le sens de « corvée infligée à titre de punition » 233. Les sources nous ont conservé quelques-unes des chansons de fileuse et de tisserands qui cadençaient le travail et l'humour n'y manquait pas 234. Pline ne s'attarde pas sur cette phase : «[Filer le lin est honorable même pour les hommes] » 235. La phrase n'est manifestement qu'une interpolation d'ailleurs maladroite. Il semblerait qu'en Mésopotamie, le filage ait été une tâche d'hommes, ce qui a frappé les juifs²³⁶. Le travail du fileur ou de la fileuse est facilité par le recours à un adjuvant pour humecter les fibres, de l'huile²³⁷ ou de l'eau chaude. À défaut, le plus simple était d'utiliser sa salive. Dans le monde grec, quelques représentations figurées montrent une fileuse passant entre ses lèvres le fil qu'elle va confectionner, et des femmes retirant avec les dents les petites touffes qui se forment fatalement au cours du filage²³⁸. Tout récemment, une sépulture de Grande-Bretagne a livré un squelette celte, dont les dents avaient été comme limées par frottement. À force de passer entre les canines et les incisives, le fil a entamé l'émail des dents. Il s'agissait incontestablement d'un fileur²³⁹. Le filage artisanal n'exigeait pas un équipement lourd : la fusaïole, rondelle de pierre, d'ivoire ou de bois, percée en son centre, reçoit un bâton faconné, de section plus fine aux extrémités, et muni à son sommet d'un crochet, ou même d'un bec d'oiseau, qui guide le fil et en facilite l'enroulement sur la bobine. D'une main l'artisan assemble les fibres longues en les 'filant' stricto sensu entre ses doigts et le tournoiement constant de la fusaïole est assuré à l'aide de

•

²³³ Le vocabulaire de nombreuses langues a largement puisé dans l'artisanat textile des métaphores dont le nombre indique l'importance qu'a pris le travail des fileurs et des tisserands dans les civilisations les plus diverses. « User jusqu'à la trame », « Filer la métaphore », « un tissu de mensonges », « ourdir » ou « tramer un complot », la liste est longue. Les métonymies rapprochent fréquemment le textile et le texte. En anglais, *spinning* désigne depuis peu l'art de manipuler l'information mis au point par les conseillers en communication des politiciens.

²³⁴ Essentiellement, les auteurs grecs, par exemple ARISTOPHANE, *Grenouilles*, 1346-1349.

²³⁵ PLINE, *H. N.*, XIX, 18.

²³⁶ FLAVIUS JOSÈPHE, Antiquités XVII, 9. 1.

Les sources antiques s'accordent sur la prohibition de l'huile parmi les esséniens.

FORBES, Ancient technologies IV, 1956, p. 163 et figure 16, Girl wetting thread during spinning. Vase from Orvieto (490-480 B. C.).

²³⁹ « Les Celtes », émission diffusée sur la chaîne *Histoire*, 1999.

l'autre main. Petit à petit la mèche s'affine et devient fil. Comme le filage à sec expose la fibre à la rupture et abîme les mains, pour se protéger la peau, l'artisan avait intérêt à s'humecter les doigts de temps en temps. Les fibres obtenues sont en général assez grossières²⁴⁰. Le lin casse facilement au tissage. C'est pourquoi les tisserands ont longtemps travaillé dans des ateliers souterrains, dans des caves ou dans des grottes aussi humides que possible, afin de donner le maximum de souplesse aux fibres²⁴¹.

L'emploi d'une fusaïole n'est pas indispensable. La Grèce connaissait l'*epinetron* que les femmes utilisaient dans le gynécée²⁴². Il consiste en une sorte de tuile concave qui recouvrait la cuisse droite, plus large d'un côté, plus étroit du côté du genou; les fibres s'assemblent en roulant sous les doigts. La position de la fileuse est bien plus confortable que lorsque l'on file debout ou en marchant.

Le filage avec une fusaïole est plus efficace que sur l'*epinetron*; cependant, le poids de fil obtenu est bien inférieur à celui que l'adoption du rouet permettra. On a estimé le rendement des fileurs : avec un fuseau, de 60 à 84 mètres par heure, avec un fuseau à crochet, 110 mètres, et avec un rouet, 350 mètres ²⁴³. En raison du caractère répétitif de la tâche et de la légèreté des ustensiles requis, on peut filer dans toutes les circonstances, en gardant les troupeaux, par exemple, y compris pendant la marche. En donnant une impulsion primitive vers la droite ou vers la gauche, le fileur détermine une fois pour toutes le sens de la torsion du fil, en S ou en Z, qui ne varie plus une fois le travail lancé. La nature de la fibre et les traditions locales amènent à donner la préférence à l'une plutôt qu'à l'autre. En général, on suit le sens naturel de la fibre : il est en S pour les fils de lin. On accentue la torsion ou on la relâche, selon l'usage auquel on destine le fil.

Le lin ne se teint pas aussi aisément que la laine, parce que la teinture ne l'imprègne pas à cœur, mais se dépose mécaniquement autour des fibres qui

_

²⁴⁰ RYALL, Pierre, *Le tissage à la main*, Presses de l'Est, Montbéliard, [sans date], p. 75.

Même référence qu'à la note précédente. Un métier à tisser a été retrouvé dans le soussol d'une demeure, dans la cité antique de Soussia, au sud-est d'Hébron.

²⁴² Un *epinetron* découvert à Éleusis en 1883 représente une Amazone qui appelle aux armes par une sonnerie de trompette. La mélodie a été étudiée par Annie BÉLIS, « Un nouveau document musical », *Bulletin de Correspondance Hellénique*, CVIII – I Études, École française d'Athènes, diffusion de Boccard 1984, pp. 99-109.

constituent le fil. C'est pourquoi on choisissait plus volontiers une torsion lâche pour faciliter la mise en teinture et rendre la couleur plus tenace. La mise en teinture s'effectue en général avant le tissage²⁴⁴. On teint donc les fils et non l'étoffe, si l'on veut tisser en créant des motifs tels que des rayures²⁴⁵. Jusqu'au 19^e siècle, ce n'était pas le même teinturier qui effectuait les deux tâches²⁴⁶.

3. Artisanat : filage et tissage des textiles de Qoumrân

Dans sa publication, G. Crowfoot a dénombré 77 pièces ou fragments textiles, dont 75 étaient antiques. Un autre lot a été confié au Pr. Libby, qui venait de mettre au point la datation par le carbone 14.

De l'étude menée par G. Crowfoot, il ressortait que les tissus de 1Q présentaient une homogénéité remarquable, si bien que le *corpus* reste sans parallèle à ce jour ; trois caractéristiques les distinguent :

²⁴³ FORBES, *Ancient Technologies*, 1956, p. 167, qui renvoie à ses sources.

Nous ne traiterons pas ici du tissage en général. Les chapitres consacrés aux particularités des toiles 1 et 30 de la grotte 1Q en font état. Selon G. M. Crowfoot (DJD I, p. 22-23) les tisserands ont utilisé un métier à tisser à pesons. Il est cependant remarquable qu'aucun peson n'ait été retrouvé à Qoumrân, à Feshkha ou dans les grottes. Or, il en subsiste toujours dans les sites où ils ont servi. Il ne faut donc pas exclure que les artisans de Qoumrân aient recouru au métier vertical. Pour l'instant, ce n'est qu'une hypothèse, qu'il nous appartient de prouver. Depuis 1955, les archéologues spécialisés dans l'étude des textiles ont eu sous les yeux des vestiges que l'on croyait impossibles à réaliser dans l'Antiquité. Ainsi, à l'époque où G. M. Crowfoot écrivit sa notice, elle considérait qu'aucun tissage ne pouvait excéder 60 centimètres de largeur. La découverte d'une étoffe de Warrior Cave force à réviser le propos : elle mesure 6,90 mètres de long, et 1,96 mètre dans sa plus grande largeur conservée. Or, elle est datée de 5120 ans \pm 50 avant le temps présent. Voir SCHICK, Tamar, IAA Reports, N° 5, The Cave of Warrior, - A Fourth Millennium Burial in the Judean[sic] Desert, The Israel Antiquities Authority, The Archaeological Staff Officer of Judea and Samaria, Jerusalem, 1998, pp. 6-7. Ajoutons encore, parmi les toutes récentes trouvailles de Masada, un tissu à motifs pyramidaux symétriques, tête-bêche, présentant un dégradé de couleurs arc-en-ciel, dont le tissage est d'une complexité telle qu'il a longtemps résisté à l'analyse.

²⁴⁵ Le lin est mis en teinture après avoir été filé ; la laine, au contraire est teinte avant le filage, encore en écheveaux.

²⁴⁶ Les techniques et les effets recherchés sont très différents. La teinture d'une pièce entière peut se faire à la réserve, en liant le tissu savamment froissé avant l'immersion. On obtient ainsi des plages plus ou moins imprégnées de teinture. Les Japonais excellent dans cet art, qui ne se pratique qu'avec de l'indigo.

- Ils sont exclusivement de lin et respectent *de facto* le principe qui, dans le judaïsme, prohibe le mélange de substances hétérogènes²⁴⁷.
 - Ce ne sont pas des vêtements.
- Leur facture frappe par sa sobriété : la plupart des pièces est de lin uni ; les tisserands s'en sont tenus à deux types de décorations, jamais associés l'un à l'autre sur le même textile :
 - a. des franges,
- b. des lignes bleues, réalisées à l'aide de deux fils successifs²⁴⁸ de lin teint en indigo. Les lignes forment tantôt de simples rayures, et plus rarement, des rectangles complets.

Les techniques employées ouvraient trois perspectives pour des recherches ultérieures : tout d'abord, les toiles de la grotte 1Q avaient été tissées sur un métier vertical à pesons, courant dans l'Antiquité ²⁴⁹. Ensuite, malgré quelques ressemblances avec le tissage égyptien, le lot semblait être une production locale, et de qualité nettement inférieure à la celle des tissus découverts à cette date en Égypte. Enfin, le lin était authentiquement ancien, Libby ayant confirmé qu'il avait été récolté entre 167 ayant notre ère et 237 de l'ère commune²⁵⁰.

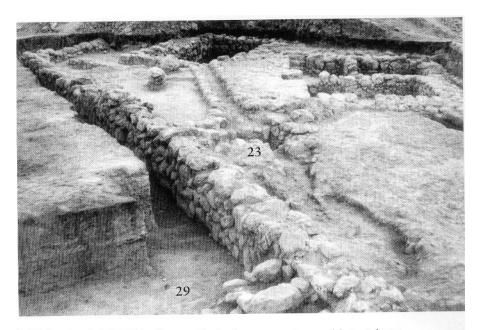
²⁴⁷ Lin et laine, par exemple : le premier est d'origine végétale, la seconde, d'origine animale.

²⁴⁸ Le plus souvent, les rayures sont insérées dans la trame du tissu : l'artisan changeait de navette selon qu'il tissait en écru ou en couleur.

²⁴⁹ Cette hypothèse est discutable. Il est bon de redire qu'aucun peson n'a été retrouvé à Ooumrân.

²⁵⁰ D'autres analyses ont été effectuées sur le matériel textile trouvé dans les grottes « de Qoumrân » depuis 1951 ; toutes confirment l'ancienneté du lin. Les différences de datation d'un échantillon à un autre s'expliquent par le fait que les toiles n'ont pas été tissées à la même période.

Chapitre 2 L'INDIGO



505. Loci 23 à 29, réceptacle de la source et canal les ateliers.

I. L'INDIGO DES TOILES DE 1Q ET LES ATELIERS DE FESHKHA

1. Généralités

De toutes les fibres, le lin est le plus difficile à teindre. Dans tous les cas, même si l'on veut obtenir une étoffe teinte, unicolore, ce n'est pas la pièce tissée mais ses fils que l'on teint. La qualité « grand teint » du bain, ou plutôt des bains nécessaires, exige un savoir-faire et un doigté supérieurs pour créer une couleur foncée, intense, et surtout durable. La bonne prise de la teinture se joue dès le filage : si la torsion donnée aux fibres est trop accusée, elles boivent imparfaitement le colorant. En général, dans les textiles rayés de Qoumrân, les fils bleus sont passés entre les mains de fileurs expérimentés. Ils sont un peu plus gros que les autres et tordus de façon plus lâche et toujours en S. Du coup, les lignes indigo ressortent nettement sur le fond clair. Seuls les fils d'ourlet, retors, sont en Z, puisqu'on les assemble toujours

en imprimant une torsion inverse aux deux fils (en Z) primitivement confectionnés (en S).

Dans la hiérarchie des teintures donnant du bleu, l'indigo tient le premier rang, avec la pourpre de murex²⁵¹. On connaît depuis l'Antiquité l'usage du pastel dont l'origine est végétale, qui passe et ne donne jamais un bleu aussi profond que celui de l'indigo. Pline estime le bleu d'indigo à 20 deniers la livre, soit 80 sesterces. Comme pour teindre de la laine, il fallait de 30 à 40 fois son poids en bain de teinture, sur le lin teint en bleu foncé qui se voit sur les toiles « de Qoumrân », cette quantité doit être doublée. Sans préjuger de la quantité de textile perdue, à supposer que l'on n'ait teint qu'un kilogramme de lin (l'équivalent d'une tunique longue), il a fallu employer au moins 50 de teinture en lingots. En arrondissant la livre romaine à 500 grammes, le coût s'élève déjà à 2000 deniers. Les prix ne s'évaluant qu'en fonction du pouvoir d'achat, un poulet valant à la même époque 4 sesterces, on pouvait en acquérir quatre mille avec le prix de l'indigo utilisé pour un seul kilogramme de lin à teindre. Son prix élevé explique que les teinturiers les plus âpres au gain et réputés grands fraudeurs²⁵², aient pris l'habitude de le « frelater avec de la fiente de pigeon, de la craie de Sélinonte et de l'annulaire teintes au moyen de pastel, ou de l'écume de pourpre »²⁵³. En revanche, une tonne de feuilles de pastel fournit deux kilogrammes de pigments, sous forme de petits cailloux bleus²⁵⁴. Autant le lin est d'un emploi banal et, sauf exception, un matériau que personne n'aurait l'idée de ranger parmi les produits de luxe, autant l'indigo y tient son rang. Mais à Qoumrân, on constate que le lin a été teint, et avec de l'indigo. Sa qualité soulève plusieurs questions.

Curieusement, quoique des analyses aient déterminé que le bleu était bien de l'indigo, la question de son origine n'a jamais donné lieu à une vérification, même

2

²⁵¹ Contrairement à une idée reçue, la pourpre n'est pas une couleur, mais la teinture issue des sucs du murex, entre autres. Les teinturiers en pourpre stoppaient à volonté le processus photochimique selon la couleur qu'ils voulaient obtenir ; la couleur peut aller du jaune au violet tirant sur le noir.

²⁵² Il y a tout lieu de croire que la suspicion dont les teinturiers faisaient l'objet était loin d'être injustifiée.

²⁵³ DAREMBERG, SAGLIO et POTTIER, Dictionnaire des Antiquités..., 1887, s.v. color.

depuis les progrès accomplis en chimie et l'abondance des découvertes textiles au Moyen-Orient²⁵⁵.

Or, la présence d'indigo sur de modestes toiles de lin pose un réel problème : c'est une teinture rare, recherchée, et coûteuse; comme c'est le cas pour toute substance tinctoriale, il y a lieu de s'interroger sur sa provenance, sur les ateliers capables d'en avoir maîtrisé la fabrication, dans la région ou ailleurs ; et précisément, si l'indigo employé est une importation, la question se pose de savoir quel circuit économique en a permis l'utilisation dans les toiles de lin qui enveloppaient les manuscrits de la grotte 1Q.

2. La qualité de l'indigo des toiles de 1Q

Sur les 75 textiles antiques de 1Q, 12%, soit 16 vestiges, contiennent de l'indigo²⁵⁶. Huit pièces appartenant à six étoffes distinctes (8% du total) comportent une décoration en rectangles à l'indigo²⁵⁷. En tout, un cinquième des vestiges porte des lignes d'indigo pour la seule Grotte 1Q. La proportion est donc élevée, et il n'y a pas d'imprudence à supposer qu'il en va des tissus comme des rouleaux : une quantité considérable a été perdue au fil du temps. Autrement dit, les artisans disposaient de la teinture à volonté et les commanditaires ont consenti à des dépenses importantes pour les toiles destinées à envelopper les manuscrits.

Sans entrer ici dans le détail technique, les tisserands « de Qoumrân » qui ont employé l'indigo ont tous obéi à un schéma préétabli; ils ont calculé d'avance la quantité de fil bleu qui leur serait nécessaire pour insérer dans leur toile les motifs rectangulaires, et qui plus est, en s'astreignant à n'employer qu'un seul et même jeu de deux fils bleus pour former la chaîne, puis la trame constituant les quatre côtés du périmètre de chaque rectangle. C'était chercher la difficulté là où il y avait moyen de

²⁵⁴ Source : Henri Lambert, maître pastelier à Lectoure.

²⁵⁵ Y compris aux alentours de la Grotte 1Q : les autres grottes explorées dans la falaise de Qoumrân, les grottes de Bar Kokhba, celles de Murabba'at, et le site de Masada ont livré des quantités impressionnantes de vestiges textiles.

²⁵⁶ Les N°s 9, 10, 16, 25, 27, 34, 41, 42, 43, 45 à 50, et 52 du catalogue Crowfoot. Deux (27 et 34) sont ourlés à l'aide de fil indigo. ²⁵⁷ Les N°s 1, 6, 14, 18, 19, 22, 28 et 44.

faire plus simple²⁵⁸; esthétiquement, le résultat est le même, que l'on adopte l'une ou l'autre des deux méthodes. On ne perçoit de différence qu'en examinant de près l'envers de la toile.

Le choix délibéré de la complication exigeait une vigilance extraordinaire de la part de l'artisan. Il constitue en soi une caractéristique qui en dit long sur les contraintes que les commanditaires ont imposées aux tisserands ou qu'ils se sont imposées à eux-mêmes. L'emploi de teinture indigo sur le lin va dans le même sens.

[figure 1 : repris à DJDI, figures 5 et 6, page 28, « détails du tissage du N° 1 du catalogue »]

3. La teinture sur lin

Le lin est par excellence une fibre rebelle à la teinture. Contrairement à la laine, réputée pour étancher sa « soif » en absorbant avidement n'importe quelle substance tinctoriale²⁵⁹, le lin ne se laisse teindre que superficiellement. La mixture se fixe mécaniquement autour des brins qui forment le fil, au lieu de l'imprégner à cœur.

En termes d'atelier, on vient de le dire, le lin exige dix fois plus de teinture que la même quantité de laine pour prendre une couleur comparable. L'efficacité du bain dépend de deux facteurs, tout aussi déterminants l'un que l'autre : l'art du teinturier et la qualité du fil soumis au traitement.

Le teinturier en indigo est un spécialiste, qui, en général, ne travaille pas d'autres produits. Les installations requises ne peuvent servir que pour l'indigo, par opposition aux teinturiers « généralistes » qui savent utiliser toute une gamme de substances colorantes et fabriquer d'autres tons que le bleu²⁶⁰.

²⁵⁹ La métaphore de sa « soif » est récurrente chez les auteurs de l'Antiquité, y compris en dehors de tout registre poétique. Par exemple, PLINE, H. N., IX, 138, à propos de la pourpre tirée du murex : Sic gignitur ille pallor saturitate fraudata tantoque dilutior, quanto magis uellera esuriunt.

²⁵⁸ Le détail de la technique adoptée figure dans *DJD I*, pp. 27-29.

Font également exception, pour des raisons différentes, les ateliers de teinture à la pourpre de mer, teinture aussi réputée et encore plus onéreuse que l'indigo.

4. De l'indigo et de ses secrets

En raison de sa relative rareté, liée au secret dont les artisans²⁶¹ entouraient sa fabrication, l'indigo atteignait, dans le monde antique, des prix extrêmement élevés. Pline l'estime à 20 deniers la livre, soit 80 sesterces. Puisque, pour teindre de la laine en indigo, il faut de 30 à 40 fois son poids en teinture, la quantité requise pour du lin doit être au minimum doublée afin d'obtenir un bleu intense et durable.

Pour un kilo de lin, le teinturier avait donc besoin de près de 100 kilos d'indigo. En arrondissant la livre romaine à 500 grammes, ce lin mis en indigo revenait à 16 000 sesterces.

Dans le contexte d'une communauté de Juifs réputés pour avoir méprisé les richesses et vécu dans le respect des lois de pureté, comment expliquer la prédilection pour l'indigo ? Y a-t-il lieu de considérer séparément les housses qui allaient avec les manuscrits et ceux qui résidaient à Qoumrân et Aïn Feshkha, autrement dit, distinguer le dépôt des rouleaux dans les grottes et les activités des seuls résidents qui vivaient tout près des grottes ?

II. FABRICATION DE L'INDIGO: SOURCES ANTIQUES

1. Dénominations de l'indigo

Une large majorité des peuples méditerranéens considère l'indigo comme une énigme. D'où l'extrait-on? Est-ce un minéral, un végétal? Les secrets d'atelier sont monnaie courante dans le monde artisanal. On les défend d'autant plus farouchement que la rareté de la denrée en augmente le cours marchand. Pour l'indigo, aucun Grec, aucun Romain, aucun naturaliste n'a percé le mystère qui plane sur sa nature et sur sa fabrication. L'occident est donc toujours resté dépendant des importateurs du produit semi-fini²⁶².

²⁶² C'est la raison pour laquelle aucun mythe ne s'est jamais attaché à l'indigo. En revanche, la pourpre de mer a suscité une légende selon laquelle le chien d'Héraclès aurait

²⁶¹ Dans leur *Encyclopédie*, Diderot et d'Alembert n'hésitent pas à décerner aux teinturiers en indigo la qualité d'*artistes*.

Faute d'en savoir plus, les Grecs et les Latins l'ont désigné comme « la chose d'Inde »²⁶³, *indicon* et *indicum*. À supposer qu'il en connaisse seulement l'existence, Théophraste ne l'identifie pas comme une plante, puisqu'il ne le mentionne même pas. Pline l'Ancien lui consacre une notice embarrassée : il croit qu'il s'agit d'une *concrétion* tirée du *dépôt qui adhère à l'écume des roseaux*²⁶⁴, pour une raison bien compréhensible : les teinturiers du monde antique achètent l'indigo déjà transformé, sous forme de lingots compacts, les « carreaux » ; noirâtres, ils sont assez légers pour flotter sur l'eau, si bien qu'ils rappellent trompeusement certaines roches volcaniques comme le tuf.

Or, le vocabulaire hébreu, lui, atteste d'une connaissance autrement plus exacte de la véritable nature du produit qui donne la teinture. Il se passe d'une désignation purement géographique, au profit d'une expression qui reconnaît clairement l'origine végétale de l'indigo : *ql'-yln*, « cendres d'arbre », et le rôle que la chaleur joue dans la réduction de la plante au cours de son traitement²⁶⁵.

voulu dévorer la chair d'un murex ; ses babines couvertes de suc tinctorial semblable à du sang auraient inspiré à son maître l'idée d'offrir la précieuse teinture à la nymphe éponyme de Tyr, qu'il poursuivait de ses assiduités. De là la fortune du port phénicien, que l'industrie de la pourpre rendit célèbre partout.

Les désignations adoptées pour les produits n'ont rien d'aléatoire. De nos jours, les firmes automobiles effectuent de longues et coûteuses études de marché avant de choisir un nom pour les modèles de leur gamme. Autrefois, les marchandises exotiques ou mal connues recevaient tout naturellement un nom dérivant de la ville ou de la contrée qui les produisait : l'échalote (Ascalon), le damassé (Damas), ou les vins de France. Le phénomène a été étudié par Mary DOUGLAS, *Ainsi pensent les institutions*, traduit du texte anglais de 1986 par Anne Abeillé, Presses de l'Université de Syracuse, Édition Usher, Paris, 1989. Dans son séminaire du 8 janvier 1990 consacré à la classification et à la notion de souillure, M. Francis Schmidt a utilisé l'ouvrage de M. Douglas cité ici.

²⁶⁴ PLINE, H. N, XXXV, 46: Ex India uenit harundinum spumae adhaerescente limo. Cum cernatur, nigrum, at in diluendo mixturam purpurae caeruleique mirabilem reddit..

Il commet des erreurs de même ampleur à propos de produits trop exotiques pour son imagination, comme la soie.

²⁶⁵ Bien que JASTROW, s.v., traduise « a vegetable blue dye, an imitation of the genuine purple-blue [...] Arukh: indigo, an adaptation of callaïnon, callainum, Sachs, Beitr. I, p. 13 », les spécialistes sont loin de s'accorder sur l'étymologie du terme et sur son sens; détails de la discussion in SPANIER, Ehud, ed., « The Royal Purple and Biblical Blue, Argaman and Tekhelet, The Study of Chief Rabbi Dr. Isaac Herzog on the Dye Industries in Ancient Israel and Recent Scientific Contributions », Jerusalem, 1987, pp. 94-95.

En tout cas, l'expression n'est pas biblique. Il en existe seulement cinq occurrences dans les textes rabbiniques.

Aurait-il existé dans le monde juif des artisans capables de maîtriser l'une des technologies qui permettent d'obtenir les « carreaux » d'indigo ?

2. Technologies de l'indigo

Il existe trois méthodes, de la plus rudimentaire à la plus élaborée, pour préparer l'indigo²⁶⁶. Mais une seule, celle qui passe par la dessiccation des feuilles d'une plante appartenant au genre *indigofera*, permet d'obtenir la belle teinte bleu profond que les lavages n'altèrent pas, et qui persiste encore, près de vingt siècles après sa sortie de l'atelier, sur les toiles à manuscrits de la grotte $1Q^{267}$.

A. Conditions requises pour produire et traiter la plante

Les plantes contenant le précurseur de l'indigo poussent à peu près partout. Elles s'adaptent à tous les climats, sous toutes les latitudes, mais la chaleur en favorise la pousse. Le Moyen-Orient réunit les conditions requises, tout spécialement dans la vallée du Jourdain et les oasis de la mer Morte²⁶⁸.

Les indigoteries sont de grandes consommatrices d'eau douce ; une source permanente, voire une rivière, doivent leur fournir en quantité suffisante une eau si possible alcaline. Elle sert à alimenter le système de bassins où la plante est traitée.

²⁶⁶ Ce n'est pas ici le lieu de rouvrir la question que pose la présence d'indigoteries dans des civilisations distinctes et éloignées les unes des autres, et de se demander si la technique employée y a été découverte spontanément par tâtonnement ou résulte de contacts avec des cultures plus évoluées. Les avis sont partagés. Pour la description des trois types d'artisanat à l'indigo, voir BALFOUR-PAUL, Jenny, Londres, *Indigo*, 1998, pp.102-112 et SANDBERG, G., « *Indigo Textiles, Technique and History* », Lark Books, Asheville, North Carolina, 1989, originally published in Sweden 1986 by Norstedts Förlag, Stockholm, English-language text [sans nom de traducteur] by A & Black (Publishers) Limited, London, 1989.Les deux méthodes les moins élaborées relèvent de l'artisanat le plus simple. Mais surtout, la teinture produite, sous forme de bain, ne supporte pas d'être transportée et doit être immédiatement utilisée à proximité de son lieu de fabrication.

D'autres grottes recelaient des toiles teintes à l'indigo. Leur étude est en cours et paraîtra dans une publication réunissant plusieurs contributions sur l'archéologie de Qoumrân.

²⁶⁸ S. v. *Indigofera tinctoria*, POST, G. E., *Flora of Syria Palestine and Sinaï - A Handbook of the Flowering Plants and Herbs, Native and Naturalized from the Taurus to Ras Muhammad and from the Mediterranean Sea to the Syrian Desert,* (2nd edition, extensively revised and enlarged by John Edward DINSMORE, M.A., of the American Colony, in Jerusalem), volume I, American University of Beirut – Publications of the

La récolte, très pénible, se fait toujours avec des « couteaux », c'est-à-dire des outils en forme de serpettes recourbées. Elle nécessite d'autant plus de main d'œuvre que les champs sont étendus; les ouvriers devaient être capables de couper convenablement les feuilles de la plante, que l'on place, sans en perdre une seule, dans des sacs de toile robuste pour les apporter aussitôt vers les cuves de l'indigoterie. Le travail ne demande donc aucun savoir-faire particulier.

Enfin, l'indigoterie proprement dite comporte obligatoirement trois bassins ²⁶⁹ contigus, en étage, alimentés en eau par un système de canaux; on doit pouvoir fermer à l'aide de vannes ou d'un blocage quelconque chacun des bassins, qui se suivent en escalier et communiquent chacun avec le suivant.

[Figure 1 : planche de l'Encyclopédie, DIDEROT et D'ALEMBERT Indigoterie du 18^e siècle,

- a. Plan d'ensemble
- b. Les bassins, en coupe.]

B. Les bassins d'indigoterie

Comme son nom l'indique, le premier bassin, appelé trempoire, sert à faire macérer les feuilles d'indigotier fraîchement récoltées. L'eau doit submerger les plantes; pour les contenir au-dessous de la surface, on les bloque à l'aide de morceaux de bois disposés en travers du bassin²⁷⁰, ou de nattes étendues par-dessus. Le trempage dure à peu près vingt-quatre heures dans les pays chauds; par échauffement naturel des feuilles, l'indican et l'eau composent peu à peu l'indoxyl, ou « blanc d'indigo » qui donne au mélange une belle couleur bleu foncé tirant sur le violet. Lorsque la mixture atteint la qualité souhaitée par le maître indigotier, on ouvre la vanne ou le robinet pour déverser le liquide dans le bassin inférieur, la

Faculty of Arts and Sciences, Natural Science Series, Number I, American Press, Beirut, 1932.

²⁶⁹ Voire quatre, pour les indigoteries les mieux équipées.

²⁷⁰ BALFOUR-PAUL, *Indigo*, photographie de la page 65: Revival of indigo manufacture in Chalatenango, Northern El Salvador, using tanks constructed during Spanish colonial times. Packing down the cut indigo plants to keep them submerged, 1996.

batterie. Les ouvriers nettoient sans tarder la trempoire, afin de pouvoir y apporter un nouveau lot de plantes, de sorte que le processus s'effectue sans discontinuité.

Le passage dans la batterie est destiné à transformer l'indoxyl en indigo grâce au contact avec l'oxygène. Le principe est simple : agiter violemment la teinture contenue dans la cuve. Au 18^e siècle, les installations semi-industrielles des Colonies comprenaient un mécanisme permettant d'y plonger et d'en retirer alternativement des seaux percés ; ailleurs, des ouvriers descendaient ans la batterie et y foulaient le bain tant que l'indigotier ne mettait pas fin à leur labeur; si le battage durait trop, il se provoquait une seconde fermentation parasite qui donnait une teinture noire, impropre à l'usage : l'indigo brûlé. Pour surveiller les progrès du processus, l'indigotier puisait à intervalles réguliers un peu de teinture avec une coupe ou une tasse²⁷¹. Lorsque les particules colorées se rassemblent en se séparant du reste de la liqueur, le battage est stoppé.

La fécule bleue obtenue se précipite (au sens chimique du terme) et se dépose petit à petit au fond de la battoire. Elle y reste jusqu'à ce que l'eau soit totalement clarifiée. On ouvre alors la vanne qui permet à la teinture de descendre dans le reposoir²⁷², tandis que l'eau usée s'évacue vers l'extérieur, éventuellement vers un quatrième bassin. Au terme du battage, la substance recueillie forme une boue liquide qui doit perdre toute l'eau qu'elle contient. Le troisième bassin, appelé aussi diablotin méritait bien son nom: il en émanait une effroyable puanteur et des miasmes délétères, sources de grande mortalité parmi la main d'œuvre qui descendait au fond du diablotin pour y récupérer la pâte tinctoriale.

Enfin, une fois bien mis à sécher dans des sacs suspendus à des poutres sous un hangar, les blocs sont mis en morceaux, et prêts à l'exportation : ce sont les « carreaux » qui paraissaient si étranges aux naturalistes de l'Antiquité.

189

²⁷¹ En argent, selon l'Encyclopédie, s.v. indigotier. Il est difficile de savoir si l'emploi de ce métal entre en ligne de compte pour le test ou si la tasse d'argent constitue l'expression du prestige attaché à la fonction de l'*artiste* indigotier. ²⁷² Ou *repassoir*.

III. LES INSTALLATIONS DE AÏN FESHKHA ILLUSTRATIONS

[Plans du site, cf. fascicule séparé

1. Revue Biblique, LXVI (1959) planche II.

2. Clichés in HUMBERT - CHAMBON, 1994, planche XLV, p. 250:

« Les ateliers du nord aux périodes I et II »]

On ne peut espérer retrouver, dans une fouille, chacun des vestiges les plus modestes qui témoigneraient d'une activité, en particulier, l'outillage fragile qui a disparu au fil du temps²⁷³. Il en va tout autrement des constructions.

Le système de bassins qui occupent le nord-ouest du site de Aïn Feshkha n'ont, jusqu'à nouvel ordre, pas donné lieu à une interprétation pleinement satisfaisante ; en effet, aucune des hypothèses proposées ne parvenait à expliquer dans son intégralité la présence des structures artisanales qui ont été dégagées.

1. Rappel des hypothèses existantes

a. Une tannerie

Lorsque R. de Vaux a fouillé la zone (1956 et 1958), il a immédiatement suggéré que c'était là une tannerie, et même, la tannerie qui préparait les peaux destinées au *scriptorium* de Qoumrân. L'idée avait de quoi séduire : elle resserrait le lien entre Aïn Feshkha, l'établissement principal du *khirbeh*, et les grottes à manuscrits ; la théorie essénienne y puisait une force nouvelle, et le dénominateur commun était tout trouvé pour mettre en relief l'unité qu'avaient formé les trois sites²⁷⁴.

Pour consolider son hypothèse l'archéologue a prélevé des échantillons dans le dépôt qui subsistait au fond du locus 24 ; ils les a expédiés à deux laboratoires qui ont travaillé indépendamment, chacun de son côté : le Département des Industries du Cuir, à Leeds, et le Ministère de l'Économie Nationale à Amman.

190

²⁷³ Je dois à Avigail Sheffer une étonnante évocation des brins d'herbe percés qui, faute de mieux, servirent d'aiguilles à broder et dont, par définition, il ne subsiste aucun vestige dans les couches archéologiques. C'est un exemple parmi d'autres.

Désireux de vérifier son intuition auprès d'artisans dont le savoir-faire lui semblait encore proche de la technologie antique, il s'est rendu à Hébron pour voir des tanneurs à l'œuvre²⁷⁵.

Il n'obtint pas les résultats escomptés; dès la rédaction de son *Rapport préliminaire*, signé le 1^{er} janvier 1959, de Vaux savait que les analyses britanniques n'allaient pas dans son sens²⁷⁶. Il ne retira cependant pas expressément sa première hypothèse:

Deux spécialistes qui ont visité les fouilles, Mr. Halilovič, expert en tannerie des Nations Unies en mission en Jordanie et Mr. H. M. Pharaon, expert du

²⁷⁴ « Le parallélisme avec Khirbet Qumrân s'est confirmé et étendu », R. de VAUX, *Revue Biblique* (1959), « Fouilles de Feshkha, Rapport préliminaire », p. 225.

L'analyse la plus détaillée des résultats a été publiée par ZEUNER, F. E., Notes on Qumrân, PEQ 1960, pp. 26-36. Il consacre les pages 33 à 36 aux six échantillons prélevés dans les sédiments des loci 26, 24, 25 et 27. Rappelons que le bassin 26 n'est pas relié au système d'alimentation en eau qui dessert à partir de la cuve 23, les loci 24 et 25, d'une part et le locus 27, de l'autre. Ce dernier ne communique pas directement avec les deux précédents. Les prélèvements ont été effectués dans les niveaux supérieur et inférieur des bassins, ainsi que dans le canal qui mène au locus 27. Le tannage aurait dû laisser un dépôt des matières organiques et même, du poil, comme on en retrouve dans toutes les tanneries. Or, les échantillons ne contenaient que d'infimes quantités de résidus organiques, entre 0,004 % et 0,74% (densité déterminée dans les sédiments du bassin le plus en amont), résultat qui suffit pour établir que si la concentration en matériaux organiques décroît d'un bassin au suivant, ces matériaux proviennent d'ailleurs, voire, comme le croit le Pr. Zeuner, de l'extérieur du site. Leur analyse indique qu'il s'agit de particules de terre en suspension, comme en contiennent les citernes de Qoumrân. The acid-insoluble matter of the samples contains quartz, flint fragments and silty aggregates derived from soil. In addition, minute fragments of charcoal are present in the channel (sample 6) and in the large basins N^{os} 24 and 26.

La recherche de tanin s'est révélée totalement négative (wholly negative). Plus surprenant encore : on the contrary, special efforts appear to have been made to keep the water fresh, clean and moving, (« bien au contraire: on s'est tout spécialement ingénié à garder l'eau fraîche, propre, et à l'empêcher de stagner »). Le chimiste écarte expressément la possibilité que les bassins aient servi de tannerie et penche en faveur d'un vivier pour des poissons. Les données archéologiques plus récentes lui donnent tort.

²⁷⁵« Fouilles de Feshkha, Rapport préliminaire », pp. 235-237 ; il présente l'atelier en ces termes, p. 235 : « J'ai visité une tannerie de la banlieue d'Hébron, dont l'installation est restée primitive ».

²⁷⁶ *Post-Scriptum* au « Rapport préliminaire », *RB* 1959, p. 255 : « Le professeur D. Burton, chef du " Department of Leather Industries " de l'Université de Leeds, m'informe, à la date du 30 avril, du résultat final des recherches faites par son département sur les échantillons provenant des bassins de Feshkha. Ces résultats sont négatifs et la réserve avec laquelle j'ai exposé ci-dessus l'hypothèse d'une tannerie doit être accentuée ».

Gouvernement jordanien, ont exprimé nettement l'avis que l'installation pouvait s'interpréter comme une tannerie²⁷⁷.

2. Interprétations plus récentes

L'hypothèse d'un vivier n'a pas remporté une large adhésion. La complexité du système et le nombre de bassins ne militent guère en faveur de l'hypothèse formulée par le Pr. F. E. Zeuner²⁷⁸.

Lors de la fouille qu'il a rouverte à Feshkha en avril 2001, Y. Hirschfeld avançait une troisième idée : celle d'une installation artisanale dans laquelle auraient été préparées des substances aromatiques, diverses essences et en particulier le baume qui fit longtemps le renom d'Engaddi. Chacun attend la publication de ses résultats, et il lui appartient de démontrer que chaque caractéristique du système d'ateliers cadre avec son interprétation.

²⁷⁷ DE VAUX, Revue Biblique 1959, p. 235. Hartmut STEGEMANN, The Library of Qumran, - On the Essenes, Qumran, John the Baptist, and Jesus, William B. Eerdmans Publishing Company, Grand Rapids, Michigan, Brill Academic Publishers, Leiden/ New York/ Köln, 1998, reste l'un des rares scientifiques à persister dans le même sens. À sa décharge, il ne cherche pas à reprendre méthodiquement les données archéologiques ; sa notice sur les installations de Feshkha occupe 13 lignes, pp. 36-37: The hides of animals, with intermediate layers of tanning material, were piled up from the floor of the basin. Large stones were then placed atop the stack to weigh it down. Leur poids colossal interdit pourtant de leur supposer pareille utilisation. Les grosses pierres qui se trouvaient dans les bassins et à leur proximité immédiate ne sauraient avoir été hissées au sommet des peaux amoncelées, pour les maintenir sous l'eau. D'ailleurs, de Vaux, Revue Biblique, 1959, p. 236, leur prêtait une autre fonction : elles auraient servi de « chevalets » sur lesquels on raclait les peaux. H. Stegemann revient sur la tannerie, pp. 52-53. Comme les analyses faites à la recherche de tanin n'ont jamais donné aucun résultat, ce qui n'a pas échappé à cet érudit, il suppose que la méthode de tannage en usage à Feshkha was evidently of a completely different kind from that in use elsewhere, p. 53. L'avantage retiré aurait été double : l'atelier n'aurait pas dégagé l'odeur pestilentielle qui caractérise le quartier des tanneurs, qui n'est pas à de plus de dix mètres des autres bâtiments, à Feshkha; par ailleurs, l'emploi de carbonate de calcium à la place de tanin aurait fourni une qualité de peau supérieure à celle que le tanin permet d'obtenir. Si l'on en croit un article récent, les manuscrits de la mer Morte sont écrits sur peau non tannée : ZUCKERMAN, B., « Bringing the Dead Sea Scrolls back to life », Dead Sea Discoveries, volume 3, N° 2, juillet 1996, pp. ***********

Encore une fois, c'est une hypothèse et nous sommes conscients de ne pas apporter en sa faveur assez de preuves positives. Mais nous ne voyons pas quelle autre industrie aurait pu être pratiquée dans ces bassins. Nous serions heureux d'accepter une hypothèse meilleure, si on la proposait, écrivait de Vaux en 1959.

Peut-on aujourd'hui en avancer une nouvelle ? Certainement, mais à la condition expresse de n'écarter aucun des éléments formant la structure des ateliers, que R. de Vaux a décrits à plusieurs reprises, entre 1959 et le tout dernier ouvrage d'ampleur qu'il a rédigé, peu avant sa disparition²⁷⁹. Chaque donnée sera donc réexaminée ici point par point.

3. LE SYSTEME DE BASSINS

La source ou plutôt les sources de Feshkha assuraient à l'unité industrielle du site un approvisionnement en eau douce régulier et abondant. Il n'en existe pas d'autre entre Qoumrân, dont l'aqueduc alimentait les citernes, et Engaddi, bien plus au sud.

I. L'adduction d'eau

L'eau captée était canalisée et un chenal creusé sous le mur nord la conduisait du locus 29, extérieur à l'enceinte, vers l'enclos (locus 35). Deux bouches que séparait une dalle dressée pouvaient être fermées si nécessaire²⁸⁰. Des canalisations formant une sorte de **Y** la dirigeaient ou bien vers un locus excentré, ou bien vers l'unité constituée par les trois bassins 24, 25 et 27 :

²⁷⁸ ZEUNER, *PEQ* 1960, « *Notes on Qumran* », pp. 27-36. Le savant met en doute la compétence de ses collègues et incrimine l'imprécision de leur étude.

²⁷⁹ DE VAUX, R. « Archaeology and the Dead Sea Scrolls », The Schweich Lectures of the British Academy, 1959, London, 1973.

²⁸⁰ De Vaux signale que le locus 29 se trouvait 5 mètres plus haut que le niveau des sources en 1958 et 3 mètres au-dessus de la plus basse des petites sources adjacentes, ce qui ne manqua pas de l'intriguer. Les variations de grande amplitude ont donné lieu à des études parmi lesquelles :

FRUMKIN, A. and ELITZUR, Y., « The Rise and Fall of the Dead Sea », Biblical Archaeological Review, November – December 2001, volume 27, N° 6, pp. 42-50.

[L'eau] suivait, vers le Sud-Est, un canal qui a disparu sur quelques mètres, sauf la paroi Nord conservée contre le mur de l'enclos. Plus loin, le canal se retrouve avec son enduit, pendant 1,50 mètre avant d'aboutir à une cuve rectangulaire, profonde de 0,80 m, locus 23, pl. IX b. Un trop-plein était assuré par un court canal qui part au Nord et passe sous le mur de clôture, après quoi l'eau s'écoulait en suivant la pente naturelle.

Deux autres canaux partent de la cuve 23. L'un s'ouvre à l'angle Sud et bifurque après 2,50 m en arrivant contre un grand bassin carré, le locus 24, qu'une de ses branches alimente, pl. X a. (...) Dans sa face Sud-Est²⁸¹, au point le plus bas, un conduit s'ouvre au niveau du fond. Il débute par une pierre soigneusement percée d'un trou circulaire, qui pouvait facilement être bouché et débouché pour vider le bassin²⁸².

(...)[Le second] canal part de la cuve 23 vers le Sud-Est. Il est rectiligne pendant une dizaine de mètres jusqu'à un bassin rectangulaire de 3,50 m sur 8 m, le loc[us] 26, pl. $X b^{283}$.

Ce locus, distinct de l'unité que forment les trois autres cuves, recueille donc de son côté les eaux dont une partie sert à alimenter les loci 24, 25 et 27.

II. La jarre encastrée du locus 34

Entre le canal qui dessert le bassin 26 et celui qui conduit au bassin 24, s'étend un espace pavé de larges dalles auquel succède un pavage en éléments plus petits entre le locus 25 et le bassin 26. Dans le premier pavage, près de la cuve 23, un creux est réservé dans lequel reposait une jarre intacte, pl. IX, b et fig. 1.1²⁸⁴. »

R. de Vaux a supposé que la jarre encastrée dans le sol contenait « un ingrédient nécessaire au travail », [ou bien qu'] « elle a pu simplement garder l'eau potable

²⁸¹ De Vaux parle du locus 24.

²⁸² De VAUX, 1959, p. 231.

²⁸³ *Ibid.*, p. 232.

²⁸⁴ *Ibid.*, p. 232. La jarre correspond au numéro 236 de l'inventaire : "jarre à base ronde, petite ouverture à col droit, deux anses annulaires sur l'épaule. Environ 45 cm de hauteur. Diamètre de l'ouverture : moins de 10 centimètres. "

pour les ouvriers qui ne pouvaient pas boire l'eau des bassins où trempaient les *peaux*²⁸⁵. »

Le bon sens conduit à penser qu'en effet, si l'on a ménagé dans un sol empierré une cavité afin d'y placer une jarre, c'est parce qu'une simple cuve, même enduite, ne convenait pas à l'usage que l'on voulait en faire. Les anses dont la jarre est munie facilitaient la prise : on la retirait et on la replaçait autant de fois qu'on le voulait. Mais pourquoi ? Il n'existe que deux possibilités :

- 1. ou bien la jarre était remplie et on y puisait (pour se désaltérer, comme le suggère de Vaux). Mais l'ouverture de la jarre n'excède pas 10 centimètres de diamètre. Il fallait de la dextérité pour y faire passer une mesure et on n'en aurait alors retiré qu'une quantité d'eau potable très minime;
- 2. ou bien, tout au contraire, la jarre servait à recueillir un liquide et on la sortait une fois remplie pour transporter ailleurs son contenu.

Les fouilleurs n'ont pas retrouvé d'objets dans le locus 34, l'espace empierré qui sépare les bassins 24 et 26. Leur absence ne permet pas de d'éliminer la première hypothèse mais elle va dans le sens de la seconde ; les ateliers de teinturiers et de foulons employaient souvent, dans l'Antiquité, le plus répandu et le moins cher de tous les mordants pour fixer la couleur, en se servant prosaïquement de l'urine des ouvriers et des passants²⁸⁶. Si ce n'est à cette fin précise, la jarre encastrée peut avoir recueilli un fluide que l'on réutilisait à proximité, dans l'un ou l'autre des bassins avoisinants²⁸⁷.

III. Les grosses pierres du locus 35, du locus 24 et du locus 26

R. de Vaux a porté un intérêt tout particulier au locus 35, qui touche au mur d'enceinte et n'est pas empierré :

²⁸⁵ *Ibid.*, p. 234.

²⁸⁶ Outre la taxe qu'elles rapportaient au Trésor, les célèbres vespasiennes collectaient l'urine nécessaire aux teintureries impériales.

²⁸⁷ La capacité de la jarre n° 236 approche les 30 litres. Même pleine, son poids en permet aisément le déplacement à un homme de constitution saine.

Toute autre suggestion concernant l'utilisation de la jarre encastrée aurait son utilité.

« Le canal qui conduit au bassin 26 est séparé par une étendue plane où l'on a reconnu ²⁸⁸ deux sols superposés distants de 0,20 mètre. Le premier ²⁸⁹ est un sol de chaux, solide. Il est contemporain de la construction du canal et des bassins. Le sol supérieur n'est pas préparé : il marque seulement la fin de l'utilisation de ce lieu. Sur le second sol ²⁹⁰ se trouvaient deux pierres oblongues, pl. VIII. Elles sont grossièrement taillées en forme de cylindres, elles n'étaient sûrement pas destinées à une construction, elles n'ont pas pu rouler d'ailleurs, elles sont restées où elles ont été laissées après avoir servi à un usage qu'on essaiera de déterminer. Une pierre semblable a été trouvée au fond du bassin 24 et une autre au fond du bassin 26 : elles y ont été évidemment poussées de la plate-forme voisine ²⁹¹.

La provenance des grosses pierres n'est pas connue. De Vaux en inscrit l'interprétation dans le cadre de son hypothèse d'ensemble : *puisque* le complexe artisanal était une tannerie il leur attribue une fonction allant dans le même sens : elles auraient servi *de chevalets pour l'épilage et l'écharnage* ²⁹² des peaux. Cependant, une objection sévère vient remettre en question un tel usage : comme la *Revue Biblique* le signale avec clarté, les deux grosses pierres de la plate-forme se trouvent surélevées de 20 centimètres au-dessus du sol antérieur, qui correspond à la période pendant laquelle les ateliers étaient actifs. Sur les photographies prises pendant la fouille, on distingue nettement le coussin de terre sur lequel reposent les pierres²⁹³ ; à l'époque de la « tannerie », elles n'étaient pas encore en place. De Vaux n'a nulle part considéré cet aspect de la question.

Le problème se pose en termes un peu différents pour les pierres qui auraient roulé dans les bassins. Les y a-t-on apportées ou y sont-elles réellement tombées ? Elles présentent les mêmes caractéristiques de poids et de dimensions que celles du locus 35. Mais la pierre du locus 26 semble elle aussi surélevée au-dessus du sol

²⁸⁸ Comme dans la cour 32.

²⁸⁹ Chronologiquement parlant, c'est-à-dire le plus ancien.

²⁹⁰ Le plus récent.

²⁹¹ *Ibid*., p. 232.

²⁹² *Ibid.*, p. 234.

primitif²⁹⁴. Il est probable qu'elle a été poussée ou qu'elle a glissé en contrebas de l'espace empierré 34. Aucun vestige de rebord ne subsiste autour du bassin : rien n'a retenu son mouvement.

En revanche, la pierre du bassin 24 est posée directement sur sol d'origine; elle a forcément servi en même temps que la cuve au fond de laquelle on l'a retrouvée. C'est donc la seule des quatre qui sera prise en considération dans l'interprétation des ateliers présentée ici.

IV. L'ensemble 24, 25 et 27

La seconde branche du chenal en Y que distribue la cuve 23 mène à trois bassins contigus et successifs, de forme à peu près quadrangulaire, et de taille décroissante. Le petit canal se divise à nouveau pour répartir l'eau, soit vers le bassin 24, soit vers l'ouest, en longeant le rebord du locus 24, qu'il contourne jusqu'au bassin 27 dans lequel un dispositif permettait à l'eau de se déverser.

Voici la description qu'en donne R. de Vaux :

Le chenal bifurque après 2 mètres 50 en arrivant contre un grand bassin carré, le locus 24, qu'une de ses branches alimente, pl. X a. Ce bassin, profond d'un peu plus de 1 m, avait un sol et des parois couverts d'un enduit conservé seulement en partie. Au fond, cet enduit est recouvert par un dépôt blanc qui est généralement mince mais qui s'est accumulé sur une plus grande épaisseur dans l'angle Est. Le bassin descend en effet légèrement vers l'Est, et, dans sa face Sud - Est, au point le plus bas, un conduit s'ouvre au niveau du fond. Il débute par une pierre soigneusement percée d'un trou circulaire, qui pouvait facilement être bouché et débouché pour vider le bassin²⁹⁵.

²⁹³ Voir les clichés N° 506 et 508 in HUMBERT, J.-B. et CHAMBON, A., *Fouilles de Khirbet Qumrân et de Aïn Feshkha*, NTOA, Series Archaeologica 1, Fribourg, 1994, p. 252.

²⁹⁴ *Ibid.*, cliché N° 513 : locus 26 en cours de dégagement. La pierre se trouve au fond du bassin, le long de la « banquette » qui longe la largeur, mais elle repose à l'oblique sur une couche de terre sensiblement lus haute que le sol déjà dégagé.

²⁹⁵ Nous reprenons la citation tronquée dans le paragraphe « L'adduction d'eau », R. de VAUX, 1959, p. 231.

Le locus 24 mesure 4 m x 4m. Une des grosses pierres cylindriques repose sur le sol, tout près de la paroi Ouest, qui longe le locus empierré 34. La jarre encastrée se trouve deux mètres plus loin, à mi-distance entre le locus 23 et le bassin 24.

C'est de cette fosse que proviennent les échantillons prélevés pour analyses : à la grande déception de R. de Vaux, au lieu des restes de tanin espérés, le dépôt « est surtout fait de carbonate de calcium. Il y a aussi du sable ²⁹⁶ ».

De l'autre côté de la paroi, le conduit se prolonge par un caniveau qui entaille le sol pavé d'une petite pièce, locus 25, pl. X a, et qui aboutit à une fosse quadrangulaire creusée contre le mur du locus 25; cette fosse a 1,30 m de profondeur. On pouvait y descendre en prenant appui sur une pierre en saillie et en posant le pied sur une autre pierre encastrée au fond, qu'elle dépasse de 0,25 m. Le fond est actuellement plus bas que le niveau des eaux d'infiltration. Le fond et les parois de cette fosse avaient un enduit de chaux, sable et gravier qui est conservé en quelques endroits mais a généralement été détruit. De l'angle Est du locus 25 monte un escalier de trois marches aboutissant au pavement qui entoure les bassins. Dans ce pavement un caniveau plâtré, à pente rapide, part vers le Sud, mais s'arrête brusquement après un peu plus d'un mètre, en même temps que le pavement. Son rapport certain avec le locus 25 indique qu'il servait à évacuer les eaux usées de la fosse du locus 25. L'eau se perdait ensuite dans la terre 298.

Pour avoir effectué sur place la vérification, au début de la fouille menée par Y. Hirschfeld en avril 2001, il me semble juste de rectifier un point dans la description du locus 25 : en aucun cas, l'eau de la fosse creusée contre la paroi du locus 27, attenant au locus 25, ne pouvait s'évacuer vers l'extérieur par le caniveau dont parle ici de Vaux. Tout au plus peut-on dire que le trop plein du locus lui-même pouvait être vidé par ce conduit.

²⁹⁶ *Ibid.*, p. 235.

²⁹⁷ C'est nous qui soulignons. Cf. *infra*, l'interprétation donnée à cette particularité remarquable.

²⁹⁸ *Ibid*.

Les *notes de chantier* de R. de Vaux apportent des précisions intéressantes sur le puisard du locus 25, parce que le progrès du dégagement offre une sorte de stratigraphie de cette cuve étroite :

Du 9 au 11-3-1958. C'est un petit espace enduit dans lequel débouche le canal venant du locus 24 vers l'est. Le caniveau se déverse dans un puisard rectangulaire. Il possède des parois construites en petites pierres ; on descend 1,25 mètre pour atteindre la boue et la couche d'eau.

(....)

15-3-1958. On descend davantage dans le puisard, pour atteindre un enduit conservé contre le mur ouest²⁹⁹; il descend et se courbe pour rejoindre un sol enduit, à 1, 30 mètre au-dessous de l'arrivée du caniveau venant du locus 24. Une pierre dépassant le mur sud servait d'appui pour descendre. Une pierre rectangulaire au fond, plantée dans le sol enduit, servait pour poser le pied pour vider cette fosse. Ce n'est pas un « puisard » puisqu'il avait été prévu étanche : les parois et le sol étaient enduits³⁰⁰.

En somme, le locus 25 est constitué de deux espaces distincts : un fond enduit (dont ne subsistent que des vestiges dans les angles), propre à recevoir de l'eau, et une seconde subdivision, consistant en un dispositif ingénieux qui conduisait directement le flot provenant du locus 24 vers une cuve étanche et profonde.

Nulle part de Vaux n'a affecté de destination spécifique à chaque bassin ou cuve qu'il décrit avec soin. Il reste dans la généralité et formule son hypothèse avant le dégagement du locus 25, dès le 12 mars 1958 :

Hypothèse: il s'agirait d'un atelier pour le travail des peaux. Le bassin 24 conserve encore un dépôt de chaux au fond et il y avait, dans l'angle nord-est, une certaine quantité de chaux. On recueille un échantillon. Nous savons que les peaux sont trempées dans l'eau de chaux pour enlever les poils. L'espace pavé entre les loci 23 et 24 conviendrait pour faire sécher les peaux, ou les

_

²⁹⁹ C'est-à-dire le mur extérieur, au sommet duquel court un caniveau permettant l'adduction d'eau en provenance du chenal, captée dans le locus 23.

³⁰⁰ HUMBERT et CHAMBON, 1994, p. 362.

rouler. Les grosses pierres cylindriques auraient-elles pu servir à tendre les peaux et les sécher ?

13-3-58. On atteint le mur de fermeture à l'est. Dans l'angle nord-est, on descendait dans le locus par trois marches, avec traces d'enduit. La marche du sommet est bordée d'une rangée de pierres, comme pour empêcher l'eau de s'engouffrer dans le locus. Le sol du locus est pavé de petites pierres et possédait un enduit, conservé dans les seuls angles.

15-3-58. On descend davantage dans le puisard, pour atteindre un enduit conservé contre le mur ouest ; il descend et se courbe pour rejoindre un sol enduit, à 1,30 m au-dessous de l'arrivée du caniveau venant du locus 24. Une pierre dépassant le mur sud servait d'appui pour descendre. Une pierre rectangulaire au fond, plantée dans le sol enduit, servait à poser le pied pour vider cette fosse. Ce n'est pas un « puisard » puisqu'il avait été prévu étanche ; les parois et le sol étaient enduits. Le fond est plus bas que la nappe d'eau actuelle (...). À l'est du locus 25, un canal à pente rapide part de la dernière marche de l'escalier (après le rebord construit) vers le sud. Le canal s'arrête brusquement après un mètre environ³⁰¹.

Quelle pouvait être la destination d'un dispositif complexe et soigné comme celui-ci? De Vaux n'approfondit pas la question. L'étanchéité de la cuve le frappe, sans qu'il en explique la raison. De plus, un bassin contigu du précédent, de dimensions encore plus réduites, et qu'un canal issu de la cuve de distribution 23 alimente si besoin en eau propre, vient compléter la série d'ateliers :

12-3-1958. Le locus 27 s'étend à l'est³⁰² du bassin 24, au sud de 25. Le canal qui contourne le locus 24 y aboutit dans l'angle sud-ouest. Limité au sud par un mur épais qui prolonge le canal, il est séparé du locus 25 par un mur mince.

15-3-1958. Un espace pavé sur les trois côtés ouest, sud et est, accuse une pente de l'ouest à l'est. Sur le pavement, une mince couche noire n'est pas

200

³⁰¹ Nous reprenons délibérément le texte déjà cité *supra*. HUMBERT et CHAMBON, 1994, p. 362.

le support de l'enduit très mal conservé. Cet espace entoure une fosse plus large que celle du locus 25. Dans la paroi orientale de cette fosse, une pierre sert de marche pour y descendre. On atteint le niveau de la nappe d'eau, ce qui rend impossible de vider la fosse. On s'arrête à 1,55 m sous le pavement du sud. La maçonnerie continue plus bas.

14-3-1958. Dans l'angle ouest, contre le mur du locus 24, un escalier descend dans le locus à partir de l'extrémité du canal contournant le locus 24. La première marche est entaillée pour le passage de l'eau, avec des traces d'enduit. L'escalier servait à la fois pour la descente de l'eau et des hommes. Le mur oriental s'aligne sur le mur oriental du locus 25. Ce mur est solide et épais d'environ 0,75 m. Le locus 27 paraît plus profond que le locus 25³⁰³.

Les publications ultérieures clarifient la description : Les deux loci 24 et 25 communiquent par un caniveau qui entaille le sol pavé du bassin (locus 25), dans lequel une fosse quadrangulaire a été creusée. Elle mesure environ 1m de côté, pour une profondeur d'au moins 1,30 m; les dimensions du locus 27 ne sont pas spécifiées dans les publications, mais la maçonnerie de la fosse *descendait au moins* à 1,55 m sous le pavement à l'angle Sud, au-dessous du niveau le plus profond de la cuve du locus 25. Enfin, des plâtras mêlés à la terre humide qui l'emplissait indiquent qu'elle était enduite elle aussi³⁰⁴.

Pour de Vaux, la cuve 23 aurait pu servir au premier traitement des peaux, appelé, en termes techniques, *reverdissage*; il consiste à les faire

trempe[r] dans un bassin d'eau courante ou souvent renouvelée où elles se nettoient et se gonflent. C'est ce à quoi a pu convenir la cuve 23 : en bouchant les canaux qui partent vers le Sud et l'Est et en laissant fonctionner le tropplein, on pouvait y entretenir un courant permanent d'eau.

L'opération suivante, nommée débourrage (*l'épilage*) s'effectue dans des bassins remplis d'eau de chaux, le *pelain*. Voici comment de Vaux imaginait le travail des peaux à Feshkha, après avoir visité lui-même une tannerie à Hébron :

³⁰² L'orientation exacte serait plutôt la suivante : le locus 27 s'étend au sud-est du locus 24 et à l'ouest-sud-ouest du locus 25. On peut le vérifier sur le plan **XLV. Les ateliers du nord aux périodes I et II**, HUMBERT et CHAMBON, 1994, p. 350.
³⁰³ *Ibid.*, p. 363.

On les fait passer dans des bains faibles avec de la chaux déjà usée, puis dans des bains plus forts avec de la chaux vive; près des fosses à pelain se trouve souvent un espace dallé où les peaux sont étirées et étendues; on enlève les poils et les restes de chair en raclant les peaux placées sur une perche inclinée ou sur un chevalet formé par un gros tronc d'arbre. Le bassin 24, avec son dépôt de chaux, pourrait avoir servi de fosse à pelain. Ce bassin (...) se vidait par le fond et le pelain usé était recueilli dans la fosse du loc. 25; il servait pour un bain moins fort. Quand il était hors d'usage, il était puisé avec des seaux et, par l'escalier du loc. 25, jeté dans le caniveau qui va se perdre au Sud de ce locus.

(...) La dernière opération pour transformer la peau en cuir est celle du tannage. (...) La fosse du loc. 27, alimentée par une branche spéciale du canal, a pu être une fosse à tannage. Le grand bassin 26 a pu servir au rinçage des peaux, qui doit se faire entre les différents bains, mais on pouvait utiliser pour cela la cuve 23. Il a pu servir aussi au tannage : comme cela se fait ailleurs, les peaux y auraient été disposées en couches séparées par des lits d'écorce broyée ; le soin apporté à ce que l'eau y descendît doucement correspondrait au souci d'imprégner également et jusqu'au fond toute cette masse 305.

Cependant, l'interprétation se heurte à plusieurs difficultés : le locus 23 est le premier à recevoir l'eau captée en dehors du site, pour la distribuer selon les besoins, si bien que lui et lui seul permet de diriger le flot encore pur, soit vers le bassin 26, soit vers le complexe 24, 25 et 27. L'employer à quelque autre usage que ce soit revenait donc à condamner les installations qui en dépendent. A supposer que les peaux y aient macéré, tout le reste des cuves et des chenaux était rendu inutilisable tant que la cuve était remplie, puisqu'il n'aurait plus reçu que des eaux de trempage particulièrement souillées. De plus, le locus 23 est de dimensions bien modestes pour une opération qui demande un espace proportionnel au nombre de peaux à fournir. La profondeur du bassin n'excède pas un mètre. C'est en fait la plus petite fosse de tout l'ensemble : moins d'un mètre de long pour un peu plus de 0,50 m de large.

³⁰⁴ DE VAUX, 1959, p. 238.

³⁰⁵ *Ibid.*, pp. 234-235.

En revanche, le système d'acheminement de l'eau à partir du locus 23 supporterait mieux une hypothèse qui respecterait la fonction du locus 23 comme simple bassin de distribution au moyen de vannes qui y contrôlent l'orientation de l'eau.

3. Nouvelle interprétation des ateliers de Feshkha

Les bassins de Feshkha ont été construits pour répartir une abondante quantité d'eau dans deux parties distinctes et d'inégale complexité, à l'intérieur d'un ensemble destiné à une industrie grande consommatrice d'eau, éventuellement additionnée de substances que les analyses n'ont pas déterminée.

Leur caractéristique dominante semble bien être la disposition de fosses et de cuves en escalier, le premier des loci étant tout à la fois le plus élevé et le plus vaste. A peu de choses près, la capacité des bassins va en diminuant de moitié, et chacun ne reçoit du précédent qu'une partie du liquide que celui-ci contenait. Les loci 25 et 27 se distinguent des autres par la présence d'une fosse profonde, dans laquelle on pouvait descendre et autour desquelles la circulation était possible. Non seulement, en fin de parcours, le liquide était déversé dans les cuves, mais le locus tout entier pouvait être littéralement inondé : il suffisait alors d'obturer l'entrée du locus 24, et de laisser le flot parcourir le canal qui longe par l'ouest les loci 24 et 27 : il tombait alors dans le locus 27 ; si l'on souhaitait nettoyer à grande eau tout le système, on retirait tous les blocages, vers l'ouest comme vers le grand bassin 26. Ce dernier est le seul à ne pas avoir été recouvert d'enduit ; sans doute faut-il comprendre que les eaux qu'il recevait n'étaient pas destinées à l'addition d'une substance utile³⁰⁶.

a. Les bassins : une indigoterie

²

³⁰⁶ Un petit chenal, presque disparu, semblait amener du liquide provenant du locus 25 ; il s'agit d'un trop-plein, puisque l'orifice qui part du locus 25 est situé dans l'angle sud-est, à mi-hauteur de l'escalier. Un autre chenal en part, vers le sud-ouest ; il se perd dans le sol très rapidement. Il ne fait guère de doute que le bassin du locus 26, de grande dimension, recevait de l'eau. Mais faute d'enduit pour la retenir, il est improbable qu'on ait souhaité l'y stocker durablement.

[illustrations : plan et coupe d'une indigoterie à Saint-Domingue, in Encyclopédie de Diderot et d'Alembert]

À reconsidérer dans son ensemble le plan du système d'adduction d'eau et les niveaux des bassins en étages descendants qui le caractérisent, deux évidences s'imposent : l'eau passait d'un locus à un autre, et chacun d'entre eux était réservé à un usage bien spécifique³⁰⁷. La quantité de bain conservé diminuait environ de moitié lorsqu'elle était dirigée vers le bassin suivant.

Le tout correspond parfaitement aux installations requises pour fabriquer l'indigo tinctorial à partir de la plante. Il ne s'agit pas d'un petit artisanat rudimentaire, ni d'une teinturerie dans laquelle on met en couleur les fibres textiles, mais d'un atelier capable de produire en quantité un indigo de très grande qualité, sous sa forme la plus achevée, celle de *carreaux* que l'on peut faire voyager et vendre aux professionnels.

Le traitement de la plante exige beaucoup d'eau ; les sources de Feshkha y pourvoyaient largement, et les vannes disposées aussi bien hors les murs (locus 29) que dans les premiers bassins (loci 24 et 25) en contrôlaient le débit.

Ainsi, la fosse 23 recevait l'eau pure, qui était ensuite dirigée vers le bassin le plus grand, locus 24. Les feuilles d'indigo fraîchement récoltées y étaient entassées, afin d'y macérer. Pour faciliter leur submersion, indispensable à la réaction chimique qu'il faut provoquer, des moyens très simples existent : on peut étendre des nattes audessus du bain, et les maintenir à sa surface à l'aide de cailloux, de gros bâtons taillés aux mesures du bassin (ou de carreaux de calcaire comme ceux que l'on a trouvés locus 28), bref, toutes choses qu'il est aisé de se procurer où que l'on soit ³⁰⁸.

³⁰⁷ Il est exclu que deux bassins aient eu la même fonction, par exemple pour doubler la capacité de production, puisqu'ils sont alimentés successivement par la même eau.

³⁰⁸ La grotte 17, fouillée le 13 mars 1952, contenait cinq bâtons soigneusement cachés derrière un amoncellement de pierre; trois sont répertoriés comme des « poteaux », mesurant 145, 160 et 159 centimètres, et deux comme des fourches, de 149 et 145 centimètres de long. Ils seraient trop courts pour le bassin 24, qui mesure plus de 4 mètres de côté. De Vaux les a identifiés comme des poteaux de tente. Il serait tentant de les interpréter comme les éléments d'un métier à tisser. Voir ci-dessous la discussion des trois hypothèses.

Dans le nord du Salvador, une manufacture d'indigo utilise encore un dispositif de rondins pour maintenir l'indigo immergé dans la cuve où il trempe, photographie *in* Jenny BALFOUR-PAUL, *Indigo*, Londres, 1998, p. 65.

1. Premier bassin (locus 24)

Le locus 24 ferait donc fonction de *trempoire*; le mélange de feuilles et d'eau macère durant à peu près 24 heures dans les conditions climatiques qui sont celles de Feshkha. La plante *s'échauffe*³⁰⁹ considérablement; *les principes s'atténuent et les sels, par leur développement, favorisent l'extraction de la partie colorante dont l'eau se charge*; *elle acquiert une belle couleur bleue foncée, tirant un peu sur le violet. Lorsqu'elle est parvenue au point désiré par l'artiste*, on ouvre la vanne qui permet au bain de se déverser en contrebas, dans la batterie; *on nettoie aussitôt la trempoire, afin de lui faire recevoir de nouvelles plantes, et par ce moyen le travail se continue sans interruption*.

Le contenu de la jarre encastrée dans le sol du locus à proximité était éventuellement ajouté à la mixture : parmi les adjuvants utiles aux teinturiers, l'urine est le moins coûteux ; son addition accélère le processus chimique.

2. Deuxième bassin (locus 25)

Le battage a pour but de « séparer la fécule d'avec le sel ; l'eau est imprégnée du sel essentiel de la plante et d'une huile ténue, intimement liée par la fermentation à une terre très subtile, dont l'agrégation constitue la fécule ou substance bleue que l'on recherche ».

Dans la *batterie*, les ouvriers se disposent tout autour du bassin, tandis que le liquide descend dans la fosse ; ils remuent énergiquement le mélange à l'aide de grosses perches aussi longtemps que nécessaire ; dans certains ateliers, le battage rappelle plutôt le travail des fouleurs de raisins : les pieds remplaçaient les perches.

Un contremaître descend à intervalles réguliers dans le bassin, afin de contrôler l'évolution du bain. Les pierres en saillie disposées dans la paroi du locus servaient d'escalier. Il puise un peu de teinture avec un petit récipient³¹⁰ et le battage continue

Dans les indigoteries de Saint-Domingue, au 18ème siècle, l'indigotier se servait d'une tasse en argent.

³⁰⁹ Toutes les citations entre guillemets décrivant la fabrication de l'indigo sont extraites de *l'Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert.

tant qu'il n'a pas vu les particules colorées se rassembler, en se séparant du reste de la liqueur³¹¹. On arrête alors immédiatement le travail.

La fécule bleue se décante dans la même cuve ; elle se précipite dans le fond et y repose jusqu'à ce qu'elle soit totalement clarifiée.

On débouche alors les trous d'évacuation pratiqués à différentes hauteurs pour vider le bassin de ses eaux usées et n'y conserver que la substance tinctoriale; elle forme une boue liquide que l'on fait passer dans la dernière cuve, la plus petite, le *reposoir* ou *repassoir*. Les canaux aménagés à proximité de l'escalier au sud du locus correspondent à cette fonction. L'un conduit vers le bassin 26, à l'est, l'autre se perd rapidement dans le sol, au sud du locus. Le nettoyage à grande eau du bassin est assuré par l'arrivée d'eau propre, captée depuis le bassin 23.

3. Le troisième bassin (locus 27)

La fécule doit encore perdre son excédent d'eau; l'évaporation s'en charge. Mais encore faut-il que des ouvriers transportent la précieuse boue dans la fosse puis l'en retirent une fois qu'elle y a séché. Le labeur y est si pénible que les indigotiers ont appelé *diablotin* la fosse nauséabonde dans laquelle ils travaillaient. Les émanations du produit, hautement toxiques, ont décimé les esclaves des grandes indigoteries coloniales³¹².

La fosse vidée de la moindre parcelle d'indigo sec, elle était nettoyée ; le canal enduit qui contourne les loci 24 et 27 y déversait le flot nécessaire.

b. Le hangar

L'indigo est encore mis à égoutter dans des sacs oblongs, jusqu'à ce qu'il n'y subsiste plus la moindre humidité, sous un hangar. On songe à celui qui a été construit à l'ouest du site ; il donne plein sud. Mais si les sacs étaient suspendus en hauteur, comme il le faut, l'intense chaleur favorise leur séchage sans les exposer directement aux rayons du soleil. Le sol présente une pente que l'on a rectifiée afin

³¹² La plainte des indigotiers a donné naissance au genre musical du *blues*, primitivement appelé *indigo blues*. Selon BALFOUR-PAUL, 1998, p. 111: *Local populations were understandably reluctant to undertake a job said to cause, if not death itself, at least cancer, impotence, headaches and temporary lameness.*

³¹¹ En termes plus scientifiques, le battage combine l'indoxyl et l'oxygène pour former l'indigo proprement dit.

d'empêcher tout ruissellement ou toute stagnation d'eau dans les loci 17, 18, et 19, qui forment une galerie couverte ou un préau donnant sur la cour 33.

De Vaux a supposé que les occupants du site avaient ainsi cherché à combler « un petit wadi qui descendait de la source hypothétique (cf. locus 29) vers le sudest³¹³ ».

Une fois sec, l'indigo est brisé en morceaux et prêt au transport.

c. Le petit mobilier archéologique³¹⁴

Lorsqu'il donne son interprétation générale des ateliers, de Vaux n'évoque pas le petit mobilier archéologique trouvé dans les bassins ou à leur proximité. Il mérite cependant d'être mentionné, parce qu'il est en relation immédiate avec les installations et la fonction qu'elles avaient.

Dans les bassins proprement dits, aucun objet n'a été retrouvé. Le matériel le plus abondant provient de l'angle que forme le mur longeant la cour (locus 28) et le corps du bâtiment principal; "quatre couffins" remplis de tessons, les vestiges d'environ 25 bocaux du type 196 315, 28 carreaux de calcaire d'importation, soigneusement empilés, un brasero ou un mortier de basalte à trois pieds constituaient les trouvailles les plus remarquables; un tel amoncellement de poterie, cassée au point de ne permettre aucun remontage, incita de Vaux à supposer, non sans raison, que lors du remaniement des bâtiments entre la période I et la période II, un nettoyage avait eu lieu; les déblais ont été jetés dans la cour attenante.

Il se pourrait que la fouille reprise en avril 2001 apporte du nouveau; en effet, dans le locus 27, immédiatement sous le sédiment accumulé en une petite cinquantaine d'années, des tessons ont été dégagés. La fosse creusée dans le locus n'était cependant pas accessible : un grand tamaris y avait prospéré. Il faudra donc

³¹⁴ HUMBERT et CHAMBON, 1994, récapitulent les nombreux objets que la fouille a livrés dans ce secteur, à la fin de la notice consacrée à chacun des loci 29, 23, 26, 24, 25, 27, le système lui-même, et 35, 34, c'est-à-dire les espaces empierrés, le tout constituant les « ateliers du nord-est », pp. 361-364 et 366-367.

³¹³ HUMBERT et CHAMBON, 1994, pp. 358 et 359 pour les loci 17 à 19.

³¹⁵ Les notes manuscrites de R. de Vaux indiquent « du type 192 ». Humbert et Chambon ont rectifié dans la publication de 1994, p. 363, pour le " locus 28 chantier extérieur nord".

attendre la publication de Y. Hirschfeld pour aller plus loin. En tout cas, les loci 25 et 27 ont livré des tessons d'un intérêt certain.

Il reste à définir à quel usage étaient destinés les bocaux et le petit mobilier trouvés dans la cour 28 ; auraient-ils eu un emploi dans une tannerie ? Dans le modeste bâtiment de Feshkha, leur abondance suggère un lien avec l'industrie pratiquée sur place, soit pour conserver les substances nécessaires au travail, soit au contraire, pour en recueillir le produit.

Dans le cadre de l'hypothèse proposée ici, la découverte d'une fusaïole³¹⁶ dans le locus 18, le grand hangar dont de Vaux ne voyait pas l'exacte destination, atteste que l'on filait à Feshkha. Il se peut que la cavité ovale creusée dans le sol du locus 17, tout proche, ait été bien utile à un fileur : sa paroi est enduite, de telle sorte qu'elle pouvait contenir un liquide quelconque ; or, à force de faire tournoyer la fusaïole pour assembler les fibres en fil, les doigts se brûlent et l'on se servait d'huile ou tout simplement d'eau pour faciliter le travail.

Contrôle de l'hypothèse

Début 2003, je me suis rendue à deux reprises sur le site de Feshkha afin de réexaminer le système des bassins. Depuis la fouille de R. de Vaux, la mer a reculé de plusieurs centaines de mètres³¹⁷, si bien que les infiltrations qui l'avaient empêché d'atteindre le fond du locus 25 ne se produisent plus.

CONCLUSION

Aïn Feshkha, Qoumrân et les textiles des manuscrits

Rien n'interdit de penser que le filage achevé, on ait aussi teint à Feshkha, à moins que l'indigo ait été envoyé plus loin³¹⁸, à Qoumrân par exemple, pour qu'y soit mis en teinture le lin destiné à envelopper les manuscrits qui devaient ensuite

³¹⁷ Il suffit de comparer le niveau actuel du rivage avec celui que l'on voit sur les photographies prises en 1958 pour prendre la mesure de la baisse des eaux.

³¹⁶ Dans l'inventaire, enregistrée sous le N° AF 198.

³¹⁸ Sous forme de carreaux, l'indigo peut être transporté aisément et exporté dans des contrées lointaines. L'indigo liquide de moindre qualité préparé par les particuliers ne peut servir que sur place.

être cachés dans les grottes. Site voisin et complémentaire, Feshkha préparait un indigo authentique et de très grande qualité. On pouvait être sûr qu'un artisan indélicat ne substituerait pas à la noble teinture un bain suspect, ou au lin, des fils de laine, ce qui contreviendrait aux lois du *sa'atnez* si le bleu était appliqué à une fibre d'origine animale puis insérée parmi des fils de lin³¹⁹. Le choix dispendieux de l'indigo et du lin relève certes de la virtuosité technique. Mais surtout, il soulève une question d'un tout autre ordre que celui de l'économie et de l'artisanat. L'interdit du mélange de substances hétérogènes ne concerne que les fibres, mais ne s'applique pas à la teinture et à son support, même si l'un est d'origine animale et l'autre d'origine végétale. Au nom de quoi le groupe impliqué dans la fabrication des étoffes pour les manuscrits aurait-il poussé aussi loin le souci de pureté ?

La question relève plus de l'approche anthropologique que de l'archéologie. Les ateliers de Feshkha pouvaient fabriquer de l'indigo en abondance et le coût n'a manifestement pas constitué un obstacle à son emploi. Nous ne croyons pourtant pas que des considérations pécuniaires soient entrées en ligne de compte. Pour leurs palais, les souverains du monde méditerranéen, comme Hérode à Jéricho, ont recherché le luxe. L'historien des couleurs n'ignore pas que la richesse, *l'auctoritas* et la *majestas* du prince ou que le pouvoir dont le prêtre est investi se manifestent par la couleur resplendissante de son vêtement. Le costume et le décor dans lesquels se présentent les grands personnages constituent la transposition matérielle et spectaculaire de leur statut social et du prestige que leur fonction mérite.

On a filé et tissé à Qoumrân. Yohanan *Hatla* (Jean le Chat) y a signé de son nom une jarre, à l'aide de son doigt trempé dans de la teinture³²⁰; enfin, bien que toute

³¹⁹ On lira sous la signature de PASTOUREAU, M.; *Bleu, histoire d'une couleur*, Collection Points, N° 1028, Éditions du Seuil, Paris 2002, ses remarques sur le caractère presque satanique du mélange en teinturerie comme dans tous les domaines de l'artisanat, et sa prohibition quasi-générale, pp. **********.

Conférence d'Émile PUECH, École biblique et archéologique française de Jérusalem, 1^{er} mars 1997. Sa lecture n'est pas reprise par André LEMAIRE, *in* HUMBERT, J.-B., et GUNNEWEG, J., *Fouilles de Khirbet Qumrân et de Aïn Feshkha II, Études d'anthropologie, de physique et de chimie, Novum Testamentum et Orbis Antiquus, Series Archaeologica 1*, Éditions Universitaires, Fribourg, Suisse (sous presse). Le chapitre XV confirme l'origine de l'inscription sur une poterie du locus 34 du khirbeh, qui pourrait

trace en ait disparu depuis la fouille, de Vaux avait signalé que le mur d'une citerne et celui du locus 12, au pied de la tour, avaient reçu un enduit bleu, pour ne pas dire indigo³²¹. Quoi qu'il en soit, l'indigo employé sur les toiles protégeant les manuscrits a forcément été appliqué sur le lin avant son tissage. L'indigo ne manquait pas.

Aux quatre questions qui se posaient, il est possible d'apporter les réponses suivantes :

L'origine de l'indigo utilisé à Qoumrân est toute proche : les ateliers de Feshkha l'ont produit.

Les indigotiers disposaient de toutes les installations permettant de fabriquer un produit de première qualité et rituellement parfait pour le lin.

Si une indigoterie a fonctionné à Feshkha, Pline l'Ancien ou ses sources n'auraient pas été en mesure de l'identifier, quand bien même ils s'y seraient rendus, parce que leurs connaissances leur interdisaient de reconnaître dans la plante traitée et dans ses bains le mystérieux *indicum* qui intriguait tant le monde gréco-romain.

Enfin, la maîtrise de l'indigo a permis aux tisserands de ne pas enfreindre à leur insu les lois de pureté qui défendent le mélange du végétal et de l'animal. Les deux sites étaient en relation étroite, et ont œuvré pour respecter ces lois au-delà d'une interprétation minimale de la prohibition : celle-ci ne concerne en principe que les fibres à tisser. Grâce aux artisans de Feshkha, aux fileurs, aux teinturiers et aux tisserands travaillant à Qoumrân, le lin, comme la teinture qui l'orne, étaient tous deux de provenance fiable. L'exception est de taille, et tranche sur l'habitude invétérée et lucrative qu'avaient les teinturiers, surtout non juifs, de frauder sur leurs produits.

Les toiles de lin rayées d'indigo retrouvées dans les grottes en sont la preuve éclatante.

_

avoir été une teinturerie, mais traduit l'épithète par : « Yôhanan *le bavard* » ou « celui aux longues oreilles », pp. 346-347.

Rachel BAR NATHAN a eu l'obligeance de me signaler en novembre 2002 que de l'enduit et des fresques à l'indigo avaient été identifiés à Jéricho et que Silvia Rosenberg en a publié l'étude (M.A Thesis).

CINQUIÈME PARTIE

MORPHOLOGIE DES VESTIGES TEXTILES HOUSSES ET ROULEAUX

Chapitre 1

LIN, CUIR ET ROULEAUX

Les grottes à manuscrits ont livré un type d'objets singuliers qui requiert une étude particulière et qui échappe par définition à une classification par matériau : les liens et les nœuds associant du lin tissé ou en ficelle, et du cuir. Dans l'étude suivante, limitée au seul lin, sont exclus les liens formés de chanvre ou de fibres de palmier, ainsi que les cordages, dans la mesure où ils ne sont jamais associés, même séparément, ni à du lin ni à du cuir. Les coutures visibles sur les manuscrits et les sutures des *tefillin* n'entrent pas dans notre propos non plus. Il existe jusqu'à présent, trois sortes de nœuds ou de ligatures entre lin et cuir : des fils de lin et du lin tissé, assemblés par un nœud ; de la ficelle de lin nouée à une fine lanière de cuir ; un fragment de tissu de lin auquel est cousue une lanière de cuir plus large et plate.

En 1977, J. Carswell a consacré une étude aux pattes, lanières et languettes de cuir trouvées dans la Grotte 4Q³²². À l'exception d'un nœud³²³ associant deux lanières de cuir, il ne traite pas des ligatures entre lin et cuir. Notre étude a donc toute sa place ici : il est bien établi que dans les Grottes 1Q, 4Q, 8Q et 11Q, les pièces de cuir et les vestiges « d'étoffes et de ficelles »³²⁴ ont été trouvés ensemble. Tous ceux dont la profession ou l'activité nécessite la connaissance des nœuds, adaptent le nœud qu'ils font à la destination et à l'usage prévus. Avant d'aborder les types de nœuds employés à Qoumrân, quelques notions fondamentales méritent d'être rappelées.

Un nœud assujettit mais fragilise ce qu'il associe. Dès que l'on relie par un nœud deux brins de matériau différent, de fibres hétérogènes, ou de diamètre différent, l'assemblage perd de sa résistance à la rupture, particulièrement si l'on exerce une traction sur les brins sortant d'un nœud d'arrêt. En d'autres termes,

³²² DJD VI, Qumrân Grotte 4, volume de texte, Oxford, 1977, pp.22-28.

 $^{^{323}}$ « Reef knot », *ibid.*, planche V, figure C. Littéralement *nœud de récif*, en français : nœud plat, nœud droit.

³²⁴ Intitulé du lot textile découvert dans la Grotte 8Q. Voir « Catalogue des Textiles de Qoumrân ».

lorsqu'on a fait un nœud, la chaîne ainsi constituée n'est pas plus forte que son point le plus faible : le nœud lui-même. Le choix du nœud ne relève donc pas de la fantaisie, dès l'instant où l'on sait par avance que ce nœud doit être une fermeture définitive, ou selon qu'au contraire, on souhaite à la fois maintenir fermé un rouleau, par exemple, et pouvoir défaire ce lien sans l'endommager, y compris en répétant l'opération. L'examen des nœuds peut éclaircir, au moins en partie, la fonction et l'usage qu'on en attendait. Pour les grottes à manuscrits, qui sont au centre de cette étude, plusieurs aspects de la question seront donc abordés.

Premièrement, quel est le rapport entre les étoffes couvrant le col des jarres et les anses oreillettes de ces dernières? La question est rendue plus ardue par l'existence de couvercles en forme de bol renversé, supposés avoir recouvert la pièce de lin. Certains bols possèdent eux aussi des anses oreillettes : liait-on entre elles les ficelles subsistant à l'angle d'étoffes plus ou moins carrées susceptibles d'avoir servi à obturer le col des jarres?

Deuxièmement, certaines grottes à manuscrits n'ont livré aucune poterie et beaucoup de cuir en lanières ou en carré, ainsi que du lin. Dans ces conditions, l'alliance de lin et de cuir doit être envisagée sous un angle différent : à quel usage l'étoffe était-elle destinée ? Une toile de lin était-elle une fois pour toutes choisie pour protéger ou envelopper un rouleau particulier³²⁵?

Troisièmement, lorsqu'une fine lanière de cuir a été liée, cette fois non pas à une étoffe mais à des ficelles de lin, à quel ensemble s'adjoignait cette ligature (dont personne n'a pu établir la longueur originelle)? Les nœuds associant deux matières aux propriétés aussi différentes que le cuir et le lin sont à la fois solides, voire indéfectibles, tant ils sont serrés, mais aussi fragiles à la rupture puisque le temps passant, le cuir perdait de sa souplesse.

Telles sont les directions qui seront suivies pour tenter d'analyser les données détaillées dans le catalogue. Nous les exploiterons dans une autre recherche à venir, pour reconsidérer le dépôt de manuscrits des grottes À partir de ces réalités

³²⁵ Voir la notice consacrée ici au n° 30 du catalogue Crowfoot, (*DJDI*), et au fragment IAA Cave 4 Qumran, Inv. 1041. Ce vestige a été soumis au C¹⁴, cf. 'Atiqôt XXVIII, 1996, pp. 90-91, sous le numéro 26.

matérielles et visibles, nous n'entrerons pas dans le débat plus théorique qui reste ouvert dans la communauté scientifique sur la destination des grottes : « bibliothèque », *genizah* ou cachette.

Chapitre 2

LE TEXTILE $N^{\circ}1$ du catalogue Crowfoot et son rouleau

Les circonstances dans lesquelles a eu lieu la trouvaille puis le saccage de la première grotte à manuscrits 1Q restent à ce jour nébuleuses ; le pillage approfondi de la grotte a compromis son évaluation archéologique. Elle contenait des jarres, des couvercles et une quantité respectable de textiles, les uns à peu près complets, les autres, en fragments. M. G. Crowfoot a bien publié, en 1955, une étude des 75 vestiges ramassés à l'entrée de la grotte ou à l'intérieur, mais aucun travail ultérieur n'est revenu sur la question de la relation matérielle qu'ils avaient avec les rouleaux, étant donné que les fouilleurs clandestins avaient arraché les étoffes qui enveloppaient les manuscrits et les avaient jetées sur place. Le dossier était, si l'on peut dire, clos. On sait que les toiles de lin recueillies pendant la fouille ont eu un lien quelconque avec les rouleaux mis en vente les années précédentes.

Lequel exactement? On a longtemps cru qu'il était vain et impossible d'élucider ce point. Il y a donc eu des housses autour des rouleaux. Reste à déterminer ce que signifie « autour ». Quel était le linge qui enveloppait l'un ou l'autre des rouleaux de la Grotte 1Q ? L'étude des textiles encore inédits des Grottes 8Q et 11Q offrait l'occasion de reprendre la question : mêmes étoffes, mêmes décorations, même petit mobilier dans le contexte — lanières de cuir, ficelles. Les étoffes des trois Grottes 1Q, 8Q, 11Q portaient sur elles les « stigmates» —taches et trous — évocateurs du rouleau disparu : les 'plis' indiquent la position du manuscrit dans la housse, les 'trous' donnent une idée de sa hauteur, et les 'autres destructions' constituent la topographie commune à une étoffe et à son rouleau, puisque les destructions ont endommagé simultanément l'une et l'autre. C'est aux principes de cette méthode, à ses limites et à la présentation des premiers résultats que notre notice sera consacrée. Avant tout, il importe d'évoquer quelques-unes des circonstances de la trouvaille, parce que le premier point à établir est celui de l'authenticité des textiles, et le deuxième, celui de leur fonction. Alors seulement peut s'engager la réflexion sur la fonction de la grotte elle-même.

I. Circonstances de la découverte

Il est douteux qu'on arrive jamais à élucider les circonstances de la trouvaille. Tout n'a pas été dit. G. Lankester Harding, Directeur britannique du Département des Antiquités de Jordanie, et d'autres personnages ont dû faire preuve de beaucoup d'habileté puisqu'il fallait à tout prix conserver les liens avec les bédouins, rester les premiers acheteurs des manuscrits et ne pas encourager les pilleurs à recourir à des circuits parallèles. Quand a-t-on trouvé la grotte? La version courante situe la trouvaille en 1947 au plus tard. Cependant, dans des témoignages successifs, Mohammed ed-Dhib lui-même a suggéré que ce pouvait être des années plus tôt, entre 1935 et 1947. Quant à l'histoire du berger bédouin sillonnant la falaise à la recherche de son chevreau, elle n'est qu'une version ornementée d'un épisode certainement moins flatteur: la grotte n'était qu'un trou à peine visible, avec une ouverture arrondie de 80 cm de large. La trouver et l'utiliser fait plutôt songer à une habitude de contrebandier³²⁶. Les fouilleurs n'y sont entrés que dix-huit mois, si ce n'est deux ans plus tard. Le sol n'était plus qu'un chaos en raison des pillages répétés, œuvre de tous les complices à l'affût de découvertes nouvelles ou cherchant à s'assurer de l'authenticité des manuscrits à vendre.

Quant au pillage, on ignore à peu près tout du contenu primitif de la Grotte 1Q: combien de jarres, combien de rouleaux, et quels autres objets ont pu être enlevés de la grotte lors de ces multiples visites, impossible de le dire avec certitude. La zone littorale de la mer Morte est, en 1947-1948, difficile d'accès et dangereuse. La guerre sévit. Jérusalem est assiégée. Les institutions changent de mains, les territoires aussi. Dans un pareil contexte, les trafics fleurissent. Les Ta'amrês, qui découvrent la grotte, continuent à vivre en semi-nomades. La mer Morte est leur territoire traditionnel mais ils se rendent fréquemment pour affaires à Bethléem. C'est là que les bédouins prennent conseil auprès d'Iskander (Kando) qui exerce ses talents de cordonnier auxquels il ajoutait un trafic, alors modeste, d'antiquités 327. Chrétien jacobite, flairant la bonne affaire, il prend contact avec le métropolite A.

³²⁶ L'entrée primitive ne suffisant pas pour vider confortablement la grotte, les pilleurs l'ont élargie. Les archéologues en ont aménagé une plus grande au niveau du sol.

³²⁷ Son rôle d'intermédiaire entre vendeurs et acheteurs fera ultérieurement sa fortune.

Samuel, qui espère une excellente affaire. C'est lui qui cherchera l'âge des manuscrits que Kando lui propose. Il achètera tout ce qu'il pourra, comptant en tirer un million de dollars. Les manuscrits seront finalement vendus à l'Université Hébraïque par le biais du Professeur E. Sukenik au cours de l'hiver 1947-1948, et photographiés par J. Trever, à l'*American School of Oriental Research* de Jérusalem. Les rouleaux ont donc changé de mains plusieurs fois ; leur transport dans les emballages les plus insolites 328 a encore aggravé leur état. Ce détail n'est pas à négliger.

Aucune trace de textiles ne se distingue sur les photographies que J. Trever et E. Sukenik ont prises des rouleaux avant leur déroulement.

Trois certitudes ressortent clairement. Certains textiles étaient encore au contact d'au moins un des manuscrits en 1948. En effet, le P. Boutros Sowmy³²⁹ les avait déjà vus au Monastère Saint-Marc, et Mar Samuel s'enquit de ce qu'ils était devenus après la première visite de Kando, revenu négocier leur prix : en guise de réponse, l'antiquaire se contenta de reprocher au métropolite de ne pas les lui avoir achetés lors de leur première rencontre. Certains textiles ont été vendus par les bédouins aux Antiquités jordaniennes, qui les ont ensuite expédiés pour nettoyage, en Grande-Bretagne. La majorité des textiles a été retrouvée par les archéologues aux abords de la grotte mais aussi à l'intérieur³³⁰. Ces détails ont leur importance : ils font peser un doute raisonnable, et non des moindres, sur l'authenticité des tissus.

II. L'authenticité des textiles

Les sources archéologiques

Les sources archéologiques proprement dites sont bien minces et ne suffisent pas à elles seules. Le pillage n'étant pas seulement un déplacement illégal d'objets, mais surtout une destruction de leur contexte, la grotte et ses abords n'apprenaient plus rien sur la disposition originelle du site et de son contenu. Le P. de Vaux l'a dix

³²⁹ Bibliothécaire, confident et bras droit du métropolite. Un éclat d'obus le tua en mai de la même année.

217

 $^{^{328}}$ Une simple valise, qui a servi pour les trajets en car et les déplacements d'un lieu à un autre dans Jérusalem.

fois souligné : aucune stratigraphie n'était plus possible. On s'est contenté de récupérer ce qui avait échappé aux pilleurs.

En ce qui concerne les toiles de lin, on ne peut rien apprendre non plus de la numérotation adoptée par G. M. Crowfoot dans *DJD I*. Soixante dix-sept vestiges sont arrivés en Angleterre dans trois boîtes, et les numéros figurant dans la publication n'obéissent à aucun ordre, que ce soit celui de la fouille, ou la hiérarchie en usage chez les éditeurs de textes, par exemple³³¹. Le matériel étant uniformément du lin, G. M. Crowfoot n'a pas non plus eu à suivre un ordre par type de fibres. Enfin, R. de Vaux et ses assistants n'ont pris que de rares clichés. Aucun d'entre eux ne montre de tissu *in situ*. En revanche, on dispose de quelques témoignages. Leur analyse mériterait un long développement, parce qu'ils sont dans l'ensemble peu fiables³³².

Tous les récits recueillis auprès des premiers visiteurs de la grotte, mais après coup, sont suspects. Les variantes significatives que présentent les versions successives du témoignage de Mohammad ed-Dhib, en particulier, n'en sont qu'un exemple : date variable, circonstances modifiées, récit ornementé qui puisse donner le beau rôle au jeune bédouin, retouches bien conformes au goût du conte orientalisant, etc. On a couvert et authentifié ce que l'on savait être de petits aménagements de l'aventure 333 : la publication elle-même faisait perdre de la littéralité au témoignage oral qu'elle reflétait. Néanmoins, un certain fond ne varie pas trop, parce qu'il ne tirait à conséquence aux yeux de personne et n'avait nul besoin d'être transformé : le sort des tissus et du coup, leur existence elle-même. Plusieurs certitudes émergent. Il y avait des jarres fermées. L'une d'entre elles au moins contenait des objets cylindriques. Du tissu enveloppait certains de ces objets.

³³⁰ Voir le chapitre : « La modeste énigme du textile N° 30 Crowfoot ».

³³¹ En fonction de la taille décroissante des fragments. Ce n'est pas le cas.

La première critique textuelle du témoignage recueilli auprès de ed-Dhib se rencontre sous la plume de R. de Vaux, dans la *Revue Biblique*, LXVI, 1959, pp. 88-89, et note 3.

³³³ À commencer par les compagnons de Ed-Dhib . Voir la note 8 de l'article publié par W. H. BROWNLEE, "Edh-Dheeb's Story of his Scroll Discovery", *Revue de Qumrân* III, Tome 3, n°12, fascicule 4, octobre 1962 :

[&]quot;Professor de Vaux says that as early as 1952, he himself had Edh-Dheeb recount his experiences in the presence of his fellow tribesmen, who exercised a control over his story,

Pour voir ce qu'il y avait dedans, il fallait bien ôter les tissus. Disons 'ôter' par prudence, pour éviter d'anticiper sur la nature exacte du geste : retrancher, arracher ou couper. Comme ces tissus dégageaient une odeur insupportable³³⁴, les bédouins les ont arrachés ³³⁵ et les ont jetés sur place. Aucune autre précision n'évoque le nombre, l'état, la nature des étoffes. Il est certain qu'ils étaient parfois très encrassés. Le compte rendu des chimistes chargés du nettoyage en donne une idée exacte³³⁶. Ces indices concordants suffisent à établir non seulement que les toiles en question proviennent bien de la Grotte 1Q, mais surtout qu'elles étaient en relation directe avec les rouleaux, point essentiel. Paradoxalement, un détail supplémentaire encourage à le penser. Dans le fond de la grotte, une étoffe a été retrouvée pliée. Et l'on se doute bien que replier une étoffe ne viendrait jamais à l'esprit d'un fouilleur clandestin³³⁷.

L'homogénéité des tissus

Sur les soixante dix-sept vestiges catalogués, soixante quinze ont été reconnus comme antiques ; deux ont servi à des tests pour identifier la teinture employée la teinture bleue. Une quantité bien plus importante a été sacrifiée par le Pr. Libby pour mener à bien l'une des toutes premières datations au C¹⁴. L'ensemble

(Revue Biblique, LXVI, 1959, p. 88). The form the story took, however, he does not explain "[C'est moi qui qouligne].

³³⁴ M. G. Crowfoot l'évoque elle aussi : « The first box was unpacked on 3 July 1949 (...). When it was opened the odour given off was like that of an Ancient Egyptian tomb and Mr. Hamilton, after taking one whiff of it, suggested that further examination should take place in the garden! », *DJD I*, p. 19.

³³⁵ Cf. *DJD I*, et les témoignages des pilleurs.

³³⁶ DJD I..., Part I, IV, pp.39-40 : H. J. PLENDERLEITH, Technical note on unwrapping of Dead Sea Scroll fragments :

³ boxes

Box 1: (...) a series of small fragments which appeared to be blank

a series of small fragments showing Hebrew script

Box 2: (...) half a dozen fragments contaminated with black adhesive and textile.

Box 3: a sample of textile and black adhesive (...).

[«] The black adhesive was tested with solvents (...). Similar tests applied to fragments of parchment showed that some pieces behaved towards solvents in the same way as the black material itself and, when a fragment of parchment came to light which had clearly decomposed at one edge to this pitch-like material, its origin was no longer in doubt — the black substance was, in fact the ultimate decomposition product of the animal membrane, in other words, a form of glue.

³³⁷ cf. « La modeste énigme du tissu Crowfoot N° 30 ».

est peu spectaculaire en termes esthétiques, mais remarquable par la facture et les caractéristiques techniques des toiles : il n'existe aucun parallèle strict aux tissus de Qoumrân³³⁸.

Les fragments formaient de quarante à cinquante étoffes distinctes; peu d'entre elles sont complètes. Il s'agit exclusivement de lin, écru et non blanchi ; filage en S, à la manière égyptienne; certaines toiles sont l'œuvre de tisserands compétents, d'autres, beaucoup plus maladroites; il s'agit toujours d'un tissage en armure toile, allant de la bâche solide à des tissus d'une grande finesse, comportant un croisement équilibré de chaînes et de trames, allant jusqu'à 28 x 28 fils par centimètre. Certaines étoffes comportent des ornements : en fils bleus, sur deux trames successives, se présentant soit en ligne (16 exemples), soit en ourlet (2 exemples), soit en rectangle (8 exemples). On peut déjà écrire que des tissus encore inédits de la Grotte 8Q et la Grotte 11Q, présentent des décorations de même type. D'autres toiles comportent des franges, des jours formés par des chaînes nues, des bandes tissées. Dans tous les cas, les toiles sont de dimensions modestes, plus ou moins carrées, la plus grande mesurant 63 cm x 70 cm.

De cette observation, il ressort qu'il existe trois sortes de linges : de solides petites bâches ; des étoffes plus fines, avec franges sur une largeur au bas de la pièce, afin qu'elle puisse être mise à plat ou verticalement, franges pendantes (dans les deux cas, les tissus sont orientés) ; enfin, des toiles ornées de bleu.

Jamais l'indigo ne coexiste avec les franges. Il ne saurait s'agir de vêtements. Du reste, on ne doit pas oublier que la grotte était inaccessible avant la fouille et inhabitable. C'est une cachette et certainement rien d'autre.

M. G. Crowfoot a formulé deux hypothèses : les petites bâches auraient servi à obturer la bouche des jarres, selon le principe du pot de confiture où le linge subit le mouvement de vis imprimé au couvercle. Les traces de traction du tissu et les ficelles qui subsistent à l'angle montrent qu'elles étaient attachées aux anses des jarres. Les étoffes plus grandes, elles, auraient servi de housses aux rouleaux euxmêmes. Ce sont elles que les bédouins ont arrachées.

_

³³⁸ Quelques sites ont livré des toiles de lin ornées de rayures indigo, mais jamais à deux rangées de trames consécutives : Kuntillat 'Ajrud ('*Atiqot* XX).

Sans avoir encore à proposer d'explication définitive, précisons que les étoffes à franges posent problème. On peut dire qu'elles ne sont pas adaptées pour servir à obturer la jarre. L'expérience montre que les franges seraient déchirées et fragiliseraient l'assemblage : on ne peut pas exercer de traction sans dégâts. En revanche, lorsque les coins cousus sont déformés, sans que subsiste de lien, ce sont les stigmates d'un étirement durable. Parfois des ficelles, ou leur marque, sortent de ces angles renforcés : je m'achemine vers l'idée qu'un petit objet trouvé dans la Grotte 8Q donne un élément d'explication : il s'agit d'un nœud associant du lin et du cuir, unique en son genre jusqu'ici³³⁹. Il se pourrait qu'on ait assujetti une fois pour toutes un rouleau à une étoffe à franges, en les rendant solidaires par cette sorte de lien : le cuir entourait le rouleau lui-même. Seul le troisième groupe de toiles concerne directement les manuscrits ; s'il s'agit bien de housses à manuscrits, quels sont les rouleaux qui leur étaient associés ? Un type de manuscrits particulier était-il destiné à un type de housse particulier ?

III. Les housses ornées d'indigo

Les toiles décorées de bleu sortent résolument de l'ordinaire. La seule housse de Torah antique connue à ce jour, et d'époque identique, est celle de Masada. Cependant, celle de Masada est de laine, teinte en rouge et plus ornée. Ici, les éléments s'opposent terme à terme, et se prennent à contre-pied les uns les autres :

Qoumrân	Masada
lin	laine
indigo (bleu)	rouge
armure toile	schéma complexe
tout végétal	tout animal

-

³³⁹ Voir le chapitre « Lin, cuir, rouleaux ».

Les types de tissus de Qoumrân ornés d'indigo se répartissent en deux groupes. Le premier avec des rayures, il compte seize échantillons sur seize schémas différents. Le second présente un motif en rectangles, avec huit échantillons, dont certains très petits. La spécificité du tissage à Qoumrân se manifeste en ce que les lignes sont toujours formées de deux fils teints successifs, en chaîne aussi bien qu'en trame, à espacements variables et selon des cadences différentes³⁴⁰. Les rectangles sont toujours créés selon la même technique des doubles chaînes et doubles trames. Le tisserand a dû calculer, avant de préparer ses chaînes sur son métier, la longueur totale de fil teint dont il aurait besoin ; il a pensé aussi à estimer le supplément nécessaire, environ d'un tiers, consécutif à l'ondulation du fil qui enjambe le fil perpendiculaire ou passe au-dessous de lui, et a prévu les conversions de chaînes en trames. Cette procédure de tissage est anormalement complexe : il y avait moyen de faire beaucoup plus simple.

L'entière fidélité à la teinture en indigo, plus difficile, la fidélité au lin, la fidélité aux doubles lignes constituent une caractéristique permanente et singulière. De plus, chaque étoffe est elle-même singulière dans la série qui la rapproche du type, tout en la distinguant de toutes les autres simultanément et à l'œil nu. Or, il faut se rappeler qu'une fois enveloppé, le rouleau est invisible. C'est même la raison pour laquelle les bédouins ont dû arracher les tissus pour savoir ce qu'ils contenaient. Ce que l'on voit de l'étoffe une fois placée autour du manuscrit peut avoir eu son importance pour aider à l'identification du texte que l'étoffe cachait³⁴¹. Que voyaiton, une fois le rouleau dans sa housse ? La réponse dépend de la manière dont le tissu était plié autour du manuscrit.

IV. Méthode

3

³⁴⁰ Une série de figures donne quelques exemples des différents jeux de fils présents sur les toiles de la Grotte 1O.

³⁴¹ Certains manuscrits ont conservé une page de garde ; l'étoffe la dissimulait aussi. À supposer qu'il en ait existé, aucune étiquette portant le titre du texte n'a subsisté. Les vestiges textiles ne portent pas de trace de couture ou d'attache qui en évoquerait la présence.

Il est des malheurs providentiels. Dans le cas présent, cette chance paradoxale vient du fait que les étoffes de Grotte 1Q ont souffert, toutes sans exception, de destructions plus ou moins étendues. Or, si les toiles enveloppaient les rouleaux, il y a toutes les chances que les dégradations aient atteint presque à l'identique le cuir et le lin. Le tout est de déterminer les points de destruction communs.

Le rouleau est un rectangle transformé en cylindre, de section circulaire. L'étoffe, un quasi-carré, de dimension plus modeste, a été placée autour du cylindre selon un pliage défini au préalable et qu'il nous faut comprendre. Le tissu se présente aujourd'hui à plat; on n'a évidemment aucune photo, aucun dessin de l'emballage d'origine. La ressemblance éventuelle entre les destructions n'est donc pas visible au premier coup d'œil; elle n'est même pas à tous les coups identifiable, puisqu'il y a une sorte de transposition entre un volume et deux étapes de pliages, irrégulières et complexes, celle de l'étoffe telle qu'elle était, et celle de l'étoffe une fois remise à plat. Les destructions subies par le rouleau et son enveloppe ont eu lieu simultanément et présentent pourtant deux aspects différents.

Objections et limites

Du cuir n'est pas le même matériau que du lin. Exposés à la décomposition, l'un et l'autre ne se comportent pas de la même façon. Les fourmis blanches et autres parasites n'ont pas le même goût pour l'un et l'autre, l'eau ne les dégrade pas de la même façon etc. Il faut donc s'attendre à des variations, même si les deux étaient bien l'un avec l'autre. Il y aura forcément des points non parallèles entre le rouleau et l'étoffe. Rien ne dit que chacune des soixante-quinze étoffes rescapées ait appartenu chacune à un des rouleaux retrouvés, ou même à des fragments de même provenance : une étoffe a été retrouvée pliée, vide. Le textile est par définition un emballage, un 'étui' protecteur pour le texte. À ce titre, il y a toute apparence que la toile a essuyé plus de destruction que le rouleau qu'elle enveloppait. En revanche, soulignons que les étoffes étant toutes différentes, les destructions sont aléatoires et de forme capricieuse. Même remarque pour les rouleaux. Il n'y a rigoureusement aucune chance pour qu'une ligne de destruction observable sur une étoffe coïncide exactement avec une ligne de destruction sur un rouleau, particulièrement à

l'extrémité. Une similitude ne peut en aucun cas résulter d'un hasard. Il s'agit pour ainsi dire d'une authentique « signature » de parenté entre le cuir et l'étoffe.

Concrètement, les rouleaux de la Grotte 1Q ont beaucoup voyagé et ont été outrageusement manipulés par des gens de petit scrupule : bédouins, trafiquants, « experts », curieux et acheteurs les ont déroulés sans guère de ménagements. Les transports dans des valises et des boîtes à chaussures n'ont pas contribué à les préserver. Tandis que leur housse était « stabilisée » après l'abandon lors du pillage, les rouleaux, eux, continuaient à évoluer dans leurs parties les plus fragiles, les bords et feuilles externes. John Trever reconnaît avoir fait « sauter » quelques cm² du rouleau de Lamech; Mar Samuel a brûlé un morceau découpé dans le rouleau d'Isaïe. Nous travaillons sur les photos des rouleaux avant développement, et en exploitant aussi les clichés côté texte mis à l'envers, puisqu'il faut exploiter tous les aspects de l'enroulement. Dans certains cas, on le sait, le manuscrit avait été réenroulé par sa fin. Ces précautions sont évidemment indispensables. Il y aura beaucoup à tirer des archives photographiques inédites de l'Israel Museum, et de l'examen des pages non inscrites et des dos de manuscrits. Dernier point, de bon sens: mieux un rouleau est conservé, plus il y a de chance que ce soit grâce à sa protection textile. Le degré de conservation de la housse est en principe proportionnel mais légèrement inférieur à celui du texte qu'elle contenait. Nous collecterons toute l'information possible sur la façon dont le cuir s'est altéré. Il arrive, dans de rares cas, que la pourriture ait progressé de l'intérieur du rouleau vers l'extérieur, et plus rarement encore dans les deux sens³⁴².

Abordons la question du pliage. Même après nettoyage et mise à plat, le lin a une particularité : il conserve la marque du premier pli, surtout s'il a duré vingt siècles. La trace prend plusieurs formes, en relief ou en creux : un simple froissement

_

³⁴² Selon Hartmut STEGEMANN, qui a mis au point la méthode pour réunir des fragments dispersés du même rouleau et en retrouver la place originelle. Sa rigueur et la précision de sa réflexion m'ont incitée à transposer cette technique dans mon champ de recherche. L'exposé le plus détaillé se lit sous le titre : « Methods of Reconstruction of Scrolls from Scattered Fragments », in Archaeology and History of the Dead Sea Scrolls, The New York University Conference in Memory of Yigael Yadin, Lawrence H. SCHIFFMAN ed., Journal for the Study of the Pseudepigrapha, Supplement Series ******/ 8, JSOT / ASOR Monographs 2, Sheffield, 1990, pp. 188-220.

laisse une gorge sur une courte distance. Un vrai pli traversant toute l'étoffe provient d'un rabat en double épaisseur, dans un sens si la trace est en creux, dans l'autre si elle est en relief. La fouille elle-même n'a livré qu'un indice mais de taille, sur la disposition d'un rouleau dans son étoffe³⁴³.

Les clichés montrent comment on devait procéder. Le rouleau était placé en travers de la housse mise à plat; on a rabattu un pan par-dessus; on a replié ensemble et en sens inverse les deux épaisseurs. Sur l'étoffe N° 1, nous avons observé que le rouleau 344, posé en diagonale, rencontre deux zones trouées, circonscrites, et dont les positions sont symétriques dans le biais. Leurs contours oblongs et irréguliers présentent une réelle similitude. Les deux lacunes correspondent aux extrémités supérieure et inférieure du rouleau que contenait précisément la housse, et ce type de destruction est caractéristique des mitpahot hasefarim provenant des grottes à manuscrits de Qoumrân. Dans les angles, au delà d'un trou ovale, subsistent des stries longitudinales qui sont, croyons-nous, les traces d'un froissement ou de la torsion donnée au coin de l'étoffe. Une question se pose : serait-ce la marque du lien ou d'une ficelle qui assujettissait le tout, une fois le pliage achevé. Des cordelettes d'un type adéquat se retrouvent dans le matériel textile d'autres grottes, en particulier celui de la Grotte 11Q. Si le raisonnement est correct, c'est le tissu lui-même qui nous indique la hauteur maximale du rouleau, même en son absence. Appelons 'petit biais' l'espace entre les deux axes de symétrie traversant les trous oblongs de l'enveloppe qui correspondent aux parties dégradées et du rouleau et de sa housse. C'est cette mesure qui fournit la hauteur du rouleau que l'on cherchera ensuite à comparer

L'étoffe N° 1 mesure 57 cm sur 60 cm et son petit biais de 34 cm ne peut être inférieur à 32,5 cm. Elle contenait donc un rouleau d'environ 34 cm au maximum, ou un peu plus. Tout dépend en effet de la disposition du lot dans son site : si le rouleau était placé debout, on doit tenir compte d'un éventuel tassement du cylindre sur luimême. Par exemple, le rouleau d'Isaïe^b s'est légèrement recourbé de quelques

millimètres. Couché, le rouleau a pu s'aplatir dans sa circonférence. C'est le cas du *Rouleau de la Guerre*, semble-t-il. On doit donc s'orienter vers les rouleaux qui, avant leur déroulement, mesuraient 34 à 35 cm. Les seules sources qui permettent d'aller plus loin sont les documents photographiques des toutes premières publications présentant les rouleaux en leur état primitif, celles de J. Trever et de E. Sukenik.

Le rouleau dans son étoffe

Pour identifier quel rouleau allait avec une étoffe donnée, il importe d'établir un tableau fournissant la mesure des rouleaux de même provenance que le tissu afin de resserrer le champ des possibilités: on sélectionne les seuls textes susceptibles de correspondre. Mais quelle mesure faut-il prendre en compte? La réponse ne va pas de soi en dépit des apparences. Certains rouleaux étaient fort mutilés, voire en lambeaux. À dire vrai, la hauteur d'origine des rouleaux n'est pas la mesure la plus utile: la solidarité des destructions est relative et capricieuse. Même si les destructions ont raccourci la hauteur primitive, il est impensable qu'un rouleau de 40 cm ait pu être contenu dans une étoffe mesurant 30 cm dans le biais. Entre son dépôt et sa découverte, tout rouleau a connu trois stades auxquels correspondent trois mesures distinctes. Pour un rouleau d'environ 50 cm; en 1949 sa hauteur ne serait plus que de 45 cm; mais une fois déroulé, la hauteur conservée des feuilles peut excéder 45 cm³⁴⁵. C'est la seconde mesure qui doit entrer en ligne de compte pour l'identification parce que c'est elle qui reflète les progrès conjoints de la destruction du manuscrit et de l'étoffe.

³⁴⁴ Non pas le rouleau lui-même, mais son fantôme.

³⁴⁵ Si le bas des feuilles s'est replié par exemple : quand on déroule le texte, un rouleau peut « gagner » 2 ou 3 cm en hauteur.

V. LE ROULEAU DE TQ1 (N° 1 CROWFOOT)³⁴⁶

Quels sont les manuscrits susceptibles de correspondre avec TQ1 ? La liste

« hiérarchique » des mesures des rouleaux montre que la hauteur constatée en 1949

varie dans des proportions considérables, de 11 cm pour les *Dires de Moïse* à 35 cm

pour un exemplaire du Deutéronome.

TABLEAU : hauteurs de rouleaux (fascicule séparé)

Le choix se restreint à trois rouleaux. Le premier exemplaire du *Deutéronome*

: 35 cm; *Hodayot*: 32 cm; *1QApGen*., (Apocryphe de la Genèse, ou Rouleau de

Lamech, dans la terminologie de J. Trever): 30 cm. Le deuxième exemplaire de

Deutéronome, 29 cm, est déjà exclu, ainsi que le rouleau d'Isaïe, qui mesure de 26 à

27 cm. Rappelons ici que seule doit être prise en compte la « mesure 1949 », et non

pas comme on pourrait le croire, la hauteur d'origine. Cependant, le 1er exemplaire

du Deutéronome peut être écarté : 35 cm est la hauteur du texte préservé, ce qui

suppose une hauteur originelle plus grande encore. Mais on ne dispose d'aucun

document photographique pour l'exclure définitivement. Ne sont conservés que des

fragments de hauteur insignifiante. L'Apocryphe de la Genèse très dégradé, est

demeuré longtemps en l'état en raison de la décomposition du cuir. Mais à en juger

par les photographies, il ne subsistait aucune trace de lin. Reste *Hodayot* qui est le

candidat le plus plausible, il atteint la mesure la plus approchante. Il est assez bien

conservé. À première vue, il n'y a pas de traces de lin visibles sur le rouleau, sauf sur

les fragments.

TQ1 et Hodayot

346 Excellente photographie du rouleau avant son ouverture, reproduite par Michael AVI-YONAH dans Ancient Scrolls, Introduction to Archaeology, Palphot Ltd, The Jerusalem Publishing House Ltd, Jerusalem, 1994, p. 65.

227

Les hypothèses une fois restreintes, on collecte le maximum d'informations sur les rouleaux eux-mêmes, et ce que l'on sait de leur état en 1949. On entreprend les comparaisons et les essais avec tous les moyens graphiques et matériels possibles. Il faut s'assurer que trois conditions sine qua non sont conjointement remplies : la hauteur du 'petit biais' doit être comparable à celle du rouleau en 1949 ; le pliage d'origine doit être ou connu ou possible à rétablir ; on doit retrouver une structure de destruction identique et commune sur l'étoffe et sur le manuscrit. La vérification d'une telle hypothèse demande beaucoup de soin et de persévérance. C'est bien pourquoi les conclusions sont présentées sous réserve que d'autres archives photographiques soient consultées et que ne soient pas retrouvés d'autres textiles provenant de la Grotte 1Q. Le degré de probabilité étant déjà optimal pour lier TQ1 et *Hodayot*, on procède en premier lieu à des calculs de proportion afin de travailler sur des documents remis à la même échelle. On superpose des lignes de destructions respectives. Des calques permettent de mener à bien ce travail. Le rouleau est remis en cylindre « dans son état » de 1949. Une réplique en lin de TQ1 a été fabriquée en choisissant un fil dont les caractéristiques techniques étaient aussi proches que possible de son modèle 347. De la sorte, apparaissent des lignes de destruction similaires. L'expérimentation a montré que le point principal de destruction du Rouleau et TQ1 concernait le bas du rouleau et la partie la plus extérieure de la lacune « inférieure » de TQ1. Le résultat peut paraître aberrant, or bien au contraire : si l'on plie effectivement l'étoffe autour de la circonférence du rouleau, il n'y a rien d'étonnant à ce que cette ligne se trouve là où elle est, sur le rabat de l'étoffe. Cela signifie que le rabat coïncide avec une moitié du rouleau.

ILLUSTRATION : le rouleau dans son enveloppe (fascicule séparé)

Procédure

³⁴⁷ Cette réplique a été réalisée en 1996 par Madame Martina Franckova sur un métier mécanique au Musée de la Cour d'Or, à Metz, en suivant scrupuleusement mes indications. La pièce a demandé plus de vingt-quatre heures de travail. Que Madame Franckova trouve

Concrètement, on peut déterminer aussi l'envers et l'endroit de l'étoffe, le placement exact haut/bas, et du coup, regarder l'extérieur de l'emballage. Le rouleau Hodayot a fait partie du lot mis en vente par Mar Samuel, puis est arrivé entre les mains du Pr. Sukenik. Hodayot se composait de deux lots, dont un froissé et dégradé, l'autre formé de fragments; le rouleau lui-même porte des traces décisives si l'on veut confirmer le rapprochement. H. Stegemann a minutieusement décrit son apparence : il était enroulé en sens inverse, du début au centre, vers la fin à l'extérieur. L'humidité l'a attaqué dans les deux sens : du centre vers les feuilles externes, de l'extérieur vers l'intérieur : toutes les épaisseurs sont atteintes. Une lame l'a tranché, colonne après colonne : ce type de dommage doit être recherché en correspondance sur le tissu, puisqu'il a une forme typique lorsque ces dégâts existent, halfway down all the columns. La peau est assez épaisse, la circonférence des spires décroît de plus ou moins 2 mm à chaque tour. Hodayot avait une page de garde blanche, et un espace vierge de 7 mm avait été ménagé avant le début de la première colonne. À ma connaissance, il n'existe pas de photo de cette première page. H. Stegemann 348 présume que le rouleau mesurait primitivement plus de 4 mètres.

Une nouvelle série d'expérimentations commence : à partir des photocopies du rouleau et du tissu à la même échelle, on reporte sur de petits calques les sections de la sinusoïdale correspondant à chaque spire ; les lignes coïncident et se superposent seulement si la destruction a touché le rouleau et son étoffe à l'identique. Dans le cas de *Hodayot*, le coup de couteau serait la preuve irréfutable qu'ils étaient joints ³⁴⁹. Pourtant une telle superposition n'existe pas, elle est introuvable. Le rouleau a donc été roulé après sa mutilation : les spires ne correspondent pas aux colonnes. Cela signifie que la destruction est antérieure au placement du manuscrit

<u>i</u>

ici l'expression de ma gratitude pour le soin qu'elle a apporté à cette tâche ardue et le savoir faire qu'elle a déployé.

³⁴⁸ Pour la méthode, lire STEGEMANN, H., « *How to Connect Dead Sea Scrolls Fragments* », *Bible Review*, volume IV, N° 1, February 1988, pp. 24-29 et p. 43, et du même auteur: « *Methods of Reconstruction of Scrolls from Scattered Fragments* », *Archaeology and History of the Dead Sea Scrolls*, The New York University Conference in Memory of Yigael Yadin, Lawrence H. SCHIFFMAN *ed.*, *Journal for the Study of the Pseudepigrapha*, Supplement Series / 8, JSOT/ASOR Monographs 2, Sheffield, 1990, pp. 188-220. La mesure du rouleau des *Hymnes* est indiquée page 199.

³⁴⁹ STEGEMANN, H, « *Methods* ..., p. 195 et note 45.

sous une toile de lin. Cependant on trouve aussi une trace de coupure sur TQ1, à peu près rectangulaire. La sinusoïdale visible sur le bas du rouleau ne se retrouve que partiellement sur le tissu. Elle ne se retrouve même pas égale à elle-même d'une feuille à l'autre du rouleau. On ne peut retrouver plus d'une spire complète au bord de la lacune sur le tissu, à condition que le lin ait épousé exactement l'ouverture du cylindre, ce qui paraît douteux, puisqu'il y a des rabats à faire aux angles libres du tissu. La destruction ayant progressé dans les deux sens, le tissu porte moins la trace des dommages de l'intérieur vers l'extérieur que l'inverse. Ces dommages se reconnaissent aisément quand on emploie des transparents en guise de rouleau. J'en ai réalisé deux, roulés à l'envers. Comme c'était prévisible, les feuilles 1-2 se glissent dans 3-4. Les points de destruction commune se superposent à toutes les spires: à cette échelle, le diamètre du rouleau accuse 2 cm. Deux centimètres x 3,14 restituent 6,28 cm de circonférence. On ne trouvera forcément aucune mesure plus longue sur le tissu. En fait, la superposition de la ligne commune au tissu et au rouleau couvre ici 4 cm. Calque contre calque, celui du rouleau a la tête en bas : disposition normale puisqu'il s'agit du rabat du tissu sur le bas du cylindre. En conséquence, il est même possible de retrouver non seulement la position du rouleau, mais également la partie du tissu qu'il touchait. La question suivante coule de source : que voit-on, une fois le rouleau placé à l'intérieur de l'étoffe ?

L'extérieur

La question de l'aspect extérieur n'a jamais été soulevée, elle est pourtant cruciale. Elle méritera d'être méthodiquement approfondie. Une fois enveloppé, le rouleau lui-même, y compris sa page de garde, est entièrement dérobé à la vue, en sorte que la housse est le seul indicateur du contenu. Or, il n'existe pas deux housses identiques parmi les étoffes décorées. Il devient intéressant de décrire ce qu'on voit, de l'extérieur.

La partie restant visible varie selon l'angle sous lequel on regarde l'emballage, dans l'axe du diamètre comme dans l'axe longitudinal, ainsi que le montrent les schémas présentés dans le fascicule séparé.

Etant donné la singularité de chaque étoffe, il y aura lieu de se pencher sur la raison d'être de cette spécificité et de s'interroger sur son éventuelle signification. Le travail est en cours.

CONCLUSION

Si l'identification de TQ1 comme housse de *Hodayot* est une hypothèse solide, il est tentant de persévérer dans la même direction et de chercher à rapprocher d'autres étoffes avec d'autres rouleaux. Les toiles décorées d'indigo et les étoffes unies ont servi de housses à différents rouleaux. Toute la question est de déterminer si oui ou non on peut établir une typologie, et si l'examen des sources talmudiques donne confirmation d'une habitude qui paraît jusqu'ici particulière à un seul groupe humain. En effet, l'indigo comme teinture soulève une double réaction : dans le monde gréco-romain, fascination et vogue ; dans le monde juif, réprobation générale³⁵⁰. L'usage et même la prédilection de l'indigo à Qoumrân s'inscrit donc dans un contexte économique et théologique mouvementé, qui exige absolument notre attention. La question de la maîtrise du processus même de teinture du lin en indigo exige un examen particulier³⁵¹. Quoi qu'il en soit, il faudra revenir sur les implications de telles pratiques en commençant par une étude approfondie des objets textiles : ce sont eux les centres d'intérêt majeurs, puisqu'ils sont en quelque sorte l'énoncé de toutes les données de la question des teintures.

Perspectives

Il ne s'agit encore que d'ébauches, de résultats partiels, et beaucoup reste à faire pour progresser vers une quelconque certitude. La première des tâches consiste évidemment à retrouver la trace des textiles de 1Q qui ont été dispersés depuis l'expertise remarquable de G. M. Crowfoot. Leur recherche a déjà donné quelques

³⁵⁰ L'indigo peut en effet être tenu pour une contrefaçon de la pourpre bleue imposée pour teindre les franges rituelles.

³⁵¹ Un chapitre consacré à l'indigo et aux ateliers de Aïn Feshkha aborde la question dans ce volume.

résultats. La seconde consiste à passer en revue les documents photographiques encore inédits que possèdent les archives du Service des Antiquités israélien. Nos expérimentations ont donné des résultats inégaux, particulièrement en ce qui concerne les destructions simultanées. Il est évidemment impossible de recréer en peu de temps tous les facteurs qui ont lentement abouti à la dégradation du lin et de son rouleau ou de reproduire une décomposition qui a progressé de l'intérieur vers l'extérieur des rouleaux, ce qui interdit d'aller plus loin pour le moment. Enfin, les reconstitutions de pliage ne donnent pas encore pleine satisfaction. Il se peut qu'il ait existé plusieurs techniques de pliage et il serait prématuré d'en dire plus. Quelques indices des plus troublants montrent que l'on a aussi trouvé des restes de lin au beau milieu d'un rouleau provenant de la Grotte 11Q. Enfin, il faudra étudier quelques fragments de la Grotte 11Q conservés au *Rockefeller Museum* et qui présentent des particularités similaires.

Chapitre 3

LA MODESTE ÉNIGME DU TEXTILE N° 30 DU

CATALOGUE CROWFOOT

Seul de son espèce, un textile a été retrouvé plié, au fond de la Grotte 1Q. Le fait n'a attiré l'attention de personne sur le coup, dès lors que les bédouins avaient pillé le site et jeté les tissus qui enveloppaient les rouleaux : ils croyaient bien y trouver plus précieux que du cuir "couvert de gribouillis". Ils ont dû s'apercevoir que le textile N° 30 ne contenait rien. Il était plié, tassé sur lui-même, trop plat pour envelopper un objet. Ils ne l'ont pas touché. Cela signifie que c'est bien l'état dans lequel il est resté, des années voire des siècles durant. Comme il s'était assez bien conservé, on a pu le déplier et il a rapidement voyagé d'exposition en exposition. G. M. Crowfoot lui consacre une notice assez longue dans DJD I 352 que nous reproduisons ici intégralement.

ILLUSTRATION: le tissu plié

N° 30: Cloth with corded border. Length 35.5 cm., breadth 24 cm. When found this cloth was folded over into a pad 11 x 9 cm. in size (pl. VII. 22). Counts were 14 x 14, 13 x 13, and in one place 16 x 14 cm. On three sides the edge is cut, rolled, and oversewn with a single thread. The fourth has an open unwoven space followed by a woven strip with a corded border, one corner missing.

The border is made like that of n°5, by two groups of three threads each twin through loops taken here to be also those of the warp; the weave comes close to the cord and the first four wefts are of two threads each. The loops can be seen well on the enlargement, pl. VII. 24, and the drawing on fig.9.1 gives the actual passage

³⁵² *DJD I...*, pp. 33-34.

of the cord and weave, in which it can be seen that the warps are crossed as noted in $n^{\circ s}$ 5 and 20 above.

On fig.9 are shown other examples of corded borders, fig.9.2 from a linen cloth found at Halabiyeh (Syria) of the fifth-century A.D.³⁵³, in which the cord is of four groups of two threads each, and the loops are simple, not crossed, and fig.9.3 from a linen cloth with tapestry of the Coptic period in the Bankfield Museum³⁵⁴, in which the cording is of two groups of six threads each, and there is an elaborate crossing of the warp threads, sometimes rather irregular. There are also somewhat twined borders on woollen cloths of the Coptic period, one of which has a chevron twine over simple loops³⁵⁵.

ILLUSTRATION : le tissu déplié

La notice privilégie la lisière (corder border), et passe sans même l'évoquer sur une particularité pourtant remarquable : une encoche triangulaire de 8,1cm. soigneusement découpée sur le bord, à 4 cm au-dessous de l'ourlet supérieur, à l'opposé du bord comportant la lisière et la bande non-tissée, ce qui « oriente » le tissu. Comme l'entaille n'avait pas retenu son attention, G. M. Crowfoot n'attache pas une fonction très plausible au tissu plié en carré : "pieces found folded into pads (pl. VII.22) may have formed a packing for the scrolls inside the pots. Le pluriel laisse entendre que le N° 30 n'était pas le seul à entrer dans la catégorie des tissus mis à part. Malheureusement, la publication ne signale pas quels autres textiles ont aussi été retrouvés pliés.

Description de l'encoche

Contrairement aux déchirures et aux dégradations qui sont courantes sur presque tous les autres tissus du même type, la partie manquante est l'œuvre d'une lame qui a tranché net les chaînes et les trames dans le biais de la toile. Il ne reste

354 Laura START, *Coptic Cloths* (Bankfield Museum Notes), June 1914, p. 28 and fig. 26.

³⁵³ R. PFISTER, Textiles de Halabiyeh (Zenobia), 1951, N° 49 (83).

³⁵⁵ Grace M. CROWFOOT and Joyce GRIFFITHS, « *Coptic Textiles in Two-faced Weave* », *Journal of Egyptian Archaeology*, XXV, part 7, 1939, p. 42 and fig. 2.

pour ainsi dire pas d'effilochure, aucun fil ne flotte, il ne s'agit pas d'un arrachement. En aucun cas, une déchirure accidentelle ne peut exister dans la diagonale d'un tissu, a fortiori en tranchant l'ourlet existant et encore moins, si l'on peut dire, dans une pièce de lin : un fil de lin résiste à la même traction qu'un fil d'acier de calibre identique. La coupure a été effectuée à partir du haut ; elle ouvre un angle de 120°; sur deux centimètres, la coupure continue mais, vraisemblablement à la traction, une déchirure verticale a couru au ras de l'ourlet, en suivant les chaînes sur 6 centimètres. L'ourlet latéral est donc bien tranché à 14 centimètres du haut de la toile (voir la photographie).

Dépliage et repliage

Selon une technique que nous avons déjà employée pour replier les textiles dans l'état de leur trouvaille \square il s'agissait alors d'étudier les dégradations qui ont affecté solidairement un rouleau et son enveloppe³⁵⁶ \square , j'ai constaté que le textile N° 30 conservait les marques nettes de deux pliages successifs : un premier état dont il reste des plis et des destructions propres aux linges qui enveloppaient un rouleau ; le second, qui a laissé une série de pliures tout autres, correspond à l'état dans lequel on l'a retrouvé, en 1949, à l'intérieur de la Grotte 1Q. Il serait ridicule d'imaginer que les bédouins, en pilleurs disciplinés, auraient pu eux-mêmes replier le tissu. D'ailleurs, l'étoffe s'est légèrement effondrée sous son propre poids en se chargeant d'impuretés, comme on le voit sur le cliché pris avant son dépliage. La véritable question consiste à se demander quel genre de visiteur a pu récupérer le rouleau que le textile avait longtemps protégé sans que personne n'y touche. Quelle est ensuite la raison d'être du triangle de tissu retranché le long de l'ourlet ? Qu'implique-t-elle ?

La pièce manquante et son parallèle

À première vue, on discerne mal pour quelle raison un individu aurait eu l'idée assez inattendue de découper de cette façon le bord d'un textile. Acte gratuit ? Douteux. Petit vandalisme ? Certainement pas. L'encoche est trop nette, soignée et

bien petite, presque discrète, pour être sans raison. On n'entendait sans doute pas réutiliser ce modeste vestige pour rapiécer un autre tissu, et encore moins pour récupérer des fils. Dans le Proche-Orient antique, on ne reprise pas ; on rapièce, en utilisant pour masquer les trous d'une étoffe des bouts de tissu carrés ou rectangulaires, jamais triangulaires d'une atteinte minimale mais nécessaire s'impose dès l'instant où l'on prend en compte l'ensemble des caractéristiques du textile N°30, c'est-à-dire ses deux pliages successifs, ses deux séries de dégradations, et le découpage d'un fragment touchant l'un des ourlets latéraux. Si un petit triangle a été séparé de l'étoffe et à cet endroit précis, c'est parce qu'il s'y trouvait autre chose que du simple tissage, bordé de l'ourlet d'origine qui subsiste sur toute la hauteur : une pièce rapportée, un nœud, une ficelle ou encore une cordelette fermement cousue soit à l'intérieur de ce triangle soit dans l'ourlet luimême.

Le corpus textile ne manque pas de fragments unissant du lin et du cuir³⁵⁸. Il provient exclusivement des grottes de Qoumrân ou de leurs abords immédiats. Ne citons que les deux fragments complets de ce type, qui figurent dans notre catalogue : les fragments D027 (G.11Q-25) et D052 (Inv. IAA : *1041 Cave4 Qumrân*).

Le fragment **D027** consiste en un nœud d'ajut formé à l'aide de deux nœuds simples, assemblés³⁵⁹. Il forme un tout avec un rectangle de cuir replié sur lui-même, portant deux incisions parallèles sur une face, à travers lesquelles subsistent quelques millimètres de la lanière de cuir qui les traversait (D022), et un fragment textile (D028). Le nœud D027 et la lanière D022 ont été retrouvés côte à côte dans l'amas textile de la Grotte 11Q. La lanière D022 répond aux caractéristiques qui définissent le type 2 identifié par Carswell comme le type le plus commun des *reinforcing tabs*

³⁵⁶ Communication de M. BÉLIS, Congrès de Jérusalem, juillet 1997, « How to Establish the Original Link between the Scrolls and Their Wrappers... ». Résumé en anglais publié dans *The Qumran Chronicle*, volume 7, N°1/2, July 1997, p. 8.

³⁵⁷ CROWFOOT, G. M., *DJD I...*, p. 20 (N° 36 du catalogue textile).

³⁵⁸ Sans parler des coutures qui assemblent les feuilles des rouleaux.

³⁵⁹ Le nœud, en son état actuel, est extrêmement serré et difficile à identifier. Le cuir a rompu au ras du nœud, d'un côté, et de l'autre, à quelques millimètres. Le lin déborde à peine.

servant à tenir les rouleaux fermés, trouvés dans les Grottes 4Q et 8Q³⁶⁰. Le fragment D022 donne raison à la supposition de Carswell: *presumably passed through the splits*. Il provient cependant de la Grotte 11Q et n'a, pour l'instant, pas de parallèle dans le même site.

Est-il complété par le fragment textile à coin noué, déchiré sur trois côtés, D028, qui a probablement conduit une ficelle de lin depuis l'angle jusqu'à un nœud comme celui-ci? Rien ne l'exclut. Cependant, le départ du lien dans l'angle d'un tissu évoque plutôt une petite bâche pour obturer l'orifice d'une jarre et dont les cordelettes étaient nouées aux oreillettes. Sous réserve d'autres trouvailles du même type dans le matériel encore à inventorier, on se gardera d'aller aussi loin dans les conclusions à tirer. Il subsiste d'ailleurs d'autres vestiges de nœuds ³⁶¹ que rien n'interdit de considérer comme des pièces auxquelles manqueraient le triangle de tissu du côté de la ficelle et la patte du cuir ceinturant un rouleau.

ILLUSTRATION : dessins et photos

Quant au fragment de lin **D052** associé à une lanière de cuir, A. Baginski le décrit en ces termes :

Linen:

Dimensions : 3,0 x 2,5 cm

warp: linen, cream, S/M, 12/cm

weft: same as warp

Technique: balanced tabby weave. Sewing threads, linen Z2S

Description: triangular fragment, remains of rolled hem on one side.

Leather strip

Dimensions (0.7 x 4.0 cm) sewn onto one corner

237

³⁶⁰ CARSWELL, in *DJD VI*, 1977, pp. 27-28, et p. 26, fig. 10: The rectangular reinforcing tab is folded once, and pierced with a pair of splits, parallel to each other and the end of the scroll. The thong was presumably passed through the slits and the scroll and secured on the outside by tying the loose ends.

This is the simplest and commonest type of fastening; from Cave 4 there are forty-two examples and from Cave 8, sixty-eight.

³⁶¹ Voir *supra* le chapitre : « Lin, cuir et rouleaux ».

Weight : 30.7 mg.

Age: (^{14}C) 2.069 (+ ou – 40) before present

Calibrated age : 1 σ \square = 160 – 41 BCE

 $2\square \sigma = 193 BCE - 11 CE$

A leather thong was attached to [the linen], of the kind used to fasten scrolls³⁶². Significantly, the ¹⁴C date for this scroll falls solidly with the dating period established for the scrolls both on paleographic and radiocarbon dating grounds³⁶³.

On croirait lire la description de la pièce manquant au textile N° 30 de DJDI; les caractéristiques sont les mêmes ; le fragment D052 est toutefois un peu plus petit. Attestés et complémentaires dans deux grottes à manuscrits distinctes, les deux fragments n'ont pas dû être uniques en leur genre. Leur présence respective en 1Q et 4Q suggère qu'au-delà du lien entre lin et lanière de cuir, l'assemblage rejoignait le rouleau lui-même pour former un tout. Dans au moins deux cas, le rouleau a été séparé de son textile avec le même soin et suivant la même procédure. Quand, et pour quelles raisons ?

PILLAGES ET VISITES ANCIENNES

Les Grottes 1Q et 4Q font partie de celles où les pilleurs avaient devancé les fouilleurs. La première grotte à manuscrits avait été bouleversée par les multiples visiteurs qui l'ont vidée après sa trouvaille ; aucune stratigraphie n'y était possible.

Cependant, de Vaux l'a précisé :

« Plusieurs indices d'une violation ancienne de la cachette, en particulier une poignée de tessons romains de la fin du II^e ou du début du III^e siècle, qui ne s'expliquent en ce lieu perdu que par une visite intéressée faite à la grotte. Et l'on aura aussitôt en mémoire la découverte faite au temps d'Origène, aux environs de

³⁶² CARSWELL, in *DJD VI*, 1977, pp. 23-28.

³⁶³ Le fragment de lin a été daté, cf. 'Atiqot XXVIII, 1996, "Radiocarbon Dating of Scrolls and Linen Fragments from the Judaean Desert", A. J. Timothy JULL, Douglas J. DONAHUE, Magen BROSHI, Emmanuel TOV.

Jéricho, d'une version grecque des Psaumes dans une jarre avec d'autres manuscrits hébreux et grecs ; on pourra aussi en rapprocher le « Pentateuque de Jéricho », un manuscrit célèbre dont les Massorètes citent les variantes. Est-ce seulement une trouvaille analogue à la nôtre ? Ou bien tous ces documents proviennent-ils de la même cachette qui fut violée une première fois dans l'antiquité et qui ne garda pour les modernes que la moindre partie de son dépôt ? »³⁶⁴.

Il en va de même pour la Grotte 4Q, pillée une première fois dans l'Antiquité:

« Les Bédouins avaient déjà évacué plus de la moitié du remplissage de la grotte (...). Mais les archéologues explorèrent eux-mêmes les couches inférieures de la grotte, et une petite chambre souterraine, que les Bédouins n'avaient pas atteinte (...). [La] dispersion des morceaux des mêmes manuscrits dans toute l'épaisseur du dépôt signifie un bouleversement ancien que l'on cherchera ci-dessous à expliquer » 365.

La Grotte 4Qa recelait encore:

« 15 000 fragments, qui appartiennent à plus de 500 manuscrits différents (...). C'est donc toute une bibliothèque. Mais la grotte n'avait pas été destinée à être un dépôt de livres. La poterie montre qu'elle a été une habitation et, même si quelques-uns des manuscrits ont été mis dans les jarres qu'on a retrouvées en morceaux – comme cela est attesté pour la Grotte1Q mais ne peut pas être prouvé pour la Grotte 4Q – le petit nombre de jarres comparé à la multitude des manuscrits exclut que l'ensemble de ceux-ci aient été ainsi entreposés : ils ont été mis en vrac dans la chambre principale où presque tous les fragments ont été retrouvés. Il ne paraît pas douteux que ces manuscrits ont été apportés là pour être cachés, à la veille de l'attaque et de la destruction de Khirbet Qoumrân, en juin 68 de notre ère. La

-

 $^{^{364}}$ R. de VAUX, « Post-scriptum - La cachette des manuscrits hébreux », $\it RB$ 1949, LVI, pp.236-237.

grotte est très proche des ruines : ces manuscrits composaient la bibliothèque centrale de la communauté, qui était normalement conservée dans les bâtiments de Khirbet Qoumrân et qu'on a voulu ainsi sauvegarder.

Mais cette précaution a été insuffisante. L'état des fragments retrouvés indique que les manuscrits n'ont pas seulement souffert des injures infligées par le temps, l'humidité, les insectes et les vers. Il y a beaucoup de fragments intentionnellement déchirés et les restes des mêmes manuscrits ont été retrouvés dispersés à travers la chambre et à différents niveaux. Il est donc possible de conclure que la grotte a été bouleversée et saccagée peu après l'abandon des manuscrits, en tout cas avant que ne se soit déposé le sédiment qui a enrobé les fragments déjà déchirés et dispersés. Les responsables de cet acte de vandalisme sont très probablement les soldats du poste romain établi à Khirbet Qoumrân après la destruction. Ils ont découvert la cachette, qui était à quelques pas de leur cantonnement, et ils ont maltraité ces manuscrits qui avaient appartenu à leurs ennemis³⁶⁶ ».

DISCUSSION

Le commentaire de R. de Vaux doit être révisé. L'enchaînement des événements qu'il propose infirment l'hypothèse : tous les arguments archéologiques n'ont pas été pris en compte. Il a été retrouvé dans trois grottes à manuscrits distinctes 1Q, 4Q et 11Q, des vestiges similaires ou complémentaires les uns des autres. Pour évaluer l'importance des fragments concernés et comprendre les implications de leur présence dans les grottes à manuscrits, il y a lieu de les inscrire dans leur contexte tout entier : nature de la grotte, mobilier archéologique et pillages. L'anomalie saute aux yeux. On a retranché une pièce d'une étoffe, puis on l'a repliée. Le découpage de l'encoche, rappelons-le, a eu lieu avant que l'on replie le tissu N° 30 de 1Q. La grotte avait pourtant connu une violation antique, destructrice. Il en va de même pour la Grotte 4Q. Je suggère que les fragments étudiés soient considérés comme les témoins indiscutables d'une visite à la Grotte 1Q et à la Grotte

³⁶⁵ R. de VAUX, *DJD VI*, p. 4. ³⁶⁶ R. de VAUX, *Ibid.*, pp. 21-22.

4Q qui n'a pas laissé de traces spectaculaires. Et pour cause : on n'était pas venu détruire mais reprendre un rouleau connu et de valeur. Pendant une longue période, il avait été déposé là, soigneusement protégé dans sa toile de lin, à laquelle il était relié par une lanière de cuir, nouée à une cordelette cousue à l'enveloppe textile. Il va de soi que si les Romains ont ravagé la Grotte 4Qa, on ne peut leur imputer un comportement aussi contraire à leur objectif. Dans ces conditions, de deux choses l'une : ou le rouleau a été récupéré avant la réoccupation romaine du khirbeh, et c'est pourquoi le tissu et sa lanière sont restés là ; ou bien le texte a échappé au saccage, et c'est une fois la garnison romaine partie qu'on est descendu dans la Grotte 4Q (4a) et monté dans la Grotte 1Q pour y récupérer ce qui pouvait l'être encore. Comme l'ont signalé tous les spécialistes, plusieurs sources témoignent de la découverte de manuscrits hébreux « près de Jéricho », bien après l'abandon du site au I^{er} siècle de notre ère de la découverte de la découverte de notre ère de la découverte de notre ère de la découverte de notre ère de la découverte de la découverte de notre ère de la découverte de la découverte de notre ère de la découverte de notre ère de la découverte de la decouverte de la découverte de la decouverte de la découverte de la decouverte de la decouv

SOURCES: des visites juives.

The discovery of lost manuscripts has been no monopoly of modern times; the difference has lain in the care taken of them and the methods followed in studying them, écrit G. R. Driver, avant de récapituler les témoignages des trouvailles, d'abord Origène au début du III^e siècle de notre ère, suivi d'Eusèbe qui reprend le texte de son prédécesseur. Aux environs de 800, la lettre de Timothée I^{er}, patriarche de Séleucie, décrit une découverte de manuscrits anciens:

(...) ten years ago, in a rock-dwelling near Jericho. The story was that a dog belonging to an Arab out hunting, while following game, went into a cave and did not come out again; its owner went in after it and found a chamber in the rock containing many books. The hunter went off to Jerusalem and told his story to the Jews, who came out in great numbers and found books of the Old Testament and others in the Hebrew script³⁶⁸.

_

³⁶⁷ Il ne m'appartient pas d'entrer ici dans la controverse qui oppose les érudits sur la date à laquelle le khirbeh a été abandonné, en juin 68 de notre ère ou ultérieurement.

³⁶⁸ G. R. DRIVER, « *The Judaean Scrolls - The Problem and A Solution* », Oxford, 1965, pp. 7-15, qui récapitule l'ensemble. Nous ne renvoyons qu'aux mentions les plus anciennes : EUSEBIUS, *Ecclesiastical History* VI XVI, I, et TIMOTHEUS (TIMOTHÉE), document manuscrit en syriaque, édité par BRAUN en 1901, *in* Cp., p.18.

Il est tentant mais conjectural d'attribuer à l'expédition des juifs aux alentours de 790, la récupération des fragments si scrupuleusement découpés pour libérer le rouleau de son enveloppe protectrice. Disons simplement que des juifs pieux qui auraient récupéré un texte ancien l'auraient respecté au mieux. Si le textile l'entourait étroitement, il fallait bien l'entailler quelque part. On a choisi de trancher dans le textile, mais pour quelle raison? Pourquoi découper le tissu? Il était quand même plus simple de couper ou la ficelle de lin ou la lanière de cuir. Si le tissu est resté sur place, mais pas le rouleau, c'est que l'on accordait moins de valeur à l'enveloppe. Il importait donc, pour une raison ou pour une autre, de garder intact tout le lien. On n'a pas voulu, ou pas pu, le couper. Pourquoi ne pas avoir récupéré le tout?

Pourquoi séparer le rouleau de son étoffe ? La première idée qui vient à l'esprit est que le lin n'appartenait pas ou plus intrinsèquement au rouleau. Il avait servi de bâche protectrice, destinée à préserver le texte des multiples atteintes qu'infligent, dans cette région et dans les grottes, les ruissellements des pluies d'hiver, les rats, les vers, la moisissure. Nous savons que le rouleau souffre moins que son enveloppe, parce que le lin a des propriétés isolantes bien connues, qu'il n'est que faiblement sujet au pourrissement par rapport à tous les autres textiles employés dans l'Antiquité. Si le manuscrit et sa housse ont longtemps séjourné dans une grotte, le lin s'est dégradé. Il avait joué son rôle et, dès l'instant où le rouleau était récupéré et pouvait à nouveau servir, son enveloppe devenait inutile sans pour autant perdre de son caractère respectable. On l'a traité avec ménagement en l'abîmant le moins possible et on a poussé le soin jusqu'à le plier, comme c'est le cas pour le textile N°30, provenant de la Grotte 1Q. Tous ces indices confirment notre chronologie des événements. Jusqu'à preuve du contraire, le tissu complémentaire de la pièce D052 n'a pas été retrouvé dans la Grotte 4Q ou dans ses environs proches. De même, sous réserve d'inventaire plus complet des textiles de la Grotte 11Q, le rectangle de cuir D022 et le nœud D027 attendent un rapprochement avec un vestige textile comparable au N°30 Crowfoot de la Grotte 1Q.

CONCLUSION

ROULEAUX ET TOILES:

L'existence de toiles reliées solidement à un rouleau ne saurait plus être mise en doute. Les fragments D027, D052, D022 et le textile N°30 de Crowfoot confirment ce que les bédouins ont toujours dit (voir « présentation générale », témoignages) et que les spécialistes s'accordaient à penser. Que les grottes aient été pillées ne constitue nullement une contre-preuve à l'hypothèse soutenue ici, que d'autres visiteurs dépourvus d'hostilité sont revenus dans au moins deux grottes chercher un rouleau, sinon davantage, en le séparant de son enveloppe.

CHRONOLOGIE

S'il faut comprendre l'ordre des événements, voici celui que nous proposons. Entre 160 et 41 avant notre ère ou 193 avant notre ère et 11 de notre ère (D052), croissance, récolte, traitement du lin. Dans la même année, les fibres sont filées et tissées pour constituer une petite étoffe (Crowfoot N° 30 : 35,5 cm. x 24 cm.) ; on y ajoute les finitions, ourlets sur trois côtés. Dans l'un des ourlets, on coud une ficelle de lin que l'on noue hors champ à une fine courroie ; le nœud est serré, indéfectible et en quelque sorte, définitif. L'assemblage doit durer pour que le lin protège le rouleau qu'il enserre.

Dans son emballage, le manuscrit n'est plus destiné à être consulté ou accessible, au contraire. On peut le dissimuler dans une grotte en attendant que les périls cessent. Lorsqu'on le récupère, les Grottes 4Q et 1Q ne sont plus exposées – sauf initiative d'un isolé. La visite a-t-elle eu lieu avant l'installation du poste romain, voire bien avant ? Ou bien, serait-ce après le retrait des légionnaires ? Une hypothèse plausible vient à l'esprit : les révoltés juifs de 132-135 auraient pu être mis au courant du dépôt et revenir dans la grotte ; ou mieux, l'un de ceux qui avaient sauvé le manuscrit et qui l'avait auparavant dissimulé.

Soulevons nous-même une objection sérieuse : pour que le textile N° 30 présente les amples trous qui se voient dans sa partie inférieure droite, – correspondant aux points de contact avec une extrémité du rouleau – il a fallu du

temps, ou un rongeur particulièrement actif. R. de Vaux l'avait envisagé mais en sens contraire:

« Nous avons recueilli des monnaies de la Seconde Révolte, qui attestent une certaine utilisation des ruines [du khirbeh] en 132-135 de notre ère. N'est-il pas possible que les grottes aussi aient été visitées et que des manuscrits y aient alors été déposés³⁶⁹... ».

Mais il argumente aussitôt contre lui-même : « Les révoltés juifs n'ont pas rétabli une vie de communauté, ils se sont simplement retranchés ou cachés dans un bâtiment en ruine »³⁷⁰. Je ne vois pas comment l'un empêcherait l'autre, surtout si l'on considère que peu de temps s'est écoulé entre la montée des périls et l'installation des rebelles dans Qoumrân ruinée. Parmi les fidèles de Bar-Kokhba, on devait avoir conservé la mémoire du site où l'on avait cherché refuge. Ce n'étaient pas des soldats exclusivement tournés vers la vie militaire. C'étaient des révoltés juifs qui ne devaient pas avoir tout oublié de leurs scrupules religieux. « Déposer » des manuscrits dans les grottes, sans doute pas, mais les en retirer, pourquoi pas ? Si ce n'est en 132-135, les rouleaux ont pu être récupérés à l'époque d'Origène, ou plus tard encore, lorsque les juifs de Jérusalem ont gagné la région de Jéricho pour sortir les livres hébreux de leur(s) grotte(s). En tout cas, quel que soit l'individu ou le groupe venu dans la Grotte 1Q et/ou dans la Grotte 4Q, il connaissait la nature du dépôt invisible dans sa toile de lin, et il a fait de son mieux pour limiter le dommage à l'enveloppe qui cachait le rouleau. Ce n'était ni un Romain ni un pilleur, mais plutôt un juif qui savait ce qu'il venait chercher, et qui l'a trouvé.

³⁶⁹ C'est moi qui souligne. ³⁷⁰ R. de VAUX, *RB* 1959, LXVI, pp.100-101.

Chapitre 4

EMPREINTE TEXTILE SUR DES MONNAIES DE AÏN FESHKHA (AF 143 à 160)

Jusqu'à preuve du contraire, aucun vestige textile n'a été retrouvé lors des fouilles de Aïn Feshkha. Le khirbeh n'en a livré qu'une bien pauvre quantité. Cela ne signifie évidemment pas qu'il n'en subsistait pas au moment de l'abandon du site, mais au fil du temps, la nature a fait son œuvre et les a détruits. Le contraste est saisissant avec la richesse des trouvailles textiles dans les grottes, aussi bien celles de la falaise que celles qui surplombent le wadi Qoumrân³⁷¹. Cependant, un lot de monnaies a conservé quelques vestiges du textile destiné à protéger les 18 pièces dissimulées dans une chambre du corps du bâtiment. Plutôt que d'empreinte, il vaut mieux parler de restes de lin déposés à la surface des trois monnaies formant le haut des piles.

ILLUSTRATION: Cliché 14.158 Ébaf³⁷²

1. La découverte en l'état

Le « trésor monétaire » (selon l'expression de R. de Vaux, dans le texte repris en annexe) AF 143 à 160, a été dégagé le 13 février 1958. L'amas comptait dix-huit pièces de bronze, réparties en trois piles d'inégale hauteur. Les fouilleurs ont pris trois clichés de la trouvaille, deux *in situ* (négatifs 14.157 Ébaf et 12.925 Ébaf) à différentes distances de l'objet. Sur l'un comme sur les autres, on distingue la face supérieure du lot disposé en trèfle sur l'arasement d'un mur; on ne peut cependant pas discerner avec la netteté souhaitable les vestiges de textile qui adhèrent pourtant

³⁷¹ J'émets une fois encore la réserve que la provenance des tissus arbitrairement appelés "SPI" n'est pas établie. L'abondance du matériel incite à penser qu'il a été recueilli dans un site susceptible de contenir autant de vestiges, ce qui exclut les Grottes trop exiguës, par exemple. On ne peut écarter la possibilité, si faible soit-elle, que «SPI» corresponde au khirbeh ou à Aïn Feshkha. Voir la discussion dans notre chapitre **Les tissus de «SPI»**.

sur le dessus ; ce ne sont que des zones un peu plus foncées, les photographies étant en noir et blanc. Chaque monnaie mesure au plus 3 centimètres réels de diamètre ; l'échelle est au 1/3 sur le cliché 14.157, et approximativement au 1/6^e sur le cliché 12.925.

Avant de séparer les monnaies pour en permettre l'étude, un troisième et dernier cliché a été pris à l'échelle 1,1 :1. Les pièces ont été nettoyées et le résidu de lin a disparu. Sans les photographies, il n'existerait donc plus de témoignage du textile qui adhérait autrefois à la surface des trois pièces visibles. L'analyse présentée n'a pu recourir à d'autres sources que les photographies, et les imprécisions ou les incertitudes qui subsistent tiennent aux limites suivantes : le cliché conserve des zones indéchiffrables, malgré le traitement de l'image par ordinateur. Mais surtout, l'unique photographie reproduite ici nous prive de tout moyen de savoir ce qui pouvait se voir à l'inverse des piles. Le bon sens suggère que le photographe a choisi le côté où il subsistait le plus de traces visibles. Est-ce la même face que sur les deux autres clichés ? Cette modeste question demande à être abordée, dans la mesure où la comparaison entre les trois photographies laisse place à un doute, et qu'en théorie, le textile se conserve d'autant mieux qu'il est en contact plus étroit avec le métal qu'il enveloppait :

« Le terrain environnant est un agent important de conservation, puisque les fibres d'origine animale (laine de mouton ou autres poils) se conservent dans un milieu acide, tandis qu'un terrain de type basique favorise la conservation des fibres végétales (lin, chanvre ...). (...) Un autre facteur éventuel de conservation des fibres est la proche présence d'un élément métallique ; les produits de corrosion de ce dernier peuvent intervenir comme protection contre les bactéries et conserver les fils ; dans d'autres cas, les oxydes métalliques les ont remplacés complètement. Il s'agit donc d'un phénomène de minéralisation, dans la mesure où les fils textiles sont fossilisés par la présence de métal »³⁷³.

³⁷² Album Qumrân IV, folio 587, Ébaf.

Pour la conservation des textiles selon leurs conditions d'enfouissement, voir in ROCHE-BERNARD, Geneviève, et FERDRIÈRE, Alain, *Costumes et Textiles en Gaule Romaine*, Paris, 1993, « Découvertes de textiles », p. 152.

2. Conservation des textiles au bord de la mer Morte

Cependant la nature du climat et la composition des sols auraient dû favoriser la conservation de textiles en lin ou en chanvre. Même les sources qui alimentent la mer Morte contiennent des sels en quantités inhabituelles : G. A. Smith donne une belle description des rivages :

« The streams which feed the Dead Sea are unusually saline; they flow through nitrous soil, and are fed by sulphured springs. (...) Along the shores are deposits of sulphur and petroleum springs. The surrounding strata are rich in bituminous matter, and after earthquakes, lumps of bitumen are found floating on the water so as to justify its ancient name of Asphaltitis »³⁷⁴.

« (...) If the coast is flat, you have salt-pans, or a briny swamp; if terraced, there is a yellow, scarfy, stretch of soil, with few thorn-bushes and succulent weeds. Ancient beaches are visible round it, steep banks from five to fifty feet of stained and greasy marl, very friable, with heaps of rubbish at their feet, and crowned by nothing but their own bare, crumbling brows »³⁷⁵.

Je suis redevable à M. Aryeh Shimron de m'avoir éclairée sur cet aspect de la question³⁷⁶: les sols proches de la mer Morte – comme Feshkha – sont saturés de sels. Autrement dit, il y a toutes les chances, sans qu'il soit besoin de recourir à l'analyse d'échantillons pris sur le site, que le sol de l'oasis soit alcalin, terrain basique. La nature peu acide du terrain expliquerait bien l'absence de vestiges textiles d'origine animale. En revanche, les grottes offrent des conditions de conservation moins hostiles que les sites plus au contact de la mer Morte. La terre de Aïn Feshkha n'a cependant pas la siccité presque idéale des sables qui ont conservé les textiles égyptiens. Le ruissellement des eaux de pluie a incontestablement joué un

³⁷⁴ SMITH, George Adam, *The Historical Geography of the Holy Land*, [1931], reprinted Jerusalem, 1974, p. 321.

³⁷⁵ *Ibid.*, p. 323.

³⁷⁶ Entretien avec A. Shimron, juillet 2001, Jérusalem.

rôle dans la destruction d'un matériel organique tel que le tissu. Les précipitations sont rares, violentes, durent peu. Dans l'un de ses trois rapports sur la fouille (cités ci-dessous), de Vaux évoque l'humidité de l'oasis comme le premier des agents propres à expliquer l'oxydation des monnaies et la disparition de leur emballage.

3. Le trésor, ses parallèles et les circonstances de sa découverte

Les empreintes ou les traces de textiles sur de la céramique et sur des monnaies ne sont pas une rareté ³⁷⁷. Pour la clarté du propos, la terminologie se doit de distinguer entre « empreinte », laissée en creux par un tissu dont il ne subsiste rien, comme le fait un sceau sur une surface tendre, et « le vestige » d'un textile qui s'est minéralisé ou fossilisé à la surface d'un objet, et qui se distingue en relief ³⁷⁸. L'amas monétaire de Aïn Feskhkha compte parmi les vestiges les plus dégradés.

4. Description du lot:

L'ensemble laisse voir des plages en relief qui correspondent à l'arrondi des trames enjambant les chaînes. Ce ne sont que les restes minéralisés d'une étoffe, sans doute de lin filé en torsion S, tissé en armure toile. Malheureusement, la relative médiocrité du cliché interdit le compte exact des fils par centimètre, qui semble varier d'une zone à une autre, sans dépasser 6/8 chaînes x 7 trames au centimètre³⁷⁹.

³⁷⁷ SOREK, Chagit, and AYALON, Etan, « *Colors from Nature - Natural Colors in Ancient Times* », « *The Colors and Dyes on Ancient Textiles in Israel* », ZVI C. KOREN (Kornblum), Eretz Museum, Tel-Aviv, 1993, p. 15: « The earliest definite evidence of textile weaving dates from about 7000 B.C.E. at Jarmo in nothern Iraq and consists of clear weaving impressions formed on clay fragments that were in contact with these textiles ». ³⁷⁸ Autres empreintes et reliefs:

¹⁾ John W. HAYES, « Some Etruscan Textile Remains in the Royal Ontario Museum », pp. 144-148, (*imprint on an* oinochoé, *of unknown provenance*, *linen*, R.O.M. *acc.* n° 919.5.94; R.O.M. *acc.* n° 920 x 100.4 ($2^{nd}/I^{st}$ B.C.E.) with silk in weft), in GERVERS, Veronika, Studies in Textile history, R.O.M., Toronto, 1977.

²⁾ BÉLIS, Mireille, « Prints of linen on fragments from Lachish » *in « The Pottery and Finds from the Level VI Temple* », chapitre 23, volume à paraître, *Fouilles de Lachish*, sous la direction de D. USSISHKIN.

³⁾ Une étude particulière sera consacrée à un vestige, inventorié KhQ 3579, empreinte de textile et d'une cordelette sur le col de la jarre (sans indication de locus, = **A002** de notre catalogue.

⁴⁾ Carmela SHIMONY et Orit SHAMIR, « Gesher Haziv – Textile Remains on Coins », 'Atiqot XXV, 1994, pp 97 – 98.

Mesure prise sur la monnaie C.

Certains fils, sur la monnaie A, ont conservé leur orientation originelle et sont restés bien perpendiculaires les uns aux autres. Sur la monnaie C, au contraire, la toile s'est distendue et déformée dans le biais, ce qui lui confère l'apparence d'une étoffe différente, où les trames prédomineraient. La monnaie B ne conserve que peu de vestiges; il se peut que pendant le dégagement du lot, le brossage ait effrité l'empreinte. Partout, les trames sont plus grosses que les chaînes, qui sont très fines. Le tissu a été employé comme une sorte de petite bâche ou de sac robuste et épais, conformément à sa destination : contenir des objets lourds. Faute de posséder un cliché du même lot retourné, il serait bien hasardeux d'aventurer la moindre hypothèse sur la façon dont le textile se présentait, et en conséquence, sur ce qu'était le contenant des monnaies : une poche cousue, une ceinture, un sac, ou une simple pièce d'étoffe éventuellement fermée à l'aide d'une ficelle. La toile ne semble pas conserver de traces de couture, du moins sur ce qu'il en reste. Le contexte de la trouvaille n'apporte qu'un éclairage limité sur le lot et sa présence à l'intérieur du bâtiment.

5. La fouille

Après le repérage du site et un sondage réalisé en 1956, la fouille ne put commencer avant le 25 janvier 1958 avec les moyens appropriés ; en effet, Paris et Amman ayant rompu leurs relations diplomatiques, la mission avait rencontré des difficultés considérables pour se procurer, en devises jordaniennes, les fonds nécessaires à son financement³⁸⁰. Qui plus est, la mission fut écourtée par le début du Ramadan, mais elle bénéficia d'une main d'œuvre abondante : cinquante ouvriers et deux contremaîtres prêtés par le Musée Palestinien. La fouille était officiellement patronnée par le Service des Antiquités de Jordanie, représenté par son directeur adjoint, Awni Dajani. Les responsables français se chargèrent de la conduite effective des travaux et des dépenses engagées. Le P. Jourdain Rousée exécuta tous les plans et participa à la surveillance du chantier ; l'abbé Bonnard réalisa les dessins

_

³⁸⁰ Le budget prévisionnel d'août 1957 s'élevait à 1560 dinars. Mais « le crédit destiné au chantier de Aïn Feshka n'a pas pu être payé parce que le Consulat Général de France à Jérusalem, autorisé à faire de payement [sic], n'a pas disposé des devises jordaniennes

d'objets et l'abbé Darrieutort, le catalogue. La fouille remplit ses objectifs et se déroula sans incidents³⁸¹. Quant à la découverte du lot monétaire, R. de Vaux a plusieurs fois été conduit à décrire les circonstances de la trouvaille³⁸². Tantôt il reste évasif, tantôt il en évoque tous les détails. Chaque texte mérite d'être cité ici :

« Locus 15. 13-2-1958. Le mur est juste à l'Est de la porte qui s'ouvre sur le locus 8. Le nouveau mur à l'Ouest est détruit assez bas. Sur le sommet arasé du mur on découvre un trésor de 18 monnaies d'Agrippa II, enfermées dans un sac. L'empreinte du tissu s'est imprimée sur la couche d'oxydation. Ce mur à 2 parements, est en bon appareil de moellons » 383.

« Locus 16. 13-2-1958. (...) le secteur oriental du locus 16 s'étend vers l'Est au bord de l'arasement où l'on a recueilli le trésor. On trouve plusieurs monnaies à la même profondeur. Il semble qu'il y ait un sol de terre battue au niveau du seuil de la porte vers le loc. 8. Cette porte paraît secondaire. Sur le seuil, gît une monnaie de la Seconde Révolte ».

« ... 4-3-1958. En démolissant le mur mitoyen des loc. 15-16 sur l'arasement duquel on avait trouvé le lot, on recueille une autre monnaie du même type qui nous avait échappé » 384.

nécessaires avant la fin de décembre 1957. Le crédit qui devait servir pour Tell el-Fâr'ah en 1958 a été alors transféré au chantier de Aïn Feshka ».

 $^{^{381}}$ À ceci près que les fonds ne furent disponibles qu'à la fin de la campagne.

^{1.} Revue Biblique 66, 1959, pp. 225-255.

² Archaeology and the Dead Sea Scrolls, The Schweich Lectures of the British Academy 1959, London, 1973 (posthume), pp. 60-83.

^{3 «} Projet » pour l'*Annual*, Department of Antiquities of Jordan (sans date).

^{4 «} Rapport » de la Mission Française à la Direction Générale des Affaires Culturelles (11 mai 1958, lettre à M. le Directeur Général de la Commission des fouilles).

⁵ Enfin, la synthèse des « Notes de chantier », publiée par J. B. HUMBERT et Alain CHAMBON, Fribourg, 1994, NTOA, *Séries Archaeologica* 1, « Fouilles de Khirbet Qumrân et de Aïn Feshkha I », pp. 229-264 et pp. 353-368 (notes de chantier).

³⁸³ Le texte, remanié pour la publication, figure dans 5, p.357. Les notes manuscrites, à la date du 13-2-1958, sont un peu différentes : "le mur ouest est détruit assez bas. Sur son arasement, un trésor de 18 monnaies (Seconde Révolte ?). C'est un bon mur de moellons à deux parements." Une fois encore, il ne s'agit pas de l'empreinte mais du dépôt fossilisé du textile.

³⁸⁴ Cf. HUMBERT et CHAMBON, *Fouilles...*, locus 16, p. 358. Dans les « notes » manuscrites, on lit : « une grosse monnaie, semblable à celles du trésor trouvé sur les arasements de ce mur (n°143-160) ».

Ni le projet pour l'Annual du Département des Antiquités de Jordanie ni le rapport de mission – assorti d'un texte d'une page et demie « Fouilles sur les bords de la mer Morte » adressé à M. P. Schaeffer, alors directeur général de la Commission des Fouilles – n'accordent de place à la découverte du lot³⁸⁵. En mai 1958, date de la rédaction du « Rapport », R. de Vaux s'intéresse surtout aux ateliers dégagés au nord-est du site, parce qu'il les interprète comme la tannerie où se préparaient les peaux destinées au scriptorium (locus 30) de Khirbet Qoumrân. Assez rapidement, peut-être parce que les résultats d'analyse sur les échantillons n'allaient pas dans le sens espéré, de Vaux revient à une approche plus large du site et tente d'élucider les difficultés que sa chronologie soulève : le trésor monétaire fait partie des données archéologiques de première importance, surtout une fois les monnaies nettoyées. Outre des monnaies d'Agrippa II « ... la fouille a livré en tout 143 monnaies en comptant celles qui étaient sorties du sondage de 1956. Elles ont souffert encore plus que la céramique : 56 d'entre elles n'ont pas pu être déchiffrées et, pour les 87 autres, la détermination est parfois incertaine. Celles qui relèvent de la Période II se répartissent chronologiquement » 386 d'Archélaüs, 4 av.- 6 ap. J.-C., à la première Révolte, an II, 67-68 ap. J.- C.

R. de Vaux en conclut que « les bâtiments de Feshkha (...) sont contemporains de ceux de Kh. Qumrân à la Période II; ils ont été occupés exactement entre les mêmes limites chronologiques et on doit admettre que ces deux installations voisines ont appartenu à la même communauté humaine »³⁸⁷.

Pour la Période III, Feshkha aurait connu une destruction

« (...) qui n'a peut-être pas été aussi sévère qu'à Kh. Qumrân (...) pendant la Guerre Juive, et précisément en 68 ap. J.-C., comme à Kh. Qumrân. On sait que les Romains, après avoir pris Kh. Qoumrân, établirent un poste de police sur les ruines [Revue Biblique, LXI, 1954, pp. 232-233; LXIII, 1956, p. 567]. Il y a de sérieux indices qu'un détachement fut aussi installé à Feshkha. Comme à Qoumrân, il n'occupa qu'une partie des ruines (...). Restent les monnaies. Une

³⁸⁵ Les textes figurent en annexe, ci-dessous.
³⁸⁶ *Revue Biblique*, 1959, pp. 245-246, "IV. Les monnaies".

monnaie d'Antioche sous Domitien a été ramassée sur le seuil de la nouvelle porte ouverte au-dessus du loc. 21. Au sommet du mur de retenue construit à l'est du loc. 21, reposait un lot de 18 monnaies de bronze soudées entre elles par l'oxydation et la croûte d'oxyde conservait l'empreinte du sac où elles avaient été enfermées (Pl. XII c). Ce lot comprend 17 monnaies d'Agrippa II entre 78 et 95 ap. J.-C. et un bronze fruste portant deux contremarques non identifiées. Ces monnaies s'accordent avec celles de la Période III à Qoumrân, qui commençaient en 67-68 ap. J.-C. et allaient jusqu'à une monnaie d'Agrippa II. Les deux postes de Feshkha et de Qoumrân durent être supprimés en même temps à la fin du I^{er} siècle.

« IV. La Seconde Révolte. Le parallélisme entre Qumrân et Feshkha se poursuit plus loin et on a le témoignage que les ruines de Feshkha furent, comme celles de Qumrân, utilisées par les révoltés de la Seconde Guerre Juive en 132-135 ap. J.-C. Trois de leurs monnaies de bronze ont en effet été recueillies au-dessus du loc. 21, la partie du bâtiment qui avait déjà abrité les soldats romains. Nous nous sommes demandé si certains des travaux attribués plus haut aux occupants de la Période III n'étaient pas le fait des révoltés juifs. Il semble plutôt que, comme à Qumrân, ceux-ci n'ont fait que se cacher ou camper dans le poste romain et l'on ne peut leur attribuer aucun objet en dehors de ces trois pièces de monnaie. Une seule monnaie est plus tardive. Elle avait glissé entre les pierres du mur sur lequel ont été trouvées les pièces d'Agrippa II. Elle est très usée, mais elle est presque certainement une monnaie d'Aelia Capitolina sous Antonin (à partir de 138 ap. J.-C.). Comme il n'y a aucune autre trace d'une occupation après la Seconde Révolte, il est vraisemblable que cette pièce a été perdue par un passant. »³⁸⁸

L'article est signé et daté de l'« Avent 1958 ». Ainsi, entre la fin de 1958 et la rédaction du texte écrit pour les *Schweich Lectures* prononcées en 1959, paru sans

³⁸⁷ *Revue Biblique*, 1959, p. 246.

³⁸⁸ Revue Biblique, 1959 III. Période III, IV. La Seconde Révolte, pp. 250-253.

remaniement en juin 1971³⁸⁹, l'analyse change. Ce bref laps de temps suffit à R. de Vaux pour réviser son interprétation de la dernière période : les paragraphes consacrés à l'histoire du site au II^e siècle occupent alors une place nettement plus importante. La description des trois monnaies de Bar-Kokhba trouvées dans le locus 21 reprend, en anglais, le texte de la *Revue Biblique* 1959, p. 253 : la monnaie d'Aelia Capitolina « *from the reign of Antoninus Pius*, A.D., 138-161, had slid down between the stones of the wall on the top of which the coins of Agrippa II were found. It is an isolated example which much have been lost by a passer-by »³⁹⁰.

Dans les *Schweich Lectures*, R. de Vaux n'interprète plus de la même façon la Période III du site ; les indices archéologiques l'obligent à revenir sur la symétrie entre Khirbet Qoumrân et Feshkha :

«It is more difficult to determine the course of events during Period III at Feshkha. As we have seen, at Khirbet Qumran an outpost of Roman soldiers seems to have been installed in the ruins, remaining there for some years. Then, after it had been abandoned for some sixty years, the insurgents of the Second Revolt took refuge there. It might be tempting to look for a parallel development at Feshkha, and in fact there is one further point of convergence between the history of the two sites: the presence of three coins in the ruins of Feshkha³⁹¹ shows that they too were put to use during the Second Revolt. Yet whereas at Khirbet Qumran a well defined group of coins was found ranging in date from A.D. 67/68 to A.D. 72/73, and only a single isolated coin of Agrippa II, at Feshkha there is a hoard of 17 coins of Agrippa II, as well as one coin of Domitian and one stray coin of Antoninus Pius. Thus there are discrepancies in

-

³⁸⁹ De Vaux n'a retouché que le chapitre III, « The Ruins and the Texts » ; pour le reste, « The author has not undertaken any further exploration in the Qumran region, and he does not find it necessary to modify in any essential point the conclusions which he then put forward », *Preface* To the Revised English Version, *The Schweich Lectures of the British Academy 1959, Archaeology and the Dead Sea Scrolls*, London, 1973, p. XII.

 ³⁹⁰ De Vaux, « *Archaeology and the Dead Sea Scrolls, The Schweich Lectures*... », p. 67.
 ³⁹¹ Toutes les monnaies de la Seconde Révolte proviennent du même locus, loc. 16 : AF
 137, AF 140 et AF 141. Les fouilles de Qumrân en avaient livré 13 en tout.

the numismatic evidence and it appears that Feshkha remained abandoned for some little time after the destruction of Period II.

It is unlikely that the presence of the coin of Domitian and the small hoard of coins Agrippa II can be explained by supposing that after A.D. 73 the military post at Khirbet Qumran was transferred to Feshkha, and it is more reasonable to accept that Roman soldiers were never stationed at Feshkha³⁹².

The coins of Domitian and Agrippa II may perhaps indicate that Feshkha was occupied to some small extent by an independent group at the end of the first century A.D., but we cannot altogether exclude the possibility that the coins were brought there by the rebels of A.D. 132-5, who left some of their coins behind. »³⁹³

On the first hypothesis these unknown occupiers of the reign of Agrippa II would have been responsible for the extremely cursory modifications introduced to the north of the ruined building.

On the second hypothesis these poorly constructed works should be attributed to the Jewish rebels. This is a secondary question, and the significant point is that the two main periods of Feshkha, Periods II and II are parallel to two important periods in the life of the community at Khirbet Qumran, and also that throughout the whole of this time the two sites were connected »³⁹⁴.

CONCLUSION

Que retenir des indications regroupées ici ? Le mur séparant les loci 15 et 16 appartient à la dernière période d'occupation de Aïn Feshkha ; le trésor fournit la date limite avant laquelle il a été réuni : 95 de notre ère au plus tôt³⁹⁵. La monnaie de

³⁹³ De Vaux, R., « *Archaeology and the Dead Sea Scrolls, The Schweich Lectures*... », p. 71. En note 2, même page, de Vaux précise : « There is no difference between the level at which the coins of Domitian and Agrippa II were found and that from which the coins of the Second Revolt derive. In any case the positions in which they were found (cf. p. 67) indicate that they were lost at some point later than the reconstruction of Period III. This excludes the possibility that they were left through forget fullness by passers-by in the ruins of Period II. »

³⁹² C'est moi qui souligne.

³⁹⁴ De Vaux, *Archaeology and the Dead Sea Scrolls, The Schweich Lectures...*, p. 71.

³⁹⁵ On sait que les monnaies peuvent rester en usage longtemps après leur frappe. Des pièces de la reine Victoria, disparue en 1901, circulaient encore à la veille de la Seconde

Domitien recouvre la même période : l'empereur régna jusqu'en 96. Assurément, la monnaie frappée sous Antonin le Pieux constitue un cas à part. Si de Vaux finit par y voir an *isolated example*, une pièce perdue par un visiteur de passage, il n'a pas été aussi formel au moment de la trouvaille : les notes de chantier la décrivent comme « semblable à celles du trésor ». Dans la *Revue Biblique* de 1959, « elle avait glissé entre les pierres du mur sur lequel ont été trouvées les monnaies d'Agrippa II ». Les choses sont claires : toutes les monnaies ayant été découvertes au même niveau et dans la même partie du site, y compris les monnaies de la Seconde Révolte, de Vaux suppose que le locus était déjà *remanié* (*later than the reconstruction of Period III*) lorsqu'elles ont été abandonnées. Par qui ? Soit par une communauté indépendante revenue s'installer à Feshkha soit par les rebelles de la Seconde Révolte. Les uns ou les autres ont apporté des remaniements grossiers aux bâtiments qu'ils occupaient.

Que se produisit-il pour que les résidents, qui avaient pris soin de serrer 18 monnaies dans une toile de lin, laissent le tout sur l'arasement du mur qu'ils avaient partiellement démoli? Rien ne dit, en fait, que le trésor ait jamais été dissimulé. L'ensemble n'a aucune commune mesure avec les « trésors » retrouvés à Qoumrân, placés dans des poteries sous un sol – et pas sur le dessus d'un mur. La dimension du lot reste très modeste : elle s'inscrit dans un cercle d'environ 6 cm de diamètre. Ce sont ici des pièces de bronze, non d'argent, comme l'est le trésor de 561 tétradrachmes d'argent cachés dans trois pots intacts sous le seuil du locus 120, dans le khirbeh, à la stupeur de R. de Vaux³⁹⁶. Tout laisserait à penser que l'étoffe a été posée sur la crête du mur, avec les pièces qui s'y sont empilées parce que la forme de l'étui s'y prêtait. Le « trésor » n'était pas dérobé à la vue mais il n'a pas été volé ni même ouvert. Si les résidents de Feshkha occupaient justement les loci 15 et 16 que

Guerre mondiale. Le trésor regroupe des monnaies s'échelonnant entre 78 et 95 de notre

³⁹⁶ « 21-3-1955 : A droite de la porte, en entrant, en creusant sous le sol supérieur, on trouve deux petits pots remplis de monnaies tyriennes en argent. L'un en contient 223 et l'autre 185 !

^{22-3-1955.} Un troisième trésor est recueilli contre le mur nord, dans une cruchette dont le col est trop étroit pour laisser passer les monnaies. (...) on compte au moins 151 pièces du même type. ». HUMBERT et CHAMBON rectifient le décompte pour le locus 120 : « 2543(niveau inférieur) : trésor de 223 pièces (...). 2545 (niveau inférieur) : trésor de 185 pièces (...)°. 2547 (niveau inférieur) : trésor de 153 pièces », et le total est bien de 561 monnaies, p. 330.

le mur séparait à peine, c'est forcément eux qui ont déposé le petit trésor à l'endroit même où il a été dégagé. Ce ne peut être qu'après 135, voire sous le règne d'Antonin: sinon, le passant qui a perdu sa pièce entre 138 et 161 aurait vu le sac. Peut-on imaginer qu'entre 135 et le passage fortuit d'un visiteur, trois à vingt-six ans plus tard, le mur ait déjà pu être recouvert de terre, et que son « trésor » soit devenu invisible, sous un remplissage de « cailloutis et terre stérile » ³⁹⁷? Il paraît plus vraisemblable que les 18 monnaies n'ont pas été cachées, mais oubliées ou plutôt laissées à l'extrême fin de la « Période III ». L'étoffe était un sac ou une pièce de tissu faisant office de bourse. En quittant le site, les derniers occupants n'ont pas récupéré leur modeste bien — ou n'ont pas pu le faire.

_

 $^{^{397}}$ De Vaux, « notes de chantier » pour le locus 15, en date du 12-2-1958, in –HUMBERT et CHAMBON, Fouilles..., 1994, p 357.

ANNEXE

À titre documentaire, nous reproduisons ci-dessous trois textes de R. de Vaux relatifs aux fouilles de Feshkha³⁹⁸. Bien que le premier ne soit ni daté ni, à ma connaissance, publié, le projet de rapport donne les premières impressions que l'archéologue a retirées de la fouille. On voit que l'hypothèse de la tannerie se forme immédiatement.

*

Annual du Department Of Antiquities of Jordan (projet).

Texte dactylographié par l'auteur, portant en en-tête la mention autographe : « pour l'*Annual* du *Department of Antiquities of Jordan* ».

FOUILLES A AÏN FESHKHA

« Pendant la dernière campagne de fouille à Khirbet Qoumrân en 1956, les traces d'un bâtiment enfoui avaient été reconnues près de la source de 'Aïn Feshkha, 3 km au sud de Khirbet Qoumrân. Un sondage avait révélé que ce bâtiment contenait la même poterie et les mêmes monnaies que Khirbet Qoumrân et que les deux installations étaient contemporaines et devaient appartenir à la même communauté. Il était nécessaire de fouiller ce bâtiment, mais, comme rien en surface n'indiquait les limites de ce bâtiment et qu'il pouvait être grand, il fut décidé de consacrer à cette fouille une saison de travail spéciale.

Cette campagne a eu lieu du 25 janvier au 25 mars 1958. Comme les fouilles de Khirbet Qoumrân, c'était une expédition conjointe du *Department of Antiquities of Jordan*, de l'École Biblique et Archéologique Française de Jérusalem et du *Palestine Archaeological Museum*. Les travaux qui ont occupé 50 ouvriers ont permis de dégager toute une installation très intéressante. Elle se composait d'un assez grand bâtiment situé à une centaine de mètres au nord de la source et flanqué de deux enclos, l'un au sud-ouest l'autre au nord, contenant

³⁹⁸ Conservé dans les Archives relatives à Aïn Feshkha, fonds de l'Ébaf. Le texte a été recopié par M.- H. Thuillier le 24 /07/2001.

chacun des constructions. L'étude de l'architecture, la poterie et les monnaies permettent d'y distinguer plusieurs périodes, qui ont, sauf la dernière, leur équivalent à Khirbet Qoumrân. La Période II est la mieux conservée et la plus intelligible et c'est par elle que la description doit commencer.

PERIODE II.

Le bâtiment

Le bâtiment avait deux portes vers l'Est. On pénétrait dans une cour entourée de pièces. Une grande chambre longue occupant tout le côté du Nord et divisée par des murs bas devait être un magasin; deux pièces le long du mur sud ont pu avoir la même destination. Les deux pièces de l'Ouest, mieux construites, ont dû servir pour le logement ou l'administration. De l'angle de la cour, un escalier montait à la terrasse et à un étage construit au dessus des deux chambres de l'Ouest.

La céramique est identique à celle de la Période II de Khirbet Qoumrân et les monnaies vont d'Hérode Archélaus (4 av. à 6 ap. J.- C.) à la seconde année de la Première guerre Juive (67/68 ap. J.-C.). Ce bâtiment est donc exactement contemporain de la Période II de Khirbet Qoumrân, qui est datée du règne d'Hérode Archélaus à l'année 68 av. J.- C.

L'enclos du Sud

A partir de l'angle Sud-Ouest du bâtiment, un mur bas délimite un enclos carré de 40 m de côté, qui devait s'étendre aussi au Sud du bâtiment, où le mur de clôture n'est pas conservé.

Cet enclos était vide de constructions sauf contre son mur Nord. Il y avait là une sorte de hangar soutenu par des piliers et soigneusement pavé. Il se termine près du bâtiment par une petite pièce carrée avec une porte vers l'Est. Ce hangar paraît destiné à faire sécher un produit ou à le garder au sec. On peut faire plusieurs hypothèses sur son usage. Il est possible qu'il ait servi à faire sécher les dattes, ou plus exactement à faire mûrir les dattes, qui sont cueillies avant pleine maturation. Mr. Mansur Nashashibi, Directeur de l'Agriculture à Jérusalem, a vu l'installation et il estime que cette hypothèse est probable. Le palmier dattier est

en effet la seule grosse culture de rapport qui soit possible dans cette région où le terrain est salé et où jaillissent de nombreuses petites sources un peu saumâtres. Il y a d'autres preuves que le palmier était cultivé dans l'antiquité dans la région de Qoumrân : des troncs de palmiers, des palmes, des dattes ont été retrouvés dans les ruines de Qoumrân et dans les grottes voisines. En dehors de ce hangar, le reste de l'enclos pouvait servir à parquer les troupeaux, près des sources.

L'enclos du Nord

Au nord du bâtiment un mur délimite une grande cour. La moitié de celle-ci est occupée par un système de bassins. D'une cuve de distribution partent deux canaux étroits. L'un d'eux alimente d'abord un bassin rectangulaire et peu profond, dont le sol enduit est recouvert d'un dépôt de chaux ; au fond du bassin s'ouvre un conduit qui menait l'eau dans une fosse construite et plâtrée située à l'extérieur. Une autre branche du même canal contourne le bassin et verse son eau dans une seconde fosse, plus grande, creusée à côté de la première. Ces deux fosses sont entourées d'un espace pavé où l'on descend par de petits escaliers. Un second canal part de la cuve de distribution et aboutit directement à un autre bassin rectangulaire, situé à l'extrémité Est de toute l'installation. Ce bassin est plus grand et plus profond que le premier. Entre les bassins, s'étend une plateforme soigneusement pavée. Il faut aussi mettre en relation avec les bassins plusieurs grosses pierres vaguement taillées en forme de cylindres.

Tout cela n'est certainement pas un système d'approvisionnement en eau pour les usagers du bâtiment voisin et les bassins ne sont pas des citernes. C'est une installation très élaborée, dans laquelle s'opérait un travail industriel; un certain matériel subissait plusieurs traitements successifs dans ces bassins et ces fosses.

L'explication la plus vraisemblable est que c'était un atelier pour la préparation du cuir. Dans la cuve où l'eau arrivait d'abord et d'où partent les canaux, les peaux étaient lavées ; dans le premier bassin, où reste un dépôt de chaux, les peaux étaient trempées dans l'eau de chaux, ce qui est l'opération préliminaire à l'enlèvement des poils et des restes de chair. Cet enlèvement se fait

aujourd'hui en raclant les peaux sur de gros troncs d'arbres, elle pouvait se faire sur les pierres cylindriques trouvées près des bassins. La plate-forme pavée aurait servi à l'étendage, au séchage, à l'assouplissement des peaux. Le dernier bassin et l'une des fosses auraient contenu les bains de tannage. Pour vérifier cette hypothèse, des échantillons ont été prélevés dans les canaux et les bassins et ont été soumis pour analyse au Ministère de l'Économie Nationale à Amman et au Department of Leather Industries de l'Université de Leeds en Angleterre. Nous remercions ces deux organismes de l'intérêt très vif qu'ils ont témoigné pour cette question et de l'aide qu'ils nous ont apportée. Les analyses n'ont révélé aucune trace de tannin végétal, mais cela n'est pas décisif car, dans ces fosses qui ont été envahies depuis longtemps par l'eau et par des sédiments, toute trace de tannin a pu disparaître et, par ailleurs, l'Antiquité a utilisé d'autres produits que le tannin végétal pour la préparation des cuirs. En tout cas, deux spécialistes, qui ont visité les ruines de Feshkha, le Dr. Halilovic, expert des Nations Unies auprès du Gouvernement Jordanien et Mr. Hisham M. Pharaon, expert du Ministère de l'Economie Nationale, ont nettement exprimé l'avis que ces bassins et ces canaux s'expliquaient bien si l'installation était une tannerie.

Il faut cependant écarter une interprétation qui pourrait être suggérée par la relation certaine qui existe entre Aïn Feshkha et Khirbet Qoumrân d'une part et entre Khirbet Qoumrân d'autre part et les manuscrits qui ont été découverts dans les grottes voisines. Même si l'hypothèse proposée ici est exacte, cela ne signifie pas que cet atelier ait été celui où ont été préparés les parchemins qui ont servi pour écrire les manuscrits de Qoumrân. En effet, à part les opérations initiales de lavage et d'enlèvement des poils, la peau à écrire n'était pas tannée et elle subissait une préparation spéciale. De plus, cet atelier est trop important pour avoir servi seulement pour les besoins du *scriptorium* de Qoumrân. Il s'agirait d'un atelier pour la préparation des cuirs à tous usages et la communauté satisfaisait ainsi à ses besoins et tirait un profit des troupeaux qu'elle élevait.

Un autre problème est de savoir d'où venait l'eau nécessaire à cette industrie. Elle arrivait à la cuve de distribution par un canal dont le passage à travers le mur Nord de la cour est bien conservé. Mais ce canal est à un niveau bien supérieur aux sources actuellement existantes. Cette eau n'était pas amenée d'ailleurs par un aqueduc, dont il ne reste aucune trace, et elle n'était pas seulement une eau de ruissellement. Il reste à admettre qu'à cette époque ancienne une source jaillissait plus haut que les sources actuelles. La configuration du terrain suggère que son point d'émergence était à peu de distance au Nord-ouest du bâtiment. Cela a une autre conséquence intéressante : la salinité du terrain étant moindre à cet étage, la source était moins saumâtre que les sources d'aujourd'hui et les conditions de vie et de culture en cet endroit en étaient favorisées. Deux géologues qui ont examiné les lieux jugent que cette explication est probable.

Période I

L'état décrit jusqu'ici n'est pas l'état premier de l'installation. L'étude des constructions, de la céramique et des monnaies indique qu'il y eut une période antérieure. Le plan du bâtiment était déjà celui qui a été décrit mais il n'y avait pas d'escalier pour monter aux terrasses et pas de pièces à l'étage. L'enclos du Sud était limité au Sud du bâtiment et ne s'étendait pas vers l'Ouest, le hangar n'existait pas. Il n'y avait pas de cour au Nord et, par conséquent, pas d'installation industrielle. À cette époque, la source qui jaillissait au Nord-ouest du bâtiment s'écoulait et **** très directement vers le Sud et l'on voit encore le passage du ruisseau qu'elle formait sous le mur Nord de l'enclos de la période II, au Sud-ouest du bâtiment.

La poterie qu'on peut rattacher à cette période est peu abondante et très brisée mais elle est identique à celle de la Période Ib de Khirbet Qoumrân. Les monnaies sont peu nombreuses, oxydées, mais il y a quelques monnaies probables des Asmonéens, une monnaie sûre d'Antigone Mattathias (40-37 av. J.- C.) et une monnaie de la troisième année d'Hérode le Grand (34 av. J.- C.). Cette Période I est donc contemporaine de la période Ib de Khirbet Qoumrân, qui va des environs de l'an 100 av. J. C. à 31 av. J. C. En cette année 31, les bâtiments de Qoumrân furent endommagés par un tremblement de terre et la communauté abandonna le site. Il n'y a pas de traces du tremblement de terre à Feshkha, ce qui s'explique assez par la nature différente du terrain. Mais le bâtiment qui était une annexe de

ceux de Qoumrân a été abandonné en même temps que le site principal : il y a la même lacune dans la suite des monnaies et, lorsque la communauté est revenue, une trentaine d'années après, elle a nettoyé le bâtiment qui était resté inoccupé ; une partie de la poterie de la période I a été trouvée jetée avec d'autres débris en dehors du bâtiment.

Période III

Il a été dit que la Période II s'achevait, comme la période II de Qoumrân, en 68 ap. J.-C. Les bâtiments de Qoumrân ont été détruits par l'armée romaine pendant la Guerre Juive. Il y a également des traces d'une destruction et d'un incendie à Feshkha à la fin de la Période II. A Qoumrân, les Romains ont ensuite laissé un poste de police qui est resté jusqu'à la fin du I^{er} siècle ap. J.-C. Il y a à Feshkha aussi les indices d'une occupation à cette époque : la partie Nord du bâtiment a été seule utilisée, des chambres ont été établies au dessus des ruines et une nouvelle porte a été ouverte. Dans ces chambres ont été trouvées des monnaies de la fin du I^{er} siècle, en particulier un lot de 18 monnaies d'Agrippa II. Une intéressante confirmation est fournie par un poids de calcaire qui porte l'inscription **LEB** et qui ne peut provenir que de l'administration militaire romaine.

La Seconde Révolte

On sait que Qoumrân a servi de refuge ou de point de résistance aux insurgés juifs pendant la Seconde Révolte sous Hadrien, en 132-135 de notre ère. Ils se sont aussi cachés ou retranchés dans les ruines de Feshkha car plusieurs de leurs monnaies y ont été trouvées, mais on ne peut pas parler d'une véritable occupation à cette époque.

L'ermitage byzantin

Jusqu'ici l'histoire de Feshkha se modèle exactement sur celle de Qumrân, mais elle a un chapitre de plus. A l'époque byzantine, aux V^{ème}- VI^{ème} siècles de notre ère, la petite chambre qui se trouvait à l'extrémité du hangar dans l'enclos

du Sud a été reconstruite et habitée. Un témoignage littéraire éclaire cette découverte. L'écrivain byzantin Jean Moschos raconte que les moines de Mardes possédaient, à 6 milles de chez eux, un jardin tout près de la mer ; ils avaient un âne qui était dressé pour aller seul chercher les légumes : il allait frapper de la tête à la porte du jardinier, celui-ci le chargeait et il remontait à Mardes. Or Mardes est l'actuel Khirbet Mird dans la Buqe'a et un chemin de 9 km – ce qui équivaut à 6 milles – conduit de là à 'Aïn Feshkha : la petite chambre qui a été mise au jour était l'habitation du jardinier byzantin.

Le caractère du bâtiment et des installations qui ont été découverts à Feshkha ne fait donc aucun doute : c'est une dépendance de Khirbet Qoumrân, où vivaient ceux qui géraient les exploitations agricoles de la communauté, ceux qui étaient occupés à sa palmeraie et aux troupeaux et qui tiraient un certain profit industriel de leur culture et de leur élevage. Cet établissement a la même histoire que le centre principal de la communauté à Qoumrân. Sa découverte aide à mieux comprendre comment vivait ce groupe d'hommes et comment ils s'efforçaient, dans la mesure du possible, de satisfaire à leurs propres besoins.

La fouille semble avoir mis au jour tout ce qui, près de 'Aïn Feshkha, présente quelque intérêt archéologique; il reste possible que de petites installations subsistent, entièrement cachées sous les alluvions récentes, entre Feshkha et Qoumrân mais il est impossible de repérer leur emplacement et elles n'ajouteraient sans doute rien d'essentiel à ce qui est déjà connu. On peut dire avec confiance qu'il n'existait, dans cette région, aucune autre installation importante et l'archéologie semble avoir apporté tout ce qu'elle pouvait pour replacer dans son milieu la communauté qui nous a laissé les fameux manuscrits de la Mer Morte.

R. de Vaux, O.P. »

*

NOTES DE CHANTIER

« 13/02/1958

loc. 15

13-2-58 : un mur apparaît délimitant le locus vers l'ouest, séparation d'avec le nouveau locus 16. Ce mur est juste à l'est de la porte qui s'ouvre sur le loc.8. Le nouveau mur à l'ouest est détruit assez bas. Sur le sommet arasé du mur, on découvre un trésor de dix-huit monnaies d'Agrippa II, enfermées dans un sac : l'empreinte du tissu s'est imprimée sur la couche d'oxydation. Ce mur à deux parements, est en bon appareil de moellons. Sa base est encore incertaine.

loc. 16

13/2/58 : le locus 16 occupe le nord du bâtiment à l'est du locus 5. Il n'y a pas encore de division intérieure apparente. On distingue théoriquement dans le locus deux secteurs est et ouest.

Le secteur oriental du locus 16 s'étend vers l'est au bord de l'arasement du mur, où l'on a recueilli le trésor. On trouve plusieurs autres monnaies à la même profondeur. Il semble qu'il y ait un sol de terre battue au niveau du seuil de la porte vers locus 8. Cette porte paraît secondaire, une des pierres au moins de son jambage côté ouest est remployée.

Sur le seuil gît une monnaie de la Seconde Révolte. Ce caractère secondaire est en relation avec la montée à partir du locus 8. (...)

4/3/58 : En démolissant le mur mitoyen des loci 15-16 sur l'arasement duquel on avait trouvé le trésor, on recueille une autre monnaie du même type qui nous avait échappé.

Monnaies trouvées : AF 135 et 136 : Æ, Agrippa I^{er} ; AF 137 (à l'est sup.) : Æ, Seconde Révolte (?) ; 138 (à l'est, sur le seuil entre 16 et 8) : Æ, Antioche sous Domitien ; 140 et 141 : Æ, seconde Révolte ; 142 (à l'ouest) : Æ,

Procurateurs sous Tibère (?); 226 (démolition du mur oriental): Æ, Aelia Capitolina sous les Antonins³⁹⁹. »

³⁹⁹ HUMBERT et CHAMBON, *Fouilles*...,1994, pp. 357-358.

LETTRE

du 11 mai 1958 à

M. le Secrétaire Général de la Commission des Fouilles

Direction Générales des Affaires Culturelles

Rapport sur les Travaux de Mission de la Mer [sic] Morte

La fouille s'est déroulée dans un contexte difficile : rupture des relations diplomatiques entre la France et la Jordanie, évoquée dans la lettre, mais sans retentissement pour l'octroi de concessions archéologiques. En revanche, le Consulat ne disposait pas des devises jordaniennes suffisantes pour payer la mission avant décembre 57.

La campagne a duré du 25 janvier au 21 mars. Elle a été un peu écourtée au début par la lenteur des formalités administratives, à la fin par l'ouverture du Ramadan. Néanmoins, l'activité de nos 50 ouvriers et la direction efficace de nos contremaîtres [« prêtés par le Musée Palestinien »] ont permis de réaliser, en ce temps réduit, le programme que nous nous étions fixé.

Rapport scientifique

Le bâtiment : Près de la source de 'Aïn Feskhkha, nous avons découvert un assez grand bâtiment, qui avait 2 entrées du côté de l'est. Il comprend une cour intérieure entourée de chambres. Les deux grandes pièces du fond ont dû servir de logement. Une longue pièce, couvrant toute la longueur du bâtiment et divisée par des murs bas, a sans doute été un magasin. Un escalier permettait d'accéder aux terrasses et probablement à un étage élevé sur l'arrière du bâtiment.

Relativement peu d'objets ont été trouvés. La poterie est très fragmentaire et les monnaies, assez nombreuses, sont très oxydées. La terre humide et salée qui s'est déposée dans les ruines est responsable de ces dommages. » [...].

R. de Vaux conclut que Aïn Feshkha a été bâti vers la fin du II^e siècle avant notre ère et que son abandon concorde avec celui de Qoumrân.

SIXIÈME PARTIE

ARCHEOMETRIE ET HISTOIRE ANALYSES SCIENTIFIQUES ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Chapitre 1

ECHANTILLONS

I. L'ECHANTILLONNAGE AUX FINS D'ANALYSES

1. Méthode et difficultés

Jan Gunneweg, de l'Université Hébraïque, et moi-même avons choisi et prélevé les échantillons destinés à différentes analyses les 24 et 26 juillet 2000, à l'École biblique et archéologique française de Jérusalem. Parmi les lots disponibles, Jan Gunneweg a sélectionné les fragments qui correspondaient le mieux aux types d'analyses auxquels ils allaient pouvoir être soumis. Pour la teinture, ceux qui en conservaient des traces suffisantes ; pour la nature de la fibre, ceux où les fils étaient les mieux préservés. J'ai systématiquement indiqué quelle partie du fragment pouvait être retranchée sans porter une irréversible atteinte à l'une ou l'autre des caractéristiques du tissu les plus fondamentales pour leur étude technique. Nous devions préserver ce qui était unique en son genre et correspondait, pour le filage et pour le tissage, au reste du vestige dont il provenait. Nous avons évité de prendre l'échantillon sur un bord, même lorsqu'il était déchiré, afin de conserver la mesure de la plus grande largeur ou de la plus grande hauteur des textiles choisis. En d'autres termes, aucun ourlet, aucun coin, aucune lisière, aucune zone présentant des trous 400 n'a été endommagée. En revanche, il a fallu consentir à quelques menus sacrifices lorsque les fragments conservés étaient de trop modestes dimensions. Ce fut le cas de deux brins de lin avant filage, les seuls trouvés dans l'amas textile appelé « SPI », échantillon QUM 522 = C061 du catalogue = SPI 27; puis de fils rougeâtres, isolés dans l'amas textile de « SPI », échantillon QUM 519 = C061 = SPI

⁴⁰⁰ Les trous fournissent des indications importantes qui, dans certains cas, permettent de savoir quel était le rouleau qui se trouvait, à l'origine, à l'intérieur du tissu ou à son contact. La méthode permettant de déterminer la connexion entre l'un et l'autre a été présentée dans la Cinquième partie, au chapitre 2 de notre travail.

24. Au total, trente échantillons ont été constitués à partir du matériel textile de Qoumrân et des sites qui lui sont apparentés⁴⁰¹.

2. Objectifs assignés : datation, nature des fibres, nature des pigments

L'objectif était d'utiliser une partie des échantillons pour les dater, en croisant éventuellement ces résultats avec d'autres ; l'autre partie devait être soumise à des analyses destinées à identifier la fibre qui a servi ou la teinture employée pour colorer les fils. En effet, une même couleur peut venir de pigments ou de substances tinctoriales diverses. Le meilleur exemple est celui du violet qui, en théorie, résulte du mélange de bleu et de rouge; mais pour l'œil, rien ne distingue plus, sur un tissu, le violet qu'un teinturier a obtenu en mélangeant de la garance avec de l'indigo, et celui qu'il obtient en employant exclusivement des sucs de murex qui seuls donnent la véritable pourpre de mer. Identifier laquelle des deux teintures a servi et quel était le type de fibre, végétal ou animal, s'impose dès l'instant où les textiles appartiennent au monde juif. Il importe peu, dans la Gentilité de mélanger laine et coton, ou laine et lin. Il importe peu que l'une ou l'autre de ces fibres ait été teinte en indigo et garance plutôt qu'en véritable pourpre : si le teinturier a substitué au colorant le plus noble des produits moins coûteux, ce n'est qu'une fraude commerciale; du reste, les civilisations grecque et romaine recherchaient avant tout une couleur, la plus durable et la plus flatteuse possible. Il en va tout autrement en milieu juif. L'interdiction des mélanges hétérogènes, d'animal avec du végétal, dans les tissages, obsède à ce point les consciences que l'on dépiste avec minutie les fraudes de teinturier et les contrefaçons impures. Dans tout le pourtour de la Méditerranée, inscriptions et textes attestent du nombre remarquable de juifs teinturiers en pourpre : à Thessalonique, dans les îles de la mer Égée, à Délos, par exemple, en Ionie et en Grèce continentale, leurs ateliers fournissaient la pourpre tirée du murex, la seule autorisée pour teindre les franges rituelles que les juifs sont astreints de porter pour obéir à la Loi⁴⁰². Seule la Grotte 8Q ayant livré des vestiges

_

⁴⁰¹ Les amas textiles contenant parfois des matériaux organiques autres que textiles, certains de ces échantillons ont été prélevés sur le bois trouvé pendant le tri.

⁴⁰² Les ateliers de Dor ont produit de la pourpre sur le littoral palestinien, cf. Nadav KASTAN pour l'étude des murex provenant de Dor dans son D.E.A, «La côte

textiles teints en violet, nous avons sans hésiter choisi de faire analyser un échantillon pour déterminer si sa teinture est réellement à base de murex ou si elle a été obtenue à partir d'un mélange.

II. PROVENANCE DES ECHANTILLONS

1. Qoumrân et ses grottes

D'un commun accord, Jan Gunneweg et moi avons prélevé des échantillons provenant de tous les sites où du textile a été découvert. De la Tombe 1 du cimetière Sud de Qoumrân, qui a livré trois fragments, a été tiré l'échantillon QUM 524 (= KhQ-3649 et B003 du catalogue des textiles) 403. À l'exception de ces trois minuscules vestiges, de même facture, aucun autre fragment n'a été découvert dans les tombes ouvertes ultérieurement. Les objets de parure (KhQ2671) en métal avec lesquels ils se trouvaient ont certainement favorisé la conservation du textile 404. La provenance de l'échantillon QUM 503 (= A001 du catalogue Ébaf des textiles) ne fait aucun doute ; il est le seul retrouvé 405 dans l'établissement principal de Qoumrân, locus 96. De couleur noir profond, il semble à première vue que les modestes fragments recueillis aient brûlé. Il doit plutôt être affecté par le phénomène de combustion lente. En ce cas, l'analyse visait à déterminer la date du textile, à rechercher s'il a ou non été teint et, dans la mesure du possible, à établir la nature du dépôt noir et pulvérulent qui semble le couvrir. Un nombre significatif d'échantillons

septentrionale de la Palestine de 332 a. C. à 70 p. C. », p. 56. Je n'ai disposé que du texte en 1991 et cette version étant antérieure à la soutenance du mémoire, elle ne portait encore ni date ni références complètes.

À Tell Keisan, une grande poterie a conservé les traces rouges de la teinture qu'un artisan y a versée. L'objet est décrit par Émile PUECH, chapitre XI, « Les niveaux 9-11 (Fer I) », « La céramique des niveaux 9c-11 », « N° 21 : 'Cuve' à pourpre », p. 226. Le site contenait quarante-quatre fusaïoles, auxquelles Étienne NODET a consacré le chapitre XVII, « Fusaïoles et pesons », pp. 315-321, *in* BRIEND, J., et HUMBERT, J.-B., *Tell Keisan (1971-1976) - Une cité phénicienne en Galilée*, OBO Series Archaeologica 1, Éditions Gabalda, Paris 1980. La production locale est donc ancienne.

⁴⁰³ Tombe 1, dégagée le 25/03/1956. Malheureusement, il ne subsiste aucune note concernant la fouille.

⁴⁰⁴ Par inadvertance, les bijoux ont été initialement inventoriés comme « 2 boucles d'oreille avec une perle ». En réalité, le KhQ2671 comprend une seule boucle d'oreille très oxydée et une bague, puisque le cercle est fermé. Les vestiges textiles portent des traces d'oxydation laissées par leur contact avec le métal.

provient des grottes à manuscrits et des cavités qui n'ont pas livré de texte. Ces sites contenaient des amas de tissu, de la poterie, du bois, du fer, du cuir, et même des fragments d'os. L'originalité des restes textiles, recueillis dans la Grotte 8Q (= GQ 8, Gr.8Q)⁴⁰⁶, réside dans le fait que les vestiges recelaient parfois un petit mobilier varié, dont la présence parmi les étoffes ne relève pas du hasard : des dattes avec leur peau, des noyaux de dattes et d'olives, du bois, des languettes et lanières de cuir, de la ficelle, de la fibre textile avant filage. Dans l'inventaire, les archéologues ont enregistré la présence d'«étoffes et ficelles » ainsi que d'un « nid de rats, chambre suivante ». Lors du tri effectué, l'amas de textiles a livré trois fragments teints en violet : l'un d'entre eux n'était plus qu'une empreinte laissée par le contact avec une étoffe fine dont la teinture s'était transférée sur une concrétion de terre blanchâtre, durcie. Deux autres vestiges mais textiles, eux, ont certainement appartenu à la même étoffe violette. Nous avons retenu pour analyse deux échantillons prélevés dans les fragments teints, afin de déterminer la nature du produit tinctorial : D009 = QUM 506 et D013 = QUM 505.

À notre grand regret, nous n'avons pu utiliser le matériel textile provenant de la Grotte 3Q, qui contenait le Rouleau de cuivre (3Q 15). Le lot est introuvable depuis son transfert du *Rockefeller Museum* à l'*IAA*. Le contexte des trouvailles textiles et leur abondance leur conféraient pourtant une valeur toute particulière grâce à la description précise que R. de Vaux en donnait :

« La grotte dans son état originel était très grande, environ 10 mètres de large, mais le plafond s'était entièrement effondré sauf dans la partie arrière où subsiste une chambre ⁴⁰⁷ de 3 x 2 m. Devant cette chambre, une grande quantité de jarres et de

⁴⁰⁵ Sauf s'il s'avérait que le lot « SPI » correspond à « KhQ ». Voir la discussion consacrée aux textiles dénommés provisoirement « SPI ».

⁴⁰⁶ Grotte artificielle creusée sous l'esplanade du Khirbeh, elle ne doit pas être confondue avec la Grotte à manuscrits 3Q, connue sous la dénomination de « A3 », publiée comme la 'petite Grotte 8' de la falaise de Qumrân ; ou « Gr.8 » et « 3Q » une fois trouvé le Rouleau de cuivre, en mars 1952.

⁸Q = GQ8 = Gr.8Q = G.8, a été explorée en février 1955.

⁴⁰⁷ « Plutôt que *chambre*, qui, dans ces passages, est un anglicisme, il conviendrait d'indiquer *pièce*, *salle*; ou mieux, en l'occurrence: *cavité* », commente E.-M. LAPERROUSAZ, dans « *Qoumrân et les Manuscrits de la mer Morte*, Un Cinquantenaire », Paris, 2000, p.200.

couvercles brisés mêlés aux débris du plafond et sans remplissage de terre ; cette couche était épaisse de 30 à 40 cm. Dans la chambre arrière de la grotte, niveaux stratifiés de cailloux avec quelques fragments de tissus, de cuir noirci et des fragments écrits ; très peu de tessons dans cette région. Cette chambre se prolonge par un passage étroit et montant vers une cavité presque complètement remplie par des nids de rats contenant des morceaux de tissus, quelques bouts de cuir et un fragment inscrit 408 ».

Le découvreur en personne, Henri de Contenson, a vu de ses yeux les textiles, *in situ*, dans :

« le renfoncement qui subsistait sur deux mètres de profondeur et environ trois mètres de large. (...) La surface en était jonchée de fragments de jarres et de couvercles en poterie de type qoumrânien. Le sol était constitué sur une trentaine de centimètres d'une poussière malodorante qui révélait la fréquentation de la grotte par les chauves-souris, les hyènes et les damans. C'est à l'emplacement des nids de ces derniers, sympathiques rongeurs dont la chair rappelle celle du lapin de garenne, que l'on retrouvait les morceaux de tissus, de cuir noirci et quelques petits fragments de parchemin inscrit »⁴⁰⁹.

Le lot enregistré sous le numéro D058 dans le catalogue présenté ici⁴¹⁰ existait encore en 1997. Il était rare que l'on dispose à la fois d'un tissu et de descriptions aussi précises du contexte dans lequel il a été trouvé. En 2000, les tissus n'étaient plus disponibles.

⁴⁰⁹ Henri de CONTENSON, "La découverte et la fouille de la Grotte au Rouleau de cuivre" dans E-.M. LAPERROUSAZ, « *Qumrân et les Manuscrits de la mer Morte*, Un Cinquantenaire », Paris, 2000, p. 196.

⁴⁰⁸ R. de VAUX, « I. Archéologie. I Exploration de la falaise de Qumrân », dans *Discoveries in the Judaean Desert of Jordan III : Les "Petites Grottes" de Qumrân*, Oxford, 1962. Textes, p. 7-8.

⁴¹⁰ Voir le « Catalogue des textiles de Qumrân » et « Vicissitudes du matériel textile de Qumrân » ; les quelque 100 grammes de textiles D058 font partie des lots qui manquent depuis juillet 2000.

Trois autres grottes à manuscrits ont fourni du matériel textile pour analyse : 10, 4Q et 11Q. Les toiles de lin de 1Q sont connues depuis longtemps mais la plus grande partie d'entre elles sont conservées dans des musées ou demeurent à ce jour introuvables. Cependant, j'avais recueilli en 1995 une très modeste quantité d'impuretés déposées sur une étoffe (D057) couverte d'un dépôt abondant. La nature et la provenance de l'échantillon sauvegardé imposaient d'en identifier les différents éléments, faute de mieux. L'ensemble pesait à l'origine plus de 380 grammes, on aurait pu en tirer plusieurs échantillons à des fins d'analyses plus étendues. R. de Vaux avait signalé que dans la Grotte 4Q, ainsi que sur l'escalier y descendant depuis le plateau occidental, des textiles avaient été recueillis. Pour qu'il en ait signalé la trouvaille, il fallait qu'elle soit abondante; mais, comme pour les autres sites, exception faite de la Grotte 1Q, il ne lui accorde pas une grande importance : « Les 2 grottes, surtout G4a, contenaient des débris de tissus, de bois, de cuir. Mais les seuls objets dignes d'être présentés en dehors de la poterie sont les étuis à phylactères, qui seront décrits à propos des textes qu'ils renfermaient »⁴¹¹. Il s'avère qu'une quantité importante de vestiges provient de 4Q. Malgré les lacunes dans l'information disponible, l'importance du lot textile de 4Q réside bien plus dans la nature des vestiges que dans leur nombre. Au moins une enveloppe à manuscrit, ornée de rayures bleues, constitue à ma connaissance le premier parallèle connu aux étoffes de même type trouvées dans la Grotte 1Q. Cette pièce était exposée à Sydney en juillet 2000 : je n'en ai étudié que la photo présentée dans le catalogue publié en la circonstance⁴¹². Il était exclu de faire analyser une telle étoffe, la seule qui provienne de la Grotte 4Q.

Mais fort heureusement, une autre pièce de la Grotte 4Q, le numéro D052 de mon catalogue, pouvait être soumise à des tests. Le petit fragment présente la particularité

⁴¹¹ R. DE VAUX, « I. L'archéologie », in *DJD VI Qumrân Grotte 4·II*, Oxford, 1977, p. 15.
⁴¹² Les indications de la légende figurant dans le catalogue *An exhibition of Scrolls and Archaeological Objects from the Collection of the Israel Antiquities Authority*, Art Gallery of New South Wales, Sydney, 2000, pp. 104-105, ne font aucune allusion à sa provenance. La notice rédigée par Tamar SCHICK laisse entendre que le tissu présenté provient de la première Grotte à manuscrit, mais elle ne manque pas d'ambiguïté :

The textile on display is one of many pieces found in 1949 in some of the Qumran caves. Le pluriel caves heurte le bon sens: elle ne peut appartenir au mobilier de plusieurs grottes. Elle provient de la Grotte 4Q.

d'associer un peu de lin tissé et une lanière de cuir cousue du côté de l'ourlet, détail qui atteste du lien durable R+E qui assujettissait un rouleau donné [R] à une enveloppe donnée [E]. Dans ces conditions, nous avons jugé nécessaire de tenter l'analyse pour dater l'assemblage (QUM 509) sans parallèle jusqu'à présent, d'un lien indéfectible entre une housse et son rouleau. À l'évidence, d'autres rouleaux avaient été munis de protections du même type : le catalogue établi répertorie à ce jour plusieurs nœuds qui associent des cordelettes de lin et des lanières de cuir⁴¹³. Certains spécialistes persistaient à mettre en doute les témoignages des bédouins qui ont déclaré qu'au moment où ils avaient vidé la Grotte 1Q, ils avaient trouvé des linges en décomposition autour des rouleaux et les en avaient arrachés pour voir ce qu'ils enveloppaient. Outre que l'on ne voit pas pourquoi ils auraient ajouté un détail aussi dérisoire à leur récit, un demi-siècle après la découverte, l'archéologie a tranché en apportant la preuve qu'ils avaient dit vrai.

2. Les échantillons de Christmas Cave

La quantité de vestiges livrés par la grotte connue sous l'appellation de « Christmas Cave » est telle et d'une variété si grande qu'elle se distingue sensiblement du matériel textile plus directement lié à Qoumrân et à ses grottes. À la différence des étoffes retrouvées dans le contexte des grottes à manuscrits, une écrasante majorité des étoffes trouvées dans « Christmas Cave » sont teintes et appartenaient à des vêtements.

Les érudits ont jusqu'à présent établi une distinction entre les grottes à manuscrits, les « petites grottes » qui n'en ont pas livré d'une part, et les grottes de Murabba'at et de Bar Kokhba, d'autre part. Ces dernières ont abrité des groupes venus se réfugier dans de vastes cavernes souvent très difficiles d'accès, et y ont survécu dans des conditions extrêmes jusqu'à l'écrasement de la Seconde Révolte (132 - 135 de notre ère). On y a donc retrouvé des ustensiles domestiques, des outils et des objets de la vie quotidienne, des documents et des restes de vêtements, témoins et vestiges de l'opulence qu'avaient connue les rebelles. En bref, rien de comparable avec le

274

 $^{^{413}}$ D027 = 11Q-25.

mobilier des grottes de Qoumrân. Or, comment interpréter le matériel de « Christmas Cave » par rapport à deux sortes de grottes qui ont si peu de points communs ? Les textiles de « Christmas Cave » déjà numérotés et répartis par lots demanderont un examen plus approfondi ; mais on peut d'ores et déjà dire qu'ils évoquent plus ce que des réfugiés ont laissé derrière eux que le contenu des grottes proches de Qoumrân. La qualité et la variété des teintes employées, la belle facture des tissus, les fragments de vêtements ornés de motifs bien attestés à Masada ou dans les grottes de Bar Kokhba, tout nous incitait à prélever des échantillons dans quelques lots afin d'établir la nature des fibres, la composition des teintures et si possible, la date de leur fabrication. Cinq échantillons représentatifs ont été retenus ; quatre d'entre eux ont été prélevés sur des étoffes et le cinquième appartenait à un amas de fibres en écheveau qui avait déjà été plongé dans un bain de teinture rouge.

3. Échantillons de « SPI »

Malgré l'incertitude qui règne sur la localisation exacte de la grotte et par suite sur sa fonction, il ne fait aucun doute que « SPI » relève bien du matériel de Qoumrân. R. de Vaux, qui a recueilli et rassemblé les vestiges, les a fait entreposer dans le local du *Rockefeller* qui conservait également les textiles de Qoumrân, de « Aïn Feshkha »⁴¹⁴, et des grottes avoisinantes. Le lot « SPI » viendrait-il du cimetière ? Les rapports préliminaires et les notes de chantiers sont formels : aucune tombe ne contenait de vestige textile ; aucun squelette ne portait sur lui la moindre fibre ⁴¹⁵. Une seule fois, on a pu formuler l'hypothèse qu'une sépulture avait contenu un linceul, tombé en poussière, ou bien qu'il s'agissait des cheveux pulvérulents du défunt. Mais en aucun cas il n'est imaginable que R. de Vaux ait découvert de l'étoffe dans les cimetières sans en signaler la présence, puisque justement, l'absence de suaires et de vêtements constitue une des caractéristiques les plus remarquées et les plus fondamentales pour interpréter les inhumations à Qoumrân. Restent trois

⁴¹⁴ Il ne s'agit pas de la provenance, mais d'une désignation purement indicative, retenue pour le matériel trouvé avant la fouille du khirbeh proprement dit.

⁴¹⁵ Exception faite de la tombe 1 du cimetière sud, qui n'est peut-être pas de la même époque que les autres.

possibilités : le khirbeh, Aïn Feshkha, une grotte. Après tout, la Grotte 11Q a livré un lot de textiles comparable à « SPI » en quantité et à « Christmas Cave » bien plus encore. En revanche, avec les soixante-quinze fragments expertisés par G. M. Crowfoot dans l'année qui a suivi la fouille, la Grotte 1Q paraît relativement pauvre. Mais les grottes à manuscrits contenaient un matériel textile de facture similaire, tandis que « SPI », en l'état actuel de l'inventaire, s'en distingue nettement. Certaines pièces devaient appartenir à des vêtements, parfois travaillés avec un raffinement sans parallèle et à partir de fibres d'une qualité exceptionnelle.

Il est vrai que l'absence confirmée de tout matériel textile à Aïn Feshkha ne constituerait pas en soi une anomalie, pour un site humide dont les fondations plongent dans la nappe phréatique. La découverte, banale, de fusaïoles témoigne au moins que l'on y a filé sinon tissé, ce qui donnerait quelque crédit à l'hypothèse que « SPI » aurait quelque chose à voir avec Feshkha. Il faut au moins en examiner la probabilité

Enfin, si l'on veut bien se rappeler l'hésitation qui a prévalu avant que se fixe la nomenclature désignant les sites reliés à Qoumrân, au fur et à mesure que les découvertes se succédaient, l'établissement des provenances se complique encore. « SPI » reste donc jusqu'à nouvel ordre une appellation par défaut, pour un ensemble de textiles demandant plus ample examen. Il serait donc prématuré d'adopter pour le lot quelque identification que ce soit. Cependant, par élimination, on peut tout au plus exclure *ce que n'est pas* « SPI » : ni « Christmas Cave », ni les Grottes 3Q et 11Q, ni de trop petites cavités explorées dans la falaise de Qoumrân en 1952. Ces hypothèses de travail se consolideront et se préciseront à mesure que progressera l'étude. Seul un dixième ou un douzième du matériel a déjà été exploité.

Tout au long de la sélection des trente échantillons, chaque pièce a été filmée au caméscope numérique⁴¹⁶: état initial de l'étoffe, place de l'échantillon, prélèvement. Nous avons dressé une liste mettant en regard d'une part le numéro attribué pour analyse (préfixe *QUM* suivi de trois chiffres) et d'autre part son numéro dans l'inventaire « textiles de Qoumrân », assortis de quelques éléments de sa description.

_

⁴¹⁶ Tous nos remerciements à Marie-Hélène THUILLIER, qui a filmé l'ensemble du travail.

Les enregistrements recopiés sur bande vidéo appartiennent aux archives de l'École biblique.

Chapitre 2

LES FIBRES

LES FIBRES, LE KENAF ET LES REPERCUSSIONS SUR L'INTERPRETATION DU SITE

Pour le détail des résultats sur lesquels nous avons travaillé, on lira, dans le fascicule séparé, les rapports envoyés par Müller *et alii*, et l'expertise menée indépendamment par le Dr. Penelope Rogers.

Les objectifs atteints

Sur les trente échantillons prélevés, vingt-six sont des fibres d'étoffes ; trois provenaient d'un bois spatulé; un seul, QUM 529, n'était pas au catalogue de l'École biblique et les résultats de son éventuelle analyse ne sont pas communiqués. Le compte-rendu des laboratoires vaut pour seize échantillons. Le tableau des concordances (cf. le chapitre XII et le tableau réalisé par M. Bélis *in* Müller *et al.* ⁴¹⁷) entre les numéros QUM et ceux du catalogue des textiles de Qoumrân signale ceux qui n'ont pas fait l'objet d'un rapport. Trois objectifs ont été assignés. Juger de l'ancienneté des fibres puisque le site, surtout une grotte, peut avoir connu des occupations bien postérieures qui auraient laissé des vestiges parasites. On a recouru à la datation par le C¹⁴. Préciser la nature des fibres suspectes ou difficiles à identifier sans les moyens appropriés. Déterminer la nature des dépôts présents sur certains échantillons et confirmer ou infirmer que des teintures ont permis de colorer en

⁴¹⁷ Dans le fascicule séparé. Les analyses paraîtront sous les signatures de MÜLLER, M., PAPIZ, M. Z., CLARKE, D. T., ROBERTS, M. A., MURPHY, B. M., BURGHAMMER, M., RIEKEL, C., PANTOS, E and GUNNEWEG, J., « Identification of the Textiles from Khirbet Qumran Using Microscopy and Synchrotron Radiation X-Ray Fibre Diffraction », in HUMBERT, J.-B., et GUNNEWEG, J., *Fouilles de Khirbet Qumrân et de Aïn Feshkha II, Études d'anthropologie, de physique et de chimie, Novum Testamentum et Orbis Antiquus, Series Archaeologica* [sans numéro], Éditions Universitaires, Fribourg, Suisse (sous presse), chapitre XII, pp. 277-288.

rouge, violet, vert et bleu plusieurs échantillons de provenance diverse et tous inédits. La première série de résultats disponibles appelle des remarques.

Résultats

Avant d'aborder les cas particuliers, on retiendra les points principaux. Le projet de datation n'a donné aucun résultat satisfaisant. En effet, ou bien la procédure adoptée a débouché sur des dates considérées comme irrecevables de l'aveu même des scientifiques qui ont effectué l'analyse, ou bien la quantité de fibre disponible ne suffisait pas, ou bien les échantillons étaient trop contaminés. Ces derniers doivent encore être soumis à des traitements avant de nouvelles tentatives. La nature des fibres a été déterminée avec précision dans la plupart des cas. Des spécialistes en botanique et en zoologie seront mis à contribution pour prolonger la recherche. Il se confirme que malgré l'encrassement des échantillons, tous prélevés sur des textiles souillés, laissés en l'état, les teintures employées correspondent bien aux couleurs que l'on avait cru reconnaître à l'œil nu. Un échantillon comporte de la pourpre (violet). Jusqu'à présent la seule teinture connue était l'indigo des textiles de 1Q. On en a identifié sur deux fils d'un échantillon de lin, issu d'une grotte dont le matériel est en cours d'étude. La documentation archéologique s'enrichit donc. Les cristaux qui forment une croûte à la surface de tissus provenant de « Christmas Cave » ne proviennent pas du sel marin. Les tissus n'ont pas été imbibés d'eau de mer, mais souillés par des boues spécifiques de la région de la mer Morte. Les données sont assez abondantes pour que l'on verse au dossier des textiles plusieurs nouveaux éléments de réflexion et de discussion (voir supra).

1. Identification de fibres nouvelles

Au lin déjà connu, les analyses ajoutent cinq fibres nouvelles : la laine, le coton, la ramie, le kenaf (*Hibiscus cannabinus L.* ou *Hibiscus sabdariffa*, appelée aussi *roselle*) et un hapax, QUM 517, composé de *bundles of animal fur fibres*. Les fibres n'ont pas été travaillées par un fileur. *A priori*, sa présence n'a aucune raison de susciter une hypothèse intéressant la recherche sur les textiles de Qoumrân et relève

d'un épisode banal : restes d'un animal venu mourir dans la grotte ou dont la viande a été consommée. La laine, très répandue, ne surprend pas dans une grotte dans laquelle s'est installée une petite société. Leurs vêtements ont survécu aux réfugiés. En revanche, les deux échantillons de coton n'ont pas de parallèle archéologique dans les sites contemporains ou proches de Qoumrân⁴¹⁸, sinon un « cotton hairnet from the Tomb of Jason (1st century AD) »⁴¹⁹. Sans analyses plus poussées, et surtout en l'absence de la datation espérée, il reste que le coton était connu en Egypte et en Phénicie. Le monde gréco-romain le connaît sous le nom de *carbasus* ou *carbasum* (grec *ka/rpasoj*⁴²⁰)). Références à l'appui, Saglio affirme que le coton y est largement répandu:

« Le coton, originaire de l'Inde, ne fut bien connu des Grecs qu'après les conquêtes d'Alexandre, et des Romains qu'après qu'ils eurent vaincu les rois d'Asie; toutefois, dès avant le temps où l'usage et le nom des tissus de coton furent devenus plus familiers aux peuples de l'Occident, il est probable qu'ils

_

Quatorze vestiges de coton d'époque byzantine ont été découverts à 'En Boqeq et publiés sous les numéros 101-116 du catalogue textile, in Avigail SHEFFER et Amalia TIDHAR, « The Textiles from the 'En Boqeq excavation in Israel, (English text edited by Hero GRANGER-TAYLOR), in Textile History, 22 (I), 1991, pp. 36-46.

⁴¹⁸ La présence de coton antique n'aurait cependant rien d'inattendu, dans la mesure où sa culture en Egypte est bien documentée. Son importation et sa culture sont traitées par Andrew M. WATSON, « *The Rise and Spread of Old World Cotton », in* V. GEVERS, *ed., Studies in Textile History in Memory of Harold B. Burnham,* Toronto, 1977, p. 357. La discussion s'impose d'autant plus que le monde antique s'en procurait sous le nom de *byssus*, tiré semble-t-il d'un arbuste appelé *gossypinus*, à moins que le mot ne désigne la soie ou, s'il faut opter, un tissu particulièrement souple, translucide et fin, faute de savoir en identifier la fibre, comme la gaze. Les réticences des archéologues du Proche-Orient sont donc démenties par les sources historiques, HERODOTE (III 106, VII 65), THEOPHRASTE *Histoire des Plantes*, IV, 7, 7-8 et II, 5, 5, PLINE, *Histoire Naturelle*, XII, 21 et XIX, 14, ou STRABON, XV, 693, *etc.*, aussi bien que par les trouvailles textiles de Méroé, plusieurs siècles avant notre ère. Mais la difficulté persiste et les spécialistes restent partagés. Voir l'état déjà ancien de la question dressé *in* FORBES, R. J., *Studies in Ancient Technology IV*, E. J. Brill, Leiden, 1956, pp. 43-49. Prudemment, l'auteur intitule son chapitre '*The Coming of Cotton*'.

Sur le coton antique, voir GULLBERG, Elsa, et ÅSTRÖM, Paul, « *TheThread of Ariadne - A Study of Ancient Greek Dress* », *Studies in Mediterranean Archaeology*, volume XXI, Göteborg, 1970, p. 17.

⁴¹⁹ SHEFFER, A. and TIDHAR, A., The Textiles from the 'En Boqeq excavation in Israel, (English text edited by Hero GRANGER-TAYLOR), in Textile History, 22 (I), 1991, p. 22

⁴²⁰ SAGLIO, E., in DAREMBERG, SAGLIO et POTTIER, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines...*, s. v. *Carbasus*, *Carbasum*, p. 915, Paris, Hachette, (1877-1919).

leur avaient été apportés déjà par le commerce des Phéniciens. C'est par ceuxci sans doute que ces tissus avaient été introduits en Espagne, d'où Pline les croyait venus 421; ailleurs le même auteur dit que l'on en trouvait dans la Haute-Egypte et que l'on y donnait le nom de *gossypium* ou de *gossipium* à la plante qui en fournissait la matière. Les écrivains grecs chez qui l'on rencontre le substantif grec l'appliquent bien au coton de l'Inde; et il en est bien de même de *carbasus* chez les Latins, quand ceux-ci désignent précisément une étoffe en usage en Italie 422, ou tout au moins un produit exotique employé dans ce pays de la même manière qu'en Orient 423. Ce même nom a été improprement étendu par eux à des tissus quelconques remarquables par leur finesse, d'autant plus facilement qu'ils n'avaient pas bien fait la distinction du lin et du coton ».

Le laboratoire chargé de dater la fibre a constaté la présence de *bee wax* (cire d'abeille) qui résulterait d'une contamination risquant de fausser le résultat. Venant de scientifiques, l'objection est sérieuse. Une telle réticence se justifie pleinement, par les précédents qui concernent les manuscrits : pour recoller les fragments de texte, les érudits ont employé dans les années cinquante des substances qui faussent les analyses, voire les rendent impossibles.

Cependant, la « cire d'abeille » fait partie des caractères chimiques bien connus de la fibre ($C^6 \, H^{10} \, O^5$) :

« La fibre de coton n'est pas de la cellulose pure. Dans le canal central intérieur de chacune d'elles est une substance granuleuse ou résidu des matières albuminoïdes qui constituent le protoplasme de la cellule primitive. La fibre est entourée d'une sorte de matière cireuse de contexture semblable à celle de la cire d'abeille. Cette cire est utile car sans elle un coton se comporte très mal en filature, mais froide elle constitue un obstacle en durcissant. La cire

⁴²² Références données dans la notice : QUINTE-CURCE, VIII, 9, 21 et 24 ; PROPERCE, IV, 3, 64 ; LUCAIN, III, 239.

⁴²¹ PLINE L'ANCIEN, *H. N.*, XIX, 10.

⁴²³ Références données dans la notice : CICÉRON, *Verrines*, V, 12, 13. VIRGILE, *Énéide*, XI, 776 ; VALÉRIUS FLACCUS, VI, 225.

devient fluide aux environs de 66; son élimination se fait en traitant à la soude 424 .

2. Le kenaf

Beaucoup plus inattendu, le kenaf de la petite Grotte 29 dont, sauf avis contraire, il n'existe en Judée aucun parallèle contemporain à la dernière phase de Qoumrân. En attendant de dater l'échantillon, la présence du vestige dans un bon contexte de poterie (« genre Qoumrân ») et d'une lampe 425 constitue un élément-clé pour l'interprétation chronologique du dépôt. La fibre croît naturellement depuis quatre millénaires en Afrique. Elle y est d'un emploi traditionnel, bien documenté. Sous toutes ses formes, de la plante à ses ultime résidus, le kenaf est utilisé : ses graines, ses feuilles, sa tige, son huile, sa pulpe et, après plusieurs opérations comparables à celles qu'exige toute fibre végétale, ses fibres, tissées ou non. L'huile sert en cuisine ou comme lubrifiant. La médecine en tire des remèdes, le fermier en nourrit son bétail, les teinturiers extraient de sa suie un pigment noir. Enfin, *Africans also use a piece of the stem as a base for drilling fire*426.

L'échantillon QUM 502 appartient au matériel de la petite Grotte 29 (E4 durant l'expédition de 1952). La discussion n'éludera pas les difficultés que soulève l'hapax, au contraire. Il suscite au moins les cinq questions suivantes : quand a-t-il été abandonné ? Est-il en relation avec le moment du dépôt des manuscrits ou, plus tardif, et en rupture avec la chronologie à laquelle se rattache le reste du mobilier archéologique, poterie et lampe ? Une minuscule circonstance sans rapport avec l'épisode clé connu par la grotte (le 1^{er} siècle de notre ère, sinon le suivant), expliquerait-elle l'anomalie ? Enfin et surtout, une des vertus traditionnelles du kenaf cadre-t-elle avec la morphologie de la grotte et ses conditions d'accès, avec les objets inventoriés ? Loin d'être un parasite insignifiant lié à des impondérables, le kenaf s'inscrirait alors dans un ensemble cohérent.

⁴²⁴ THIÉBAUT, Raymond, *Textiles*, Dunod, Paris, 1939, p.4.

⁴²⁵ Cf. *infra*, DONCEEL, R., « Poursuite des travaux... », pp. 87-104.

Le rapport d'analyse indique que QUM 502 est plus proche de la plante fraîche que d'une fibre traitée pour être filée. Décrire l'échantillon comme des *brins* de kenaf serait assez proche de la vérité. Il ne fait aucun doute que la fibre est antique. Elle contient de la cellulose IV, c'est-à-dire celle qui n'existe que dans la tige de la plante et disparaît après filage et tissage :

Unprocessed plant-stem fibre; Cellulose IV occurs in primary plant cell walls, not in the dominant secondary walls of fibres of the kind used for textile, d'après le rapport; not used for textile making and just by chance found in the same place, précise encore le rapport scientifique. La présence de cette fibre est tellement inattendue qu'il serait légitime de la considérer comme un parasite insignifiant ou un intrus moderne. Comment du kenaf se serait-il retrouvé là de manière toute accidentelle, à savoir dans un contexte homogène à durée limitée? La poterie relève intégralement du genre Qoumrân, douze jarres et en tout dix-sept couvercles. Si le kenaf avait conservé les caractéristiques de la plante et se présentait sous forme de tige et non de fibres partiellement traitées, il ne signifierait rien. Or ce n'est pas le cas. La plante a été transformée et, comme la nature ne produit pas un tel résultat, on est bien obligé de conclure à l'intervention d'un ouvrier, qui avait achevé son travail.

Le kenaf est sous cette forme un groupe de fibres partiellement dégrossies. Il n'aurait jamais été possible d'aller plus loin et de le filer. Cependant, il n'est pas abandonné n'importe où, mais au fond d'une grotte proche du site de Qoumrân. La morphologie de la grotte rend improbable une intrusion fortuite du kenaf en un tel endroit. L'entrée exiguë et l'accès à la chambre du fond sont malcommodes et pénibles : seul un homme fluet a réussi à s'insinuer dans la partie la plus resserrée du tunnel, haut de 40 cm; il a rampé pour avancer et les jarres n'y passaient pas aisément : leur diamètre atteint 25 à 33,2 centimètres dans leur partie la plus large, si bien qu'il a fallu les pousser ou les traîner couchées sur le sol pour les amener jusqu'à la chambre. Contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres grottes situées

⁴²⁶ DUKE, James A, *Handbook for energy crops*, 1983, unpublished. Le texte est accessible s. v. Kenaf / *Hibiscus cannabinus* L., sur le site Internet:

en hauteur, aucun vestige de corde n'a été retrouvé *in situ* : les jarres n'ont pas été traînées, mais convoyées l'une après l'autre non sans efforts en dépit de la poussière soulevée⁴²⁷.

Afin d'illustrer concrètement le propos, voici le détail des fiches archéologiques qui décrivent les poteries. Les mesures y sont données en millimètres. On le constate aisément, la jarre GQ29-2 atteint 26,4 centimètres et GQ29-3, d'une hauteur exceptionnelle de 62 centimètres, mesure 25 centimètres de diamètre maximal.

www.hort.purdue.edu/newcrop/duke_energy/Hibiscus_cannabinus.

⁴²⁷ Tous les rapports de fouille signalent que les ouvriers travaillant dans des boyaux ou des grottes exiguës en étaient incommodés, malgré les masques qui les protégeaient.

GQ29-23 : type 4 comme 29-2)

GQ29-2: cylindrique,

Ht: 570 GQ29-24: type 2 (cf 29-3)

D. max: 264

base à disque concave, GQ29-25 : type 2

large ouv: 146

bord un peu évasé,

lèvre ronde. Terre rouge, fine, couverte rose,

blanchâtre

GQ29-3:

ht: **620**⁴²⁸

D. max: 250

Haute jarre cylindrique, type 2

Base en anneau plat, large ouv: 160

Bord droit, lèvre ronde.

Terre rouge à petites particules calcaires. Traces de couverte blanc-rose.

Incomplète (forme restituée)

GQ29-8: type Qoumrân

cylindrique très large (incomplète)

Ht. max.: 550

Diam. ouv. : 180

Diam. max.: 332

GQ29-22: type 4

cylindrique à large ouverture sans anses

Incomplète, manque le fond.

285

⁴²⁸ Hauteur peu commune.

Les jarres sont hautes, du type cylindrique, à ouverture large, comme on l'a montré plus haut. Un couvercle GQ29-5, s'adaptait à la jarre GQ29-8. En outre, un plat à petite base plate et une lampe GQ29-1 étaient encore *in situ*, avec le fragment fibreux recueilli D051 (= QUM 502). Il se trouve que les difficultés pour déterminer la nature de la fibre, l'échantillon ayant été soumis à des analyses poussées ⁴²⁹, ont débouché sur des résultats particulièrement significatifs. La grotte n'avait pas été repérée par des fouilleurs clandestins en dépit du soin qu'ils ont mis à vider avec le succès que l'on sait les grottes les plus riches et le fait suscite au moins deux questions : pourquoi avoir choisi ce qui est une cachette aussi sûre pour n'y déposer que des objets domestiques, vides de tout contenu ? Concrètement, comment comprendre le dispositif si particulier (empilement, lampe, fibres textiles) que le visiteur a laissé derrière lui ?

[Illustration dans le **fascicule séparé** : photo de **l'entrée de la Grotte 29 avec un ouvrier**, Album photos *Qoumrân 0*, f°94]

La photographie confirme l'exiguïté de l'entrée. Nul doute qu'elle a frappé le responsable de la fouille et qu'il a voulu donner l'échelle en plaçant un bédouin dans l'ouverture du tunnel.

Comment expliquer la présence de kenaf dans une grotte aussi malaisée à atteindre, et à coup sûr, inhabitable ? L'examen des fibres conduit vers une réponse.

Les fibres n'ont pas été traitées. Assurément, nul ne songerait à s'installer dans la pénombre d'une grotte pour y travailler une fibre textile quelle qu'elle soit. Autrement dit, le kenaf y a été apporté parce qu'il faisait partie de l'équipement utile à ce que l'on venait y faire. Le fragment semble bien le seul de son espèce dans le contexte de Qoumrân. Les faits établis doivent être interprétés. Le kenaf tel qu'il se

GUNNEWEG, J., Fouilles de Khirbet Qumrân et de Aïn Feshkha II, Études d'anthropologie, de physique et de chimie, Novum Testamentum et Orbis Antiquus, Series

286

⁴²⁹ Voir dans le fascicule séparé, MÜLLER, M., PAPIZ, M. Z., CLARKE, D. T., ROBERTS, M. A., MURPHY, B. M., BURGHAMMER, M., RIEKEL, C., PANTOS, E., and GUNNEWEG, J., « Identification of the Textiles from Khirbet Qumran Using Microscopy and Synchrotron Radiation X-Ray Fibre Diffraction », in HUMBERT, J.-B., et GUNNEWEG, J., Fouilles de Khirbet Qumrân et de Aïn Feshkha II, Études

présente avait sa raison d'être, et seul le contexte archéologique peut apporter quelque lumière sur sa présence⁴³⁰. En l'état, le kenaf n'est propre à aucun usage, sauf s'il est associé à un support⁴³¹. À quel autre objet était-il associé ? Aux jarres et à leurs couvercles ? Des fibres grossières de lin, de chanvre ou de jute auraient pu colmater l'espace laissant du jeu entre le couvercle et le col d'une jarre. Des bâches de lin auraient été plus appropriées et plusieurs de ce type sont attestées dans la Grotte 1Q. Reste la lampe. Pour travailler dans la chambre, un éclairage était indispensable. Le kenaf conservé répond à un besoin évident. Comme les Africains depuis des siècles, selon une technique remontant à la préhistoire, le visiteur a provoqué par frottement l'étincelle nécessaire pour embraser les fibres ligneuses et rallumer la mèche d'une lampe qui pouvait s'éteindre dans le tunnel d'accès⁴³².

Peut-on dater le dépôt ? L'échantillon QUM 502 (D051) appartenait à un mobilier archéologique abondant pour l'exiguïté de la chambre. Deux fragments de lin de taille et de nature différente complètent l'inventaire initial. D050 est un morceau de lin très incomplet ; aucun bord n'est conservé. Ses dimensions originelles ne peuvent donc pas être restituées. L'étoffe a été déchirée et dégradée. Le tissu a l'apparence pelucheuse et laineuse que provoque l'usure. Il est certain qu'elle a beaucoup servi avant son abandon. Le fragment D049 a été retrouvé plié en carré, les coins rabattus suivant le biais du tissu. Le carré approximatif mesurait 7,7 x 7,5 cm et une fois déplié, 16,5 x 11 cm au plus, sans forme régulière et sans trous. Le fait est assez rare pour être signalé. Le lin a été tissé avec beaucoup de soin, la densité des fils au centimètre atteint 13 ou 14 chaînes dans un sens et 12 trames dans l'autre. La torsion en S est régulière, le fileur et le tisserand ont effectué un travail de qualité. Les replis du fragment recelaient des impuretés : du sable, du gravier très fin,

Archaeologica [sans numéro], Éditions Universitaires, Fribourg, Suisse (sous presse), chapitre XII, pp. 277-288.

⁴³⁰ R. de Vaux en était conscient : « Les chapitres précédents ont donné le plus objectivement possible les résultats des recherches (dans les 'petites' Grottes de Qumrân). On attend cependant d'un archéologue qu'il donne une interprétation de ses découvertes ».

⁴³¹ Au sens le plus large : de même, aucune teinture ne se conçoit sans le support d'une surface ou d'un textile auquel elle donne sa couleur.

⁴³² Voir ci-dessus, le commentaire de la photographie prise au moment de la découverte de la grotte et la description de son accès.

un petit morceau de marne solidifié qui adhère au tissu, les deux brins de kenaf et un minuscule fragment de peau fine et rougeâtre qui rappelle celle sur laquelle ont été écrits de nombreux textes. Il va de soi que le kenaf est un dépôt : les deux brins ne se sont pas effilochés et le kenaf n'a aucun lien organique avec la pièce tissée, puisque les brins étaient impropres au filage et *a fortiori*, n'ont pas été tissés. Tous les indices sont réunis pour identifier le vestige comme le reste de la housse d'un manuscrit, c'est-à-dire la toile extérieure qui protégeait le rouleau et la couverture cousue à sa page de garde. Le fragment D050 est tissé avec du fil de plus gros calibre et dans son état primitif, la toile rappelle plutôt les petites bâches qui obturaient l'ouverture des jarres avant que le couvercle n'y soit posé. En donnant un quart de tour au bol fermant la jarre, le tissu se plissait et le pas de vis ainsi formé donnait une plus grande étanchéité à la fermeture. Le lin se tassait et absorbait plus efficacement les eaux d'infiltration ou l'humidité menaçant le contenu de la jarre.

Si les données archéologiques peuvent aboutir à une conclusion pour l'ensemble du matériel de la Grotte 29, elle coule de source. La Grotte GQ 29 aurait pu sortir de la catégorie des 'petites' grottes pour recevoir le préfixe qualifiant les grottes à manuscrits. Les textes qu'elle a contenus n'ont pas été retrouvés, soit parce que ceux qui y sont restés se sont décomposés jusqu'à l'ultime fragment soit parce qu'au contraire, ils en ont été retirés. Les vestiges textiles confirment qu'au moins l'un d'entre eux a été récupéré de la même façon que dans la Grotte 1Q (voir supra « La modeste énigme du textile N° 30 du catalogue Crowfoot »). La première hypothèse est moins probable que la seconde : le textile a survécu en partie et il recelait encore un petit fragment de cuir ou de peau que le lin a sauvé de la destruction. R. de Vaux avait envisagé la possibilité que la Grotte 29 ait d'abord été une 'grande' grotte à manuscrits. Il avait immédiatement effectué le rapprochement entre la morphologie de la « grotte de Timothée » et les caractéristiques de GQ 29. Il revint sur son idée comme il l'a systématiquement fait lorsque le matériel archéologique lui paraissait outrepasser la date de l'abandon du khirbeh. Ce n'est qu'une très petite grotte, écrit R. de Vaux, d'un accès malaisé :

Dans la grotte 29, un tunnel bas et étroit, long de deux mètres, débouche dans une chambre ronde et assez haute, de trois mètres de diamètre. On y a retrouvé les éléments de 12 jarres et 17 couvercles, dont 7 étaient intacts et empilés à l'écart contre la paroi. Cette disposition, et l'absence de tout fragment écrit sont-elles les conséquences d'une violation ancienne? Mais ce sont des conjectures assez vaines. 433

En parlant de *violation ancienne*, de Vaux songeait à un parallèle éventuel entre la petite Grotte 29 et la « grotte de Timothée » dans laquelle les juifs avaient récupéré des manuscrits trouvés fortuitement par un chasseur. Il serait préférable de parler de visite afin de lever toute équivoque. Les intentions de celui qui viole une cachette et de celui qui va y déposer ou y rechercher son bien n'ont rien de commun et ne laissent pas les mêmes traces. Est d'abord entré dans le tunnel et la cavité 29 un individu qui a trouvé le moyen d'introduire au moins douze jarres, dix-sept couvercles (cinq de plus que de jarres, notons-le au passage), un plat et une lampe pour s'éclairer. Le tout est encombrant. Un seul trajet n'a pu suffire si l'homme était seul. Mais, écrit encore de Vaux, décidément intrigué :

La lampe $n^{\circ}4$, avec son anse verticale, est plus particulière (que la lampe « hérodienne » livrée par la petite Grotte 9); elle se rapproche d'une lampe dont les fragments ont été trouvés dans la première grotte. Une anse bifide est ainsi attachée à des lampes tournées à l'époque hellénistique, qui semblent être à l'origine de tout le groupe 434 .

S'il est évident qu'un individu, seul ou avec de l'aide, est venu déposer à une date donnée les jarres, les couvercles, une assiette creuse (associée avec la jarre GQ29-3) et une lampe, la grotte a-t-elle reçu ou non ultérieurement une visite dépourvue d'intentions malveillantes ? R. de Vaux l'a supposé parce que le nombre de couvercles est bien plus élevé que celui des jarres : sur les dix-neuf jarres

⁴³⁴ *ibid*.

_

⁴³³ R. de VAUX, *Revue Biblique*, 1953, p. 560.

différentes qui emplissaient l'espace, douze étaient réduites en fragments, mais sept jarres cylindriques étaient encore en place et sept des seize couvercles étaient empilés contre la paroi « à part des jarres », précise-t-il. La poterie appartient à des types connus à Qoumrân. Certains s'étaient déjà rencontrés dans la Grotte 1Q : c'est le cas de plusieurs jarres et de deux bols. « Il est inutile d'insister sur l'identité de ces couvercles avec ceux qui proviennent de la Grotte 1Q et de Khirbet Qoumrân, seule l'assiette creuse avec sa base étroite est plus originale, mais son appartenance aux séries de Qoumrân ne peut faire de doute » écrit R. de Vaux en 1962⁴³⁵. Le style de la lampe GQ29-2 permettrait de dater ou le dépôt ou la récupération des manuscrits. La parole revient aux spécialistes qui ont repris l'étude des lampes du khirbeh et des grottes. R. de Vaux n'avait pas formulé de conclusion franche. Elle « ressemble, sauf la pâte, à une lampe de la Grotte 1Q, à propos de laquelle on a rappelé des parallèles qui remontent jusqu'à l'époque hellénistique » 436. Selon une étude plus récente 437, « la moitié des lampes de Qoumrân (75 sur 136, 111 sur 172 en tenant compte des nombreux fragments de becs isolés) sont hérodiennes, (...) et notamment les plus fréquentes dans les rares contextes datables avec sécurité juste avant ou juste après les événements militaires que R. de Vaux place en 68 ap. J.-C. » Quant aux lampes trouvées dans le locus 130 « leur forme s'inscrirait dans une tradition indubitablement hellénistique (...). Il est difficile de leur trouver des parallèles dans les autres sites palestiniens, ce qui, conjugué avec leur aspect fruste dirigerait plutôt vers l'hypothèse d'une fabrication locale. Toutefois, deux lampes très semblables proviennent de la Grotte 11Q (11Q-43 et 44) assez même pour qu'on puisse sans doute parler d'un même atelier de fabrication » 438. L'auteur ne fournit donc pas de datation ferme; comme il s'en tient scrupuleusement aux limites de la chronologie fixée par R. de Vaux, il considère que l'occupation du site prend fin en juin 68 de notre ère. Le problème reste entier.

⁴³⁵ *DJD III*, p. 14.

⁴³⁶ *DJD III*, p. 15.

⁴³⁷ DONCEEL, R., « Poursuite des travaux de publication du matériel archéologique de Khirbet Qumran - Les lampes de terre-cuite [sic] », Mogilany 1995, Papers on the Dead Sea Scrolls in Memory of Aleksy Klaweks, ed. Z. J. KAPERA, volume 15 of the series Qumranica Mogilanensia, The Enigma Press, Kraków, 1998, pp. 87-104.

Nos difficultés ne se limitent pas à la succession des événements. Le kenaf⁴³⁹ est-il une espèce indigène ou est-il venu d'ailleurs par les voies commerciales existantes, comme tant d'autres produits exotiques⁴⁴⁰? Dans les années trente du siècle dernier, M. G. Crowfoot identifia la plante parmi les quarante ingrédients du remède connu sous le nom d'*Arba'in*, (*les quarante*), ou *Shadde* (la *force*), une panacée qui se vendait dans le quartier des parfumeurs à Jérusalem :

An examination of the drugs composing the Arba'in also shows its antiquity, so many of them are what we should regard as condiments and vegetable seeds rather than drugs, a feature, too, of the recipes of the Middle Ages, continuing on into the 17th century.(...)

Most of them are imported from India, Syria and elsewhere, but some are indigenous in Palestine⁴⁴¹

(...)33. English name: bamia (seed) Arabic name: bamieh, okra. Botanical name: Hibiscus esculentus L., (Malvaceae): the young fruits are a favourite throughout the East; the seeds, here used as a medicine, are very mucilaginous. The plant had medicinal use, in olden days, under the name of Abelmoschus, in emulsion as an antispasmodic.

L'hibiscus (*bamieh* ou *okra*) est si commun dans la région et à Jéricho qu'il est considéré comme une mauvaise herbe ; il semble appartenir à la variété identifiée dans QUM 502. Quoi qu'il en soit, ce document archéologique appartient au matériel de la Grotte 29 et le kenaf était destiné à être utilisé tel quel, ainsi que le pensent aussi les spécialistes qui ont analysé l'échantillon. La recherche devra aller plus loin : un botaniste précisera si la plante poussait naturellement dans cette région. Pour l'instant, la question reste en suspens.

⁴⁴⁰ L'industrie du kenaf connaît actuellement un essor spectaculaire et en fait connaître les propriétés ; la longue histoire de la plante reste à établir.

⁴³⁸ *Ibid.*, pp. 99 et 104, et figures 11 et 12, « lampes tournées de la Grotte 1 » (1Q 43 et 44), p. 103

p. 103. 439 *Kenaf* est un mot d'origine perse.

⁴⁴¹ CROWFOOT, Grace M., and BALDENSPERGER, Luisa, From Cedar to Hyssop, A Study in the Folklore of Plants in Palestine, Londres, 1932, pp. 96-97 et 101.

QUM 502 (D 051), est-il un hapax? Le kenaf n'a de parallèle dans aucun des sites habités aux deux premiers siècles de notre ère. Sauf erreur, les grottes occupées par les insurgés des deux Révoltes n'en contenaient pas. Nous avions d'abord pris pour du lin imparfaitement traité le modeste fragment retrouvé dans la falaise de Qoumrân, au fond de la Grotte 29. Il est heureux que nos doutes aidant, un échantillon ait permis l'identification de la fibre, très proche du lin à l'œil nu. Une question se pose: l'hapax n'en serait-il plus un, si d'autres vestiges tout aussi insignifiants de prime abord étaient à leur tour vérifiés ? Murabba'at, les grottes des deux Révoltes et surtout Masada ont livré par milliers des vestiges textiles de toute sorte, raffinés et complexes, parfois presque complets et des vêtements ornés de teintures variées. Les fragments les plus détériorés et les plus petits n'ont pas tous été soumis à une expertise approfondie. Dans les vestiges sobres et moins diversifiés provenant des grottes de Qoumrân, au contraire, les plus modestes fragments méritent notre attention. Grâce à son insignifiance même, le matériel a été intégralement conservé et sera étudié jusqu'au plus petit vestige. C'est la leçon qu'administre l'hapax de kenaf.

Chapitre 3

LES PIGMENTS

Depuis la publication en 1955 de l'étude que G. M. Crowfoot avait consacrée aux toiles de 1Q, le dossier des textiles n'avait pas été rouvert, faute de successeur à cette éminente archéologue disparue en 1957. On était donc fondé à généraliser des résultats qui ne valaient en réalité que pour la Grotte 1Q, comme si aucune autre trouvaille textile, «digne d'être publiée», selon le mot de R. de Vaux, n'avait prolongé la première. Pourtant le matériel s'était enrichi lorsque les dix autres grottes à manuscrits et les quarante-deux petites grottes avaient été explorées. L'absence supposée de nouveaux tissus constituait une anomalie qui ne suscitait pas d'intérêt. Le matériel textile de 1Q formait un corpus homogène et cohérent. Le fait alimentait la théorie selon laquelle manuscrits, jarres et tissus avaient une origine commune en relation exclusive avec la communauté d'esséniens installée à Qoumrân. Le site principal ne contredisait pas les liens que les archéologues recherchaient avec ardeur. La nature du sol marneux ne semble pas avoir conservé de tissus permettant la confrontation des sources historiques et des textes non bibliques qui traitent de la vêture des esséniens, avec des vestiges archéologiques que les publications ne mentionnent jamais.

I. NOUVEAUX PIGMENTS IDENTIFIES

1. Résultats

Pour évaluer les résultats communiqués par les laboratoires, il importe de préciser en quoi la recherche des pigments sur le matériel inédit oblige à réviser les éventuelles conclusions qu'on tirait à tort de la Grotte 1Q. Celle-ci a livré du lin et seulement du lin. Une dilection aussi exclusive allait évidemment dans le même sens que les témoignages qui décrivent unanimement la prédilection des esséniens pour cette fibre, commune en Palestine, plus rare ailleurs. En soi, donc, c'est tout le matériel de la Grotte 1Q qui se laissait interpréter comme un « hapax » caractérisant

son appartenance à une communauté essénienne. La sobriété des toiles et la simplicité presque austère de l'ornementation n'incitaient pas à réviser la théorie que de Vaux défendait depuis le début de ses campagnes de fouilles. En dehors des toiles de lin écru, seuls, le bleu et les franges rompent la série des soixante-quinze étoffes unies, de plus ou moins bonne facture, que la Grotte 1Q avait contenues. Pour des raisons techniques évidentes, les lignes et les figures géométriques bleues qui distinguent les étoffes les mieux travaillées ont été insérées en cours de tissage, ou peut-être brodées une fois le tissu démonté du métier; mais le fil, lui, a forcément été teint juste après le filage et avant le tissage. Certains ourlets, pourtant, ont été mis en évidence par l'emploi de fils bleus pour arrêter des étoffes elles-mêmes ornées de la même couleur. A l'inverse, les tailleurs et les couturiers s'ingénient depuis des siècles à « effacer » l'ourlet, cousu à l'aide de fils qui se confondent avec la teinte de la pièce ou du vêtement, et réalisé à points aussi peu marqués que possible. Restait à établir la nature de la teinture employée : deux fragments ont été sacrifiés (N° 9 et 10). Il s'agit d'indigo et d'une qualité supérieure.

L'indigo est tiré d'une plante et fournit du bleu⁴⁴². La grotte 1Q ne contenait que des étoffes de petite dimension, excluant qu'elles aient appartenu à des vêtements. Les toiles ont un usage bien défini : protéger les textes et contribuer à retarder les dommages que la fuite du temps et les parasites allaient infliger aux rouleaux. Les textiles inédits, qui tous proviennent des grottes, vont modifier profondément ce que l'on induisait d'un matériel partiel, d'autant plus trompeur qu'on le croyait exhaustif. Or, d'autres grottes à manuscrits contenaient des toiles de lin ornées d'indigo, et retirent à la Grotte 1Q sa spécificité.

Lire mon paragraphe sur les teintures, dans la Quatrième Partie, chapitre 2.

⁴⁴² Contrairement aux idées reçues, à partir de la pourpre du murex on obtient à volonté toutes les nuances allant du jaune le plus clair à la teinte « sang séché », et parmi elles, le rouge si réputé, le bleu et le violet ; la pourpre est la seule teinture indélébile dont la couleur reste stable. L'indigo est presque indélébile, mais sa teinte peut s'affadir avec les lavages.

2. Les trois autres grottes à indigo : 4Q, 11Q (cf. QUM 510) et 8Q

Trois autres grottes à manuscrits tendraient à confirmer que, là où des rouleaux ont été abrités, ils ont été mis en sûreté sous (ou avec) des toiles de lin présentant des insertions de fils indigo. À la réserve près que la teinture n'a pas encore été formellement identifiée comme de l'indigo, l'ornementation et la couleur des rayures rappellent celles de la Grotte 1Q. Une étoffe conservée à l'IAA provient de 4Q. Les Grottes 8Q et 11Q contenaient du lin orné de bleu. Le tri et l'étude approfondie des restes textiles n'étant pas achevés, il serait prématuré d'aller au-delà des toutes premières constatations. La fibre employée est toujours du lin comme en 1Q. La plupart des fragments inédits sont en lambeaux difficiles à séparer les uns des autres et dégradés au point qu'il est le plus souvent impossible de restituer les dimensions originelles des toiles. La taille des étoffes constitue pourtant un des critères essentiels pour déterminer si elles étaient en relation avec des manuscrits, même si leurs caractéristiques techniques et esthétiques rendent l'hypothèse hautement probable. Les motifs employés pour singulariser les toiles de 4Q, 8Q et 11Q consistent en rayures espacées, la distance mise entre deux jeux de trames bleues variant d'une étoffe à l'autre, si bien que là encore, chacune diffère de toutes les autres et revêt une identité propre. Une première conclusion se dégage avec netteté : la seule présence d'indigo sur du lin caractérise une grotte qui a contenu des manuscrits.

L'indigo à Qoumrân et Aïn Feshkha fera l'objet d'une publication plus approfondie, tant le sujet suscite de questions. Est-il local ? Où poussait la plante ? Les artisans qui ont teint le lin déjà filé pour en charger les navettes des tisserands, connaissaient-ils les secrets de sa préparation, ou utilisaient-ils seulement les « carreaux » importés des contrées où la plante était transformée ? Sans doute pas, et nous croyons en avoir fait la démonstration dans le chapitre « L'indigo ». Qui plus est, à Qoumrân même, au moins une fois, du bleu probablement d'indigo, a été appliqué sur l'enduit d'un mur ; les notes de chantier le signalent en date du 26/2/53, dans le locus 12, au sud de la tour : « à l'angle nord-ouest, restes d'un enduit bleu,

trop haut pour être associé à la porte ». L'exemple suffit à attester le large emploi du bleu dans l'établissement principal comme sans les tissus retrouvés dans les grottes.

Les sources confirment avec netteté que la plante pousse spontanément sur une large portion de territoire le long du Jourdain et de la mer Morte : sa présence est attestée de Beisan/Scythopolis/Beth-Shean⁴⁴³ jusqu'au sud de la mer Morte. Avant 70 de notre ère, des champs étaient cultivés en indigo à une date impossible à préciser, mais un paragraphe du Talmud indique que le Temple possédait dans ses domaines un champ d'indigo : *he that stamps* k'laillan *wool in a field belonging to the Temple*, B. Kam. 93^b. La culture de cette plante est attestée depuis le 1^{er} siècle de notre ère jusqu'au vingtième siècle inclus⁴⁴⁴. Les teinturiers professionnels en indigo se sont transmis sans interruption leurs secrets d'ateliers. Dans les années cinquante, les bédouines savaient encore préparer les bains d'indigo pour teindre en bleu leurs vêtements traditionnels, avec les récipients et les moyens rudimentaires employés dans toutes les contrées où les propriétés tinctoriales de la plante ont été maîtrisées.

_

⁴⁴³ VAN DE VELDE, C. W. M., *Narrative of a Journey Through Syria and Palestine in 1851 and 1852*, vol. II, Edinburgh, London, 1854, p. 352-353: "Nature has not withdrawn her capacity, but as the land of cultivation is wanting, her gifts are not improved as they were as they formerly were. The palm-groves of Beisan, of which the Ancient speak in glowing terms, have entirely disappeared, the gardens and indigo fields are no more and the streams which once".

⁴⁴⁴. CROWFOOT G. M and BALDENSPERGER, L, *From Cedar to Hyssop*, A *Study in the Folklore of Plants in Palestine*, Londres, 1932, p. 66: « We know that vegetable indigo and madder were once grown and used there (Hebron), so on our visit to the dyers in Jerusalem we enquired whether they had ever used them and if so why they had given up. This was the answer of the old man: I used to dye with the Indian indigo when I was young, and I think it was better than this *ifrangi* indigo, but it took much more time and skill to prepare the vat and it cost more. If my customers would pay me a little more I would dye with the real indigo now. But it is no good your asking me to dye a little bit of wool with it. I should have to make a whole vat and I could only do that for a large order. Do I remember how to make a real indigo vat? Certainly I do. I could make one, if it was wanted. »

3. Pigments autres que l'indigo, du violet de la Grotte 8Q445

En dehors de l'indigo qui prédomine dans le matériel, seule la Grotte 8Q a conservé douze fragments dans lesquels étaient insérés des fils teints en violet⁴⁴⁶. Le lot des textiles était assez abondant pour avoir été enregistré sous la dénomination « étoffes et ficelles » et contenait des restes ornés de bleu et d'autres ornés de violet. L'exception nécessitait une recherche particulière pour identifier la teinture ou les teintures utilisées et dater les échantillons. Par précaution, nous n'affirmerons pas que seuls du bleu et du violet ont été employés dans les grottes de Qoumrân. D'autres témoins ont pu disparaître. Quoi qu'il en soit, les douze fragments sont là ; ils appartenaient certainement à une seule et même toile de lin, déchirée en lambeaux de 4 x 4,5 cm pour les mieux conservés. En outre, une ficelle de 8 cm de long et une bande de 7 cm de long et de 2 cm de large ont subsisté. Les archéologues ont amassé dans une boîte toutes les trouvailles textiles de la grotte 447, sans les séparer des menus objets captifs du tissu : des restes d'aliments, dattes et noyaux de datte, un morceau de bois et la ficelle déjà décrite. Trois échantillons ont été choisis : QUM 509 (D009) provient d'une datte, QUM 504 (D011) est du lin uni et QUM 505 (D013) du lin avec quelques fils violets.

44

⁴⁴⁵ Robert DONCEEL s'est intéressé aux traces rouges observées sur les ossements de sept tombes du cimetière principal de Qoumrân. Il s'appuie sur les travaux de S. STECKOLL, Z. GOFFER, H. NATHAN et N. HAAS, *Red-stained Human Bones from Qumrân*, in *Israel Journal of Medical Science*, 7, November 1971, pp. 1219-1223. Dans sa *Synthèse des observations faites en fouillant les tombes des nécropoles de Khirbet Qumrân et des environs*, (*The Khirbet Qumrân Cemeteries* — *A Synthesis of the Archaeological Data*), *The Qumran Chronicle*, volume 10, The Enigma Press, Cracovie/Cracow, 2002, pp. 45-50 et note 133; il annonce (p. 50) que « ce point [c'est-à-dire l'emploi de la garance] sera développé dans un article en préparation ». La garance a été identifiée par le Dr. Nicu Haas au laboratoire d'anatomie de la Hadassah Medical School de Jérusalem, précise R. Donceel, note 114, p. 46. Les défunts de Qoumrân auraient absorbé la racine de la plante: « la garance est en effet connue pour sa faculté de teindre les os de ceux qui en consomment » (p. 46). En aucun cas la teinture ne peut s'être déposée sur les os après décomposition d'étoffes funéraires portées par les morts. Nous reprendrons nous-même la question ultérieurement.

⁴⁴⁶ Du moins pour les tissus de provenance connue. Pour SPI 24 = C061 = QUM 519 (0,1g. en tout), rouge, aucun résultat n'est encore disponible, comme pour tous les échantillons de la même provenance. Les vestiges de vêtements rehaussés avec des teintures et recueillis dans *Christmas Cave* n'entrent pas dans le cadre des remarques sur les grottes à manuscrits.

4. Analyses des dépôts

Pour l'instant, les analyses n'ont pas fourni d'éléments nouveaux, sinon la confirmation que les fragments étaient bien du lin et que QUM 505 était recouvert de particules comparables à celles qui encroûtent QUM 510, QUM 511 et QUM 517⁴⁴⁸, tous trois provenant de 11Q.

II. INTERPRETATION DES DONNEES

1. « Dyed-Purple »

Pour sommaire qu'elle soit, la mention dyed purple adoptée par les scientifiques qui ont analysé l'échantillon suffit à établir une distinction radicale entre la Grotte 8Q et tous les autres sites dans lesquels du textile a été retrouvé. La teinture violette constitue un hapax et son application sur du lin, une rareté. Le violet est une couleur que l'œil reconnaît; il ne doit pas être confondu avec la teinture qui l'a produit, et que l'on ne peut jamais identifier à partir de la couleur. À première vue, le violet de 8Q se rapproche de la nuance que les peintres connaissent sous le nom de « rose tyrien », ou d'un mélange équilibré de rouge et de bleu (voir le cliché de l'échantillon, fig. d, p. 174, chapitre XII, Müller et alii). La teinture n'a pas encore formellement été identifiée comme de la pourpre ; dyed-purple ne renvoie pour l'instant qu'à sa couleur et pas nécessairement à son pigment. La mention a été portée sur la fiche de l'échantillon parce que l'on demandait à vérifier l'hypothèse par l'analyse. La recherche n'a pas encore été menée. Toutefois cette modeste donnée constitue déjà en soi un élément du plus haut intérêt : il ne se peut pas qu'une teinture évolue d'elle-même du bleu vers le violet ou inversement, si le bleu luimême, d'indigo ou de pourpre de mer, ne contient pas déjà du colorant rouge, pourpre de mer, garance ou écarlate. Dans les deux cas, les fils violets ont reçu la teinture après avoir été filés et avant le tissage de la pièce : le tisserand disposait de deux navettes, l'une chargée de lin écru, l'autre de lin teint.

⁴⁴⁷ L'enregistrement du matériel a été effectué le 12/02/1955.

Le violet ajoute à la spécificité de la grotte 80^{449} . L'entrée primitive n'a pas été repérée malgré les efforts des archéologues. Une partie de la chambre était déjà écroulée. Le matériel gisait sur le sol : restes de fruits, de textes et de tissu, de bois, un grand nombre de fines lanières et des languettes de cuir, une lampe de grande taille qui n'a pas d'équivalent ailleurs dans les sites de Qoumrân 450, quatre couvercles, une petite assiette creuse (attestée mais assez rare à la Période II : de Vaux en induit la date de la grotte), un bord de jarre à très large ouverture. Enfin des objets non catalogués : fragments de trois jarres dont deux à « anses oreillettes » horizontales, percées de deux trous, un bol, deux étuis à phylactères à quatre compartiments, un étui à une seule case qui constitue un hapax, un morceau de semelle de sandale, une datte avec sa peau, une figue, plusieurs noyaux de dattes, un noyau d'olive. À cela s'ajoute du bois trouvé dans les tissus. Pauvre en manuscrits, la Grotte 8Q n'a guère retenu l'attention des éditeurs. « Nous voilà loin des magnifiques rouleaux de la grotte 1 » écrit M. Baillet 451 au tout début de sa présentation. Il réussit toutefois à dégager la spécificité de la grotte : elle est « proportionnellement la plus biblique et la plus cohérente de toutes les grottes ». Il ne fait aucun doute que 8Q a contenu beaucoup plus de textes qu'on n'en a retrouvé : l'éboulis a dû ensevelir la partie de la chambre qui n'était plus accessible. La grotte menaçant toujours de s'effondrer en raison d'une fissure au plafond, les archéologues ont pris les devants et ont abattu la voûte. On a tiré de la fouille un matériel attendu dans une grotte à manuscrits : quatre couvercles, quatre jarres dont une à large ouverture mais aucun fragment de textile orné de bleu. S'il en a existé, ils sont ensevelis ou ont été récupérés. L'archéologie ne peut le déterminer. En revanche, les autres objets, y compris les fragments textiles, renvoient à la vie quotidienne. Il est

11

⁴⁴⁸ Se reporter à la concordance entre les numéros des échantillons et ceux du catalogue textile (tableau 000) pour les provenances des trois échantillons en question.

⁴⁴⁹ DJD III, p. 30-31.

⁴⁵⁰Sauf, même décor et taille semblable, un fragment de lampe inédit, trouvé dans le locus 81 du *khirbeh* (n° de fouille 1409).

⁴⁵¹ Il faut comprendre la Grotte 1Q par opposition à la petite Grotte 1, vide de tout vestige inscrit. L'oubli du suffixe propre aux grottes à manuscrits entraîne des confusions dans certaines publications.

évident que les phylactères et surtout la *mezouza*⁴⁵², l'assiette, le bol, la grande lampe, la sandale, les restes alimentaires et peut-être le tissu à fils violets semblent avoir figé le cours de la vie arrêté soudainement.

Le tissu était en lambeaux. Plutôt qu'affecté par une déchirure, un des fragments a été découpé. La finesse du lin surprend : le fil est beau mais le serrage des fils par centimètre est très au-dessous de ce que les tisserands ont réussi sur d'autres toiles, 11 trames x 13 chaînes /cm. L'ourlet roulotté est soigneusement cousu à points obliques, parallèles et régulièrement espacés. Au moins un fil de pourpre court dans le tissage, visible sur deux fragments. Des traces de violet se discernent sur d'autres zones de l'étoffe primitive. Les restes appartenaient-ils à un vêtement ou à une toile protégeant un manuscrit ? Voilà toute la question.

2. L'échantillon QUM 505

Deux autres échantillons de même nature (tissu fin avec deux fils violets) ont été confiés aux laboratoires. Les résultats ne sont pas encore communiqués. L'échantillon QUM 505 provient d'une étoffe de lin comportant une rayure violette, sinon plus. La technique rappelle celle que les tisserands ont employée pour insérer une ligne bleue sur les étoffes des grottes à manuscrits : deux trames colorées, consécutives, courant sur et sous les chaînes sans teinture. Quant à la couleur violette, l'interprétation du fragment changera du tout au tout selon la nature de la teinture qui a donné la couleur. Le violet étant une couleur à base de rouge et de bleu, on peut l'obtenir grâce à un bain où l'artisan mélange deux teintures, l'une rouge, l'autre bleue. Par exemple, garance ou écarlate (rouge) avec pastel ou indigo (bleu). Dans ce cas, chaque composant est d'origine végétale. En revanche, si la couleur violette a été produite par un bain de murex, ce serait là, une première occurrence d'une étoffe de lin teinte en pourpre.

Certes, le mélange d'espèces hétérogènes ne concerne pas la fibre et sa teinture; il est licite d'appliquer de la pourpre de murex sur un fil de lin. L'interdit vise

⁴⁵² Que l'on se garde de confondre le numéro 8Q-4 attribué au lot textile comme matériel archéologique d'une part, et de l'autre, à la *mezouza*, dans la nomenclature des textes de la même Grotte.

l'alternance de lin et de laine dans une même étoffe⁴⁵³. On s'attend même à trouver de la pourpre pour les franges rituelles, ajoutées aux coins des vêtements. QUM 505 n'entre pas dans cette catégorie. Les deux trames violettes traversent une zone tissée de part et d'autre de la rayure. La dimension des fragments ne suffit pas pour identifier d'autres rayures sur la pièce initiale, ou pour voir si les fils sont les vestiges d'un motif ornemental plus complexe : rectangle, rayures croisées selon la perpendiculaire. Dans les textiles de Qoumrân, les lignes colorées ne créent jamais un ornement de vêtement à laticlave ou angusticlave, comparable aux larges bandes rouges des vêtements retrouvés dans les grottes des Révoltés et à Masada. Les fragments de lin à fils violets rappellent par leur technique les couvertures de manuscrits de Qoumrân. La couleur, voire la teinture employée, constitue un écart inattendu, les tisserands s'étant abstenus d'employer une autre couleur que le bleu. S'il s'avère que le violet dérive de la pourpre de mer appliquée sur des fils de lin, les fragments auront créé une rupture radicale qui trancherait sur l'ensemble du corpus textile examiné, tout spécialement si l'étoffe de lin ornée de pourpre faisait partie d'un vêtement. La qualité du fil et de son tissage, la présence d'une rayure sinon davantage, serait alors en relation avec le petit mobilier archéologique retrouvé in situ. La proximité de 80 avec l'établissement principal poserait alors question : une datation déciderait de l'époque à laquelle appartient le matériel. Si elle correspond à l'occupation essénienne du site, l'archéologie ne coïnciderait plus avec la description que les sources antiques ont donnée du sobre vêtement de lin blanc qu'elles prêtent aux esséniens.

-

⁴⁵³ Sauf dans les cas suivants : serviettes de toilette, mouchoirs, enveloppes de rouleaux.

302

LE PARTICULARISME DES SITES DE QOUMRAN, SELON LES TEXTILES

Le cimetière Sud

Les fragments de lin sortis de la Tombe 1, analysés sous le N° QUM 524 et

B003 de notre catalogue, n'ont pas de parallèle. Trouvé avec des bijoux oxydés, le

lin présente une structure très proche de la fibre moderne, qui fait pencher en faveur

d'une date postérieure à l'Antiquité. La tombe serait celle d'une femme bédouine.

Nous considérerons le fragment comme n'appartenant pas au corpus textile de

Qoumrân. Seul vestige découvert dans une tombe, il n'apporte pas d'élément

concluant pour l'interprétation du site.

ILLUSTRATION : Pl. NB Photo de tissu du cimetière Sud avec les bijoux

Les quatre échantillons de Christmas Cave

Ils représentent une infime partie du riche matériel provenant de la grotte. Les

analyses menées sont concluantes : outre l'emploi de la laine et la présence de

teintures variées, bien confirmés, les particularités de tissage observées sur QUM 530

tranchent sur les vestiges issus de tous les autres sites. Pour autant qu'on puisse en

juger actuellement, l'écrasante majorité des restes appartient à des vêtements de

bonne facture, sans doute coûteux. La singularité la plus intéressante consiste en ce

que QUM 530 présente des chaînes brun clair avec des fibres bleues, filées en S, left-

handed twist, tandis que les trames rouges sont filées en Z, right-handed twist. Les

fragments teints de Christmas Cave l'apparentent aux grottes où se sont réfugiés les

insurgés de la Deuxième Révolte. Il semble que le site avait déjà été occupé depuis le

chalcolithique, période à laquelle se rattacherait tout un autre lot de textiles unis, de

facture plus grossière. Des tests préciseront la date respective des tissus prélevés dans

chacun des lots.

ILLUSTRATIONS : voir les Planches en couleurs, fascicule séparé.

302

Les grottes à manuscrits

Ce qui vaut pour la Grotte 1Q ne vaut que pour elle. Son matériel textile forme un *corpus* particulier qui a sa spécificité et ses caractéristiques ne sauraient être étendues aux autres grottes où des vestiges textiles se sont conservés, grottes à manuscrits ou « petites » grottes de la falaise. L'idée émerge que les Grottes 8Q et 11Q mais aussi les Grottes 12 et 29 (voir *infra*) sont aussi singulières dans leur genre que l'était la Grotte 1Q de son côté. En d'autres termes, seule la Grotte 1Q a connu l'emploi exclusif et privilégié du lin, avec de subtils ornements à l'indigo. Si le bleu d'indigo se retrouve ailleurs dans le matériel des grottes, il y voisinait avec d'autres fibres que du lin et d'autres couleurs, et par suite, d'autres teintures. L'indigo seul ne produit que du bleu, du clair au foncé; mélangé à d'autres substances, il peut donner avec du jaune, du vert, ou avec du rouge, du violet. Des analyses complémentaires seront nécessaires pour déterminer dans quel cas le bleu proviendrait de plantes à indigo. En quelque sorte, certaines grottes ont leur identité propre; la présence de fibres rares ou inattendues apporterait encore du nouveau s'il se confirmait que les échantillons sont antiques. On devra attendre le résultat des datations en cours.

L'établissement principal

Seul le locus 96 a livré un unique fragment. Son analyse n'a pu fournir toutes les réponses espérées ⁴⁵⁴:

It was not possible to see the internal structure of the carbonised sample QUM 503, as it was opaque black, but the silhouette showed diagnostic features (P. Walton Rogers, chapitre XI^{455}).

The charred textile (QUM 503) identified as flax on the basis of optical and scanning electron microscopy is an exception. Its corresponding diffraction pattern in Fig. 1c shows no plant fibre diffraction features. This could be explained by loss of

⁴⁵⁴ On pourra se reporter à l'Annexe rédigée par le Dr. Penelope Walton Rogers dans notre fascicule séparé et dans le volume II (à paraître) de la collection consacrée aux *Fouilles de Khirbet Qumrân et de 'Aïn Feshkha*, sous la direction de Jean – Baptiste HUMBERT et de Jan GUNNEWEG. L'étude a été menée à l'aveugle afin d'éviter tout *a priori*: *Fibres in miscellaneous samples from a site in the Dead Sea region*.

⁴⁵⁵ MÜLLER *et alii*, in HUMBERT et GUNNEWEG, *Fouilles de Khirbet Qumran...*, (à paraître).

crystallinity due to heating, which although it has not destroyed the sample all together, has been sufficient to perturb the crystalline order.

(...) QUM 503 from locus 96 in the settlement is spun left-handed and is judged to be of plant fibre on the basis of microscopy observations (Müller et al., chapitre XII).

Le locus 96 est un espace découvert au sud des bâtiments. Le tissu recueilli paraît carbonisé ⁴⁵⁶. Serait-il l'indice d'un incendie ? Si tel avait été le cas, le fragment aurait été détruit puisque le lin est bien connu pour brûler complètement et sans laisser la moindre cendre. Il s'agirait plutôt d'une combustion lente, à l'exemple de celle qui a touché les montants de porte, ailleurs dans le *khirbeh*. La présence de lin « carbonisé » intrigue, elle n'en est pas pour autant la preuve d'un incendie ⁴⁵⁷. Il reste providentiel que le seul vestige de tissu retrouvé dans le khirbeh provienne d'un espace découvert, violemment sujet à l'érosion.

ILLUSTRATION Le fragment du locus 96, Planche en couleurs

Le fragment du locus 96 et le vêtement essénien.

La présence d'un vestige découvert dans le site offre l'occasion d'aborder la question du vêtement à Qoumrân. Le fragment A001 serait-il l'unique vestige d'un vêtement essénien ? Est-ce celui d'une tenue sacrée ou d'un habit profane⁴⁵⁸? Un

156

⁴⁵⁶ À la carbonisation du lin et de bois à l'intérieur de l'établissement s'ajoute celle de toute une série de lampes. L'effet ne dérive pas de la même cause. Les lampes et fragments de Khirbet Qumrân portent souvent des traces de carbonisation, tenant à leur cuisson. Il est difficile de trouver des parallèles sur d'autres sites palestiniens si bien que, conjuguée à leur aspect fruste, [elle] dirigerait vers l'hypothèse d'une fabrication locale, fait observer R. DONCEEL, « Poursuite des travaux de publication du matériel archéologique de Khirbet Qumrân. Les lampes de terre-cuite », Mogilany 1995, éd. Zdziław J. KAPERA, Cracovie/Cracow, 1998, p. 99.

⁴⁵⁷En juillet 2001 un autre fragment, de plus grandes dimensions et lui aussi « calciné », a été retrouvé au fond de la citerne 71. Communication orale, Y. PELEG, novembre 2002, à qui j'adresse mes remerciements pour cette information.

⁴⁵⁸ La distinction entre les temps et les espaces coïncide avec un vêtement différent, analysé in SCHMIDT, Francis, *La pensée du Temple de Jérusalem à Qoumrân*, Paris, 1994, pp. 139-140. Tout changement d'activité s'accompagne d'un changement de tenue, la seconde excluant que l'on garde la précédente; l'essénien possède un jeu de vêtements profanes,

fragment isolé ne permet pas de généralisation. Tout au plus présenterons-nous un état de la question, en confrontant les sources anciennes aux réalités du fragment. Dans l'attente d'une datation de QUM 503, le vestige ne saurait être attribué à une période plutôt qu'à une autre dans l'histoire de Qoumrân. La belle qualité de son tissage incite à le considérer comme un reste de vêtement, sans plus. Il est d'une facture qui conviendrait aussi bien à un personnage aisé, à un riche propriétaire, qu'à un essénien. Mais un ornement a peut-être existé sur une partie perdue du tissu en question.

Dans leurs descriptions du mode de vie des esséniens, les sources historiques soulignent les particularités de leur habillement, le changement de tenue vestimentaire en fonction de la tâche à laquelle chacun allait s'adonner, et par-dessus tout, la prédilection de la communauté pour le lin blanc⁴⁵⁹. Après le travail du matin, chacun revêt un pagne de lin, prend un bain froid et se rend à la salle à manger après avoir à nouveau changé de tenue pour revêtir une étoffe de lin dans laquelle il se drape⁴⁶⁰. Ensuite, dit Flavius, ils déposent les vêtements qu'ils ont mis pour le repas comme des vêtements sacrés et ils s'adonnent à nouveau au travail jusqu'au soir. Parmi les textes communautaires qui traitent du vêtement, le Rouleau de la Guerre, 1qM (1QWar Scroll) 7: 9-10 offre un prolongement aux témoignages historiques ; pendant la bataille, les prêtres porteront du blanc, couleur qui tranche au milieu de l'armée : Seven priests of the sons of Aaron clothed in garments of fine linen: a linen tunic and linen trousers, and girdles with linen girdle.

L'usage exclusif du lin blanc est déjà exigé pour la tenue revêtue par Aaron le jour de Kippour (*Lév*. 16-4). Mais dans les textes communautaires Moïse est la figure primordiale. Contrairement à Aaron, au vêtement coloré, Moïse ne se vêt que de blanc et sa tenue sert de modèle aux habits tissés pour les prêtres de la *Guerre*. Todd S. Beall précise encore:

utiles au travail, et un jeu de vêtements aussi sacrés que le temps et l'espace qui les rendent obligatoires.

⁴⁵⁹ FLAVIUS JOSEPHE, Guerre 123 : ils se font un devoir, en effet, d'avoir la peau sèche et d'être toujours vêtus de blanc.

⁴⁶⁰ *Ibid.*, 129 et 131. Le grec suggère que la pièce de lin avait des dimensions suffisantes pour ceindre tout le corps et l'envelopper complètement.

As Yadin observes, the addition of linen to every item, including the girdle, plus the special emphasis on white may well be an indication for the Essene fondness for white garment⁴⁶¹. Flavius nuance ailleurs le propos et les textes communautaires laissent entendre que dans la vie quotidienne, les esséniens manquaient de prestance et portaient parfois des vêtements qu'il n'est pas abusif de qualifier de loques, déchirés, élimés, troués :

En chaque ville, un questeur de l'ordre, spécialement chargé des hôtes, est désigné en tant qu'intendant des vêtements et du nécessaire. Leur habillement et leur tenue extérieure ressemblent à ceux des enfants qu'un pédagogue élève dans la crainte. Ils ne changent de vêtements ou de chaussures que quand ceux-ci sont complètement déchirés ou usés par le temps⁴⁶².

Seule l'indécence, lorsqu'un trou dévoile la nudité, impose le remplacement ou la réparation de la tenue ; le contrevenant est d'ailleurs puni :

Whoever allows his hand (YDW) to protrude from beneath his garment, if this garment is in rags and reveals his nakedness, he shall be punished for 30 days⁴⁶³, et Beall renvoie à Y. Yadin, qui avait abordé la question⁴⁶⁴. En effet la saleté et le délabrement des vêtements ne sont nullement incompatibles avec la pureté. Aux yeux d'un essénien, des haillons crasseux peuvent satisfaire aux exigences de la Règle, du moment qu'ils sont de « lin blanc », c'est-à-dire tissés de fils de lin blanchi, ni écru ni teint. La nuance n'est pas négligeable. Se vêtir en lin blanc est certes une obligation pour les esséniens. Mais ils ne sont pas les seuls à le faire et Flavius Josèphe déclare que d'une manière générale, on s'habille de laine à Jérusalem et de lin à Jéricho. Le climat particulier des deux villes explique l'adoption

¹

⁴⁶¹ BEALL, Todd S., *Josephus' Description of the Essenes Illustrated by the Dead Sea Scrolls*, Cambridge University Press, Cambridge, New York, New Rochelle, Melbourne, Sydney, 1988, p. 46 et note 61 pour la référence à YADIN, Y., *The Scroll of the War of the Sons of Light against the Sons of Darkness*, Oxford, Oxford University Press, 1962, p. 219. ⁴⁶² *Guerre*, 125-126.

⁴⁶³ *Manuel de Discipline* (1QS 7=13-14), cité et traduit par BEALL, Todd S., (1988), p. 50. La *main* désigne par euphémisme les parties génitales.

⁴⁶⁴YADIN, Y., Scroll of the War for the Sons of Light Against the Sons of Darkness, Oxford, Oxford University Press, 1962, p. 19.

de tissus différents. La laine s'achète n'importe où, tandis que le lin, dont la culture exige beaucoup d'eau, fait partie des plantes spécifiquement cultivées depuis les temps les plus reculés dans la région du Jourdain, non loin de Qoumrân. ⁴⁶⁵. Des fusaïoles retrouvées dans le khirbeh attestent que les résidents y ont filé. Le site ne contenait aucun peson. Le tissage artisanal n'en exige pas. Les cinq poteaux de bois trouvés dans la Grotte 17 formaient peut-être un métier à tisser.

-

⁴⁶⁵ cf. KING, Philip J. and STAGER, Lawrence E., *Life in Biblical Israel*, Louisville, London, 2001, *in* Douglas A. KNIGHT, *ed.*, *Library of Ancient Israel*, pp.148-152 sur le lin en général. Les auteurs signalent qu'à Deir 'Alla dans la vallée du Jourdain, on a cultivé le lin dès l'âge du Fer I, et que la région est devenue un centre important de traitement du lin depuis le septième siècle; « Willem van Zeist and Johanna Heeres conclude that *all the flax from Deir 'Alla was grown on irrigated fields and that consequently irrigation was practised at least since 1200 B. C. onwards* », (p.149, *op. cit.*, avec note 89 renvoyant à ZEIST et HEERES, « Paleobotanical Studies of Deir 'Alla, Jordan », *Paleorient* 1 (1973), p. 27).

À PROPOS DES « PETITES GROTTES »

Examinons maintenant l'hapax QUM 502 = D051. L'échantillon a été sélectionné en raison du curieux contexte dans lequel le fragment a été retrouvé. La lampe 1Q-12 avait déjà surpris. De Vaux ne pousse pas plus loin le parallèle entre 1Q et la Grotte 29 parce que celle-ci ne contenait pas le moindre vestige manuscrit. La distinction entre les deux sortes de grottes débouche forcément sur une aporie. En 1953, de Vaux ne sait pas encore que l'on découvrira dans le locus 89, fouillé en mars 1954, des bols et des assiettes soigneusement empilés. Ouvrons ce petit dossier et considérons les trouvailles comme un ensemble révélateur des intentions de ceux qui ont rangé un objet ou un groupe d'objets aussi bien dans l'établissement principal que dans les grottes. Que l'on y ait ou non retrouvé des manuscrits n'entre pas ici en ligne de compte. L'empilement de vaisselle dans la salle 86 ne fait pas difficulté à proximité de ce que l'on a décrit comme une salle à manger. En revanche, les quatre autres dépôts ordonnés ou rangés avec soin 466 proviennent des grottes : 1Q, l'abri crevasse 12, la crevasse 17 et la cavité 29. Dans 1Q, au fond de la grotte, les archéologues ont trouvé un tissu, plié et vide, si bien que les pilleurs bédouins s'en sont désintéressés et n'y ont pas touché. La Grotte 12 n'est qu'un abri rocheux, tellement surbaissé que les jarres, quand elles étaient intactes, devaient toucher le plafond, précise de Vaux 467. Elle contenait de la poterie, une petite natte en fibre de palmier d'environ 50 x 60 cm. D'abondants restes de lin adhéraient encore au fond d'une jarre. La Grotte 17 était, selon le jugement des fouilleurs, une crevasse excluant tout habitat. Derrière un tas de pierres, étaient rangés cinq bâtons dont deux fourchus, que de Vaux a pris pour les poteaux d'une tente (inv. Gr. 17-3), parce qu'il reliait le centre essénien de Qoumrân à la présence d'une petite société vivant à proximité, hors les murs. Enfin, les couvercles de la Grotte 29 complètent la série. En tout, plus de cent jarres et les restes d'environ soixante-dix couvercles contre seulement une vingtaine de pièces intactes ont été retrouvés lors de l'exploration des

_

⁴⁶⁶ Nous ne retenons pas le Rouleau de cuivre, cinquième objet de la liste. Le document a été déposé tout au fond de la Grotte 3Q, en deux feuilles séparées et enroulées sur ellesmêmes.

⁴⁶⁷ *Ibid.*, p. 541.

grottes de la falaise. Pourtant, de Vaux remarque bien le paradoxe que met en évidence l'inventaire des objets incompatibles avec la morphologie des grottes, presque toutes inhabitables :

Il s'agit donc, dans la majorité des cas, non pas de logis mais de magasins ou de cachettes et il n'est pas étonnant qu'on y trouve surtout les débris de jarres à provisions. Mais on verra, dans la description de la poterie, que celle-ci comprend également des vases d'un usage journalier dans la vie domestique: marmites, cruches et cruchettes, lampes. Ces objets n'ont pas été trouvés dans les grottes qui paraissent habitables.

Une natte laissée dans la crevasse 12 serait banale si l'anfractuosité était plus spacieuse. Une natte sert de tapis ou de matelas 468; entourée d'un lien, elle peut protéger des marchandises pendant leur transport. Il est bon de rappeler que dans l'antiquité, tout vêtement est un bien précieux, qui se lègue à des héritiers, entre dans la dot des femmes, et sert aussi longtemps qu'on peut le réparer. On dort enveloppé dans son manteau, couché sur une natte, que l'on conserve avec soi. Ce serait un défi au bon sens que d'imaginer qu'on ait apporté la natte à cet endroit pour y dormir une ou deux nuits, en la laissant sur place. Sans manquer à la rigueur scientifique, on supposera, par exemple, que le propriétaire des objets a été délogé de son abri. Il est certain qu'une fois les jarres entassées, la Grotte 12 était comble. Deux clichés en noir et blanc de l'Album photographique de l'École biblique, Qoumrân n°0, f° 95, ASOR 1 et 2, complètent la documentation : un fond de jarre est calé par des pierres et tourné vers l'objectif; il en dépasse un bloc noirâtre et compact, dont les éléments se sont agglomérés au fil du temps. L'ordinateur améliore la lecture des deux images par simple zoom avant. L'amas est en fait une toile de lin, repliée sur elle-même, avec des ourlets grossiers. Deux tours de ficelle entourent les vestiges. Quelques fragments de tissu adhérant à des tessons se sont détachés et ressortent nettement sur

_

⁴⁶⁸ HUMBERT, Jean-Baptiste, *RB* 1994, t. 101-2, «L'espace sacré à Qumrân », p. 175, pense que les occupants du site n'avaient ni dortoir ni cellule, et qu'ils étendaient un matelas sur les terrasses pour y dormir.

le linge blanc étendu aux abords de la grotte pour y déposer l'objet et le photographier⁴⁶⁹.

ILLUSTRATION: Fond de jarre de la Grotte 12, Planche en noir et blanc

Aucun fragment de manuscrit n'a été retrouvé sans quoi la petite Grotte 12 serait devenue la Grotte 12Q. La présence d'une telle quantité de lin suggère toutefois que les vestiges placés dans la jarre avaient la même fonction que dans les grottes à manuscrits : servir d'enveloppe pour protéger des rouleaux. Il reste à déterminer où sont actuellement conservés les restes de lin, à voir s'ils sont en assez bon état pour que leurs caractéristiques initiales soient encore exploitables; on chercherait alors à établir s'ils portent les traces que laisse un rouleau lorsqu'il a séjourné quelques dizaines d'années à l'abri de son lin, comme nous l'avons fait en étudiant le tissu N° 30 du catalogue Crowfoot.

La crevasse 17 était pauvre en poterie: deux cols de jarre et rien d'autre, sauf les cinq morceaux de bois dissimulés derrière des pierres. Là où de Vaux a cru reconnaître des poteaux de tente, nous proposons de voir les éléments d'un métier à tisser vertical, de type domestique, sur lequel les chaînes étaient montées sans avoir recours aux pesons, lourds et volumineux, réservés au tissage professionnel. Les fils de chaînes étaient noués aux deux montants opposés, en haut et en bas, et coupés à la fin du tissage. Les deux poteaux à une fourche dressés verticalement supportaient le bois supérieur, comme l'illustrent les figures ci-dessous.

-

⁴⁶⁹ Le cliché d'origine a été éclairci et contrasté pour que le lin se distingue le plus possible.

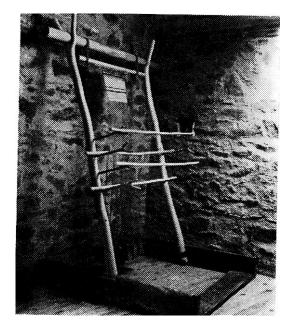


Figure : Métier vertical gallo-romain.

Figure : Poteaux de bois trouvés dans la grotte 17]

La planche VII 3 de *DJD III*⁴⁷⁰ et les archives consultées ne précisent pas le diamètre de chaque poteau. Leur longueur semble convenir pour une petite tente et de Vaux n'a pas forcément tort. Les poteaux étaient assez précieux ou assez rares pour qu'on éprouve le besoin de les cacher. En revanche, l'équipement d'une tente que l'on aurait cachée comporte bien plus que les seuls poteaux : la toile, les cordes, les tendeurs, les piquets. Il semblerait étonnant que les bois appartiennent donc au matériel nécessaire à une tente. La toile et les cordes auraient-elles complètement disparu au cours des siècles? D'autres trouvailles célèbres dans la régions démontrent absolument le contraire et pour des périodes encore plus reculées: les caches du Nahal Mishmar, la Grotte du Guerrier, la Grotte des Lettres, Murabba'at, *etc.* L'hypothèse de la tente ne tient pas. *A fortiori*, un jeu de poteaux pour une tente ne suffit pas pour en induire tout un camp où loger les familles d'adeptes ou les postulants esséniens. En revanche tout métier à tisser, surtout un métier vertical, mérite d'être caché dans un endroit sûr. Nul n'est venu reprendre le matériel, ce qui ne préjuge pas que l'on n'ait pas récupéré d'autres objets dans la grotte. Le col des

jarres ne nous indique rien de leur contenu originel. Qu'elle ait préservé des bois pour un campement ou un métier à tisser, la cachette de la grotte 17 a prouvé son excellence : avant les archéologues, personne n'en avait soupçonné l'existence.

⁴⁷⁰ DJD III, Les 'petites' Grottes de Qumrân, planches.

ENTRE L'ARCHEOLOGIE ET L'HISTOIRE: RECUSER LES IDEES SIMPLES

Dès que l'on aborde les événements qui se sont déroulés dans les grottes, les difficultés surgissent. Entre l'archéologie et l'histoire, aucun recoupement certain, faute d'une source ancienne qui aurait décrit ce qui s'est passé, alors que les fouilles ont mis au jour un matériel considérable. La démarche scientifique exige de la retenue et défend de verser dans une reconstitution hasardeuse du contexte ; mais les objets sont là, eux aussi et même avant tout. Si l'archéologie devait se contenter de les inventorier, quel fruit les historiens en retireraient-ils? Aucun récit ancien n'a décrit la sauvegarde des manuscrits. Il ne subsiste que les grottes et leur contenu pour élucider les circonstances dans lesquelles l'entreprise s'est accomplie et les péripéties ultérieures, jusqu'au moment où des textes évoquent les trouvailles de manuscrits, des siècles plus tard. Il faut opter. Ou bien nous devons nous contenter d'un catalogue et d'une description matérielle et technique des vestiges textiles, ou bien il faut faire un pas, avec toute la vigilance possible, pour tirer parti du matériel, de ses particularités visibles et de celles que les analyses en laboratoire ont révélées. Mais un microscope ne dit pas tout. Les technologies les plus modernes ont aussi leurs limites et l'on tomberait dans un travers fâcheux de ne se fier qu'à elles. Sans nous arrêter à la conclusion proposée par de Vaux dans son rapport préliminaire, nous nous efforçons de comprendre la démarche des premiers individus à être entrés (et éventuellement revenus) dans les grottes bien avant les pillages de l'époque moderne.

Ceux qui scrutaient la falaise à la recherche d'une cachette longeaient un sentier antique que suivait forcément tout voyageur entre Jéricho et au moins Aïn Feshkha⁴⁷¹. Aux premiers siècles de notre ère, des brigands sévissaient sur les routes, particulièrement entre les deux Révoltes juives 472. À l'époque, on voit ceux qui

⁴⁷¹ Plus au sud, la mer touche l'escarpement. On doit monter en haut de la falaise pour

gagner Engeddi.
472 Plusieurs auteurs ont traité de la briganderie liée à l'instabilité de la province. Nous avons uitlisé en particulier

marchent sur le sentier, et s'ils portent un chargement. On aperçoit les ouvertures dans la falaise⁴⁷³. Cacher ce à quoi l'on tient exige qu'on le cache bien, et que l'on dissimule si possible l'ouverture de la cachette elle-même. Si l'on recherche une cachette sûre, autant éviter les grottes béantes, propres à de multiples usages, faciles d'accès, trop évidentes dirons-nous. Certes, on peut creuser un trou n'importe où, pour y enfouir un dépôt. Mais il est vulnérable. La meilleure solution consiste à repérer dans la falaise une petite ouverture, que l'on puisse colmater ensuite avec un blocage de pierres maquillé par de la terre 474. La cachette devient insoupçonnable, du moins de loin. Le mieux est de trouver une grotte inaccessible où personne ne risque d'entrer. Les anfractuosités en question ici se discernaient mal, et à plus forte raison si elles avaient été masquées. La Grotte 1Q n'est pas habitable, pas plus que les Grottes 12, 17, 29. Nous avons montré (cf. supra l'énigme du « tissu n° 30 ») que l'un des tissus de 1Q avait primitivement contenu un rouleau dont la toile porte des stigmates. Rappelons qu'une encoche découpée en triangle dans le tissu avec une lame a emporté quelques centimètres de l'ourlet ainsi que la couture reliant l'étoffe à une mince lanière de cuir, elle-même rattachée au manuscrit dans son enveloppe. Le visiteur prévoyant s'était muni d'un instrument tranchant ; il a pris le temps nécessaire pour tailler dans le biais du lin, tâche malaisée s'il en est, au lieu de sectionner le cuir de la lanière. Il a ensuite replié la toile, l'a déposée contre une paroi au fond de la grotte. Pour discret qu'il soit, l'indice ne manque pas de clarté : un individu a retrouvé la grotte, s'y est hissé, muni d'une lampe et d'une lame, a

⁻APPLEBAUM, S., « *Point of View on the Second Jewish Revolt* », Scripta Classica Israelica, Yearbook of the Israel Society for the Promotion of Classical Studies, edited by E. DAVID, D. GERSHENSON, D. MENDELS, and L. ULLMANN, volume VII, 1983/84, pp. 77-87.

[–]LOFTUS, F., « *The Anti-Roman Revolts of the Jews and the Galileans* », *The Jewish Quarterly Review*, New Series established by Cyrus ADLER, - Abraham I. KATSHI, Irving A. AGUS, Solomon GRAYZEL, Leon NEMOY, *ed.*, volume LXVIII, 1977-1978, Philadelphia, Dropsie University, pp. 78-98.

⁻HORSLEY, R. A., « Ancient Jewish Banditry and the revolt against Rome, A. D. 66-70 », The Catholic Biblical Quarterly, volume 43, N° 1, January 1981, pp. 409-432.

⁻HORSLEY, R. A., and HANSON, J. S., « *Bandits, Prophets, and Messiahs - Popular Movements in the Time of Jesus* », série « *New Voices in Biblical Studies, ed.* by A. YARBRO COLLINS and J. J. COLLINS », A Seabury Book, Winston Press, Minneapolis, Chicago, New York, 1985.

⁴⁷³ En tout cas les grottes surplombant directement le pied de la falaise.

identifié et récupéré un manuscrit mais en a laissé d'autres dans leurs toiles protectrices. Pourquoi prendre tel rouleau et pas tel autre? Il est impossible de répondre à pareille question. En tout état de cause, si le visiteur avait aussi emporté l'étoffe, jamais l'archéologie n'aurait pu confirmer son passage et déterminer ce qu'il était venu faire.

⁴⁷⁴ Selon Jean-Baptiste Humbert (communication orale, janvier 2003) l'entrée des Grottes 4Q et 5Q aurait pu être bouchée de cette manière.

315

CONCLUSION GÉNÉRALE

LES TEXTILES DE QOUMRÂN ET L'HISTOIRE

CONCLUSION

LES TEXTILES ET L'HISTOIRE

LA PERIODE III DE R. DE VAUX

La recherche menée sur les textiles nous apporte une argumentation nouvelle qui conduit à donner plus de consistance à l'occupation de Qoumrân après 68, communément appelée Période III, selon la chronologie reçue de R. de Vaux. Il apparaîtrait qu'elle est plus longue et mieux documentée qu'on ne l'a dit.

On a beaucoup traité de la fin de Qoumrân, essentiellement réduite à la cache des manuscrits, au point que la fin s'est confondue avec la cache. Mais on n'a pas assez pris la mesure de l'événement « cache » dans toute sa complexité. A-t-on assez insisté sur l'organisation qu'elle avait exigée ? Pour de Vaux et ses disciples à qui l'on doit l'interprétation de Qoumrân, à peine achevé, le dépôt des manuscrits a sombré dans l'oubli. Comment et pourquoi le souvenir d'une si formidable entreprise aurait-il été aboli soudain? Soixante-cinq ans se sont écoulés entre le sauvetage des manuscrits et la Seconde Révolte, et trois générations se sont succédé. C'est peu, assez toutefois pour que le souvenir de l'événement soit resté gravé dans l'esprit de ceux qui l'avaient vécu, en dépit d'une probable dispersion. La question sur laquelle tout repose tient en quelques mots : que sont devenus les témoins qui habitaient Qoumrân juste avant 68 ? Les survivants, au moins par piété, auront confié leur secret. Il se sera transmis aux trois générations. Quant aux esséniens, tous n'ont pas péri en l'an 70; on ne peut guère douter que ceux-là connaissaient aussi l'existence des manuscrits et l'emplacement des cachettes. De nombreux rouleaux sont restés enfouis parce que les survivants ont attendu un événement qui n'est pas venu. Le secret des caches s'est estompé avec la disparition progressive des témoins. Cent cinquante ans après la chute de Qoumrân, la découverte près de Jéricho et sous Caracalla (211 – 221) d'un manuscrit des Psaumes conservé dans une grande jarre, a

suscité assez d'étonnement pour qu'Origène en rapporte les faits ⁴⁷⁵. Nous en déduirons que la mémoire s'était alors perdue.

Il faut revenir sur l'entreprise de la mise à l'abri des manuscrits. Elle fut d'envergure si nous acceptons que les biens à cacher ne venaient pas seulement de Qoumrân mais aussi de toutes les zones menacées, puisque dans le même temps, avaient lieu des préparatifs militaires. Les fouilles récentes en ont découvert les témoins à Betir, à l'Hérodion, *etc*. L'entreprise a été décidée, elle a mûri, elle a été réalisée par étapes. On avait pris la mesure exacte des dangers que courrait le patrimoine religieux. La menace n'était que la cause. Encore fallait-il disposer de l'autorité nécessaire pour rassembler énergies et compétences au service de cette cause. Un groupe ou un personnage éminent aura réussi à s'imposer pour fédérer les volontés individuelles, si l'on en juge par les résultats produits. La tâche a été menée à bien et elle exclut l'improvisation.

Il a fallu que germe l'idée d'enfouir les manuscrits, puis de creuser de main d'homme des cavités aux accès dangereux, dans les marnes de la terrasse et à un jet de pierre des bâtiments. Elles sont des cachettes et nous devons croire que le creusement des grottes a fait partie de l'entreprise. Il a fallu du temps et de l'ingéniosité pour mettre au point un type de jarres remarquablement adapté à l'objectif poursuivi. Des fileurs, des teinturiers, des tisserands ont confectionné des toiles à la dimension voulue pour chaque rouleau. Tous ont suivi, sans faillir, un schéma contraignant de décoration à l'indigo qui deviendrait le critère pour identifier le rouleau invisible dans sa toile de lin. Ils ont cousu les lanières de cuir reliant les toiles aux manuscrits. Ils ont fabriqué les petites bâches pour obturer les jarres. La liste des tâches ne prétend pas être exhaustive. Mentionnons sans nous attarder le transport des jarres jusqu'à Qoumrân. Pareil travail suppose un plan qui ne s'improvise pas.

ILLUSTRATION : plan de la Judée entre 132 et 135

_

⁴⁷⁵ EUSEBIUS, Ecclesiastical History, VI. XVI. 1.

Entre le moment où les rouleaux ont été sauvegardés et la Seconde Révolte, la mémoire des manuscrits cachés au fond des grottes ne s'est donc pas perdue. Le dépôt n'aurait pas eu de sens si on ne comptait pas le reprendre le moment venu. En qui placer sa confiance mieux que dans les rebelles en lutte contre les Romains ? Bar Kokhba n'était pas seulement un chef de guerre. Il entendait libérer son pays et reconstruire le Temple. Les monnaies de la Seconde Révolte portent les mentions « An () de la Libération d'Israël » et même « An (...) de la Rédemption d'Israël ».

Les insurgés ont enrayé le pillage de la grotte 4Q et les autres grottes n'ont pas été vandalisées. Les grottes les plus exposées et le complexe 4Q-5Q et 7Q-10Q attenant au khirbeh, n'ont pas été touchés ; leurs manuscrits se sont détruits sur place, sous l'effet des infiltrations et des parasites mais aucun intrus n'y a pénétré. Loin de n'être qu'un bref épilogue, la Période III de Qoumrân a marqué le site dans l'histoire contemporaine de la Judée et des deux Révoltes. Entre 132 et 135, les rebelles ont gardé le contrôle du littoral de la mer Morte. Contraints de reculer vers l'est devant les troupes romaines, ils y ont trouvé leur ultime refuge, dans les grottes des falaises. Parmi les documents de Murabba'at, une lettre, publiée par J. T. Milik sous le n° Mur45, évoque l'état désespéré des fuyards. J. T. Milik la présente ainsi :

« La lettre, datant de la fin de la Révolte (134/5), lors des opérations romaines dans le Désert de Juda, présente un intérêt particulier grâce à la mention de la 'Forteresse des Hasidin'(l.6) qu'on identifiera avec une grande probabilité au Khirbet Qoumrân. La présence d'un groupe important de maquisards dans les ruines esséniennes pendant la Deuxième Révolte est prouvée par les fouilles du Khirbet Qoumrân (R. de Vaux, *Revue Biblique*, lxi, 1954, pp. 233 s., lxiii, 1956, pp. 548 et 567) et de 'Aïn Feskhkha (campagne de 1958). D'après ce qu'on peut deviner d'un contexte fragmentaire, l'expéditeur, pris de panique à la nouvelle d'un massacre dont a échappé[*sic*] son frère, se réfugie à Mesad Hasidin⁴⁷⁶. »

Dans son commentaire à la ligne 6, J. T. Milik est encore plus clair :

« (...) dans 'la Forteresse des Pieux' : on n'hésitera pas à identifier ces Hasidin aux Esséniens et leur 'Forteresse' à Khirbet Qoumrân (...) »⁴⁷⁷.

Voilà qui renvoie à une conception bien différente de la Période III, là où, de son côté, de Vaux imaginait que Qoumrân n'était plus qu'une ruine et certainement pas « une forteresse » en état de former le dernier bastion où des fuyards iraient chercher refuge, sous la protection « d'un groupe important de maquisards », à l'extrême fin de la Seconde Révolte.

La 'forteresse des Pieux' a résisté jusqu'au bout aux Romains qui traquaient les survivants. Le toponyme juxtapose deux notions qu'il est rare de rapprocher : une réalité militaire et pieuse où la piété l'emporte. La « forteresse » désigne peut-être plus les hommes retranchés qu'un site à vocation pauvrement défensive. Acceptons quand même que Masada conviendrait mieux comme « forteresse ». Le qualificatif de « Pieux » vaudrait pour des esséniens comme pour les juifs qui combattirent sous les ordres de Bar-Kokhba. Qoumrân n'a pas pu rester à l'écart des opérations militaires qui affectaient tous les sites environnants, et le lieu, malgré sa vulnérabilité, a été utilisé pendant chacune des deux révoltes.

Le khirbeh a livré entre 1231 et 1240 monnaies, selon le dernier état de la question ⁴⁷⁸; 117 à 134 d'entre elles sont officiellement considérées comme perdues (dès la fouille même ou au nettoyage) ou illisibles, soit 19,7% des monnaies prises en compte dans son étude par Leonard.

⁴⁷⁶ Le haut des deux premières lettres manque, mais Milik juge que « ce qui en reste les détermine adéquatement », *DJD II*, « Textes hébreux et araméens », pp. 163 pour la citation et 164 pour le commentaire.

⁴⁷⁷ Nous respectons l'orthographe donnée aux noms propres dans le texte cité.

⁴⁷⁸ Année 2000. La présente étude s'appuie particulièrement sur l'article le plus récemment paru sur la question, de Robert D. LEONARD, Jr, « *Numismatic Evidence for the Dating of Qumran* », *The Qumran Chronicle*, vol. 7, N°3/4, pp. 225-234.

Restent 1097 pièces, qui se répartissent en quantités inégales tout au long de l'histoire du site : Leonard exclut de l'évaluation les 561 pièces du trésor⁴⁷⁹ dit « de Tyr » découvert dans trois poteries, « à droite de la porte, en entrant [dans le locus 120], en creusant sous le sol supérieur »⁴⁸⁰. Sur les 679 restantes, 405 s'échelonnent depuis le règne des Séleucides jusqu'à 68 de notre ère, dont 93⁴⁸¹ pour la Première Révolte. En seulement quatre ans, les insurgés de la Première Révolte⁴⁸² ont laissé sur place 17,91% du total des monnaies recueillies lors de la fouille, soit une moyenne annuelle de presque 24. En proportion, le nombre est élevé. Second fait saillant, aucune ne date de l'an IV de l'insurrection. À titre de comparaison, remarque Leonard, Masada a livré 2170 pièces frappées en l'an III et seulement 106 frappées l'année suivante, soit respectivement 44,7% et 2,2% du total des trouvailles monétaires du site. Outre les pièces éparses, plusieurs petits groupes de monnaies ont été retrouvés à Qoumrân par les archéologues.

ILLUSTRATION : Répartition des monnaies à Qoumrân pendant les 2 révoltes

L'hypothèse que les partisans de Bar Kokhba ont résidé à Qoumrân est loin d'être invraisemblable. Comme pour la Première Révolte, les monnaies fournissent le meilleur point de départ. Leur répartition est significative. Cette fois, les insurgés se sont installés dans un site déjà ruiné et sont restés cantonnés dans le noyau du bâtiment principal, au pied de la tour ou de ce qu'il en restait. En dehors de rares

4

⁴⁷⁹ Les trésors permettent de fixer la date limite en deçà de laquelle le dépôt n'était pas encore fait, puisque la dernière monnaie à avoir été frappée indique le *terminus ante quem*; dans le cas du trésor trouvé dans le locus 120, il s'agit d'un tétradrachme de Tyr, daté de 8/9 avant notre ère; le trésor n'a pu être enseveli avant cette date, mais il a pu s'écouler encore plusieurs années avant qu'on ne le fasse.

⁴⁸⁰ C'est nous qui soulignons. Les deux premières parties du dépôt étaient cachées « dans deux petits pots ». Citation *in* HUMBERT et CHAMBON, *Fouilles...*,1994, p. 329, qui reprend les notes de chantier de R. de VAUX, en date du 21-3-1955. La troisième partie du trésor a été trouvée le 22 mars, contre le mur nord de la même salle.

⁴⁸¹ Décompte personnel, fait à partir des notes de chantier (manuscrit autographe) de R. de Vaux : 96, voire davantage, car pour le locus 86, de Vaux signale « beaucoup de monnaies d'Agrippa I^{er} et de la Première Révolte », alors qu'elles n'apparaissent pas dans l'inventaire dressé pour le locus.

⁴⁸² Robert D. LEONARD, Jr, « Numismatic Evidence for the Dating of Qumran », The Qumran Chronicle, vol. 7, N°3/4, pp. 225-234.

monnaies, toujours de bronze, retrouvées à sa périphérie, un lot de dix monnaies, sur un total de seize, avait été enfoui au fond du locus 29 sous le locus 11, dans la tour même. Des Romains n'auraient pas utilisé de pièces frappées par les rebelles. Nous ne récusons pas qu'ils aient contrôlé Qoumrân, mais brièvement, sans y rester et sans démolir les bâtiments. En juin 68, leur objectif premier était d'assiéger Jérusalem. Ils ont épargné Qoumrân et les grottes à manuscrits n'ont pas été saccagées. Pendant toute la Seconde Révolte, Bar Kokhba a tenu la région. Les insurgés installés à Qoumrân étaient restés les maîtres de la falaise et des *wadi*.

La garnison qui défendait Qoumrân a veillé sur les grottes, dont on se souvenait encore, puisque vers l'an 100, on avait estimé que la Grotte 3Q constituerait une cachette sûre pour le Rouleau de cuivre⁴⁸³. Jusqu'alors, à l'exception du pillage partiel de la Grotte 4Q, les cachettes avaient échappé aux intrusions malveillantes. À une date indéterminable de l'Antiquité, et peut-être déjà au cours de la Seconde Révolte, un certain nombre de manuscrits ont été récupérés sans violence dans les Grottes 1Q, 4Q et 11Q et dans des anfractuosités moins accessibles : en témoignent tous les objets « un peu plus tardifs que Qoumrân, semble-t-il » ⁴⁸⁴. D'autres manuscrits avaient auparavant été emportés à Masada, puisqu'ils y ont été retrouvés lors de la fouille de Y. Yadin. L'hypothèse que les Qaraïtes sont les héritiers spirituels des esséniens a été envisagée lorsque l'on eut retrouvé dans la *genizah* du Caire des documents communautaires. L'argument milite contre l'idée que les esséniens en tant que tels ont tous péri ou se sont tournés vers le christianisme.

Pour R. de Vaux, Qoumrân, les grottes, Feshkha et les manuscrits formaient un monde clos, soudé par l'identité essénienne de Qoumrân. Dans les publications de l'archéologue, la Période III a peu d'existence propre. Seule compte la date de juin 68 qui inaugure moins une ère nouvelle qu'elle ne clôt définitivement la période précédente. Le site, en ruines, est abandonné; de petits groupes isolés y séjournent épisodiquement. R. de Vaux ne consacre que bien peu de lignes à ce qui lui semble

_

⁴⁸³ Elle l'était, puisque le Rouleau de cuivre était intact lorsque les archéologues l'y ont retrouvé.

ne rien ajouter à l'histoire du site ; il n'a plus qu'un passé, vite oublié, même par ceux qui l'ont vécu. Les indices concordent cependant pour réviser son interprétation. Il ressort du bref bilan qui précède que la Période III est plus riche en événements que de Vaux ne l'avait pensé. Qoumrân s'intègre dans l'histoire du premier et du deuxième siècles et il est temps d'approfondir les liens du site avec Murabba'at, les grottes-refuges de la Seconde Révolte, et avec Jéricho, que de Vaux n'évoque pour ainsi dire jamais.

En quoi la chronologie de Qoumrân et son inscription dans un contexte historique plus vaste peuvent-elles retentir sur l'interprétation des manuscrits ? La présente recherche sur les textiles de Qoumrân n'a jamais été conçue comme un travail isolé et purement technique. Elle n'a de sens que relayée par les autres disciplines qui traitent de Qoumrân: archéologie, histoire, et même exégèse des textes. Depuis des décennies, un débat de fond porte sur la fonction des grottes. L'étude des textiles apporte sa contribution au dossier : tout concourt à consolider l'hypothèse qu'au moins un atelier de tisserands s'est consacré à la fabrication des toiles et de bâches. La recherche sur les textiles a déjà progressé pour mieux comprendre la fonction des housses protégeant les rouleaux dans les grottes; ce n'est qu'une faible partie du corpus textile « de Qoumrân ». Le travail se poursuit, en particulier sur le matériel inédit de la grotte 11Q et celui de « Christmas Cave ». 11Q a livré des vestiges qui rappellent ceux des autres grottes, mais aussi quelques restes de vêtements, et peut-être même des franges rituelles. « Christmas Cave » offre peu de parallèles avec le matériel textile des grottes à manuscrits, puisqu'il est majoritairement constitué de vêtements, mais la parenté avec les textiles de la Seconde Révolte est flagrante.

Il appartient évidemment aux spécialistes des textes de tirer un éventuel parti des conclusions auxquelles a conduit l'étude des textiles, s'ils souhaitent toutefois lui donner un prolongement. Il incombe aux historiens d'exploiter les résultats

40

⁴⁸⁴ La formule revient cinq fois à propos du matériel des Grottes. Un denier d'argent de la Deuxième Révolte a été retrouvé en juillet 2000 non loin de la Grotte 4Q, nous a déclaré H.

concernant les visites déférentes que l'on a rendues aux grottes pour y reprendre des manuscrits. La chronologie reçue de R. de Vaux demande à être révisée. Nous approfondirons l'étude de la Période III, puisque les textiles apportent de nouveaux témoignages sur l'intérêt qu'elle présente en raison des questions qu'ils soulèvent. Il reste donc beaucoup à faire et les difficultés ne manquent pas.

« Au terme de cet exposé tissé de questions et d'incertitudes, nous avons bousculé plusieurs fois les arguments de la chronologie proposée par de Vaux et communément reçue. Deux principes doivent maintenant nous guider. Il faut accepter d'abord que nous devons corriger la chronologie. Le Père de Vaux a fabriqué la sienne en tentant de concilier au mieux qu'il put le faire, les données de l'histoire et les éléments disponibles de la stratigraphie. (...) Il faut accepter ensuite que nous ne pouvons plus échapper librement à la chronologie reçue, puisque le site est entièrement fouillé et qu'on ne refera pas la fouille »⁴⁸⁵.

Les principes conducteurs sont clarifiés et il est toujours plus aisé de suivre la voie qui est déjà tracée.

Eshel, qui fouillait à Qoumrân.

⁴⁸⁵ HUMBERT, J.-B., « L'espace sacré à Qumrân, propositions pour l'archéologie », *Revue biblique*, 1994, t. 101-2, p. 209.

Table des illustrations

Table des Matières

Remerciements	p. 2
Liste des abréviations	p. 6
Introduction générale	p. 7
Les textiles : état de la question en 1995	p.8
Axes et limites de la recherche	
Le nouveau matériel et ses caractéristiques	p. 12
Tâches à accomplir	
1. Le travail inhérent aux textiles retrouvés	p. 13
2. Objectifs: relier les textiles aux manuscrits	p. 14
Archéologie et implications historiques	p. 15
-Les textiles et leurs manuscrits, témoins de la	
période III	p. 16
-Interprétation du dépôt en fonction des textiles	p. 18
Nature des tâches relevant de l'archéologie : sauvegarde	
des textiles	p. 19
-Sauvetage du matériel menacé	p. 19
-Création des archives relatives aux textiles	p. 20
Critères retenus pour la présentation du nouveau corpus	p. 22
1. Relation entre étoffes et manuscrits	p. 24
2. Nouvelle typologie des étoffes	p. 25
3. Le couple étoffe-rouleau	p. 25
4. L'archéologie dit l'histoire	p. 26
Une étape indispensable : l'historique des fouilles	p. 27
1. Spécificité de Qoumrân	p. 27
2. Principes de l'interprétation des vestiges textiles	p. 28
3. Point de départ : les inscriptions sur les emballages	p. 29
4. Méthode pour comprendre le sens des annotations	p. 31
5. Exploitation des archives	p. 32
*	
Première partie	
Documentation	
Le corpus textile et les sites	p. 36
Chapitre 1 : Présentation du corpus	p. 37
I. Questions de méthode	p. 37
II. Conservation et état du matériel inédit (1949-1998	p. 37
III. Difficultés particulières	p. 39
IV. Premières mesures de stockage	p. 40
V. Établissement des provenances	p. 40
VI. Fiabilité des provenances	p. 41
VII. Exploitation des archives photographiques	p. 42

Chapitre 2 : Méthodologie du catalogue	p.	43
Introduction	-	43
I. Less inédits	-	43
II. Caractéristiques des textiles du nouveau corpus	p.	44
III. Les nouvelles directions de la recherche	p.	46
Chapitre 3: La documentation: inventaires	p.	47
I. Le nouveau corpus textile de Qoumrân	p.	47
II. Les textiles « SPI »	p.	47
1. Le matériel	p.	47
2. Tentative d'identification de « SPI »	p.	49
TABLEAU 1 : QOUMRAN, inventaire des textiles par site	;	
7 feuillets	p	.51 bis
III. Les textiles de Christmas Cave		52
1. La grotte et les circonstances de sa fouille	p.	52
2. Le matériel archéologique de Christmas Cave	p.	52
3. Enquête menée à Manchester	p.	53
4. Catalogue de <i>Christmas Cave</i> et éléments de		
discussion	p.	53
TABLEAU 2 : Inventaire des textiles de la <i>Christmas Cave</i> 2 feuillets	, p.	55
Chapitre 4 : Synthèse par site	p.	56
1. Méthode et difficultés	-	56
2. Catalogue par site	_	57
Conclusions de la première partie	p.	63
1. Inventaires	p.	63
2. Synthèse par site	p.	70
Deuxième partie		
Historique des fouilles	n	73
Chapitre 1 : De 1948 à la découverte de la grotte 3Q		74
1. La guerre des Six Jours		105
2. L'affaire des <i>Psaumes</i> , du <i>Rouleau du Temple</i> , et la guer	•	105
des Six Jours		107
3. Le Rouleau du Temple	•	118
4. Après 1967 : répercussions du conflit sur la question de	Р.	110
Qoumrân	p.	122
Chapitre 2 : Qoumrân « entre » la Jordanie et la Palestine	p.	127
1. La reminologie et ses implications	_	127
2. Revendications et légitimité des manuscrits et des sites	-	131
a. Les revendications jordaniennes	-	131
b. Les revendications palestiniennes	-	135

Troisième partie	
Les textiles dispersés : nouveaux progrès	p. 139
Chapitre 1 : Vicissitudes des textiles de Qoumrân	_
depuis 1947	p. 140
I. Vicissitudes de la collection inédite	p. 140
1. Témoins inaccessibles	p. 140
2. Un cas en suspens	p. 143
II. Tissus dispersés du catalogue Crowfoot	p. 150
1. Le lot Plenderleith	p. 150
2. Le cas particulier du tissu « AF N° 2 »	p. 151
3. Le lot « Libby »	p. 152
III. Les tissus de Grande-Bretagne	p. 156
IV. La jarre de Amman	p. 160
Quatrième partie	
Lin et indigo, histoire et archéologie	n 164
Chapitre 1 : Le lin	p. 164
I. Généralités	p. 165
1. La plante et ses propriétés	p. 165p. 166
2. Classification botanique	p. 166
II. Le lin et son traitement, selon les sources antiques	-
-	p.167 p. 167
 La plante Filage 	p. 107 p. 174
3. Artisanat : filage et tissage	p. 174
des textiles de Qoumrân	p. 177
Chapitre 2: l'indigo	p. 177 p. 179
I. L'indigo des toiles de 1Q et les ateliers de Feshkha	p. 179
1. Généralités	p. 179 p. 179
2. La qualité de l'indigo des toiles de 1Q	p. 175 p. 181
3. La teinture sur lin	p. 181 p. 182
4. De l'indigo et de ses secrets	p. 182 p. 184
II. Fabrication de l'indigo : sources antiques	p. 184
1. Dénominations de l'indigo	p. 184
2. Technologies de l'indigo	p. 186
a. Conditions requises pour produire et	p. 100
traiter la plante	p. 186
b. Les bassins d'indigoterie	p. 187
III. Les installations de Ain Feshkha	p. 189
1. Rappel des hypothèses existantes	p. 189
2. Interprétations plus récentes	p. 191
3. Le système de bassins	p. 192
IV. Nouvelle interprétation des ateliers de Feshkha	p. 202
Conclusion : Ain Feskha, Qoumrân et les textiles des manuscrits	p. 207

Cinquième partie	
Morphologie des vestiges textiles	
Housses et rouleaux	p. 210
Chapitre 1 : Lin, cuir et rouleaux	p. 211
Chapitre 2 : Le textile N° 1 du catalogue Crowfoot	
et son rouleau	p. 214
I. Circonstances de la découverte	p. 215
II. L'authenticité des textiles	p. 216
III. Les housses ornées d'indigo	p. 220
IV. Méthode	p. 221
V. Le rouleau de TQ1 (N° 1 Crowfoot)	p. 226
Conclusion	p. 230
Chapitre 3 : La modeste énigme du textile N° 30 du	•
catalogue Crowfoot	p. 232
Conclusion : Rouleaux et toiles - Chronologie	p. 242
Chapitre 4 : Empreinte textile sur des monnaies de Ain	•
Feshkha (AF 143 à 160)	p. 244
1. La découverte en l'état	p. 244
2. Conservation des textiles au bord de la mer Morte	p. 246
3. Le trésor, ses parallèles et les circonstances de sa	1
découverte	p. 247
4. Description du loit	p. 247
5. La fouille	p. 248
Conclusion	p. 253
Annexes : Trois documents inédits de R. de Vaux	p. 256
Sixième partie	
Archéométrie et histoire	p. 266
Analyses scientifiques et interprétation des résultats	p. 266
Chapitre 1 : Échantillons	p. 267
I. L'échantillonnage aux fins d'analyses	p. 267
1. Méthode et difficultés	p. 267
2. Objectifs assignés : datation, nature des fibres,	
nature des pigments	p. 268
II. Provenance des échantillons	p. 269
1. Qoumrân et ses grottes	p. 269
2. Les échantillons de <i>Christmas Cave</i>	p. 273
3. Les échantillons de « SPI »	p. 274
Chapitre 2 : Les fibres	p. 277
Les fibres, le kenaf et les repercussions sur	
l'interprétation du site	p. 277
1. Identification de fibres nouvelles	p. 278
2. Le kenaf	p. 281
Chapitre 3 : les pigments	p. 292
I. Nouveaux pigments identifiés	p. 292
1. Résultats	p. 292

2. Les trois autres grottes à indigo : 4Q, 11Q (cf. Q)	UM 510)
et 8Q	p. 295
3. Pigments autres que l'indigo : le violet de la	
grotte 8Q	p. 297
4. Analyses des dépôts	p. 298
II. Interprétation des données	p. 298
1. « Dyed-purple »	p. 298
2. L'échantillon QUM 505	p. 300
Le particularisme des sites de Qoumrân, selon les textiles	p. 302
À propos des 'petites grottes'	p. 308
Entre l'archéologie et l'histoire : récuser les idées simples	p. 313
Conclusion générale	
Les textiles de Qoumrân et l'histoire	p. 316
	•
Les textiles et l'Histoire	
Les textiles et l'Histoire La Période III de R. de Vaux	p. 317
	p. 317
	p. 317 p. 325
La Période III de R. de Vaux	•
La Période III de R. de Vaux Bibliographie	p. 325